

2017

numéro 83

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



VARIATIONS

IRD
Éditions

SciencesPo
LES PRESSES

ISSN
1278-3986

ISBN
978-2-7246-3536-2

Prix
25 €

Rédaction
19, rue Jacob
75006 Paris - France

Périodicité
Revue trimestrielle

© 2019
Presses de la Fondation nationale
des sciences politiques/IRD

La revue *Autrepart* figure sur la liste
CNU/AERES

Illustration de couverture :
Tissu traditionnel laotien
Tissu Lü. District de Nalaè.
Province de Louang Namtha

© IRD / Olivier Evrard

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi du 1^{er} juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated, reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or any other means, electronic, mechanical, photocopying recording or otherwise, without prior permission of the publisher.

Autrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les Presses de Sciences Po. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur les sociétés du Sud pour mieux comprendre leurs dynamiques contemporaines et en montrer la diversité. Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra- et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue. Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson,
Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo,
Laurence Tubiana

COMITÉ DE RÉDACTION

Kali Argyriadis (IRD)
Isabelle Attané (INED)
Riccardo Ciavolella (IRD)
Arlette Gautier (Université de Brest)
Charlotte Guénard (Université Paris I-IEDES)
Christophe Z. Guilmoto (IRD)
Nolwen Henaff (IRD)
Marie-José Jolivet (IRD)
Marc-Antoine Pérouse de Montclos (IRD)
Pascale Phélinas (IRD)
Jean Ruffier (CNRS – Université de Lyon 3)
Jean-Fabien Steck (Université Paris Ouest-Nanterre)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul Moatti

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Nolwen Henaff

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Irène Salvart

Autrepart, sur le site de l'IRD
www.autrepart.ird.fr

SciencesPo
LES PRESSES

IRD
Éditions

Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA
- African Studies Centre, Leiden, www.ascleiden.nl/Library/

Sommaire

Variations

X Valentine/Becquet, Bich Ngoc Luu, Une « préférence féodale » : divergences entre les constructions sociales de la préférence pour les garçons, les représentations et les politiques publiques autour de la sélection sexuelle prénatale au Vietnam	3
Bilampoa Gnoumou Thiombiano, Idrissa Kaboré, Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso.....	25
Pierre Levasseur, Luis Ortiz-Hernandez, Comment l'obésité infantile affecte-t-elle la réussite scolaire ? Contributions d'une analyse qualitative mise en place à Mexico	51
Audrey Boucksom, Croix d'Agadez, croix du Niger : imaginaire occidental du monde touareg.....	73
Vanina Bouté, Relations de travail dans le Laos rural : économie morale paysanne et éthique de l'entrepreneur	89
Mélanie Rateau, Fragmentation territoriale de la formalisation des récupérateurs à Lima.....	105
Virginie Tallio, L'entrée de nouveaux acteurs sur la scène des projets de développement sanitaires : altération ou maintien du concept de santé publique ? L'exemple de la responsabilité sociale des entreprises pétrolières en Angola..	121
Note de lecture : Chantal Blanc-Pamard : Frédéric Bourdier et Chrystelle Grenier-Torres (dir.), 2017, <i>L'interdisciplinarité. Un enjeu pour le développement</i>, Paris, coédition LAM/Karthala	140
Résumés	143
Abstracts	146

Derniers numéros parus

- | | | |
|------|-------|---|
| 2008 | 45 | La ville face à ses marges, <i>Alexis Sierra et Jérôme Tadié</i> |
| | 46 | Restructurations agricoles au Sud et à l'Est, <i>Alia Gana et Michel Streith</i> |
| | 47 | Variations et dossier « dynamiques urbaines » |
| | 48 | Les mondes post-communistes. Quels capitalismes ? Quelles sociétés ?, <i>Cécile Batisse et Monique Selim</i> |
| 2009 | 49 | La fabrique des identités sexuelles, <i>Christophe Broqua et Fred Eboko</i> |
| | 50 | Les produits de terroir au service de la diversité, <i>Marie-Christine Cormier-Salem et Bernard Roussel</i> |
| | 51 | Variations |
| | 52 | Régulation de naissances et santé sexuelle : où sont les hommes ?, <i>Armelle Andro et Annabel Desgrées du Loû</i> |
| 2010 | 53 | Vieillir au Sud, <i>Philippe Antoine et Valérie Golaz</i> |
| | 54 | Éducation et conflits, <i>Magali Chelpi-den-Hamer, Marion Fresia et Éric Lanoue</i> |
| | 55 | Variations |
| | 56 | Migrations et transformations des paysages religieux, <i>Sophie Bava et Stephania Capone</i> |
| 2011 | 57-58 | La Famille transnationale dans tous ses états, <i>Élodie Razy et Virginie Baby-Collin</i> |
| | 59 | Inégalités scolaires au Sud, <i>Nolwen Henaff et Marie-France Lange</i> |
| | 60 | Variations |
| 2012 | 61 | Les nouvelles figures de l'émancipation féminine, <i>Agnès Adjamagbo et Anne-Emmanuèle Calvès</i> |
| | 62 | Quel avenir pour la petite agriculture au Sud ?, <i>Valéria Hernández et Pascale Phélinas</i> |
| | 63 | Les médicaments dans les Sud, <i>Carine Baxerres, Emmanuelle Simon</i> |
| | 64 | Variations |
| 2013 | 65 | Savoirs sur l'eau : techniques, pouvoirs, <i>Olivia Aubriot et Jeanne Riaux</i> |
| | 66 | Variations |
| | 67-68 | L'argent des migrations : les finances individuelles sous l'objectif des sciences sociales, <i>Isabelle Chort et Hamidou Dia</i> |
| 2014 | 69 | L'industrialisation au Sud, <i>Xavier Richet et Jean Ruffier</i> |
| | 70 | Les droits reproductifs 20 ans après Le Caire, <i>Arlette Gautier et Chrystelle Grenier-Torres</i> |
| | 71 | Les jeunes du Sud face à l'emploi, <i>Florence Boyer et Charlotte Guénard</i> |
| | 72 | L'enfant du développement, <i>Charles-Édouard de Suremain et Doris Bonnet</i> |
| 2015 | 73 | Parler pour dominer ? Pratiques langagières et rapports de pouvoir, <i>Sandra Bormand, Alice Degorce et Cécile Leguy</i> |
| | 74-75 | Variations |
| | 76 | Quand les Sud investissent dans les Sud, <i>Géraud Magrin, Évelyne Mesclier, Alain Piveteau</i> |
| 2016 | 77 | De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ?, <i>Sylvie Bredeloup</i> |
| | 78-79 | Construire des patrimoines culturels en mobilité, <i>Anaïs Leblon et Aurélie Condevaux</i> |
| | 80 | Variations |
| 2017 | 81 | Savoirs autochtones et développement, <i>Mina Kleiche-Dray</i> |
| | 82 | Circulation des savoirs et espaces d'apprentissage au Sud : acteurs, hybridations, pratiques, <i>Frédérique Jankowski, Sophie Lewandowski</i> |

Une « préférence féodale » : divergences entre les constructions sociales de la préférence pour les garçons, les représentations et les politiques publiques autour de la sélection sexuelle prénatale au Vietnam

Valentine Becquet, Bich Ngoc Luu***

Dans de nombreuses parties du monde, les inégalités établies entre les sexes se reflètent dans les intentions de fécondité des couples, qui sont genrées parce qu'ils placent différentes attentes sur leurs enfants selon leur sexe ; dans plusieurs pays d'Asie notamment, la majorité des couples désire engendrer au moins un fils. Si le développement économique et l'urbanisation tendent à réduire les différences entre les valeurs accordées aux enfants selon leur sexe [Chung, Das Gupta, 2007], le changement social est lent et dans nombre de pays émergents persistent des préférences genrées. Dans un contexte global où le contrôle de la fécondité se renforce, les stratégies reproductives évoluent : après avoir agi sur le calendrier, le nombre et l'espacement des naissances grâce à la contraception, les couples peuvent désormais être tentés de choisir le sexe de leurs enfants. Le plus souvent, ils emploient différentes stratégies pour concevoir et donner naissance à un garçon, mais n'interviennent pas lorsque le fœtus se révèle être féminin. Cependant, cet objectif reproductif genré peut aboutir parfois à différents types de pratiques discriminatoires. Ces discriminations peuvent être prénatales, en empêchant la naissance de filles non désirées, ou postnatales, conduisant à leur surmortalité. Au Vietnam, le recours aux avortements sexo-sélectifs entraînant un déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance est apparu tardivement en comparaison d'autres pays asiatiques, mais il s'est développé rapidement depuis le tournant du ^{xx}^e siècle : selon les données du Bureau national de la statistique, il naît aujourd'hui environ 112 garçons pour 100 filles dans le pays, chiffre qui dépasse 125 dans certaines provinces ¹. Le gouvernement vietnamien a cherché à contrer

* Centre population et développement (Ceped), UMR 196, université Paris Descartes, Institut de recherche pour le développement (IRD), ERL Inserm U 1244, Paris, France.

** Institut populations et sociétés (IPSS), université nationale d'économie, Hanoï, Vietnam.

1. La norme biologique est de 105 naissances de garçons pour 100 naissances de filles.

ce phénomène et à interdire la pratique dès qu'elle est apparue dans les grandes villes du pays au début des années 2000 ; pourtant, la promulgation de la loi interdisant la détermination du sexe du fœtus lors des échographies a au contraire correspondu à l'augmentation rapide du recours aux avortements sexo-sélectifs [Guilmoto *et al.*, 2018].

Dans ce contexte, il apparaît intéressant de s'interroger sur les logiques sociales genrées expliquant la persistance de la préférence pour les garçons, qui divergent des logiques politiques visant à contrer des conséquences dramatiques sur la structure de la population. Plutôt qu'une approche quantitative du déséquilibre de la masculinité à la naissance, nous privilégierons ici une approche *in situ* de la problématique. À travers une étude des rôles de genre au sein des couples et des familles, basée sur trois enquêtes qualitatives menées dans le nord et le sud du Vietnam en 2012-2013, et une analyse des programmes locaux de lutte contre la sélection sexuelle prénatale, cet article se propose d'analyser de quelle manière la sélection sexuelle prénatale est débattue au Vietnam. Après un résumé de la masculinisation rapide des naissances vietnamiennes et une présentation des données, nous décrirons les logiques de préférence exprimées par les individus d'une part, et les politiques qui s'adressent à la pratique de l'avortement sexo-sélectif plutôt qu'aux logiques genrées sous-jacentes d'autre part.

Contexte : l'émergence soudaine de la sélection sexuelle prénatale

Les démographes conviennent généralement que le recours aux avortements sexo-sélectifs émerge dans certains pays lorsque trois conditions préalables sont réunies, selon le cadre théorique développé par Guilmoto [2009 ; 2012] à partir de celui de Coale, qui analyse la baisse de la fécondité. Il apparaît en effet que les pays où se développe la pratique de la sélection sexuelle prénatale témoignent tous – à des degrés inégaux et pour des raisons différentes – d'une forte préférence pour les garçons (facteur de *demande*), d'un accès aux technologies de sélection (facteur d'*offre*) et d'un taux de fécondité en baisse (facteur de *pression*).

La préférence pour les garçons au Vietnam est ancienne, bien que les raisons sous-jacentes soient en constante évolution au sein de la famille, de la communauté et de la société, comme nous allons le voir dans cet article. Celle-ci a pris une nouvelle dimension lorsque la politique de planification familiale s'est durcie : en 1988 est proclamée la politique de limitation à deux enfants par famille [Scornet, 2006]. La famille restreinte devient une norme intériorisée par les couples, à la fois en raison de campagnes efficaces faisant la propagande du contrôle de la fécondité pour obtenir une descendance restreinte et de « qualité » [Gammeltoft, 2014], mais également parce que les enfants deviennent objets d'investissements croissants, notamment éducatifs, dans un contexte où le contrat intergénérationnel ²

2. Le contrat intergénérationnel est un accord tacite entre parents et enfants au sein duquel sont régulés les échanges sociaux, économiques et moraux.

[Croll, 2006] est plus que jamais central, en raison du vieillissement de la population. Le seuil de remplacement des générations, soit 2,1 enfants par femme a été atteint en 2005 [Luu, 2016]. Alors que dans la société vietnamienne, malgré la préférence pour les garçons, il n'y avait pas de traces de discrimination manifeste envers les filles, telles que les infanticides ou la négligence de soins entraînant une surmortalité des petites filles, avec la baisse du niveau de fécondité, les couples risquent de ne pas avoir de fils³. En quelque sorte, avoir une fille est une opportunité perdue d'avoir un fils [Eklund, 2011], puisque la stratégie consistant à avoir des enfants jusqu'à ce qu'un garçon naisse est de moins en moins envisageable. Les couples se retrouvent donc pris entre deux normes : d'une part, une norme sociale selon laquelle avoir deux enfants permet d'améliorer le bien-être individuel pour développer *in fine* la société (facteur de *pression*), d'autre part une norme de parenté selon laquelle avoir un fils est nécessaire pour assurer la transmission de la lignée (facteur de *demande*).

Au début des années 2000, alors que le recours à l'avortement est légal depuis plusieurs décennies et largement utilisé pour réguler la fécondité, l'offre de soins s'intensifie dans le champ de la reproduction et les nouvelles technologies telles que les échographies se développent, dans le but d'améliorer la santé maternelle et néonatale. Leur usage est toutefois détourné pour déterminer le sexe pendant la grossesse, mais également pour aider à concevoir un fils en diagnostiquant la période d'ovulation (facteur d'*offre*). Cette technique, utilisée dans le traitement de la stérilité, est désormais populaire pour que les couples puissent concevoir un garçon plutôt qu'une fille. En effet, la croyance est répandue que les spermatozoïdes portant le chromosome Y sont plus petits et rapides que les spermatozoïdes portant le chromosome X : un rapport sexuel ayant lieu à la fin de l'ovulation permettrait ainsi de concevoir un garçon. Cette théorie, tirée du livre de Shettles et Rorvik intitulé *How to choose the sexe of your baby*, a toutefois été définitivement rejetée par une étude menée sur 947 naissances à la fin des années quatre-vingt-dix [Gray *et al.*, 1998]. Mais les cliniques privées continuent d'exploiter cette croyance en promouvant cette technique préconceptionnelle réputée « scientifique ». Le « marché » de la préférence pour les garçons se révèle extrêmement lucratif [Tran, 2012].

Cette offre croissante est à la fois une solution et une contrainte [Becquet, 2015]. En effet, les couples pris entre les contraintes étatiques (faible fécondité) et familiales (préférence pour les garçons) peuvent désormais adopter une nouvelle stratégie, la sélection sexuelle prénatale, pour s'assurer la naissance d'un garçon. Cette possibilité représente cependant une nouvelle contrainte, puisque les couples n'ont plus l'excuse du hasard, du « manque de chance ». Ce ne sont plus seulement la nature ou le destin qui expliquent la composition de la descendance, car le choix est désormais possible : avec la contraception, l'avortement et désormais l'échographie, la descendance peut se construire. Cette nouvelle offre a donc

3. En effet, la probabilité de ne pas avoir de fils est égale à 24 % pour les couples n'ayant que deux enfants, contre 6 % des couples avec quatre enfants et 1 % des couples avec six enfants.

modifié la demande et engendré une forme extrême de maîtrise de la fécondité et une discrimination directe envers les filles qui était inexistante jusqu'alors. Une partie des couples vietnamiens va commencer à recourir à la sélection sexuelle prénatale, causant un déséquilibre des naissances selon le sexe.

Ce déséquilibre a été avéré à l'échelle nationale avec le recensement de 2009 (mais la masculinisation des naissances a réellement commencé en 2003). L'aggravation du déséquilibre a été rapide jusqu'à atteindre environ 112 naissances de garçons pour 100 naissances de filles, selon l'enquête intercensitaire de 2014 [Becquet, Guilmoto, 2018]. Ce chiffre recouvre toutefois de fortes variations régionales, socioéconomiques et selon la taille et la composition sexuelle de la descendance. Premièrement, il existe d'importantes disparités territoriales : le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance (RMN) est très marqué dans le delta du fleuve Rouge au nord (117 garçons pour 100 filles) qui est le berceau de l'ethnie majoritaire *kinh* de tradition patrilinéaire et patrilocale, mais presque inexistant dans les hauts plateaux du Centre (107) peuplés majoritairement de minorités ethniques avec une fécondité élevée et dont les normes de parenté sont très hétérogènes. Le RMN est de 112 dans la région Sud-Est, fortement urbanisée – elle comporte la mégalopole de Hô Chi Minh-Ville – et la plus prospère du pays, qui pourrait avoir connu une masculinisation précoce [Bélanger *et al.*, 2003] liée à sa faible fécondité (1,7 enfant par femme dès 2009) ; toutefois, le déséquilibre est moindre qu'au nord, ce qui peut s'expliquer par le peuplement historiquement proche des traditions bilatérales du Sud-Est asiatique [Haines, 2006 ; Becquet, 2016]. Les naissances masculines se situent entre 109 et 111 dans les trois autres régions, soit légèrement en dessous de la moyenne nationale [Becquet, Guilmoto, 2018].

Deuxièmement, le RMN augmente avec le niveau de vie (de 105 à 111 selon les quintiles socioéconomiques en 2009) et le niveau d'éducation (de 108 chez les femmes ayant arrêté à l'école primaire à 114 chez les femmes ayant étudié à l'université) : les couples les plus riches et les plus éduqués sont ainsi les premiers à avoir eu recours aux avortements sexo-sélectifs [Unfpa, 2010]. Mais il apparaît qu'en l'espace de cinq ans la pratique s'est diffusée chez les couples les moins aisés (RMN de 107 en 2014, qui atteint 113 chez les plus riches) et les femmes les moins éduquées (RMN de 111 chez les femmes ayant arrêté l'école en primaire, qui atteint 115 chez les femmes ayant étudié à l'université).

Toutefois, ce sont le rang de naissance et la composition sexuelle de la fratrie qui apparaissent les plus déterminants dans les variations du RMN. Celui-ci est très déséquilibré dès la première naissance (110) – ce qui montre que les couples anticipent le hasard biologique –, mais également à la seconde naissance en l'absence de frère aîné (111 contre 105 lorsque le premier enfant est un garçon). Surtout, les naissances de rang 3 et plus atteignent un RMN égal à 148 garçons pour 100 filles après deux naissances de filles (contre 107 lorsqu'il y a un frère aîné). Il apparaît ainsi que les avortements sexo-sélectifs sont utilisés au Vietnam comme un moyen de construire sa descendance [Becquet, Guilmoto, 2018]. Notons

cependant que le déséquilibre de 112 naissances de garçons pour 100 filles correspond à 3,3 % de naissances masculines en excès (7 naissances sur 212). Ce phénomène est donc particulier puisqu'une pratique largement minoritaire a des conséquences très importantes sur la structure de la population et donc sur l'ensemble de la société. Il existe en réalité une diversité de stratégies et de degrés de disposition à intervenir sur le sexe des enfants à naître [Becquet, 2015].

Données et méthodologie

Les enquêtes se sont déroulées dans trois provinces présentant des niveaux différents du rapport de masculinité à la naissance dans le recensement de 2009. Deux enquêtes se sont déroulées dans le delta du fleuve Rouge au nord : à Hai Duong en octobre 2012 (120,2 naissances de garçons pour 100 filles) et à Hanoï en novembre 2013 (113,2). La troisième enquête a été menée en janvier 2013 à Ninh Thuân, une province située au sud de la côte centrale (110,8). Ces trois provinces présentaient également des particularités intéressantes à exploiter. Premièrement, Hai Duong affiche l'un des déséquilibres les plus marqués du Vietnam et est peuplée à 99,6 % de Kinh (l'ethnie majoritaire et patrilinéaire), ce qui a permis de conduire des entretiens dans un contexte où la pression pour avoir un fils semble exacerbée, en comparaison du reste du pays. Deuxièmement, Ninh Thuân se situe au croisement de deux systèmes de normes, puisqu'une grande partie des Cham (minorité matrilineaire) y demeure, ainsi que des Kinh identifiés comme patrilinéaires ; il s'agissait de comparer leurs intentions et comportements de fécondité. Enfin, la province de Hanoï a été choisie afin de questionner les raisons avancées pour la préférence pour les garçons – le culte des ancêtres et le soutien aux parents âgés – dans un milieu urbanisé et proche de la métropole, où nous pouvons imaginer que la transmission de la propriété ou la coresidence se pensent autrement. Dans chaque province ont été enquêtés un district rural et un district urbain, ainsi qu'un district périurbain à Hanoï, afin d'élargir les catégories socioéconomiques des personnes incluses dans l'échantillon.

Ces trois enquêtes qualitatives reposent sur des entretiens semi-directifs, conduits afin d'observer les pratiques reproductives et les comportements de fécondité de parents vietnamiens, ainsi que la préférence de genre et les différences entre garçon et fille au sein d'une fratrie. Les hommes et les femmes ont été interrogés séparément, à propos de leur profil socioéconomique, leur mariage, leurs comportements reproductifs, ainsi que sur des normes culturelles spécifiques (le culte des ancêtres, l'héritage et l'aide aux parents âgés) et leur connaissance de la problématique de la masculinité des naissances. Ces entretiens ont été réalisés avec l'aide d'une interprète qui m'a assistée durant ces trois enquêtes. Des entretiens de groupe exclusivement féminins ou masculins ont également été organisés afin d'analyser les rapports familiaux intergénérationnels et la pression familiale et communautaire qui s'exerce autour du sexe de l'enfant à naître. Les trois enquêtes ont un échantillon similaire regroupant des personnes ayant seulement

des filles, interrogées séparément des personnes ayant un ou plusieurs fils. Au total, 73 individus – tous mariés – ont été enquêtés⁴.

Des réunions ont enfin été organisées dans les trois provinces avec des organisations civiles telles que l'Union des femmes ou l'Union des paysans, avec le Comité populaire aux niveaux provincial et communal, ainsi que le Bureau provincial pour la population et la planification familiale, afin de cerner les politiques et les campagnes locales mises en place pour lutter contre la sélection sexuelle prénatale.

Le Dôi Moi et la résurgence des « traditions » familiales

En décembre 1986, le sixième congrès du Parti communiste vietnamien met en place une réforme économique intitulée le *Đổi Mới* (littéralement, le « Renouveau »), qui va engendrer une libéralisation rapide après trente années d'économie planifiée et centralisée, marquer le retour à la sphère privée et entraîner de profondes transformations sociales [Attané, Scornet, 2009]. Cette nouvelle « économie de marché à orientation socialiste » (*Kinh tế thị trường định hướng xã hội chủ nghĩa*), c'est-à-dire sous contrôle étatique, a engendré une résurgence des traditions rituelles et familiales. D'une part, afin de combler le vide laissé par une idéologie communiste amoindrie par la libéralisation économique et pour lutter contre l'occidentalisation de la société, « l'État du Dôi Moi », selon l'expression de Werner [2009], a encouragé un retour à la culture vietnamienne « traditionnelle », à travers le rôle des femmes dans la famille. D'autre part, l'émergence de l'économie de ménage et le développement du secteur privé – qui a entraîné la baisse structurelle de la part des employés du public et donc le retrait de l'État de nombreuses structures collectives – a poussé l'État à opérer une revalorisation de la famille dans le discours officiel. L'État se désengage ainsi partiellement de l'ensemble des structures sociales qui encadraient strictement la population et les aides sociales diminuent, limitant les pensions de retraite et l'accès auparavant universel à l'éducation ou aux soins de santé et entraînant un retour de la solidarité familiale en compensation [Pham, 1999 ; Khuât, 2004]. Les liens sociaux se resserrent et les lignages patrilinéaires se renforcent, ce qui accentue le caractère patriarcal de la famille. La réapparition de la propriété privée, sur laquelle se base le pouvoir économique des clans, s'accompagne d'un retour du culte des ancêtres⁵ qui favorise la patrilinéarité et les rituels familiaux, qui n'avaient toutefois pas réellement disparu, se développent [Werner, 2009]. L'État du Dôi Moi va lutter contre ces rituels, mais leur signification sociale – ils font partie d'un système d'échanges assurant une solidarité entre les membres du lignage, très importante à une période où les aides étatiques s'affaiblissent –, entrave leur réforme [Luong, 2010].

4. Les prénoms ont été modifiés afin de conserver leur anonymat.

5. Les maisons-autels pour les ancêtres ont été abandonnées à partir de 1954, puis réhabilitées dans les années 90, avec les tombes familiales.

L'Union des femmes, qui constitue un intermédiaire pour appliquer les politiques gouvernementales au plan communal, sous l'égide de la branche locale du Parti communiste et du Comité populaire, met en place un certain nombre de campagnes⁶ dans les années 1990 [Werner, 2009], afin d'encourager les familles à être « moralement convenables » et de renforcer les valeurs familiales face aux « menaces » qui pèsent sur elles. Celles-ci véhiculent l'idée que les familles atteindront le bonheur si elles suivent les politiques économiques et reproductives de l'État [Gammeltoft, 1999]. L'État du Dôï Moi gouverne ainsi en partie à travers les discours genrés et l'encadrement de féminités publiquement construites, afin de promouvoir la stabilité sociale et d'atteindre des objectifs économiques, plutôt que pour atteindre l'égalité de genre au sein de la famille. De cette manière, l'État dessert l'égalité de genre qu'il prétend défendre ; les discours genrés sont autant de marques du pouvoir étatique, d'outils pour imposer les politiques familiales gouvernementales et contrôler les foyers désormais exposés au monde occidental. Le retour à l'économie de ménage et les pratiques néotraditionnelles qui ont accompagné ce retour ont eu comme effet de renforcer le pouvoir patriarcal au plan local et ont ébranlé l'égalité de genre officiellement promue par le gouvernement dans la sphère publique.

Perceptions et discours individuels sur la préférence pour les garçons

Dans ce contexte de renforcement du pouvoir patriarcal, il apparaît que la volonté d'avoir un fils s'est renforcée. Intéressons-nous désormais à la manière dont les individus enquêtés perçoivent les normes de parenté, afin de comprendre plus précisément en quoi les obligations de parenté transparaissent dans les discours et sont identifiées comme un facteur explicatif de leur préférence pour les garçons, qui influence leurs souhaits reproductifs.

L'une des raisons souvent invoquées chez les personnes interrogées pour expliquer leur souhait d'avoir un fils est que cela leur assurera un soutien lorsqu'ils seront âgés et ne pourront plus travailler. En effet, l'État a peu à peu diminué les aides de sécurité sociale ; comme en Chine, en raison du vieillissement de la population, il n'est pas en mesure de soutenir directement les plus âgés⁷ [Croll, 2006]. Il est donc de la responsabilité des familles de prendre en charge les membres dépendants, enfants et personnes âgées, ce qui renforce l'importance attribuée à la corésidence. Avoir un fils est ainsi l'assurance pour les parents d'un support économique dans le futur, notamment dans les régions au nord où la patrilocalité est fortement marquée. Cependant, la corésidence n'est pas la seule forme de soutien aux parents âgés. D'une part, la proximité résidentielle liée à l'endogamie

6. Il y a par exemple la campagne pour encourager l'« économie de ménage », puis celles intitulées « Bonnes relations mari et femme », « Élever des enfants sains », ou encore « Bonheur mari et femme », dans laquelle les femmes se doivent d'être belles et gracieuses.

7. Seuls les fonctionnaires, dont la proportion diminue au sein des actifs, reçoivent une pension de retraite de l'État.

des mariages à l'échelle des villages permet de nombreux échanges économiques et émotionnels entre les membres non corésidents d'une famille [Hirschman, Vu, 1996 ; Truong *et al.*, 1997] ; par exemple, les enfants en bas âge sont souvent gardés par les grands-parents paternels ou maternels qui vivent à proximité. D'autre part, les filles sont incluses dans le cycle de soin filial et elles participent de manière croissante au contrat intergénérationnel, en versant de l'argent à leur famille natale [Barbieri, 2009].

Dê, un chef de clan *kinh* âgé de 82 ans et père de six garçons et deux filles vivant dans la ville de Phan Rang à Ninh Thuận, explique qu'à son époque, les couples voulaient des garçons, car ils constituaient une main-d'œuvre importante et permettaient un soutien économique dans le futur. Mais Dê précise que la situation est désormais différente puisque tous les enfants sont éduqués quel que soit leur sexe et qu'ils peuvent donc aider leurs parents. Chinh (42 ans), mère de trois filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoï, confirme que dans sa famille, seuls les cinq frères ont étudié jusqu'à la fin du lycée, car ses parents n'avaient pas assez d'argent pour scolariser les quatre sœurs jusqu'au bout. Aujourd'hui, tous les parents interrogés répètent qu'ils investissent dans l'éducation de leurs enfants sans faire de différence selon leur sexe, mais plutôt selon leurs capacités⁸, comme l'illustrent les propos recueillis.

« Si on fournit à nos filles les mêmes opportunités éducatives, elles seront pareilles. Tu vois, ma voisine et son mari sont invités à visiter l'Australie [par leur fille] quelques semaines dans l'année. J'ai reçu des cadeaux de sa part. [...] Si j'ai de l'argent pour envoyer mes enfants à l'étranger comme elle, ce sera bien. Nous serons heureux, car nos filles pourront faire carrière. Penser de cette manière, ça aide à compenser le fait que les gens se moquent de nous. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, district urbain de Việt Hoa, province de Hai Duong)

Huong (32 ans), père de deux filles dans le district urbain de Hà Đông à Hanoï, explique ainsi qu'il investit dans l'éducation de ses filles, qu'il espère qu'elles poussent loin leurs études afin qu'elles aient ensuite un travail bien rémunéré, qui leur permettra de soutenir leurs parents âgés. Mais comme l'ont montré Bélanger et Pendakis [2009], la migration de travail des filles se présente parfois comme une alternative aux études, qui permet de compenser le fardeau économique que cela peut représenter.

« Ma fille aînée a 22 ans et travaille à l'étranger. Elle est partie pour trois ans en Corée du Sud. Elle envoie 1 000 US dollars à la maison tous les mois. (...) Elle travaille à l'étranger et je pense qu'elle peut mieux gagner sa vie qu'ici. Elle n'a pas très bien travaillé à l'école et elle a choisi de travailler outre-mer. C'est son choix, mais de cette manière elle peut aussi nous aider. D'abord, nous n'avons plus à financer ses études. En plus, on peut utiliser un peu de son argent pour les affaires

8. S'il n'y a donc plus de discrimination nette, comme le montrent les taux de scolarisation des enfants, non différenciés selon leur sexe, il est cependant possible que les filles soient moins encouragées à pousser leurs études à un haut niveau. En effet, les parents investissent moins d'argent dans les études supérieures de leur(s) fille(s) que de leur(s) garçon(s) (11 000 000 VND pour un garçon contre 9 442 000 VND pour une fille ; General statistics office [2011]).

familiales. Le reste de son argent, je le garde de côté pour son avenir. » (Tuyên, 39 ans, mère de deux filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Nhu (32 ans, district rural de Thanh Hà à Hai Duong) a également travaillé pendant cinq ans à Taïwan pour envoyer de l'argent à ses parents. Avec ces versements, les filles sont donc incluses dans le contrat intergénérationnel ; ne disposant pas d'une « valeur symbolique » comme leurs frères [Rydström, 2003], d'une « moralité innée » [Eklund, 2011], elles prouvent leur filialité par des actions [Bélanger, Pendakis, 2009]. Par ailleurs, dans le contexte actuel de faible fécondité, les filles seront amenées à soutenir davantage leur famille natale, puisque les fratries sont réduites. La forte endogamie des mariages à l'échelle du village permet aux femmes de garder des liens presque quotidiens avec leur famille natale et de soutenir leurs parents âgés. Cuc (28 ans), qui vit dans le district périurbain de Đông Anh à Hanoï avec ses beaux-parents, va ainsi tous les jours voir ses parents et en profite pour effectuer quelques tâches domestiques. Huyen (25 ans), qui est fille unique, passe également voir sa mère tous les jours alors qu'elle vit chez sa belle-mère. La majorité des femmes interrogées vivent à proximité de leurs parents et les visitent régulièrement. Pourtant, il semble que ce soutien ne s'apparente pas à une véritable prise en charge, qui est la prérogative des fils, comme le sous-entend Thai en racontant ses rapports avec sa mère.

« Elle vit à 4-5 kilomètres d'ici, donc je vais souvent lui rendre visite, je l'ai vue hier soir et ce matin aussi. Elle est rarement malade, mais je lui achète de la nourriture ou je lui donne de l'argent, on peut appeler ça des cadeaux, pas vraiment une contribution pour l'aider à vivre. » (Thai, 43 ans, mère d'un garçon, district urbain de Viêt Hoa dans la province de Hai Duong)

Si les hommes et les femmes interrogés expliquent que leurs filles prennent soin d'eux – parfois mieux que leurs fils – lorsqu'ils sont malades ou âgés, ce soutien ne semble pas constituer une assurance comme celui d'un fils. En réalité, comme le montrent différentes études comparatives [Cleland *et al.*, 1983 ; Arnold, 1997 ; Marleau, Saucier, 2002], même dans les sociétés où la préférence pour les garçons est forte, beaucoup de familles veulent également des filles, considérées comme plus faciles à éduquer et valorisées pour leur prise en charge des parents âgés, leur aide aux tâches domestiques et leurs soins aux frères et sœurs plus jeunes. Selon l'étude comparative sur la masculinité au Vietnam et au Népal, 76 % des hommes vietnamiens déclarent qu'il est important d'avoir une fille pour le soutien émotionnel, 64 % pour le partage des tâches, 47 % pour le soutien des parents malades et 37 % pour le soutien des parents âgés [Nanda *et al.*, 2012]. Les principales raisons avancées pour l'importance d'avoir un fils sont le lignage (70 %), le soutien des parents âgés (51 %) et le culte des ancêtres (48 %).

Si la valeur des filles est donc reconnue, si leurs capacités de soin sont appréciées, il leur manque cependant la valeur symbolique de transmission de la lignée, que les fils possèdent. L'anthropologue Helle Rydström a montré que, chez les Kinh, les corps des garçons constituaient une matérialisation de la patrilinéarité [Rydström, 2002 ; 2003]. La raison unanimement évoquée par les personnes *kinh* interrogées pour expliquer leur souhait d'avoir un fils est en effet la transmission

de la lignée, qui s'opère de père en fils dans un contexte patrilinéaire [Khuât, 2009]. Les hommes doivent engendrer un héritier mâle pour « prendre la relève » du culte des ancêtres ; c'est une responsabilité envers les anciens, mais également envers les générations futures, car chaque individu accumule du « mérite » pour ses descendants [Pham, 1999]. Ce culte est réglementé par différentes coutumes, telles que des dates précises pour les offrandes, au milieu du mois lunaire et lors des anniversaires de décès, des lieux dédiés au sein de chaque maison, et l'importance d'un officiant masculin.

En échange de cette responsabilité, sous forme de « compensation » [Bélanger, Li, 2009], le fils aîné hérite de la maison principale, dans laquelle se trouve l'autel des ancêtres, tandis que le ou les cadets héritent du reste des terres⁹. Déjà, dans le code des Lê au xv^e siècle de l'ère commune, le fils aîné héritait du bien culturel, le *hưởng hòa* ; cependant, cette portion de la terre pouvait se transmettre à la fille aînée en l'absence d'héritier masculin. Aujourd'hui de la même façon, il semble que les filles puissent, parfois, prendre en charge la responsabilité du culte des ancêtres en l'absence d'un fils, selon le principe – courant dans les cultures asiatiques – de *complémentarité de genre* [Croll, 2000]. Se passer de ce fils désiré et continuer la lignée à travers sa fille suppose, cependant, de négocier avec le (futur) gendre qu'il accepte de cohabiter ou prenne en charge le culte de ses beaux-parents, puisque ce sont les hommes qui sont chargés des rituels. Van, âgé de 55 ans et seul fils de ses parents, a eu quatre filles dans l'espoir d'avoir un garçon. Il faut qu'une de ses filles accepte de vivre avec lui pour hériter ensuite de la maison principale et du culte des ancêtres, mais pour l'instant ses gendres refusent.

« Si un gendre est pauvre, on peut lui donner notre terre. Aujourd'hui, seuls les gendres pauvres acceptent de vivre dans la maison de leurs beaux-parents. Honnêtement, aucun gendre ne veut vivre là. Maintenant, certaines de mes filles sont mariées, mais aucun gendre ne veut habiter avec moi. En fin de compte, je n'ai que de la terre résidentielle parce que la terre cultivable appartient à l'État et pas à nous. Je ne sais pas quoi faire avec la terre résidentielle qui vient de mes parents. Comme je n'ai que des filles, je dois beaucoup réfléchir à ce problème. » (Van, 55 ans, père de 4 filles dans le district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

De manière générale dans le nord du Vietnam, l'ensemble des terres agricoles (dont les individus ont seulement l'usufruit) ou résidentielles (dont ils sont propriétaires) est transmis exclusivement aux fils. La loi sur le mariage et la famille de 2000 prescrit pourtant que l'héritage soit distribué également entre frères et sœurs. Si les filles héritent en effet de quelques biens ou d'une somme d'argent, elles ne reçoivent pas de terre, selon l'idée que cette terre est liée aux ancêtres, à la lignée et qu'elle doit donc se transmettre dans la famille ; les fils sont l'incarnation du lignage et ont ainsi accès à la terre familiale, alors que les filles vont appartenir à une autre famille et disposeront de la terre de leur mari. Bélanger et Li [2009] expliquent ainsi que les femmes n'ont pas d'accès indépendant à la

9. Cependant, plusieurs personnes interrogées ont expliqué que dans leur famille, le fils aîné était parti s'installer avec sa femme dans un nouveau foyer. C'est alors le fils benjamin qui hérite de la maison des parents et prend la responsabilité du culte des ancêtres.

terre, ce qui limite leur marge de négociation vis-à-vis de leur mari. Dans ce contexte, un couple sans descendance masculine sera considéré comme ayant construit une maison par charité [Unfpa, 2011] – puisque celle-ci sera transférée, à travers une fille, à une autre famille –, une expression que les personnes interrogées qui n'avaient pas de fils déclaraient entendre régulièrement dans leur communauté. Il semble que dans le passé, les filles avaient accès à une partie des terres. Puis cette question de la transmission des terres ne s'est pas posée dans le nord pendant plusieurs décennies du XX^e siècle, en raison de la collectivisation des terres. C'est donc au moment du Dôï Moi, dans le contexte de redistribution des terres fortement morcelées et de revalorisation des patrilignages, que les règles de transmission se sont révélées plus strictes.

Par ailleurs, le culte pratiqué par une fille est temporaire : elle-même célébrera ses propres parents, mais ses enfants risquent de ne rendre le culte qu'à la famille de son mari (leur père). Huyên (25 ans), mère de deux filles dans le district rural de Ung Hoa à Hanoï, explique ainsi qu'elle s'occupe du culte de ses ancêtres puisqu'elle est fille unique, mais que cela s'arrêtera avec ses filles. Au contraire, « tu peux durer pour l'éternité avec un fils, même après la mort », puisqu'il pratiquerait le culte des deux côtés. Les pères n'ayant que des filles n'ont généralement pas de doute sur le fait qu'une de leurs filles au moins prendra en charge leur culte ; mais ils se sentent coupables vis-à-vis de leurs parents. C'est la responsabilité morale d'un homme envers sa lignée qui est remise en cause.

L'adaptation des rituels de parenté à l'absence d'un fils semble être plus courante et acceptée dans la province de Ninh Thuân. Dê, âgé de 92 ans et chef de clan *kinh* dans cette province explique qu'il rend le culte aux ancêtres de sa femme, puisque celle-ci n'a pas de frère. Les terres de Dê et de sa femme ont été divisées entre tous leurs enfants, garçons et filles, selon leurs conditions économiques et non selon leur sexe. Ils vivent désormais avec leur dernier fils, qui héritera de la maison et prendra en charge le culte des ancêtres. Les familles *kinh* de la province de Ninh Thuân témoignent d'un système de parenté patrilinéaire, mais Dê explique que si le culte est de préférence transmis à un fils, une fille est tout à fait capable d'en prendre la responsabilité. S'il y a préférence pour les garçons, les règles sont toutefois moins strictes. Il ajoute que l'uxorilocalité est courante – les chiffres du recensement de 2009 montrent en effet qu'environ 40 % des enfants mariés coresidents à Ninh Thuân sont des filles – alors que la patrilocalité est stricte dans le Delta du fleuve Rouge. Dans le Nord, les femmes mariées n'appartiennent plus à leur clan familial, mais à celui de leur mari – elles ne sont souvent pas inscrites dans le « livre du clan », dans lequel sont marquées les dates de naissance et de décès de tous les membres de la famille. Chez les *Kinh* de Ninh Thuân, au contraire, elles y sont inscrites. Selon différents auteurs, les familles dans le sud du pays, par l'histoire du peuplement de ces régions, mais également en raison de la géopolitique du XX^e siècle, ont plus l'habitude de s'adapter aux changements et apparaissent donc moins « conservatrices » [Do, 1991 ; Haines, 2006].

La majorité des personnes interrogées ont ainsi exprimé le souhait plus ou moins prononcé d'avoir un fils, ou la satisfaction d'en avoir un, pour des raisons principalement liées aux normes de parenté. Si les qualités des filles sont largement appréciées et reconnues, si leurs capacités de soin sont mises en avant, tandis que les fils sont souvent considérés comme plus difficiles, désobéissants et plus susceptibles d'adopter des comportements à risque et de succomber aux « fléaux sociaux » comme la drogue ou le vol, ces derniers demeurent cependant l'incarnation des patrilignages. La valeur des fils a longtemps été liée à leur rôle économique et leur force de travail, mais cette raison n'a jamais été évoquée par les parents interrogés. En effet, les filles sont de plus en plus éduquées, travaillent et versent de l'argent à leurs parents – principalement avant leur mariage. De manière grandissante, notamment en milieu rural, elles migrent pour se marier à l'étranger, ce qui leur permet d'envoyer de l'argent et améliore le statut de leurs parents [Bélanger, Nguyen, 2015]. Les filles soutiennent donc leur famille natale, sont incluses dans le contrat intergénérationnel et ont une valeur accrue pour leurs parents. Cependant, comme le montre l'exemple de la Corée du Sud, dans un contexte de développement socioéconomique qui suppose une moindre importance de la participation économique des fils, la « valeur culturelle et spirituelle » de ces derniers demeure ¹⁰ [Bélanger, 2003, p. 2].

Notons que la préférence pour les garçons est définie comme « féodale » par la majorité des personnes interrogées, par conformité politique sans doute, dans le sens où elle est due à des normes familiales et culturelles héritées d'un temps très ancien. Dans les années 1950, lors de la collectivisation des terres, le terme féodal était utilisé dans les discours étatiques pour désigner la famille traditionnelle, obstacle à un nouvel ordre social, car fondée sur la propriété privée, inégalitaire, puisque transmise de génération en génération et appropriée par un petit nombre de familles. Le terme est aujourd'hui appliqué à cette volonté d'avoir un fils, considérée comme une pensée « arriérée » et donc parfois difficile à assumer publiquement, malgré son aspect normatif. Le désir d'avoir un garçon est cependant exacerbé par le sentiment de honte qu'éprouvent les parents sans fils face à la communauté. Ces derniers se sentent moins légitimes à s'exprimer, comme si la naissance d'un garçon légitimait autant le statut d'un homme dans sa communauté que la place d'une femme dans sa belle-famille.

Aujourd'hui, la naissance d'une fille équivaut à une chance de moins d'avoir un garçon, puisque les couples ont peu d'enfants. C'est pourquoi certains couples ont recours aux avortements sexo-sélectifs ; la variation de la préférence pour les garçons entre le Nord et le Sud telle qu'exprimée par les individus est révélée dans les disparités du RMN selon les provinces.

10. Si cette valeur supérieure des garçons a aujourd'hui évolué en raison de plusieurs politiques efficaces en faveur des filles en Corée du Sud, elle a cependant persisté pendant longtemps malgré un fort développement socioéconomique.

Réponse politique : les programmes de lutte contre la sélection sexuelle prénatale

En 2003, avant même que la masculinité des naissances au Vietnam ne soit statistiquement prouvée, mais alors que les experts soupçonnaient le développement imminent du phénomène [Croll, 2000 ; Bélanger, 2002], l'Assemblée nationale vietnamienne a acté une Ordonnance de population ayant plusieurs objectifs, notamment celui de prohiber l'identification du sexe du fœtus lors des échographies et le recours à l'avortement sexo-sélectif. Ce document légal inclut un ensemble d'amendes et de charges criminelles pour ceux qui violent la loi et le décret d'exécution de cette loi a été promulgué en octobre 2006 par le Premier ministre [Bélanger, Khuât, 2009]. La loi sur l'égalité de genre¹¹ date de cette même année et stipule à son tour l'interdiction de « choisir le sexe du fœtus sous quelque forme que ce soit », mais également « d'inciter ou de forcer quelqu'un à avorter en raison du sexe du fœtus ». En 2014, la modification de la loi sur le mariage et la famille interdit à nouveau la sélection sexuelle prénatale, mais également aux couples de résider où ils le désirent, visant ainsi à amoindrir l'une des raisons justifiant la préférence pour les garçons : la patrilocalité. Toutefois, alors que le Code civil stipule que l'héritage doit être partagé entre les fils et les filles, les couples dans le Nord suivent plutôt la coutume en léguant seulement leurs biens à leurs fils, il est donc probable que cet article de loi ne modifie pas réellement les pratiques des jeunes couples.

En plus du système légal promulgué par l'Assemblée nationale pour prévenir et traiter les violations, des interventions visant à prévenir la sélection sexuelle prénatale sont menées, conformément aux directives du Comité central du Parti et du gouvernement. Depuis le recensement de 2009, qui a montré pour la première fois un déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance à l'échelle nationale, des programmes sont élaborés et mis en œuvre par le Bureau national pour la population et la planification familiale : la première année dans les 11 provinces les plus touchées par le phénomène, avant de les étendre en 2012 à 43 provinces et municipalités ; depuis 2015, ces programmes sont conduits dans l'ensemble des provinces vietnamiennes. À l'échelle provinciale puis du district, le Département de la population et de la planification familiale est chargé de mettre en œuvre ces programmes sous la direction des Comités populaires, qui sélectionnent les indicateurs de contrôle. Ceux-ci sont purement statistiques puisqu'ils correspondent au nombre exact de naissances féminines et masculines, qui ne doit pas dévier de la norme biologique de 105 garçons pour 100 filles ; si cela fait sens à l'échelle provinciale pour déterminer les zones les plus touchées, le nombre de naissances dans une commune est bien trop petit pour être significatif. Pourtant, plusieurs personnes interrogées ont témoigné du déséquilibre, en rencontrant plus de garçons dans les salles de classe ou de nouveau-nés dans les chambres d'hôpital. De plus, la responsable du Département provincial de la population et de la planification

11. Loi numéro 73/2006/QH11 du 29 novembre 2006.

familiale à Ninh Thuận – une province peu touchée par le déséquilibre des naissances en comparaison du delta du fleuve Rouge – nous expliquait lors de l'enquête que le programme cherchait à établir une égalité parfaite dans le nombre de naissances masculines et féminines : les communes où naissent plus de garçons, mais également plus de filles sont ainsi concernées par les activités du programme, alors que cet objectif statistique ne correspond à aucune réalité biologique¹². Il apparaît donc que les directives nationales sont appliquées en étant en partie incomprises, puisque l'objectif national ne rend pas compte de la réalité sociale et culturelle de cette province, dans laquelle une partie de la population préfère les filles.

Plus précisément, ces programmes s'articulent autour de trois objectifs : faire respecter la prohibition du recours à l'avortement sexo-sélectif, informer et communiquer autour de la masculinisation des naissances, et soutenir les couples ayant seulement des filles. Pour répondre au premier objectif, les autorités locales inspectent régulièrement les cliniques et font signer aux directeurs un engagement à respecter la loi du ministère de la Santé interdisant la divulgation du sexe des fœtus. Cependant, il est extrêmement difficile de faire respecter cette prohibition, affichée sur les murs des hôpitaux et des cliniques privées, car elle dépend de la coopération des médecins. Si l'ensemble des praticiens de santé rencontrés lors des enquêtes le nie, il semble pourtant que la majorité des femmes connaisse aujourd'hui le sexe du fœtus. Ainsi, l'intégralité des femmes interrogées pendant les enquêtes qualitatives ayant des enfants de moins de 10 ans, à Ninh Thuận comme à Hanoï et Hai Duong, en zone urbaine comme en zone rurale-ainsi que les clients rencontrés dans les salles d'attente des cliniques privées –, ont confié avoir eu connaissance du sexe du fœtus grâce aux échographies, car les praticiens de santé privés le révèlent sans hésitation, bien que de manière détournée, en utilisant par exemple des métaphores. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a eu qu'un cas identifié d'infraction de la loi dans une clinique de Hung Yen, prouvé en 2012 grâce à une caméra cachée ; cette clinique a alors perdu son certificat d'exploitation. Les autorités locales inspectent également les librairies, afin de vérifier si des livres ou des magazines relatifs au choix du sexe de l'enfant y sont vendus et de les retirer de la vente le cas échéant.

Le second objectif consiste à développer l'information, l'éducation et la communication (IEC) autour du déséquilibre sexuel des naissances et de ses conséquences auprès des couples âgés de 15 à 49 ans, des professionnels de santé et des personnes clés telles que les chefs religieux. En communiquant dans les médias, par les haut-parleurs toujours installés dans les rues ou à travers des affiches de sensibilisation (cf. photographies 1 et 2), en sensibilisant les couples nouvellement mariés à l'endroit où ils s'enregistrent, en organisant des réunions d'information avec l'aide des organisations de masse telles que l'Union des femmes ou l'Union des travailleurs, les autorités locales cherchent à alerter la

12. En raison du nombre de naissances dans une commune, les variations par sexe peuvent être grandes, sans nécessairement être liées à des pratiques discriminatoires.

Photo 1 – Affiche luttant contre la sélection sexuelle prénatale
(« Garçon ou fille, deux enfants c'est suffisant. Interdire la sélection du sexe du fœtus sous quelque forme que ce soit »), dans un centre communal de santé de la ville de Hai Duong



Source : Valentine Becquet, octobre 2012.

population sur les conséquences dramatiques que le recours à la sélection sexuelle prénatale va engendrer. Celles-ci ont été décrites par les individus interrogés : certains ont peur que leur fils ne trouve pas de femme s'il n'est pas assez beau ou riche, ou qu'il doive partager une femme avec ses frères, en prenant l'exemple de la Chine. D'autres s'inquiètent d'une possible augmentation des problèmes sociaux comme en Inde, en ciblant par exemple le trafic de femmes. Pourtant, si le discours politique autour de la préférence par les garçons, définie comme féodale, est reproduit par les personnes interrogées, il semble toutefois entrer en tension avec le désir individuel d'avoir un fils, comme l'ont montré les entretiens précédemment cités. De même, les acteurs politiques locaux ont témoigné de leur propre préférence pour les garçons, en justifiant parfois leur volonté d'avoir un fils par leur peur d'imposer à leurs filles les inégalités de genre inhérentes à la société vietnamienne. En réalité, ce second objectif des programmes du Bureau national pour la population et la planification familiale consiste principalement à communiquer autour de la problématique de la masculinisation des naissances, sans que cela fasse réellement évoluer les désirs et comportements reproductifs, puisque les causes fondamentales de la préférence pour les garçons ne sont pas remises en cause.

Le troisième objectif consiste à développer des programmes de soutien aux couples ayant seulement deux filles, notamment pour faciliter l'accès à l'éducation et aux soins de santé de ces dernières. C'est ainsi que des groupes de soutien ont été mis en place localement par l'Union des femmes pour les mères de deux filles, sur le modèle des groupes mis en place depuis les années cinquante par les organisations de masse pour relayer les politiques publiques à l'échelle locale (par exemple pour « les parents n'ayant que deux enfants » ou pour « construire une famille heureuse »). Lors d'un entretien mené en 2012 à Hai Duong, des responsables de l'Union des femmes évoquaient la possibilité de payer les frais scolaires des enfants dont les mères appartenaient à ces groupes de soutien, mais pointaient le fait que le budget nécessaire n'était pas disponible. Toutefois, le Bureau national pour la population et la planification familiale a proposé en 2013 de développer un programme de primes destinées aux parents de deux filles – à l'instar de la campagne chinoise *Care for Girls* – pour un coût évalué à plus de 120 millions de dollars US [Lien, 2013]. Plusieurs pistes avaient été envisagées : verser une prime compensatoire aux parents à la naissance de leur(s) fille(s) ou lorsqu'eux-mêmes atteignent un âge avancé, leur fournir une assurance maladie, donner aux filles un accès prioritaire à l'éducation supérieure ou réduire leurs frais de scolarité. Cette mesure a néanmoins provoqué un large débat au sein du pays puisqu'elle a été considérée, par une partie de l'opinion publique, comme discriminatoire envers les parents ayant des fils. Les opposants à cette mesure soulignaient également qu'elle risquait d'accroître les inégalités sociales, rappelant que les parents aisés sont les plus susceptibles d'avoir recours à la sélection prénatale, mais n'ont pas besoin de ces primes, qui ne vont donc pas les influencer. Cette mesure étant loin de faire consensus au sein même des relais provinciaux du bureau national pour la population et la planification familiale (BNPPF), elle n'a pas été soutenue par le gouvernement vietnamien et a finalement été abandonnée.

Photo 2 – Campagne de sensibilisation affichée dans le quartier de Ba Dinh à Hanoï (« Contrôler efficacement l'accroissement du rapport de masculinité à la naissance pour le bonheur de chaque famille, pour le développement du pays. Alerte : déséquilibre de genre au Vietnam. » « Dans nos classes, il y a trop de garçons. »)



Source : Valentine Becquet, janvier 2014.

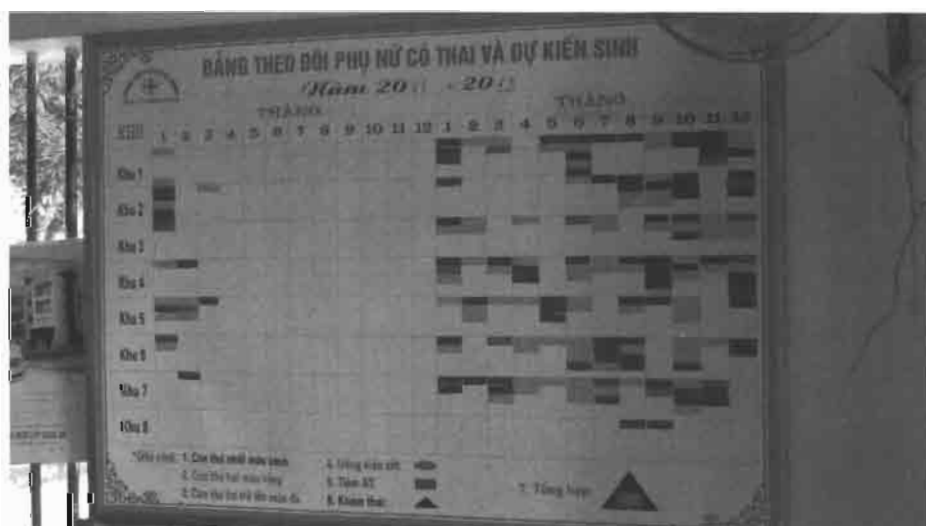
Ces programmes, qui ont été reconduits en 2016 pour la période 2016-2025, s'inscrivent par ailleurs dans une approche politique plus large d'encadrement de la population, relayée au sein de la communauté. Si la politique de limitation des naissances s'est assouplie et qu'il n'existe désormais plus d'amendes pour les couples ayant plus de deux enfants¹³, ceux-ci sont toutefois cités en public et désignés lors des réunions de village, en signe de désapprobation. De même, les employés des bureaux locaux pour la population et la planification familiale contrôlent le respect de cette limitation, en visitant régulièrement chez eux les couples ayant deux enfants, particulièrement ceux ayant deux filles, afin de les dissuader d'avoir un troisième enfant. D'autre part, le gouvernement vietnamien a mis en place le concept de « famille cultivée » (*gia đình văn hóa*), un certificat délivré aux familles considérées comme heureuses, bien éduquées et n'ayant pas plus de deux enfants, qui vise à définir un comportement « convenable » tout en renforçant le contrôle social de la communauté. Les centres de santé communaux disposent également d'un tableau, sur lequel sont notées toutes les grossesses en cours, classées selon le mois de naissance prévu (cf. photographie 3). On peut y voir que les naissances

13. Notons que l'application de ces amendes a toujours varié grandement d'une province à une autre, puisque cette politique a été implantée de manière décentralisée [Goodkind, 1995 ; Scornet, 2000 ; 2009].

de rang 3 et plus sont notées en rouge, quand les premières naissances sont en vert et les secondes en jaune. Enfin, le Bureau national pour la population et la planification familiale tient depuis 1993 un registre d'état civil qui repose sur des formulaires papier remplis par des « collaborateurs de population » dans chaque village ou arrondissement urbain. Ceux-ci sont des habitants de la zone, rémunérés 50 000 VND par mois (soit environ deux euros) pour tenir à jour les informations des 100 à 300 ménages dont ils sont responsables ; il y a environ 270 000 collaborateurs dans le pays. Dans chaque ménage sont collectés et mis à jour tous les mois les caractéristiques des individus, les moyens de contraception moderne éventuellement utilisés par les femmes mariées en âge de procréer et les éventuels changements intervenus dans le ménage (naissances, avec notamment le sexe et le rang de cette naissance, décès, grossesses, émigration, immigration). Les fiches de chaque ménage sont ensuite rassemblées au niveau communal, puis au plan du district avant d'être centralisées au Bureau national. Si les données relatives aux naissances leur sont exclusivement transmises, celles sur les décès sont également récoltées par le Département de la justice et de la statistique de la province et celles sur les migrations par le ministère de la Sécurité publique.

Les politiques de lutte contre la sélection sexuelle prénatale s'adressent ainsi plutôt aux pratiques que sont la détermination du sexe du fœtus lors d'une échographie et l'avortement sexo-sélectif qui en découle parfois, qu'aux logiques sous-jacentes de ce phénomène, la volonté de s'assurer la naissance d'un fils parmi une descendance restreinte. Dans la « propagande » gouvernementale de sensibilisation au déséquilibre des naissances, aucune solution alternative n'est proposée [Rahm, 2018].

Photo 3 – Tableau de suivi des grossesses dans un centre communal de santé de la ville de Hai Duong



Source : Valentine Becquet, octobre 2012.

Conclusion : l'avortement sexo-sélectif est une pratique invisible qui permet de construire sa descendance

Le renforcement des patrilignages qui a accompagné la libéralisation économique et la réapparition de la propriété privée a ainsi engendré la résurgence de la préférence pour les garçons, pourtant définie comme une pensée « féodale » dans les discours individuels comme politiques, puisqu'à l'encontre du discours étatique d'égalité. Cette préférence reproductive ancienne s'est également renforcée lorsque les couples vietnamiens ont risqué de ne pas avoir de fils – en raison d'une descendance restreinte – et ont eu la possibilité de choisir le sexe de leurs enfants – avec le développement des échographies. Les programmes de lutte contre la sélection prénatale mis en place par le gouvernement vietnamien à l'échelle locale consistent principalement à sensibiliser la population sur les conséquences de cette pratique sans s'attaquer à ses causes – à l'instar de la Chine [Eklund, 2011] –, notamment les inégalités de genre profondément ancrées dans les normes de parenté. Plus particulièrement, le projet – finalement abandonné – de dédommager les parents de filles pour compenser l'absence d'un fils sous-entend que les naissances féminines sont dommageables et induisent un manque. Les représentations de la préférence pour les garçons sont ainsi reproduites et renégociées sans que le déséquilibre de genre qui induit le déséquilibre statistique des naissances soit remis en cause. La problématique est ainsi discutée, débattue en mettant l'accent sur le besoin d'avoir un fils et non sur l'absence des filles empêchées de naître. Les femmes sont valorisées pour leurs capacités de soin, mais les programmes échouent à rehausser leur valeur qui demeure inférieure à celle des hommes.

Les femmes vietnamiennes se situent au cœur des injonctions familiales, politiques et sociales, puisqu'elles doivent donner naissance à un fils pour transmettre la lignée, au sein d'une descendance restreinte à deux enfants, afin d'avoir une famille « heureuse » et « cultivée ». Il apparaît qu'elles ont intériorisé leur rôle, leur valeur en tant que productrices d'un fils, et que les nouvelles technologies de reproduction servent leurs « besoins culturellement construits » [Tran, 2012, p. 19]. Si elles sont, en tant que catégorie genrée, victimes de cette masculinisation des naissances, elles n'en sont pas moins actrices, car pour certaines le risque *social* de ne pas avoir de garçon se révèle supérieur au risque *moral* de recourir à un avortement tardif et à la souffrance physique et psychique engendrée. L'avortement sexo-sélectif est une « pratique invisible » – au sens où sa visibilité sociale est limitée – qui permet aux couples de construire leur descendance. Cette invisibilité de la pratique explique en partie pourquoi les programmes mis en œuvre se sont révélés jusqu'alors relativement inefficaces. Le déséquilibre des naissances s'est toutefois stabilisé entre 2014 et 2017 [Becquet, Guilmoto, 2018], sans qu'il soit certain que les politiques étatiques en soient la cause [Rahm, 2018].

Bibliographie

- ARNOLD F. [1997], « Gender preferences for children », *Demographic and health surveys comparative studies*, n° 23, 56 p.
- ATTANÉ I., SCORNET C. [2009], « Vers l'émancipation ? Politiques reproductives et condition des femmes en Chine et au Vietnam », *Cahiers du Genre*, n° 46, p. 129-154.
- BARBIERI M. [2009], « Doi moi and older adults : intergenerational support under the constraints of reform », in BARBIERI M., BÉLANGER D. (dir.), *Reconfiguring families in contemporary Vietnam*, Stanford, Stanford university press, p. 133-168.
- BECQUET V. [2015], *Des inégalités de genre à la sélection sexuelle prénatale : la masculinité des naissances au Vietnam*, thèse de démographie, université Paris Descartes, Paris.
- BECQUET V. [2016], « Deux perspectives régionales sur les déséquilibres de sexe à la naissance au Viêt Nam », in COSIO ZAVALA M. E., LOENZINI DE M., LUU B. N. (dir.), *Dynamique de la population et transformations de la société dans le Vietnam contemporain*, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, p. 50-73.
- BECQUET V., GUILMOTO C. Z. [2018], « Le déséquilibre des sexes à la naissance au Vietnam : de la hausse rapide à la stabilisation », *Population*, vol. 73, n° 3, p. 543-570.
- BÉLANGER D. [2002], « Son preference in a rural village in north Vietnam », *Studies in family planning*, vol. 33, n° 4, p. 321-334.
- BÉLANGER D., KHUAT T. H. O. [2009], « Second-trimester abortions and sex-selection of children in Hanoi, Vietnam », *Population studies*, vol. 63, n° 2, p. 163-171.
- BÉLANGER D., KHUAT T. H. O., LIU J., LE T. T., PHAM V. T. [2003], « Are sex ratios at birth increasing in Vietnam ? », *Population (english edition)*, vol. 58, n° 2, p. 231-250.
- BÉLANGER D., LI X. [2009], « Agricultural land, gender and kinship in rural China and Vietnam : a comparison of two Villages », *Journal of agrarian change*, vol. 9, n° 2, p. 204-230.
- BÉLANGER D., PENDAKIS K. [2009], « Daughters, work, and families in globalizing Vietnam », in BARBIERI M., BÉLANGER D. (dir.), *Reconfiguring families in contemporary Vietnam*, Stanford, Stanford university press, p. 265-297.
- BÉLANGER D., NGUYEN T. V. [2015], « Mobilités, stratégies familiales et transformations du marché matrimonial au Vietnam », *Autrepart*, n° 74-75, p. 47-65.
- CHUNG W., DAS GUPTA M. [2007], « The decline of son preference in South Korea : the roles of development and public policy », *Population and development review*, vol. 33, n° 4, p. 757-783.
- CLELAND J., VERRALL J., VAESSEN M. [1983], « Preferences for the sex of children and their influence on reproductive behavior », *World fertility survey comparative studies*, n° 27, 46 p.
- CROLL E. [2000], *Endangered daughters : discrimination and development in Asia*, London, Routledge.
- CROLL E. [2006], « The Intergenerational contract in the changing asian family », *Oxford development studies*, vol. 34, n° 4, p. 473-491.
- DO T. D. [1991], « Modifications of the traditional family in the South of Vietnam », in LILJESTRÖM R., LAI T. (dir.), *Sociological studies on the vietnamese family*, Hanoi, Social sciences publishing house, p. 69-84.
- EKLUND L. [2011], *Rethinking son preference. Gender, population dynamics, and social change in the people's Republic of China*, thèse de sociologie, Lund, Lund university.

- GAMMELTOFT T [1999], *Women's bodies, women's worries health and family planning in a vietnamese rural commune*, Copenhagen, Curzon press for the nordic institute for asian studies
- GAMMELTOFT T [2014], *Haunting images a cultural account of selective reproduction in Vietnam*, Oakland (Calif), University of California press
- GENERAL STATISTICS OFFICE [2011], *Result of the Viet Nam household living standards survey 2010*, Hanoi, General statistics office
- GOODKIND D [1995], « Vietnam's one-or-two child policy in action », *Population and development review*, vol 21, n° 1, p 85-111
- GRAY RONALD H, SIMPSON J L, BITTO ADENIKE C, QUEENAN J T, CHUANJUN L, KAMBIC ROBERT T, PEREZ A, MENA P, BARBATO M, STEVENSON W, JENNINGS V [1998], « Sex ratio associated with timing of insemination and length of the follicular phase in planned and unplanned pregnancies during use of natural family planning », *Human reproduction*, vol 13, n° 5, p 1397-1400
- GUILMOTO C Z [2009], « The Sex ratio transition in Asia », *Population and development review*, vol 35, n° 3, p 519-549
- GUILMOTO C Z [2012], « Son preference, sex selection, and kinship in Vietnam », *Population and development review*, vol 38, n° 1, p 31-54
- GUILMOTO C Z, DUDWICK N, GJONÇA A, RAHM L [2018], « How do demographic trends change ? The onset of birth masculinization in Albania, Georgia and Vietnam in 1990-2005 », *Population and development review*, vol 44, n° 1, p 37-61
- HAINES D W [2006], *The limits of kinship south vietnamese households, 1954-1975*, DeKalb, Southeast Asia publications, Center for southeast asian studies, Northern Illinois university
- HIRSCHMAN C, VU M L [1996], « Family and household structure in Vietnam some glimpses from a recent survey », *Pacific affairs*, vol 69, n° 2, p 229-249
- KHUÁT T H [2004], « Sexual harassment in Vietnam a new term for an old phenomenon », in DRUMMOND L, RYDSTRÖM H (dir), *Gender practices in contemporary Vietnam*, Singapore, Singapore university press, p 117-137
- KHUÁT T H [2009], « Stem family in Vietnam », in FAUVE-CHAMOUX A, OCHIAI E (dir), *The Stem family in eurasian perspective Revisiting house societies, 17th-20th centuries*, Bern, Peter Lang, p 431-458
- LIEN H [2013], « Vietnam mulls cash handouts to families with doctors », *Voa News*, March 19
- LUONG V H [2010], *Tradition, revolution, and market economy in a north vietnamese village, 1925-2006*, Honolulu (Hawai), University of Hawai'i press
- LUU B N [2016], « Structure de la population ? opportunités et défis », in COSIO ZAVALA M E, LOENZEN (DE) M, LUU B N (dir), *Mutations démographiques et sociales du Vietnam contemporain*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, p 26-49
- MARLEAU J D, SAUCIER J-F [2002], « Preference for a first-born boy in western societies », *Journal of biosocial science*, vol 34, n° 1, p 13-27
- NANDA P, GAUTAM A, VERMA R, KHUÁT T H, PURI M, TRẦN G L, TAMANG J, LAMICHANE P [2012], *Study on gender, masculinity and son preference in Nepal and Vietnam*, New Delhi, International center for research on women
- PHAM V B [1999], *The Vietnamese family in change*, Surrey, Curzon press for the nordic institute for asian studies

- RAHM L [2018], *Girls wanted The influence of publique policy on sexe selection in south Korea, India and Vietnam*, these en sociologie politique, université Paris Descartes, Paris
- RYDSTROM H [2002], « Sexed bodies, gendered bodies children and the body in Vietnam », *Women's studies international forum*, vol 25, n° 3, p 359-372
- RYDSTROM H [2003], *Embodying morality growing up in rural northern Vietnam*, Honolulu (Hawai), University of Hawai'i press
- SCORNET C [2000], « Un exemple de réduction de la fécondité sous contraintes la région du delta du fleuve Rouge au Vietnam », *Population*, vol 55, n° 2, p 265-300
- SCORNET C [2006], « Un terrain sous contraintes », in LOENZIE (DE) M , YANA S -D (dir), *Les approches qualitatives dans les etudes de population ? théorie et pratique*, Paris, Agence universitaire de la francophonie, Éditions des archives contemporaines, p 101-104
- SCORNET C [2009], « State and the family », in BARBIERI M , BÉLANGER D (dir), *Reconfiguring families in contemporary Vietnam*, Stanford, Stanford university press, p 47-74
- TRAN M H [2012], « Global dissemination, local engagement ultrasound and sex selection in Vietnam », *The selective reproductive technologies-routes of routinisation and globalization conference*, Copenhagen, 13 au 15 décembre
- TRUONG S A , BUI T C , GOODKIND D , KNODEL J [1997], « Living arrangements, patrilinearity and sources of support among elderly vietnamese », *Asia-Pacific population journal*, vol 12, n° 4, p 69-88
- UNITED NATIONS POPULATION FUND (UNFPA) [2010], *Sex ratio at birth imbalances in Vietnam evidence from the 2009 census*, Hanoi, UNFPA
- UNITED NATIONS POPULATION FUND (UNFPA) [2011], *Son preference in Vietnam ancient desires, advancing technologies Qualitative research report to better understand the rapidly rising sex ratio at birth in Viet Nam*, Hanoi, UNFPA
- WERNER J [2009], *Gender, household and state in post-revolutionary Vietnam*, London, Routledge

Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso

Bilampoa Gnoumou Thiombiano, Idrissa Kaboré**

L'éducation est un des droits de l'homme fondamentaux reconnus par tous, et c'est un facteur essentiel au bien-être des individus et au développement économique des pays. Il existe un consensus mondial sur l'importance de l'éducation, notamment l'éducation de base, comme un préalable au développement durable [Hugon, 2007]. En effet, une éducation de qualité contribue à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de vie sociale. L'un des Objectifs (objectif 2) du Millénaire pour le développement (OMD) visait l'enseignement primaire universel. Ainsi, depuis l'an 2000, des politiques éducatives ont été mises en œuvre dans de nombreux pays afin d'améliorer la scolarisation des enfants. On peut citer, entre autres, l'amélioration de l'offre scolaire, la gratuité de la scolarisation primaire, la dotation en fourniture scolaire, etc. Malgré les progrès réalisés, l'objectif de la scolarisation universelle n'a pas été atteint en 2015 dans plusieurs pays comme cela était souhaité. La région la plus en retard est l'Afrique subsaharienne [Unesco, 2014]. Les raisons de ce retard sont multiples. Les études sociodémographiques qui se sont intéressées aux déterminants de la scolarisation en Afrique subsaharienne mettent en évidence une grande diversité de déterminants de la scolarisation des enfants [Chabi, Attanasso, 2015, Diaz Olvera *et al* 2010, Eloundou-Enyegue, Williams, 2006]. On distingue les déterminants liés à l'offre scolaire de ceux liés à la demande scolaire.

L'offre scolaire joue un rôle très déterminant dans la scolarisation des enfants [Lange, Pilon, 2000]. En effet, la disponibilité des infrastructures scolaires, leurs équipements et leur accessibilité financière sont susceptibles d'influer sur la scolarisation des enfants [N'Diaye, 2013, Kobiané, Bougma, 2009]. Il est bien documenté que plus l'école est éloignée du domicile, moins les enfants ont des chances d'être scolarisés [Rakoto-Tiana, 2011, Kobiané, Pilon, 2008, Adjiwanou, 2005]. De plus, la qualité de l'école, notamment les qualifications du corps enseignant,

* Institut supérieur des sciences de la population, université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

est aussi un facteur déterminant de la décision des familles d'envoyer ou de maintenir leurs enfants à l'école [MENA, 2017, Kobiané, Bougma, 2009]

Si l'offre scolaire joue un rôle primordial dans l'amélioration de la scolarisation des enfants, les parents et la famille jouent le rôle décisif pour déterminer les chances d'entrée et de maintien à l'école d'un enfant [Lloyd, Blanc, 1996] Aussi la demande scolaire qui renvoie aux comportements, aux aspirations et aux attentes des parents vis-à-vis de l'école est très déterminante pour la scolarisation des enfants En raison des stratégies éducatives, des normes de genre et des représentations sociales de l'école en Afrique subsaharienne, pendant longtemps les garçons avaient plus de chance d'être scolarisés que les filles [Grant, Behrman, 2010] Mais ces dernières années, ces inégalités entre garçons et filles se sont considérablement réduites dans beaucoup de pays africains Selon le statut familial, de façon générale, les enfants du chef de ménage ont plus de chance que les autres de fréquenter l'école [Nganawara, 2016, Bougma, 2014, Adjıwanou, 2005] D'ailleurs, la co-résidence avec les parents biologiques est un facteur favorable à la fréquentation scolaire des enfants [Delaunay *et al*, 2013, Rakoto-Tiana, 2011] Les recherches montrent aussi que les orphelins ont moins de chance de fréquenter l'école que les autres enfants [MENA, 2017, Gnoumou Thiombiano, Le Grand, Kobiané, 2013]

À l'instar d'autres pays africains, le Burkina Faso a déployé d'importants efforts en faveur de l'éducation de base au cours des deux dernières décennies Ainsi, la loi d'orientation de l'éducation du Burkina Faso adoptée en 2007 stipule que l'enseignement de base est obligatoire et gratuit (article 6) pour les enfants âgés de 6 à 16 ans De même, les politiques éducatives inscrites dans le contexte international de la promotion de l'éducation pour tous ont été mises en œuvre en vue d'accroître les taux de scolarisation et d'améliorer la qualité de l'éducation Dès le début des années 2000, un plan décennal de développement de l'enseignement de base (PDDEB) a été élaboré et mis en œuvre durant la période 2002-2011 [Kobiané *et al*, 2011] Le PDDEB visait, entre autres, à accroître l'offre d'éducation de base, à réduire les inégalités de toutes sortes et à améliorer la qualité de l'enseignement Plus spécifiquement, en s'inscrivant en droite ligne des objectifs visés par le cadre d'action de Dakar, le PDDEB visait à porter le taux brut de scolarisation à 70 %, avec un effort particulier pour la promotion de la scolarisation des filles et des enfants des zones rurales les plus défavorisées L'évaluation du PDDEB a révélé que l'accent a été particulièrement mis sur l'accès au primaire Ensuite, le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), dont la mise en œuvre est en cours, a été élaboré pour la période 2012-2021 afin de poursuivre les efforts pour le développement de l'éducation et pour l'atteinte de la scolarisation universelle L'objectif visé par le PDSEB est de mettre en place les conditions favorables à un développement accéléré et durable du secteur éducatif au Burkina Faso Le PDSEB prend en compte le développement de l'enseignement post-primaire Dans ce sens, la stratégie du *continuum* en éducation de base actuellement mise en œuvre vise à offrir la chance

à tous les sortants du primaire de fréquenter le post-primaire et à assurer l'enseignement de base obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans

Selon le rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous (EPT) de 2013-2014, le Burkina Faso faisait partie des 14 pays où l'on comptait encore un grand nombre d'enfants non scolarisés [Unesco, 2014]. Le taux brut de scolarisation au niveau du cycle primaire était de 83 % pour l'année scolaire 2013-2014 [MENA, 2014] et celui du post-primaire était encore plus faible avec 40,2 % pour la même période [MESS, 2013]. Beaucoup d'enfants burkinabè d'âge scolaire (6-16 ans) sont en dehors de l'école : 51,4 % en 2014, soit en termes absolus 2 634 300 enfants [MENA, 2017]. Par ailleurs, la mise en œuvre des politiques éducatives a permis de réduire les inégalités entre garçons et filles dans l'accès à l'enseignement primaire. Mais des inégalités persistent au niveau des cycles supérieurs au primaire. Aussi, l'un des objectifs du développement durable (objectif 4) qui vise l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité est très pertinent pour le Burkina Faso. Pour atteindre cet objectif, une bonne connaissance des inégalités et des facteurs associés à la scolarisation des enfants est nécessaire.

De nombreux travaux de recherche ont porté sur les facteurs associés à l'accès et à la fréquentation scolaire dans l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne. En revanche, peu de recherches ont porté spécifiquement sur les déterminants scolaires et les inégalités en matière de scolarisation au cycle post-primaire. Cela est en partie inhérent au fait que, pendant longtemps, les efforts ont été centrés sur le primaire, peu d'attention a été accordée au post-primaire par les États et les organisations internationales (Banque mondiale, Unicef, etc.). L'objectif de cette étude est d'analyser l'évolution de la scolarisation post-primaire au Burkina Faso au cours des deux dernières décennies, d'examiner les inégalités dans ce cycle de l'enseignement (inégalité entre les sexes et entre les milieux urbain et rural) et de relever les facteurs associés à l'accès au cycle post-primaire au Burkina Faso. Compte tenu de l'évolution de la scolarisation du fait des efforts consentis par l'État et ses partenaires ces dernières décennies, le Burkina Faso se prête bien à cette analyse. L'analyse de l'évolution de la scolarisation au post-primaire permet de mettre en évidence l'effet des politiques éducatives mises en œuvre au cours des deux dernières décennies. Dans un premier temps, nous présentons une synthèse de la littérature sur les facteurs associés à la scolarisation des enfants en Afrique. Dans un deuxième temps, les données et les méthodes d'analyse utilisées sont exposées. Les résultats des analyses sur l'évolution des indicateurs de scolarisation et des inégalités au post-primaire ainsi que les facteurs qui y sont associés sont ensuite exposés avant la conclusion.

Les facteurs associés à la scolarisation des enfants en Afrique

Les travaux de recherche relèvent une grande diversité des facteurs associés à la scolarisation des enfants en Afrique, ces facteurs se situent à la fois au niveau de l'offre et de la demande scolaire. L'offre scolaire, qui traduit les effets des

politiques éducatives mises en œuvre par les États, comprend non seulement l'ensemble des infrastructures éducatives (salles de classe, tables, bancs, etc.), mais aussi la disponibilité et la qualité du personnel enseignant, le matériel didactique, etc. La proximité des infrastructures scolaires, leurs équipements, les qualifications du corps enseignant, etc., influencent la scolarisation des enfants [N'Diaye, 2013, Kobiané, Pilon, 2008]. La proximité de l'école est associée à une très forte scolarisation des enfants [Rakoto-Tiana, 2011].

Les variables contextuelles telles que le milieu de résidence et la région administrative sont aussi des déterminants de la scolarisation des enfants. Les travaux de recherche réalisés en Afrique Subsaharienne montrent que les enfants du milieu rural ont nettement moins de chance de fréquenter l'école que ceux du milieu urbain [Nganawara, 2016, Baya *et al*, 2015, Bouaré *et al*, 2012, Bonini, 2011]. Le désavantage des enfants du milieu rural par rapport à ceux du milieu urbain s'explique en partie par l'inégale répartition des infrastructures scolaires entre ces deux milieux, le milieu urbain étant généralement mieux doté en infrastructures scolaires que le milieu rural. Au Burkina Faso, par exemple, les enfants du milieu rural ont deux fois plus de risque d'être hors de l'école que ceux du milieu urbain [MENA, 2017]. L'urbanisation contribue aussi à réduire les écarts entre filles et garçons en matière de scolarisation. On note aussi des inégalités entre régions administratives quant à la scolarisation des enfants, certaines régions étant plus favorisées que d'autres [Gnoumou Thiombiano, Kaboré, 2017, MENA, 2017, Bonini, 2011].

La demande d'éducation est en grande partie déterminée par les ressources économiques des parents et des ménages. Bien que ces dernières années des politiques de gratuité de l'école aient été mises en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique Subsaharienne comme au Burkina Faso, dans les faits, la scolarisation des enfants engendre des coûts directs et indirects pour les ménages et les parents. Aussi la faiblesse des ressources économiques des parents est un facteur négativement associé à la fréquentation scolaire des enfants [Baya *et al*, 2015, Bougma, 2014, Kobiané, Calves, Marcoux, 2005]. Les enfants les plus favorisés en matière de scolarisation sont ceux qui appartiennent aux ménages les plus aisés [Gastineau *et al*, 2015, Kuépié, Shapiro, Tenikue, 2013, Rakoto-Tiana, 2011]. De nombreuses études réalisées au Burkina Faso et dans d'autres pays africains ont montré que l'amélioration du niveau de vie des ménages s'accompagne d'un accroissement des probabilités de scolarisation des enfants [Bougma, 2014, Bouaré *et al*, 2012, Wayack Pambè, Pilon, 2011]. Par ailleurs, une augmentation du niveau de vie du ménage diminue le désavantage des filles par rapport aux garçons en matière de scolarisation [Kobiané, 2007, Zoundi, 2006].

L'instruction des parents ou du chef de ménage a un effet positif sur la scolarisation des enfants. Le risque pour un enfant d'être hors de l'école est d'autant plus faible que le niveau d'instruction du chef de ménage ou des parents est élevé [Gastineau *et al*, 2015, Wayack Pambè, Pilon, 2011]. Les parents instruits ont des compétences pour encadrer leurs enfants dans leurs études, en suscitant en

eux des ambitions scolaires et professionnelles élevées [Nganawara, 2016] Le sexe du chef de ménage détermine aussi sa propension à inscrire et à maintenir les enfants à l'école Les enfants appartenant aux ménages dirigés par les femmes ont une plus grande chance de fréquenter l'école que ceux résidant dans les ménages où le chef est un homme [Baya *et al*, 2015, Wayack Pambè, Pilon, 2011] Ce résultat s'expliquerait par le fait que les femmes-chefs de ménage investissent en général davantage que les hommes dans leurs enfants en matière d'éducation Une autre hypothèse est que les femmes s'inséreraient mieux dans les réseaux sociaux, et qu'elles bénéficieraient mieux de leur appui pour la prise en charge de leurs enfants [Townsend *et al*, 2002] Certains facteurs culturels tels que la religion déterminent les perceptions des individus vis-à-vis de l'école et par conséquent, leurs comportements quant à la scolarisation de leurs enfants La littérature montre, par exemple, que les chrétiens scolarisent mieux leurs enfants que les musulmans [MENA, 2017, Bougma, 2014]

La composition du ménage, notamment le nombre élevé d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage, a une influence négative sur la scolarisation des enfants d'âge scolaire, particulièrement les filles [Baya *et al*, 2015, Wayack Pambè, Pilon, 2011, Adjirwanou, 2005] L'une des hypothèses explicatives du désavantage scolaire des filles est qu'elles sont souvent sollicitées pour s'occuper des enfants en bas âge et pour accomplir les tâches domestiques Par exemple, à Madagascar où les tâches domestiques sont partagées de façon relativement équitable entre les sexes, la présence de jeunes enfants dans le ménage n'influence pas la fréquentation scolaire des filles [Rakoto-Tiana, 2011] Mais de façon générale, le travail des enfants est négativement associé à leur fréquentation scolaire [MENA, 2017, Baya *et al*, 2015]

Toutefois, il faut souligner que la plupart des études se sont intéressées au niveau primaire ou à l'éducation de base dans son ensemble, peu de recherches ont porté spécifiquement sur le cycle post-primaire Pourtant, la grande diversité des déterminants de la scolarisation des enfants est probablement un facteur d'inégalité entre eux, surtout à partir du cycle post-primaire où les frais liés à la scolarisation des enfants sont davantage élevés

Données et méthodes

Données

Les données proviennent de trois enquêtes ménages réalisées par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso respectivement en 2003, 2009 et 2014 Il s'agit de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM, 2003), de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM, 2009-2010) et de l'enquête multisectionnelle continue (EMC, 2014) sur les conditions de vie des ménages Ces enquêtes ont concerné respectivement un échantillon de 8 500 ménages, 8 404 ménages et 10 800 ménages au plan national Les données de l'EBCVM de 2003 donnent une image de la situation au

début de la mise en œuvre du PDDEB, et celles de l'EICVM de 2009 donnent un point intermédiaire d'observation entre 2003 et 2014, permettant une meilleure observation de l'évolution de la scolarisation. Les données de ces enquêtes ménages présentent l'avantage d'être représentatives aux plans national, régional et par milieu de résidence (urbain, rural). Lors de chaque enquête, des données ont été collectées sur la scolarisation des membres du ménage, âgés de 3 ans et plus, notamment sur la fréquentation scolaire de l'année scolaire ayant précédé l'enquête (classe fréquentée, résultats obtenus) et sur le niveau d'instruction atteint. Ces données permettent de calculer les indicateurs de scolarisation au post-primaire, d'examiner l'évolution de l'éducation post-primaire et de relever les inégalités (entre les sexes et entre milieux urbain et rural) dans la scolarisation des enfants. Les indicateurs calculés sont : le taux brut d'admission, le taux brut de scolarisation, le taux net de scolarisation et le taux brut d'achèvement. L'analyse de ces indicateurs permet de mettre en évidence les évolutions dans l'éducation en matière d'accès, de participation et de maintien. Toutes choses qui donnent des indications quant aux politiques éducatives mises en œuvre durant la période des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et aux perspectives pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) en matière de scolarisation.

Les données de l'EMC de 2014 sont utilisées pour l'analyse des facteurs associés à l'accès au post-primaire. Contrairement aux données des statistiques scolaires régulièrement produites par le ministère chargé de l'éducation de base, cette enquête ménage fournit des informations sur les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lien de parenté avec le chef de ménage) des membres du ménage ainsi que sur l'environnement familial (sexe, religion, niveau d'instruction et statut matrimonial du chef de ménage, niveau de vie du ménage) et sur le contexte (région administrative et milieu de résidence du ménage). Pour les membres du ménage âgés de moins de 18 ans, des informations ont été collectées sur la survie des parents biologiques et leur résidence dans le ménage. La diversité des thèmes abordés lors de l'enquête offre ainsi la possibilité de saisir les facteurs associés à la scolarisation. Toutefois, comme toutes les enquêtes ménages, peu de données ont été collectées sur l'offre scolaire. Seule l'information sur le temps mis pour atteindre l'école secondaire la plus proche du ménage a été collectée lors de l'enquête.

Méthodes

Les indicateurs de scolarisation ont été calculés à l'aide de méthodes d'analyse descriptives en utilisant les formules habituelles de calcul. Le taux brut d'admission au post-primaire est une mesure de l'accès à la première année du cycle post-primaire (classe de 6^e). Il permet de mesurer la capacité du système éducatif à accueillir la population en âge d'être scolarisée en première année du post-primaire. Le taux brut de scolarisation se calcule en rapportant l'effectif total des élèves du post-primaire (tous âges confondus) à l'effectif total de la population ayant l'âge officiel d'être scolarisée dans ce cycle. Le taux net se calcule de façon

similaire, mais le numérateur correspond à l'effectif des élèves qui ont effectivement l'âge officiel d'être scolarisés au post-primaire (12-16 ans). Le taux net de scolarisation donne donc la proportion des enfants qui ont l'âge officiel d'être scolarisés au cycle post-primaire et effectivement scolarisés à ce cycle. Le taux brut d'achèvement est le rapport entre l'effectif des élèves nouvellement admis en dernière année du post-primaire (classe de 3^e) et l'effectif total des enfants ayant l'âge d'être à ce niveau (à savoir 15 ans). Le taux brut d'achèvement permet d'apprécier la capacité du système éducatif burkinabè à amener les enfants jusqu'en classe de 3^e comme le prévoit la loi d'orientation de l'éducation.

La méthode de la régression logistique binaire a été utilisée pour l'analyse des facteurs associés à l'accès au post-primaire. Étant donné que la variable dépendante est dichotomique, cette méthode est adaptée à l'analyse [Fox, 1999]. La régression logistique permet d'expliquer une variable dépendante dichotomique (prenant les valeurs 1 ou 0) par un ensemble de variables indépendantes. La variable à expliquer ici est l'accès des enfants au cycle post-primaire de l'enseignement. Ce qui est modélisé dans la régression logistique c'est le rapport des chances, ou odds ratio en anglais, qui est le rapport de deux probabilités : la probabilité que l'événement survienne (P) et la probabilité que celui-ci ne survienne pas (1-P). Les odds ratio s'interprètent en termes d'écart par rapport à une modalité de référence.

Variables d'analyse

La variable dépendante de l'analyse multivariée est l'accès au post-primaire. Elle est codée 1 pour les enfants qui ont eu accès au cycle post-primaire et 0 pour les autres. À partir de la revue de la littérature et en tenant compte des données disponibles, plusieurs variables indépendantes ont été considérées dans les analyses. Le sexe de l'enfant permet de comparer les chances d'accès au post-primaire des garçons et des filles. Trois variables ont été retenues pour saisir l'environnement familial des enfants : statut familial, co-résidence avec les parents biologiques et statut d'orphelin. Pour le statut familial des enfants, deux groupes ont été pris en compte : enfants du chef de ménage et autres enfants. Ce dernier groupe rassemble les enfants apparentés au chef de ménage et ceux non apparentés. Il n'a pas été possible de considérer distinctement ces deux catégories d'enfants compte tenu du faible effectif des enfants non apparentés au chef de ménage. La variable co-résidence avec les parents biologiques distingue quatre groupes d'enfants : ceux qui résident avec leurs deux parents biologiques, ceux qui vivent avec l'un des parents biologiques (père ou mère), ceux qui n'ont aucun parent biologique dans le ménage et ceux dont la situation est inconnue. Le statut d'orphelin distingue les enfants non orphelins, les orphelins (des deux parents, de père ou de mère) et ceux dont le statut est inconnu.

Plusieurs caractéristiques du chef de ménage sont également prises en compte dans les analyses. Il s'agit du sexe, du statut matrimonial (célibataire, marié monogame, marié polygame, divorcé/séparé/veuf), du niveau d'instruction (aucun,

primaire, secondaire et plus) et de la religion (musulmane, catholique, protestante, animiste et autres) du chef de ménage. Afin de saisir l'environnement du ménage, la variable nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans et temps pour atteindre la source d'eau la plus proche sont prises en compte. Cette dernière variable permet de mesurer l'effet de la sollicitation des enfants pour la corvée d'eau sur leur scolarisation. La variable temps pour atteindre l'école secondaire la plus proche permet de saisir l'offre scolaire au post-primaire. Les variables contextuelles telles que la région administrative et le milieu de résidence sont incluses dans l'analyse afin de comparer les régions et les milieux de résidence (urbain, rural) quant à l'accès au post-primaire.

L'effet du travail des enfants sur leur participation scolaire est bien connu, mais cette variable n'a pas pu être prise en compte. Lors de l'enquête, la question sur le travail au cours des 7 derniers jours a été posée pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus. Il est donc difficile de tenir compte de cette variable qui n'a concerné qu'une partie de l'échantillon d'analyse. De plus, il est difficile de mettre cette participation de l'enfant au travail au cours des sept derniers jours précédant l'enquête avec sa chance d'accéder au post-primaire. Par ailleurs, comme toutes les données transversales, ces données ne permettent pas de tenir compte des caractéristiques des individus et du ménage pendant la période au cours de laquelle les décisions sont prises en matière de scolarisation de l'enfant. Mais étant donné que très peu de variables d'analyse changent au cours du temps, cela ne remet pas en cause les résultats obtenus.

Le cycle post-primaire concerne en principe les enfants âgés de 12-16 ans, mais compte tenu des retards scolaires, l'échantillon d'analyse comprend les enfants âgés de 12 à 18 ans au moment de l'enquête, soit au total 11 750 enfants. Les données montrent qu'au plan national, près de 71 % des enfants d'âge du post-primaire n'ont pas accès à ce cycle. Près de 7 enfants sur 10 sont des enfants biologiques du chef de ménage, plus de la moitié des enfants (57,7 %) vivent avec leurs deux parents biologiques et environ 8,1 % sont des orphelins. Par ailleurs, un enfant sur dix (10,3 %) vit dans un ménage dirigé par une femme (15,6 % en milieu urbain), 82 % des enfants vivent dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction et 77,4 % vivent en milieu rural. Près de 7 enfants sur 10 habitent dans un ménage situé à au moins 30 minutes de l'école secondaire la plus proche, et 18 % des enfants vivent dans des ménages situés à la même durée de la source d'eau la plus proche (tableau A1 en annexe).

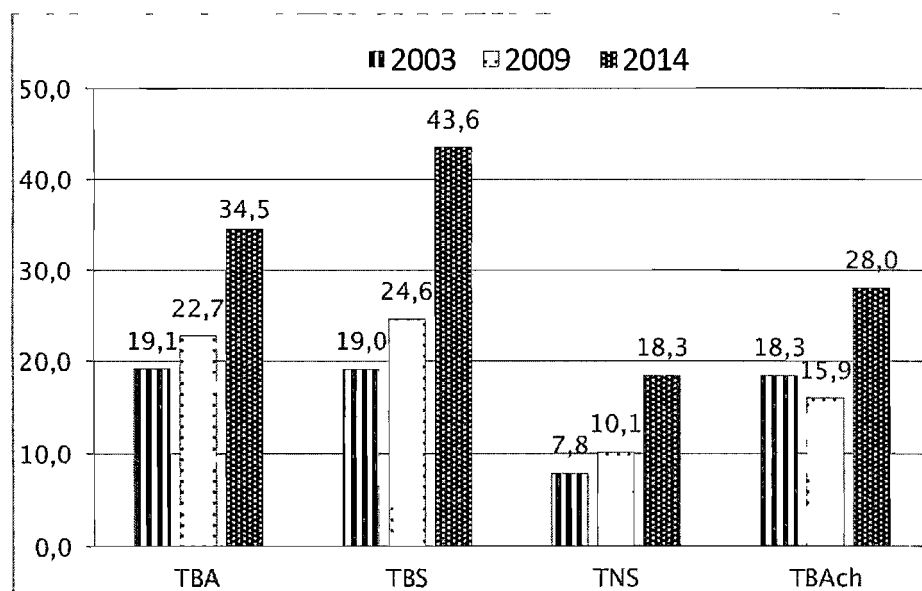
Évolution des indicateurs de scolarisation au post-primaire

Dans cette section, nous analysons l'évolution des indicateurs de scolarisation au post-primaire : taux d'admission, taux brut de scolarisation, taux net de scolarisation et taux brut d'achèvement. Les résultats montrent une augmentation des indicateurs de scolarisation entre 2003 et 2014. Au cours de cette période, le taux brut d'admission au post-primaire est passé de 19 % en 2003 à 23 % en 2009,

puis à près de 35 % en 2014. La même tendance s'observe pour le taux brut de scolarisation au post-primaire, et les progrès sont plus importants pour cet indicateur. En effet, le taux brut de scolarisation est passé de 19 % en 2003 à presque 44 % en 2014, soit un gain de près de 25 points en 10 ans. Cependant, le taux net de scolarisation est distinctement plus faible, et sa progression est plus lente. De 7,8 % en 2003, le taux net de scolarisation au post-primaire est passé à environ 18 % en 2014. Ce faible niveau du taux net de scolarisation s'explique en partie par les retards scolaires d'un grand nombre d'enfants. Le taux brut d'achèvement du post-primaire est également faible. Il est passé de 18,3 % en 2003 à 28 % en 2014, gagnant 10 points en 10 ans. Pourtant, avec la politique de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans en vigueur depuis 2007, beaucoup d'élèves devraient achever au minimum le cycle post-primaire. Ces données traduisent la faible performance du système scolaire burkinabè.

Malgré les progrès réalisés, les indicateurs demeurent toujours faibles comparativement à d'autres pays africains. Moins d'un enfant sur deux fréquente le post-primaire au Burkina Faso. Toutefois, on note que les progrès réalisés sont plus importants entre 2009 et 2014, période qui correspond à la mise en œuvre du PDSEB, plus précisément à la seconde phase du projet enseignement post-primaire (PEPP 2 2006-2013). En effet, c'est surtout le PDSEB qui a mieux ciblé les enjeux du post-primaire.

Graphique 1 – Évolution des indicateurs de scolarisation au post-primaire au Burkina Faso à partir des enquêtes ménages



Source : auteurs à partir des données de base EBCVM 2003, EICVM 2009, EMC 2014

Inégalité de genre dans la scolarisation au post-primaire

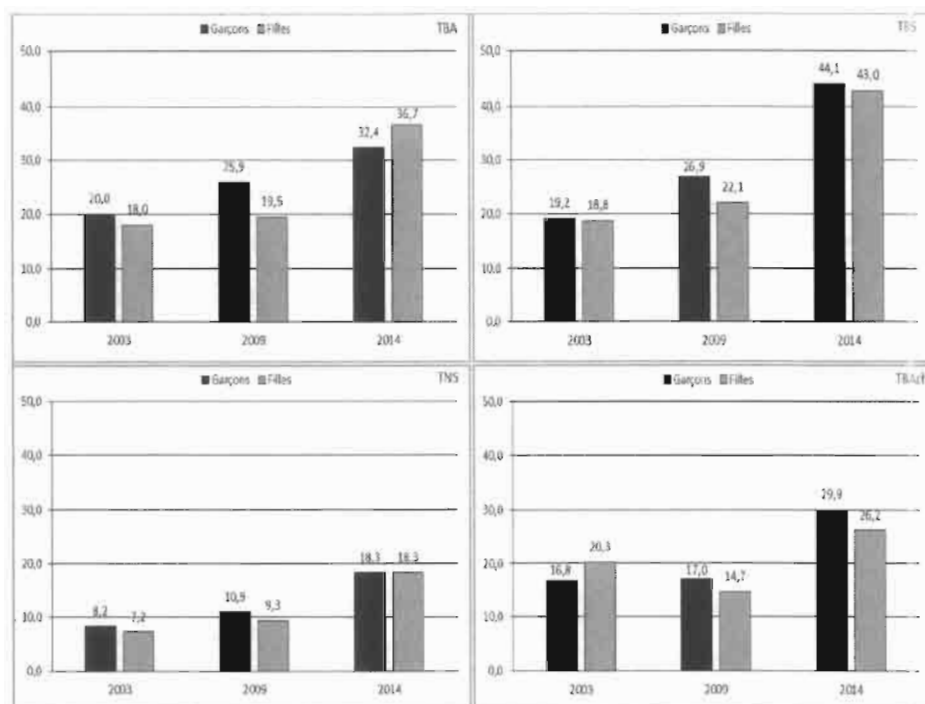
Les résultats montrent une évolution des inégalités entre garçons et filles au cours du temps, et les situations sont diversifiées selon l'indicateur considéré (graphique 2). Pour le taux brut d'admission, on note des inégalités entre les sexes en 2003 : 20 % pour les garçons et 18 % pour les filles. En 2009, les garçons avaient toujours plus de chance que les filles d'accéder au post-primaire (25,9 % pour les garçons, contre 19,5 % pour les filles). Mais en 2014, la tendance s'est inversée, et le taux brut d'admission des filles était plus élevé que celui des garçons : 36,7 % pour les filles, contre 32 % pour les garçons. Cet avantage des filles est sans doute lié aux politiques d'accélération de la scolarisation des filles, notamment avec l'octroi de bourses d'études aux filles, et à l'accroissement de l'offre scolaire qui a permis le rapprochement de l'école des élèves et favorisé la scolarisation des filles. C'est presque la même tendance qu'on observe pour le taux brut de scolarisation. De plus, en 2014 il n'existe presque plus d'inégalités entre les sexes en ce qui concerne les taux brut et net de scolarisation au post-primaire. En 2014, le taux brut de scolarisation était de 44 % pour les garçons et 43 % pour les filles. Cependant, en matière d'achèvement du post-primaire, les garçons sont nettement plus favorisés que les filles. En 2014, le taux brut d'achèvement était de 30 % pour les garçons et 26 % pour les filles.

Les résultats montrent que ces dernières années, la mise en œuvre des politiques éducatives a permis de réduire considérablement les inégalités entre les sexes en matière d'accès au cycle post-primaire, mais le problème de maintien à l'école se pose, et les filles sont plus défavorisées que les garçons.

Inégalité entre milieux urbain et rural dans la scolarisation au post-primaire

Comme on pouvait s'y attendre, quel que soit l'indicateur considéré, les enfants vivant en milieu urbain sont plus favorisés que ceux du milieu rural. Toutefois, bien que se situant à des niveaux très faibles, les indicateurs en milieu rural ont une tendance à l'augmentation. En revanche, en milieu urbain, le taux brut d'admission et le taux brut d'achèvement ont baissé entre 2003 et 2014. Ces taux sont passés respectivement de 72,6 % à 64,4 % et de 70,8 % à 63,5 % entre 2003 et 2014 (graphique 3). Cette baisse des indicateurs de scolarisation en ville s'explique en partie par l'évolution de l'espace urbain et aussi par l'exode rural. En effet, il est bien connu que l'offre scolaire au post-primaire est meilleure en milieu urbain qu'en milieu rural [MEF, 2015]. Mais en raison de la communalisation, au fil du temps, l'espace urbain a englobé les espaces ruraux environnants moins dotés en offre scolaire et ayant une faible participation scolaire au post-primaire, et a entraîné, de fait, une baisse des taux d'admission dans ce milieu. Par ailleurs, l'exode rural conduit des jeunes ruraux déscolarisés en ville, ce qui augmente les effectifs des enfants en âge d'être scolarisés au post-primaire et entraîne une baisse du taux brut d'achèvement.

Graphique 2 – Évolution des inégalités entre les sexes au post-primaire au Burkina Faso à partir des enquêtes ménages



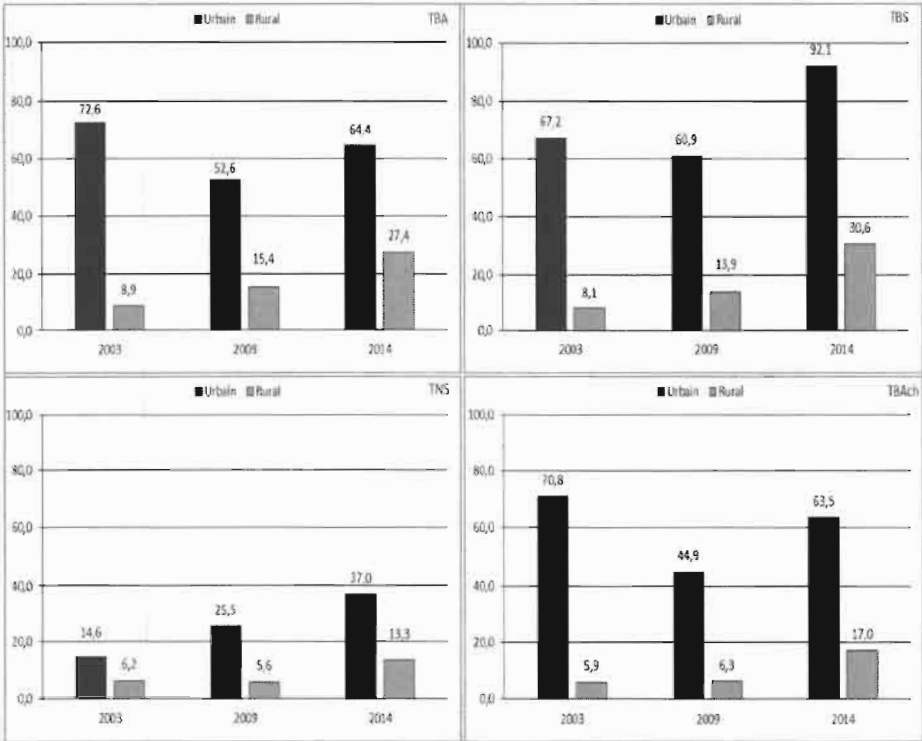
Source : auteurs à partir des données de base EBCVM 2003, EICVM 2009, EMC 2014.

Les résultats de l'analyse descriptive traduisent une faible performance du système éducatif burkinabè à accueillir les enfants d'âge scolaire et à maintenir les élèves jusqu'à la fin de l'éducation de base. L'analyse multivariée permettra de confirmer les résultats obtenus en matière d'inégalité entre les sexes et les milieux de résidence en matière de scolarisation au post-primaire après contrôle par d'autres facteurs.

Facteurs associés à la scolarisation au post-primaire

Trois modèles de régression logistiques ont été réalisés afin d'observer les facteurs associés à la scolarisation des enfants au plan national (modèle 1) et selon les milieux de résidence urbain (modèle 2) et rural (modèle 3). Selon les résultats des analyses, les variables significativement associées à l'accès au post-primaire sont le statut familial de l'enfant, la coresidence avec les parents biologiques, le niveau d'instruction et la religion du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, la distance à l'école secondaire la plus proche, la région administrative et le milieu de résidence. La variable nombre d'enfants de moins de 6 ans est aussi significative en milieu urbain (tableau 1).

Graphique 3 – Évolution des inégalités entre milieux urbain et rural au post-primaire au Burkina Faso à partir des enquêtes ménages



Source : auteurs à partir des données de base EBCVM 2003, EICVM 2009, EMC 2014.

Les résultats de l'analyse multivariée confirment ceux de l'analyse descriptive concernant les inégalités entre les sexes. Quel que soit le milieu de résidence, il n'existe presque plus de différence significative entre garçons et filles quant à l'accès au post-primaire. Mais des inégalités existent entre le milieu urbain et les zones rurales, et entre les régions administratives du pays. En effet, comme cela a déjà été observé dans de nombreux travaux, les enfants vivant en milieu urbain ont nettement plus de chance de fréquenter le post-primaire que ceux du milieu rural. Le désavantage des enfants du milieu rural par rapport à ceux du milieu urbain s'explique en partie par l'inégale répartition de l'offre scolaire entre ces deux milieux de résidence. Malgré la politique scolaire spécifique qui a ciblé les zones rurales les plus défavorisées en matière de scolarisation, les villes sont mieux dotées en infrastructures scolaires publiques et privées que les zones rurales. Le milieu urbain offre ainsi plus d'opportunités en matière de scolarisation des enfants que le milieu rural [MENA, 2017]. Ce résultat est conforme à ceux obtenus dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne [Nganawara, 2016 ; Bonini, 2011 ; Adjiwanou, 2005].

En comparant les 13 régions administratives, on constate que les enfants des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre Nord, du Centre Ouest, des Cascades et des Hauts Bassins ont moins de chance de fréquenter le cycle post-primaire que ceux de la région du Nord où les indicateurs de scolarisation au post-primaire sont moyens, et les différences sont statistiquement significatives. Les quatre premières régions sont parmi les régions où l'on dénombre les plus importantes proportions d'enfants en dehors de l'école au Burkina Faso : Sahel (80,5 %), Est (72,4 %), Centre Nord (63,9 %) et Boucle du Mouhoun (57,3 %) [MENA, 2017].

Comme cela a été observé dans d'autres recherches [Bougma, 2014 ; Wayack Pambè, Pilon, 2011], les autres enfants du ménage (apparentés et non apparentés au chef de ménage) ont nettement moins de chance d'accéder au cycle post-primaire que les enfants biologiques du chef de ménages, et les différences sont significatives, quel que soit le milieu de résidence. Au plan national, ces enfants ont 33 % moins de chance que les enfants biologiques du chef de ménage, d'accéder au post-primaire, ils ont respectivement 39 % et 29 % moins de chance en milieu urbain et rural. En milieu urbain, les enfants autres que ceux du chef de ménage pourraient être des aides familiales ou des domestiques qui ont généralement peu de chance d'être scolarisés.

La corésidence avec les parents biologiques est aussi déterminante pour la scolarisation des enfants. Son effet est significatif en milieu urbain où les enfants dont aucun parent biologique ne réside dans le ménage ont 43 % moins de chance de fréquenter le post-primaire que ceux qui vivent avec leurs deux parents biologiques. Mais les différences entre ces deux groupes d'enfants ne sont pas significatives en milieu rural. Selon Nganawara [2016], en accueillant d'autres enfants, les ménages urbains s'assurent d'une main-d'œuvre gratuite, d'où le désavantage scolaire de ces enfants quant à la scolarisation. Les orphelins ont aussi moins de chance de fréquenter le post-primaire que les non-orphelins, même si les différences ne sont pas statistiquement significatives, et cela, quel que soit le milieu de résidence. Le désavantage des orphelins concernant la scolarisation a déjà été observé dans d'autres recherches menées au Burkina Faso [Gnoumou Tiombiano, Legrand, Kobiané, 2013 ; Kobiané, Calvez, Marcoux, 2005].

Quel que soit le milieu de résidence, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus les enfants ont des chances de fréquenter le post-primaire. Cet avantage est plus marqué en milieu rural où les enfants vivant dans des ménages dont le chef a un niveau d'instruction secondaire ou plus ont 2,7 fois plus de chance de fréquenter le cycle post-primaire que ceux des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Ce résultat est conforme à ceux d'autres recherches qui ont mis en exergue la relation entre la scolarisation des enfants et le niveau d'instruction du chef de ménage [Baya *et al.*, 2015 ; Wayack Pambè, Pilon, 2011].

Quant au niveau de vie du ménage, les données montrent que plus le niveau de vie augmente, plus les enfants ont la chance de fréquenter le post-primaire, et

les différences sont plus importantes en milieu urbain où les enfants des ménages très riches ont près de 4 fois plus de chances d'accès au post-primaire que ceux des ménages très pauvres. L'une des explications est que les ménages nantis sont capables de prendre en charge les frais liés à la scolarisation des enfants contrairement à ceux moins nantis. De plus, à l'inverse des ménages pauvres qui recourent à la contribution de tous les membres de la famille y compris les enfants pour leurs besoins, l'apport du travail des enfants est moins capital pour les ménages nantis [Baya *et al.*, 2015].

Concernant la religion, comme cela a été observé dans d'autres recherches [Bougma, 2014], les enfants qui vivent dans les ménages dont le chef de ménage est chrétien (catholique ou protestant) ont plus de chance de fréquenter le post-primaire que ceux qui résident dans les ménages dont le chef est musulman. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que l'école occidentale est perçue par les musulmans comme une source d'acculturation susceptible d'inculquer aux enfants des valeurs et des comportements contraires à ceux enseignés par la religion musulmane [MENA, 2017 ; Meunier, 2008].

Le temps mis pour atteindre l'établissement le plus proche permet de saisir l'effet de l'offre sur la fréquentation scolaire au post-primaire. Les résultats vont dans le même sens que d'autres recherches [N'Diaye, 2013 ; Kobiané, Pilon, 2008], plus le temps mis pour atteindre l'établissement post-primaire le plus proche est élevé, moins les enfants ont de chance de fréquenter l'école, quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, il est bien connu que la sollicitation des enfants pour l'accomplissement des tâches ménagères comme la corvée d'eau constitue un obstacle à leur scolarisation. Toutefois, même si les résultats vont dans ce sens, les différences ne sont pas significatives.

En milieu urbain, plus le nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans augmente, moins les enfants d'âge du post-primaire ont des chances de fréquenter l'école. Cela s'expliquerait par le fait que les enfants scolarisables, notamment les filles, sont sollicités pour s'occuper des enfants en bas âge [Baya *et al.*, 2015 ; Adjiwanou, 2005]. Aussi, plus un ménage a des enfants en bas âge, plus les enfants d'âge scolaire, notamment les filles, sont sollicités et privés de fréquenter l'école. Par ailleurs, la présence d'enfants en bas âge peut occasionner plus de dépenses d'entretien et contraindre par conséquent le chef de ménage à ne maintenir dans le système scolaire que les enfants réalisant de bons résultats scolaires [Baya *et al.*, 2015].

Tableau 1 – Facteurs associés à la scolarisation des enfants au post-primaire :
niveau national et selon le milieu de résidence (résultats de la régression logistique)

Variables	Burkina Faso	Urbain	Rural
<i>Sexe de l'enfant (féminin)</i>			
Masculin	1,033	0,988	1,051
<i>Statut familial (enfants du CM)</i>			
Autres enfants	0,667 ***	0,606 **	0,708 **
<i>Co-résidence avec les parents (deux parents résidents)</i>			
Père ou mère résident	1,058	0,964	1,082
Aucun parent ne réside	0,778	0,572 *	0,946
Situation inconnue	1,417	0,962	1,978 *
<i>Statut d'orphelin (non-orphelin)</i>			
Orphelin	0,817	0,903	0,812
Statut inconnu	1,020	1,873	0,652
<i>Sexe du CM (Masculin)</i>			
Féminin	0,884	0,794	0,912
<i>État matrimonial du CM (marié monogame)</i>			
Marié(e) polygame	0,936	1,016	0,925
Célibataire (jamais marié(e))	1,707 *	1,790	1,513
Divorcé(e)/séparé(e) veuf (veuve)	1,272	1,481	1,135
<i>Niveau d'instruction du CM (aucun)</i>			
Primaire	1,554 ***	1,281	1,742 ***
Secondaire et plus	1,902 ***	1,524 *	2,675 ***
<i>Religion CM (musulmane)</i>			
Catholique	1,304 **	1,111	1,363 **
Protestante	1,856 ***	1,867 **	1,857 ***
Animiste et autre religion	1,005	1,024	1,050
<i>Nombre d'enfants de 0-5 ans du ménage</i>			
Nombre d'enfants	0,985	0,903 *	1,004
<i>Niveau de vie du ménage (très pauvre)</i>			
Pauvre	1,410 **	1,799 **	1,360 *
Moyen	1,497 **	2,135 **	1,423 **
Riche	1,765 ***	2,214 ***	1,814 ***
Très riche	2,196 ***	3,982 ***	1,692 **

.../...

Tableau 1 – (suite)

Variables	Burkina Faso		Urbain		Rural	
<i>Nombre de minutes pour atteindre l'école secondaire la plus proche (0-14 minutes)</i>						
15-29 minutes	0,936		0,909	0,889		
30-44 minutes	0,795	*	0,851	0,773		
45-59 minutes	0,566	***	0,580	*	0,549	***
60 mn et +	0,375	***	0,495	**	0,381	***
<i>Nombre de minutes pour atteindre la source d'eau la plus proche (0-14 minutes)</i>						
15-29 minutes	0,955		0,778		1,025	
Plus de 30 minutes	0,983		1,130		0,992	
<i>Régions de résidence (nord)</i>						
Hauts Bassins	0,731	*	0,728		0,683	*
Boucle du Mouhoun	0,610	**	0,898		0,561	**
Sahel	0,237	***	0,419	***	0,225	***
Est	0,627	**	1,010		0,583	**
Sud-Ouest	0,839		0,554	*	0,880	
Centre Nord	0,568	**	0,758		0,538	**
Centre Ouest	0,735	*	0,725		0,743	
Plateau central	0,957		1,031		0,979	
Centre Est	0,873		0,738		0,945	
Centre	0,784		0,571	**	1,391	
Cascades	0,707	*	0,878		0,624	*
Centre sud	1,195		0,692		1,363	
<i>Milieu de résidence (rural)</i>						
Urbain	1,721	***				

Source : auteurs à partir des données de base EMC 2014 ; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

À la suite des résultats des modèles selon le milieu de résidence, une analyse des inégalités entre les sexes dans chaque milieu a été effectuée. Six modèles de régressions ont été réalisés pour chaque sexe au plan national et en milieux urbain et rural afin de relever les facteurs associés à la scolarisation des garçons et des filles au post-primaire pour chaque milieu de résidence. Il apparaît clairement des différences entre garçons et filles quant aux facteurs associés à la scolarisation au post-primaire (tableau 2). Les facteurs spécifiquement associés à la scolarisation des garçons sont le statut d'orphelin et le nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage. Au plan national, les garçons orphelins ont 41 % moins de chance de fréquenter le post-primaire que les non-orphelins. En milieu urbain, plus le nombre d'enfants de moins de 6 ans dans les ménages est élevé, moins les garçons ont de chance de fréquenter le post-primaire.

**Tableau 2 – Facteurs associés à la scolarisation des enfants au post-primaire selon le sexe et par milieu de résidence
(résultats de la régression logistique)**

Variables	Burkina Faso		Urbain		Rural	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
<i>Statut familial (enfants du CM)</i>						
Autres enfants	0,860	0,574 ***	0,856	0,502 **	0,866	0,629 **
<i>Co-résidence avec les parents (deux parents résidents)</i>						
Père ou mère résident	1,168	0,888	1,258	0,718	1,111	0,970
Aucun parent ne réside	1,048	0,612 **	0,904	0,437 **	1,101	0,785
Situation inconnue	1,880	1,078	1,440	0,683	2,095	1,756
<i>Statut d'orphelin (non-orphelin)</i>						
Orphelin	0,589 **	1,129	0,580	1,356	0,714	0,981
Statut inconnu	0,962	1,059	1,785	1,882	0,756	0,604
<i>Sexe du CM (Masculin)</i>	1,166	0,725	1,363	0,531 *	1,116	0,816
Féminin						
<i>État matrimonial du CM (Marié monogame)</i>						
Marié(e) polygame	0,966	0,906	1,226	0,896	0,913	0,933
Célibataire jamais marié(e)	1,219	2,185 *	0,830	3,215	1,329	1,514
Divorcé(e)/séparé(e) veuf (veuve)	0,980	1,500	0,962	2,153 *	0,911	1,242
<i>Niveau d'instruction du CM (aucun)</i>						
Primaire	1,493 **	1,610 ***	1,186	1,407	1,729 **	1,745 **
Secondaire et plus	2,307 ***	1,787 **	1,650 *	1,625 *	3,715 ***	2,170 **
<i>Religion CM (musulmane)</i>						
Catholique	1,215	1,349 *	1,019	1,171	1,319 *	1,366 *
Protestante	2,443 ***	1,358	3,580 **	1,328	2,297 ***	1,377
Animiste et autre religion	1,008	0,977	1,327	0,833	1,055	1,033
<i>Nombre d'enfants de 0-5 ans du ménage</i>						
Nombre d'enfants	0,979	0,994	0,854 *	0,948	1,003	1,005

Tableau 2 – (suite)

Variables	Burkina Faso		Urbain		Rural	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
<i>Niveau de vie du ménage (très pauvre)</i>						
Pauvre	1,379 *	1,456 *	2,099 *	1,690	1,323	1,415 *
Moyen	1,490 *	1,525 **	2,661 **	1,880 *	1,377	1,482 *
Riche	1,780 ***	1,806 ***	2,128 *	2,522 **	1,970 ***	1,690 **
Très riche	2,348 ***	2,289 ***	4,855 ***	4,038 ***	1,714 *	1,829 **
<i>Nombre de minutes pour atteindre l'école secondaire la plus proche (0-14 minutes)</i>						
15-29 minutes	0,909	0,950	0,798	0,941	0,955	0,847
30-44 minutes	0,677 **	0,946	0,772	0,892	0,686 *	0,929
45-59 minutes	0,500 ***	0,636 *	0,408 **	0,728	0,530 **	0,590 *
60 mn et +	0,373 ***	0,377 ***	0,279 ***	0,667	0,404 ***	0,370 ***
<i>Nombre de minutes pour atteindre la source d'eau la plus proche (0-14 minutes)</i>	*					*
15-29 minutes	0,770	1,221	0,592 *	0,995	0,820	1,332
Plus de 30 minutes	0,904	1,088	1,113	1,214	0,891	1,112
<i>Régions de résidence (nord)</i>						
Hauts Bassins	0,691 *	0,733	0,529 *	0,880	0,697	0,637
Boucle du Mouhoun	0,592 *	0,632 *	0,688	1,149	0,556 *	0,562 *
Sahel	0,231 ***	0,225 ***	0,493 *	0,306 ***	0,212 ***	0,224 ***
Est	0,574 *	0,697	0,676	1,431	0,548 *	0,623
Sud-Ouest	1,114	0,520 **	0,617	0,479 *	1,176	0,528 *
Centre Nord	0,510 **	0,616 *	0,551 *	0,996	0,488 **	0,571 *
Centre Ouest	0,726	0,733	0,500 *	1,003	0,773	0,717
Plateau central	0,837	1,073	1,328	0,798	0,829	1,136
Centre Est	0,896	0,816	0,680	0,779	0,970	0,874
Centre	0,823	0,751	0,535 *	0,606 *	1,391	1,366
Cascades	0,770	0,601 *	0,906	0,675	0,659	0,574
Centre sud	1,246	1,136	0,871	0,543 *	1,363	1,312
<i>Milieu de résidence (rural)</i>						
Urbain	1,522 ***	1,933 ***				

Source : auteurs à partir des données de base EMC 2014 ; * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001.

En revanche, pour les filles, ce sont le statut familial, la coresidence avec les parents biologiques, le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage qui sont spécifiquement associés à leur scolarisation au post-primaire. Quel que soit le milieu de résidence, les autres filles du ménage ont moins de chance de fréquenter le post-primaire que les enfants biologiques du chef de ménage. L'effet de la coresidence avec les parents est surtout significatif en milieu urbain, confirmant la présence des filles dans les ménages urbains comme main-d'œuvre d'appoint [Nganawara, 2016]. Le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage constituent des facteurs importants d'accès des filles au post-primaire en ville. Les filles vivant dans les ménages dirigés par une femme ont nettement moins de chance de fréquenter le post-primaire que celles des ménages ayant un homme à leur tête. En revanche, les filles des ménages dont le chef est divorcé ou veuf ont 2 fois plus de chance de fréquenter le post-primaire que celles vivant dans des ménages dont le chef est marié monogame.

On note aussi des différences selon la région. Par rapport à la région du Nord, les régions où les garçons ont moins de chances d'accès au post-primaire sont différentes de celles des filles. Ce sont les régions des Hauts Bassins, de l'Est et du Centre Ouest pour les garçons et celles du Sud-ouest et du Centre sud pour les filles. Les différences régionales d'urbanisation pourraient expliquer l'accès différencié au post-primaire. Ainsi les régions les plus urbanisées tendront vers les chances d'accès du milieu urbain.

Conclusion

Il ressort des analyses que des progrès importants en matière de scolarisation des enfants au cycle post-primaire ont été réalisés au Burkina Faso. Toutefois, les indicateurs montrent que le niveau de scolarisation au post-primaire demeure faible et que le problème du maintien reste présent. Ce sont des défis à relever pour assurer une éducation de base à tous les enfants. On constate aussi que, comme au primaire, il n'existe plus de différence significative entre garçons et filles en matière d'accès au post-primaire. Ce résultat est sans doute lié à l'effet de la mise en œuvre des programmes d'accélération de la scolarisation des filles par l'État et ses partenaires. Toutefois, lors d'entretiens qualitatifs réalisés auprès d'acteurs du système éducatif, il a été souligné l'existence d'inégalités entre garçons et filles quant à la scolarisation au post-primaire dans certaines régions administratives du pays. En effet, lors de l'étude sur les enfants et les adolescents en dehors de l'école au Burkina Faso en 2017, dans la région de l'Est, par exemple, les acteurs ont souligné que les pesanteurs socioculturelles telles que le mariage précoce font que les parents préfèrent toujours scolariser plus les garçons que les filles [MENA, 2017]. La prise en compte des situations spécifiques des régions est nécessaire pour relever les défis de la scolarisation universelle.

Les facteurs associés à la scolarisation des enfants au cycle post-primaire sont d'ordre socio-économique, culturel et contextuel avec toutefois des spécificités

selon le sexe et le milieu de résidence. Au plan socio-économique, comme pour le cycle primaire, le capital éducatif du chef de ménage et le niveau de vie du ménage sont très déterminants quant à la scolarisation des enfants au cycle post-primaire. Les enfants vivant dans les ménages dont le chef est instruit et ceux des ménages nantis ont nettement plus de chance de fréquenter le post-primaire que les autres. Au plan familial, les enfants (surtout les filles) autres que ceux du chef de ménage et ceux qui ne résident pas avec leurs parents biologiques dans le ménage ont moins de chance de fréquenter le post-primaire que les autres. Ces résultats sont conformes à ceux d'autres travaux antérieurs réalisés en Afrique Subsaharienne [Kuépié, Shapiro, Tenikue, 2013]. Contrairement au cycle primaire où les recherches montrent que les enfants vivant dans les ménages dirigés par une femme ont plus de chance de fréquenter l'école que ceux des ménages dont le chef est un homme, au niveau du post-primaire, on note des spécificités selon le sexe. Les filles vivant dans les ménages dirigés par une femme ont moins de chance de fréquenter ce cycle que celles des ménages ayant un homme à leur tête.

Au plan culturel, les résultats vont dans le sens d'autres recherches en montrant que les enfants vivant dans les ménages dont le chef est musulman ont moins de chance de fréquenter le post-primaire que ceux des ménages dirigés par un chrétien. Ces résultats semblent traduire des différences quant à l'acceptation de l'école formelle par les groupes religieux. L'école occidentale est souvent perçue par les musulmans comme une source d'acculturation susceptible d'inculquer aux enfants des valeurs contraires à ceux de la religion musulmane [MENA, 2017 ; Meunier, 2008].

En ce qui concerne le contexte, on note que les enfants vivant dans les zones rurales sont toujours défavorisés par rapport aux enfants du milieu urbain. En effet, les filles en milieu urbain ont doublement plus de chance d'accéder au post-primaire que les filles en milieu rural, alors que cette différence est moindre entre les garçons en milieu urbain (1,5 fois plus de chances) et ceux du milieu rural. Ces résultats interpellent les autorités sur le besoin de poursuivre l'amélioration de l'offre scolaire en quantité et aussi en qualité au post-primaire, surtout dans les zones rurales, afin de rapprocher davantage les établissements des ménages. En effet, si d'énormes progrès ont été réalisés en matière d'offre éducative, il existe encore une insuffisance d'établissements du post-primaire et certains sont sous abris précaires, particulièrement avec la mise en place du *continuum* de l'éducation de base, ce qui n'encourage pas la scolarisation des enfants. L'augmentation de l'offre scolaire permettrait de rapprocher l'école des enfants scolarisables et de réduire les coûts liés à leur scolarisation. Les résultats montrent que plus l'école est éloignée du ménage, moins les enfants ont des chances de fréquenter le post-primaire. Mais comme au Sénégal [Lewandowski, 2011], il faut ajouter à cela la déception des parents face à une école qu'ils jugent incapable d'instruire correctement leurs enfants pour leur permettre d'accéder à un emploi décent.

Avec la massification de l'éducation, le secondaire reste un goulot d'étranglement pour le système éducatif burkinabè. Le rythme actuel de croissance de la population burkinabè pose des défis en matière de scolarisation. Pour répondre aux défis de la scolarisation des enfants au moins pour l'enseignement de base obligatoire, il faut tenir compte des facteurs significativement associés à cette scolarisation. Les régions défavorisées devraient être ciblées pour améliorer leur niveau de scolarisation. Cependant, si l'accès à l'enseignement de base est une condition indispensable pour permettre aux jeunes de contribuer efficacement au développement du pays, la qualité de l'éducation est aussi nécessaire pour améliorer l'acquisition des connaissances et des compétences et renforcer le capital humain. L'utilité d'investir dès à présent dans la scolarisation de qualité des enfants afin de bénéficier d'un dividende démographique lorsque cette population sera active est donc évidente. Les prochaines politiques éducatives devraient mettre un accent particulier sur la qualité de l'éducation et s'arrimer avec des politiques d'emploi efficaces, afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et leur pleine participation au développement du pays.

Bibliographie

- ADJITWANOU V. [2005], *Impact de la pauvreté sur la scolarisation et le travail des enfants au Togo*, Lomé, université de Lomé.
- BAYA B., SANE-CONGO A., BERE B., FALL S., BAZONGO B., OUEDRAOGO M., TAPSOBA T., KAMBOU S. H., KONCOBO Z., SERME D., KAMBOU D. [2015], *Inégalités d'accès à l'éducation des enfants et des déterminants au Burkina Faso. Analyse thématique approfondie des données d'enquêtes*, Burkina Faso, Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), Unicef.
- BONINI N. [2011], « Le développement de l'enseignement secondaire en Tanzanie et la scolarisation des Maasai », *Autrepart*, vol. 3, n° 59, p. 57-74.
- BOUARE I., KONE F. Y., KUEPIE M., SIDIBE L. [2012], « Les déterminants de la fréquentation scolaire au Mali : entre caractéristiques socioculturelles et économiques et statut de l'enfant dans le ménage », *CEPS INSTEAD working paper*, 41, 2012.
- BOUGMA M. [2014], *Fécondité, réseaux familiaux et scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso*, thèse de doctorat en démographie, université de Montréal.
- CHABI M., ATTANASSO M. O. [2015], « Déterminants de la scolarisation et du niveau scolaire en milieu rural : une étude empirique au Bénin en Afrique de l'Ouest », *International journal of innovation and applied studies*, vol. 10, n° 1, p. 73-84.
- DELAUNAY V., GASTINEAU B., ANDRIAMARO F. [2013], « Statut familial et inégalités face à la scolarisation à Madagascar », *International review of education*, vol. 59, n° 6, p. 669-692.
- DIAZ OLIVERA L., PLAT D., POCHET P. [2010], « À l'écart de l'école ? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry », *Revue tiers-monde*, vol. 2, n° 202, p. 167-183.
- ELOUNDOU-ENYEGUE P. M., WILLIAMS L. B. [2006], « Family size and schooling in sub-Saharan African settings : a reexamination », *Demography*, vol. 43, n° 1, p. 25-52.
- FOX W. [1999], *Statistiques sociales*, [Traduit de l'anglais et adapté par Louis M. Imbeau], Québec, Saint Nicolas, Presses de l'université Laval, De Boeck Université.

- GASTINEAU B., KPADONOU N., DELAUNAY V., ASSOGBA E. S., GNELE J. [2015], « Inégalités scolaires à Cotonou (Bénin) : rôle croissant de l'encadrement familial à la recherche d'une éducation de qualité », *International review of education*, vol. 61, n° 4, p. 445-464.
- GNOMOU THIOMBIANO B., KABORE I. [2017], « Évolution de l'éducation de base au Burkina Faso : persistance des disparités régionales », in COMPAORE M., KOBIANE J.-F., COMPAORE F. (dir.), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso : bilan et perspectives*, Ouagadougou, L'Harmattan Burkina Faso, p. 27-63.
- GNOMOU THIOMBIANO B., LE GRAND T. K., KOBIANE J.-F. [2013], « Effects of parental union dissolution on child mortality and schooling in Burkina Faso », *Demographic research*, vol. 29, n° 29, p. 797-816.
- GRANT M., BEHRMAN J. [2010], « Gender gaps in educational attainment in less developed countries », *Population and development review*, vol. 36, n° 1, p. 71-89.
- HUGON P. [2007], « Variables démographiques et développement. Le cas de l'éducation et de la santé en Afrique », in FERRY B. (dir.), *L'Afrique face à ses défis démographiques. Un avenir incertain*, Paris, AFD/CEPED/KARTHALA, p. 155-195.
- KOBIANÉ J.-F., CALVES A. E., MARCOUX R. [2005], « Parental death and children's schooling in Burkina Faso », *Comparative education review*, vol. 49, n° 4, p. 468-489.
- KOBIANÉ J.-F. (2007), Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques, in : LOCOH T. (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Collection Les cahiers de l'INED, p. 221-241.
- KOBIANÉ J.-F., PILON M. [2008], « Appartenance ethnique et scolarisation au Burkina Faso : la dimension culturelle en question », *colloque international de l'AIDELF démographie et cultures*, Québec, 25-29 août 2008.
- KOBIANÉ J.-F., BOUGMA M. [2009], *Thème 4 : Éducation : Instruction-alphabétisation-scolarisation*, rapport d'analyse des résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, Burkina Faso, Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).
- KOBIANÉ J.-F., KABORE I., GNOMOU-THIOMBIANO B., OUEDRAOGO A., BOLY D. [2011], *Enquête d'opinion sur la mise en œuvre du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB)*, rapport d'analyse, ISSP-SP/PDDEB.
- KUÉPIÉ M., SHAPIRO D., TENIKUE M. [2013], « Saharan Africa access to schooling and staying in school in Sub-Saharan Africa », *CEPS INSTEAD working paper*, 16, 2013.
- LANGE M. F., PILON M. [2000], « La persistance des inégalités d'accès à l'instruction », in BOZON M., LOCOH T. (dir.), *Rapports de genre et questions de population*, INED, vol. 2, n° 85, p. 69-80.
- LEWANDOWSKI S. [2011], « Politiques de lutte contre la pauvreté et inégalités scolaires à Dakar : vers un éclatement des normes éducatives ? », *Autrepart*, vol. 3, n° 59, p. 37-56.
- LLOYD C. B., BLANC A. K. [1996], « Children's schooling in Sub-Saharan Africa : the role of fathers, mothers and others », *Population and development review*, vol. 22, n° 2, p. 265-298.
- MEUNIER O. [2008], « École d'aujourd'hui et savoirs traditionnels (Niger, Réunion, Brésil) », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 2, n° 125, p. 307-329.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEF) [2015], *Rapport d'état du système éducatif national : éléments d'analyse pour une politique nouvelle dans le cadre de la réforme du continuum d'éducation de base*, vol. 1, Burkina Faso, MEF.

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MENA) [2017], *Rapport de l'étude sur les enfants et adolescent(e) s en dehors de l'école au Burkina Faso*, Burkina Faso, Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés, Unicef.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MENA) [2014], *Annuaire statistique de l'éducation nationale 2013-2014*, Burkina Faso, MENA.
- MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES ET SUPÉRIEUR (MESS) [2013], *Annuaire statistique des enseignements post-primaire et secondaire 2013-2014*, Burkina Faso, MESS.
- N'DIAYE F. C [2013], « Genre et travail des enfants dans les mines et carrières au Burkina Faso, au Mali et au Togo, synthèse des études de cas », *document de travail*, Burkina Faso, Bureau international du Travail [1^{re} éd.].
- NGANAWARA D. [2016], *Famille et scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun : Une analyse à partir du recensement de 2005*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, université Laval.
- RAKOTO-TIANA N. [2011], *L'école primaire pour tous ? Politiques éducatives, demande d'éducation et travail des enfants à Madagascar*, Paris, université Paris 13, thèse de doctorat.
- TOWNSEND N., MADHAVAN S., TOLLMAN S., GARENNE M., KAHN K. [2002], « Children's residence patterns and educational attainment in rural south Africa, 1997 », *Population studies*, vol. 56, n° 2, p. 215-225.
- UNESCO [2014], *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2013-2014*, Paris, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
- WAYACK PAMBE M., PILON M. [2011], « Du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Autrepart*, vol. 3, n° 59, p. 125-144.
- ZOUNDI L. [2006], « Analyse des écarts entre filles et garçons dans l'accès et la réussite à l'école au Burkina Faso », *Les cahiers de recherche du GREMF (Groupe de recherche multidisciplinaire féministe)*, n° 92, 74 p.

AnnexeTableau A1 : Répartition (en %) des enfants de 12-18 ans
selon certaines caractéristiques

Variables	National (%)	Urbain (96)	Rural (%)
Accès au post primaire			
Non	70,5	49,8	80,9
Oui	29,5	50,2	19,2
Sexe de l'enfant			
Masculin	50,2	46,4	51,3
Féminin	49,8	53,6	48,7
Statut familial			
Enfants du CM	66,8	63,9	67,6
Autres enfants	33,2	36,1	32,4
Co-résidence des parents			
Deux parents résidents	57,7	49	60,3
Père ou mère résident	12,1	12	12,1
Aucun parent ne réside	18,3	24,7	16,4
Situation inconnue	11,9	14,3	11,2
Statut d'orphelin			
Non orphelin	77,2	71,7	78,8
Orphelin	8,1	9,6	7,7
Statut inconnu	14,7	18,7	13,6
Sexe du CM			
Masculin	89,7	84,4	91,2
Féminin	10,3	15,6	8,8
État matrimonial du CM			
Marié(e) monogame	49,9	64,4	45,7
Marié(e) polygame	41,7	20,8	47,8
Célibataire (jamais marié(e))	1,9	3,2	1,5
Divorcé(e)/séparé(e)/veuf (veuve)	6,6	11,6	5,1
Niveau d'instruction du CM			
Aucun	82	57,6	89,1
Primaire	10,3	17,5	8,1
Secondaire et plus	7,7	24,9	2,7
Religion du CM			
Musulmane	61,6	67,4	59,9
Catholique	20,6	25,1	19,3
Protestante	5,4	5,9	5,3
Animiste et autre religion	12,4	1,6	15,5

.../...

Tableau A1 – (suite)

Variables	National (%)	Urbain (96)	Rural (%)
Niveau de vie du ménage			
Très pauvre	20,1	5,1	24,5
Pauvre	21,1	8,7	24,6
Moyen	19,9	13,1	21,9
Riche	20,4	25,1	19
Très riche	18,6	48	10
Nombre de minuts pour atteindre l'école secondaire la plus proche			
0-41 mn	19,2	54	9,1
15-29 mn	15,5	24,3	12,9
30-44 mn	14,5	13,8	14,7
45-59 mn	9,8	4,5	11,3
60 mn et +	41,1	3,5	52
Nombre de minutes pour atteindre la source d'eau la plus proche			
0-14 mn	66,4	88,1	60
15-29 mn	15,5	7,8	17,8
Plus de 30 mn	18,1	4,2	22,2
Régions de résidence			
Hauts Bassins	10,8	10,8	10,8
Boucle du Mouhoun	9,9	9,9	9,9
Sahel	6,3	6,3	6,3
Est	8	8	8
Sud Ouest	4,1	4,1	4,1
Centre Nord	8,4	8,4	8,4
Centre Ouest	8,7	8,7	87
Plateau central	5,2	5,2	5,2
Nord	8,3	8,3	8,3
Centre Est	8,3	8,3	8,3
Centre	13,1	13,1	13,1
Cascade	4,1	4,1	4,1
Centre Sud	4,7	4,7	4,7
Milieu de résidence			
Urbain	22,6		
Rural	77,4		
Effectifs	??	??	??

Source : auteurs à partir des données de base EMC 2014.

Comment l'obésité infantile affecte-t-elle la réussite scolaire ? Contributions d'une analyse qualitative mise en place à Mexico

Pierre Levasseur, Luis Ortiz-Hernandez***

Les changements rapides de modes de vie associés au processus de transition nutritionnelle se sont récemment traduits par une explosion du surpoids et de l'obésité infantiles dans le monde en développement, le Mexique étant l'un des pays les plus touchés par ce fléau. Selon le rapport issu de l'enquête ENSANUT 2012¹ [Instituto nacional de salud pública, 2012], le taux de surpoids atteignait 34,4 % pour les enfants de 5 à 11 ans (14,6 % d'obèses) et 32 % pour les adolescents de 12 à 19 ans (13,3 % d'obèses). Il est largement admis dans la littérature que le surpoids et l'obésité infantiles altèrent notablement les capacités d'accumulation en capital humain² ; ce qui à terme peut avoir des répercussions indélébiles sur le niveau de bien-être socioculturel (capital culturel et capital social), psychologique (confiance, estime de soi, motivation) et économique (accès à l'emploi, type d'emploi, productivité, revenu, etc.) à l'âge adulte [Black, Johnston, Peeters, 2015]. Or, il est clair que des carences agrégées en capital humain limitent significativement les capacités de développement économique et social d'un pays.

* Économiste du développement, UMR G-EAU, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), Montpellier, GREThA, UMR CNRS 5113, Université de Bordeaux.

** Nutritionniste, unité Xochimilco, département de santé publique, université autonome métropolitaine (UAM).

1. Le surpoids et l'obésité infantiles sont calculés à partir de l'indice de masse corporelle (poids sur taille au carré) corrigé par l'âge et le sexe de l'enfant. Le surpoids correspond à un excès de poids modéré au-dessus de la normale, tandis que l'obésité se réfère à un excès de poids important bien au-dessus de la normale. Ces niveaux de corpulence ont été définis par rapport aux risques de santé auxquels ils sont associés (diabète, hypertension artérielle, problèmes cardio-vasculaires, etc.). L'obésité est significativement plus associée à des maladies chroniques que le surpoids et le surpoids augmente significativement ce risque par rapport au poids normal. À continuité, nous utiliserons l'expression excès de poids pour qualifier les individus étant soit en situation de surpoids, soit en situation d'obésité.

2. Le concept de capital humain est utilisé en économie pour se référer à l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications et expériences qu'un individu accumule tout au long de sa vie, notamment par l'éducation et la santé, et qui déterminent en partie sa capacité à travailler et à produire.

Dans les sociétés modernes, et même dans les pays à revenu intermédiaire, le meilleur moyen d'investir dans son capital humain reste l'école [Becker, 1994]. En effet, la réussite scolaire est fortement et positivement corrélée au bien-être socioculturel, psychologique et économique à l'âge adulte. De ce fait, nous centrons l'étude sur la dimension « éducation » du concept de capital humain, et plus spécifiquement sur les capacités d'un individu à réussir à l'école. Selon la littérature, deux principaux canaux conduisent l'excès de poids à réduire les performances d'un individu [Seidell, 1998 ; Cawley, 2004] : la perte de productivité et la stigmatisation sociale de la corpulence. Il importe de traiter différemment ces deux canaux pour la simple raison que le premier est de l'ordre du médical et donc supposé invariant, tandis que le second relève du social et dépend intimement du contexte socioculturel local [Poulain, 2002].

Plusieurs problèmes de santé associés au surpoids et à l'obésité sont susceptibles de réduire le niveau de productivité de l'élève, tels que les troubles de la respiration et du sommeil, l'hypertension artérielle ou encore le diabète [Sabia, 2007]. Ces problèmes de santé affectent potentiellement les rendements scolaires de l'individu en le contraignant à s'absenter de l'école (absentéisme), en plus d'altérer ses facultés physiques (mobilité) et mentales (concentration) durant la journée d'école (ce que l'on appelle le présentéisme). En somme, la perte de productivité liée à l'excès de poids est supposée toujours avoir un effet négatif sur les performances scolaires.

En revanche, la stigmatisation du poids dépend des normes sociales établies à un temps donné au sein d'un environnement socioculturel donné. Autrement dit, la manière dont est perçu et stigmatisé le poids varie en fonction de la région et de l'époque. Par exemple, l'excès de poids est aujourd'hui stigmatisé dans les pays riches, alors qu'il reste encore valorisé dans les pays les plus pauvres [Poulain, 2002 ; 2009]. Goffman [1986] définit la stigmatisation comme un processus de discrimination sociale et d'exclusion qui touche un individu ou un groupe que la majorité considère comme anormal, ou encore déviant. Comme nous le verrons par la suite, certains vecteurs de discrimination et d'exclusion altèrent directement les rendements scolaires de l'enfant (vols, détérioration de matériel scolaire, exclusions des travaux en équipe, etc.). Puhl et Latner [2007] attirent également l'attention sur les troubles psychosociologiques dont souffrent les individus stigmatisés (anxiété, auto-exclusion, perte de confiance, de motivation et d'estime de soi, etc.). Ces troubles psychosociologiques s'expriment lorsque l'individu en question accepte et considère comme normaux les traitements discriminatoires qu'il subit et les préjugés dont il est victime. Or, nous pouvons supposer que l'état psychosociologique de l'individu se détériore au point d'accroître le risque d'absentéisme et de présentéisme scolaires.

À notre sens, l'expression de troubles psychosociologiques par les individus corpulents rend la frontière entre la perte de productivité et la stigmatisation sociale relativement floue. En effet, le rejet social du surpoids et de l'obésité peut affecter indirectement le niveau de productivité, car il conduit potentiellement l'individu

à s'auto-exclure et à perdre confiance en lui [Seidell, 1998 ; Giel *et al.*, 2010]. Pourtant, à notre connaissance, aucune étude ne fournit de théories et d'hypothèses claires capables d'expliquer les mécanismes par lesquels la perte de productivité et la stigmatisation sociale s'entremêlèrent et réduiraient conjointement les capacités d'accumulation en capital humain à l'école.

Malgré ces apparentes limites théoriques, ces deux dernières décennies ont été marquées par la publication de nombreux travaux quantitatifs visant à établir un lien causal entre la corpulence et l'échec scolaire. Deux faits marquants en ressortent généralement. En premier lieu, les effets néfastes du surpoids et de l'obésité infantiles sur les rendements scolaires sont intimement liés au genre, cet effet étant particulièrement fort pour les jeunes femmes [Crosnoe, 2007 ; Lu, Chou, Lin, 2014]. En deuxième lieu, l'âge influence significativement la relation. En effet, les répercussions de l'excès de poids sur les résultats scolaires apparaissent particulièrement prononcées lorsque l'excès de poids s'exprime pendant la préadolescence et l'adolescence [Lanza, Huang, 2015].

Le principal objectif de cette étude est d'enrichir les fondements conceptuels de la relation causale entre le surpoids et l'obésité infantiles et les capacités d'un individu à étudier. Pour ce faire, une approche qualitative est utilisée dans l'optique de mieux comprendre la relation en question, ainsi que les différents mécanismes qui la régissent (perte de productivité et stigmatisation sociale). Le Mexique constitue un terrain d'étude pertinent dans la mesure où le surpoids et l'obésité infantiles atteignent dans ce pays des niveaux inquiétants. L'analyse qualitative porte sur 29 entretiens individuels réalisés auprès d'élèves d'écoles primaires et secondaires situées à Mexico. Pour optimiser la collecte d'information, chaque entretien suit le même déroulement en deux temps : (i) mobilisation des techniques d'entretien en profondeur (ou non structurées) et (ii) utilisation d'une grille d'entretien plus structurée.

Pour mener à bien cette étude qualitative, nous présentons dans la section 2 la démarche mise en œuvre. En section 3, nous exposons les résultats de l'étude avant de les discuter dans la section 4.

Méthode

En économie du développement, l'approche qualitative emprunte une démarche exploratoire qui, par l'intermédiaire d'études de terrain (études de cas, entretiens, etc.), permet de décoder la complexité des mécanismes sociaux propres à un contexte culturel donné pour tenter d'expliquer le phénomène étudié. Même si le fait de se fonder sur un petit nombre d'individus peut être vu comme une limite, les résultats étant difficilement généralisables à l'ensemble de la population étudiée, le fait de se focaliser sur un échantillon restreint constitue un atout considérable. En permettant au chercheur de consacrer plus de temps à chaque individu, l'information collectée se révèle plus riche et exhaustive que celle obtenue à partir de données d'enquêtes quantitatives élaborées sur la base de questionnaires à choix

fermé et généralement limités par le temps. Dans le cadre de l'étude, mener une analyse qualitative offre deux principaux avantages : (i) identifier exhaustivement les mécanismes capables d'expliquer comment le surpoids et l'obésité infantiles altèrent les performances scolaires ; (ii) suggérer de nouvelles hypothèses et pistes de recherche.

Collecte des données

Entre juin et août 2016, 29 élèves ont été individuellement interrogés au sein d'écoles primaires et secondaires de Mexico. La géolocalisation de ces écoles est disponible dans la figure A.1 de l'annexe. Trois raisons expliquent pourquoi les participants ont été sélectionnés parmi quatre écoles différentes. En ce qui concerne le participant provenant de l'école secondaire publique n° 80 (délégation Tlahuac), celui-ci a fait office de test pilote. Ce premier participant a permis d'ajuster les thématiques de recherche et le format type de l'entretien. Ensuite, pour prendre en compte le contraste social et économique qui caractérise la ville de Mexico, la plupart des participants ont été sélectionnés au sein de deux écoles secondaires situées dans des zones profondément différentes : (i) le collège privé Alejandro Guillot (délégation Talpan) avec neuf participants (indice de pauvreté non élevé selon la figure A.1, que l'on pourrait même qualifier de classe moyenne haute) et (ii) l'école secondaire publique n 70 (délégation Iztapalapa) avec seize participants (zone caractérisée par un indice de pauvreté très élevé selon la figure A.1). Enfin, trois entretiens supplémentaires ont été conduits au sein de l'école primaire Maestro Ricardo Corral (délégation Coyoacan), auprès d'individus plus jeunes (onze ans), afin de collecter une information plus précise quant à la thématique de l'âge. La plupart des entretiens se sont réalisés dans des écoles secondaires dès lors qu'il est largement admis dans la littérature que les problèmes de discrimination y sont particulièrement intenses [Wang, Iannotti, Nansel, 2009].

Dans chaque école (sauf test pilote), le processus de sélection des participants a suivi un déroulement en deux temps : (i) présentation du projet aux autorités compétentes de l'école (directeur, directeur adjoint ou psychologue) ; (ii) sélection aléatoire des participants par l'école (sous réserve d'une autorisation des parents). Le tableau A.1 de l'annexe reproduit les principales caractéristiques de chaque participant (âge, sexe, statut anthropométrique, durée de l'entretien, section et école d'origine). On peut voir dans ce tableau que l'échantillon compte presque autant de jeunes hommes (n=15) que de jeunes femmes (n=14), leur âge étant compris entre onze et quinze ans. Les individus en dessous de onze ans ont volontairement été exclus du processus de sélection, car sous cet âge, le développement sociocognitif d'un individu ne lui permet pas d'exprimer clairement ses propres comportements et réactions ni même ceux de ses pairs, en plus d'être relativement moins sensible aux problèmes de discrimination [Livingstone, Robson, Wallace, 2004]. En ce qui concerne la répartition des participants en fonction de leur corpulence, quinze ont un poids normal, dix sont en situation de surpoids et quatre souffrent d'obésité.

Techniques d'entretien

Afin de capturer des données complètes et de qualité sur les comportements et la perception des individus, de même que comprendre la complexité de la relation étudiée, chaque entretien a suivi une procédure en deux temps. Dans un premier temps, nous avons utilisé des techniques d'entretien en profondeur [Arthur *et al.*, 2012]. Les entretiens en profondeur sont des interactions non structurées où l'intervieweur cherche à apprendre et comprendre ce qu'a expérimenté, pensé et ressenti son interlocuteur, en relation avec la thématique de recherche, tout en mettant à l'épreuve la pertinence et la véracité de l'information collectée. Même si l'intervieweur est amené à orienter la conversation vers sa question de recherche, un entretien en profondeur doit s'efforcer de ressembler à une discussion naturelle et habituelle entre deux individus ; de manière à ce que la personne interviewée se sente en confiance et ne déforme pas son discours pour satisfaire les hypothèses du chercheur. Pour nous assurer de la fiabilité de l'information collectée, nous avons utilisé la question du *bullying* (terme anglophone désignant le harcèlement scolaire) comme fil conducteur afin d'orienter indirectement et progressivement la conversation vers les conséquences qu'ont le surpoids et l'obésité sur les performances scolaires, en prenant soin d'évoquer l'ensemble des thématiques présentées dans le tableau A.2 de l'annexe. La question du *bullying* a servi de fil conducteur dans la mesure où c'est un terme familier aux adolescents mexicains, du moins dans les zones urbaines, et qui est d'ailleurs couramment employé par leurs soins pour se référer aux problèmes de lynchage et de persécution et donc indirectement de discrimination. Faire en sorte que les participants s'expriment sur les expériences vécues ou observées de *bullying* a permis de faire apparaître la question de l'excès de poids et la façon dont cet état de corpulence est perçu et stigmatisé à l'école. Ensuite, l'intervieweur devait trouver le moyen d'orienter naturellement le dialogue vers les conséquences que peuvent avoir le surpoids et l'obésité sur la santé et l'éducation afin de capter les mécanismes capables d'expliquer comment et par quels vecteurs le poids affecte la réussite scolaire (perte de productivité et stigmatisation sociale). Enfin, les thématiques de l'âge et du genre devaient aussi être abordées afin d'analyser leurs influences sur le risque de se faire discriminer à cause de son poids.

Dans un second temps, l'entretien prenait une forme plus dirigée. L'intervieweur montrait à chaque participant une échelle de silhouettes anthropométriques (disponible dans les figures A.2 et A.3 de l'annexe) dans l'optique d'orienter davantage le discours vers la question du poids et de s'assurer que la totalité de l'information potentiellement disponible ait été collectée. Les silhouettes inférieures à la n° 3 correspondent à des degrés plus ou moins sévères de dénutrition, la silhouette n° 4 se réfère au poids normal, les silhouettes n° 5 et n° 6 sont synonymes de surpoids et les silhouettes au-dessus de la n° 7 identifient des degrés d'obésité plus ou moins morbide. À travers la présentation de cette échelle de corpulence, nous formulons systématiquement six questions : (i) « selon la majorité, quelle silhouette masculine/féminine serait perçue comme la plus/moins jolie ? » ; (ii) « selon toi, quelle silhouette masculine/féminine serait perçue comme

la plus/moins jolie ? » ; (iii) « selon toi, quelle silhouette masculine/féminine serait perçue comme la plus/moins saine ? » ; (iv) « où penses-tu te positionner parmi ces silhouettes ? » ; (v) « où aimerais-tu te positionner parmi ces silhouettes ? » ; (vi) « qu'est-ce qu'on gagne/perd à être mince/corpulent à l'école ? ».

Dans cette étude, l'ensemble des entretiens a été conduit par le même enquêteur³ dans une pièce fermée située au sein même de l'école (où étudie le participant)⁴. À chaque fois, seuls l'intervieweur et l'adolescent interviewé étaient présents lors de l'entretien, à l'exclusion du participant pilote et des trois participants de l'école primaire qui étaient accompagnés de leur mère. En plus de la prise de notes de terrain, tous les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone digital, puis retranscrits au format papier pour être analysés ultérieurement. Le temps moyen d'un entretien est de 40 minutes.

Procédure d'analyse

Dans la présente étude, l'enquêteur a passé suffisamment de temps sur le terrain pour comprendre les aspects socioculturels de la population étudiée (compromis prolongé) et identifier les éléments les plus pertinents capables d'expliquer le phénomène en question (observation persistante). Pour s'immerger dans le contexte socioculturel des écoles urbaines mexicaines, l'enquêteur a accompagné pendant plus d'un mois différents chercheurs locaux au cours de leurs travaux de terrain (visant à collecter des données nutritionnelles et anthropométriques auprès des adolescents). Cette procédure préenquête a eu trois principaux avantages : (i) développer une meilleure lecture de la population et du phénomène étudié dans le but d'affiner les thématiques de recherche ; (ii) adapter le comportement et le langage à la population étudiée (adolescents mexicains) ; (iii) gagner la confiance des adolescents, des parents d'élèves et des écoles et leur présenter le projet de recherche pour faire en sorte que ces derniers collaborent à l'étude.

Face à l'absence de cadre conceptuel capable d'expliquer les mécanismes régissant la relation entre l'excès de poids infantile et la réussite scolaire, nous adoptons une procédure d'analyse inspirée de la théorie ancrée, ou *grounded theory* pour les anglophones [Creswell, 2009]. L'idée sous-jacente est d'explorer la problématique posée en formulant diverses hypothèses à partir des données qualitatives collectées. Plus concrètement, après avoir effectué une lecture exhaustive de la retranscription des entretiens, l'information contenue dans les fichiers textes est analysée, puis manuellement codifiée à l'aide du logiciel NVivo. Le tri des données textuelles sous forme de catégories et sous-catégories fait ensuite apparaître des convergences en fonction des thématiques abordées et décrites par les participants dans le but de développer des hypothèses pertinentes. Les principales catégories portent sur l'âge, le genre et les différents

3. L'enquêteur en question est l'auteur principal de cette étude.

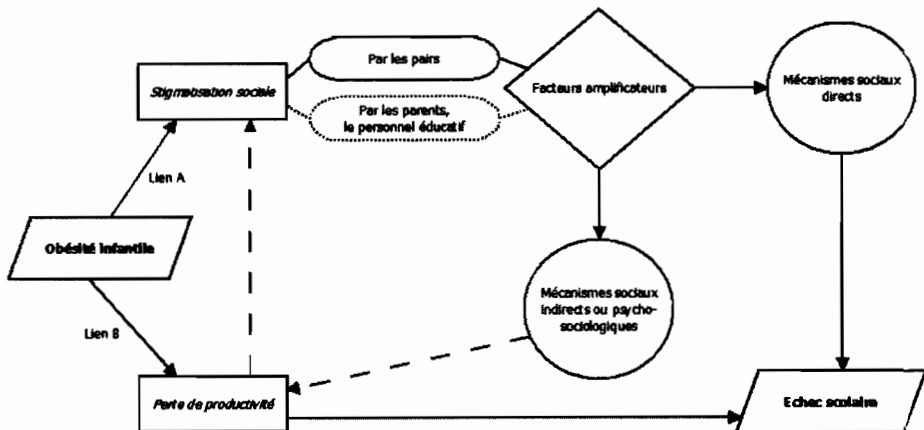
4. Hormis l'entretien pilote (participant 01) qui s'est réalisé au sein même du département de recherche local.

mécanismes sociaux pouvant expliquer comment le surpoids et l'obésité infantiles affectent les performances scolaires.

Résultats

Dans l'optique de structurer l'analyse, nous sommes partis du postulat que le poids peut affecter le niveau d'éducation par l'intermédiaire de deux canaux : (i) la stigmatisation sociale de l'excès de poids dans la société et (ii) la perte de productivité imputable aux problèmes de santé dont souffrent les individus corpulents. À partir de là, l'analyse des données qualitatives fait apparaître une grille de lecture permettant de mieux comprendre la relation étudiée et les mécanismes et articulations complexes qu'elle induit (figure 1). Dans ce schéma, les liens A et B renvoient au postulat de base, c'est-à-dire à la stigmatisation sociale du poids et à la perte de productivité, respectivement. De manière à organiser notre argumentation, nous présentons, dans un premier temps, les hypothèses formulées pour expliquer la relation causale entre le processus de stigmatisation sociale du poids et le niveau d'éducation (lien A). Et puis dans un second temps, nous évoquons de quelle manière les problèmes de santé associés à l'excès de poids peuvent dans certains cas affecter le niveau de productivité de l'élève (lien B). Enfin, dans un troisième temps, nous discutons les éléments qui rendent la frontière entre la perte de productivité et la stigmatisation sociale relativement floue.

Figure 1 – Effets de l'obésité infantile sur les performances scolaires



Source : auteurs.

Stigmatisation sociale du poids (lien A)

Pour commencer, l'ensemble des participants s'accorde pour dire que leur environnement social (pairs, parents, médias) contribue au processus de stigmatisation de l'obésité en véhiculant les idéaux de minceur occidentaux. Les participants 03 et 07 expriment relativement bien cette hypothèse :

« Ils te vendent l'idée que si tu es sportif, mince, tu es une personne cool, une belle personne. J'en ai vu peu des entreprises et compagnies, ou des publicités, qui utilisent des personnes corpulentes » (participant 03).

« Je crois que ça vient des parents ou de l'école, bref des stéréotypes qui disent que c'est mal d'être gros, c'est comme ça que pensent les gens » (participant 07).

Malgré la potentielle occurrence de comportements discriminatoires à différents niveaux de la société mexicaine (pairs, parents, média, etc.), l'analyse transversale de l'ensemble des entretiens permet surtout d'identifier la discrimination du poids exprimée par les pairs (les camarades). En effet, aucun participant ne mentionne l'expression directe de comportements discriminatoires de la part du personnel scolaire ou de ses propres parents. Néanmoins, le fait qu'on ne capte pas cette information ne signifie aucunement que ces comportements n'existent pas (d'où les flèches en pointillé dans la figure 1). Il est possible que cette source de stigmatisation ait échappé aux adolescents interrogés du fait d'un potentiel manque de recul.

Globalement, les commentaires des participants portant sur la stigmatisation sociale du poids à l'école nous conduisent à formuler deux principales hypothèses. Premièrement, toutes choses égales par ailleurs, le risque de se faire discriminer à cause de son poids n'est pas homogène et semble dépendre de trois principaux facteurs individuels : le genre ; l'âge ; le niveau de corpulence et la distribution de la graisse dans le corps. Deuxièmement, la relation causale entre la stigmatisation du poids et les performances scolaires emprunterait deux types de mécanismes sociaux : (i) les mécanismes sociaux qui affectent directement la réussite scolaire (agression matérielle et exclusion par les pairs) ; (ii) les mécanismes sociaux qui débouchent indirectement sur une perte de productivité, soit les conséquences psychosociologiques de la stigmatisation (perte de confiance et de motivation, manque d'estime de soi, processus d'auto exclusion, changements d'attitude et de mode de vie).

Tout d'abord, les entretiens mettent en relief deux principales distinctions liées au genre. La première concerne la façon de stigmatiser le poids. Les jeunes femmes utilisent généralement des moyens de stigmatisation plutôt indirects, comme l'exclusion et le *cyberbullying* (cyberintimidation en français). En revanche, les jeunes hommes tendent à utiliser des moyens plus directs, du moins entre eux, comme les agressions verbales, physiques et matérielles. La deuxième distinction liée au genre concerne le degré de stigmatisation du poids dans la société. Comme l'attestent explicitement les deux participants suivants, la pression sociale associée au poids serait particulièrement intense pour les jeunes femmes.

« Je pense que les garçons se sentiraient bien entre le rang 4 et 6 (se référant aux silhouettes anthropométriques, figure A.3 de l'annexe). Pour une fille de notre âge, adolescente, je pense qu'elle se sentirait bien entre le 3 et le 4, parce que le 5 non. Je pense qu'à cet âge un défaut de ce type est vraiment énorme » (participant 07).
« Moi je dis qu'un garçon doit être plus corpulent qu'une fille. [...] Ils se moquent plus des grosses que des gros » (participant 16).

Comme le genre, l'âge constitue également une source d'hétérogénéité capable d'influencer le risque de stigmatisation. Pour combler le manque d'information concernant la thématique de l'âge, peu d'adolescents abordant leurs souvenirs de l'école primaire, nous avons réalisé trois entretiens supplémentaires dans une école primaire. Il est intéressant de noter que deux de ces trois participants (participants 27 et 29), en plus du participant 09, situent spontanément les premiers problèmes de lynchage à partir de la quatrième section d'école primaire, soit entre huit et neuf ans environ. Si cela se vérifie, cela voudrait dire que l'effet de la stigmatisation du poids sur l'échec scolaire serait potentiellement plus fort une fois dépassé un certain âge (aux prémices de l'adolescence).

Enfin, le niveau de corpulence et la distribution de la graisse dans le corps ont un rôle particulièrement important dans le risque de se faire discriminer, l'état de surpoids ne semblant pas être perçu de la même façon que l'état d'obésité. En effet, la plupart des participants s'accordent sur le fait qu'un léger surpoids est acceptable, voire souhaitable ou esthétique. Un excès modéré d'adiposité apparaît comme un signe de force pour les jeunes hommes et un signe de beauté pour les jeunes femmes ; à condition que la graisse se concentre au niveau de la poitrine, des hanches et des fessiers pour ces dernières. Le participant 23 retranscrit de manière distincte et imagée cette hypothèse :

« Qu'elles ne soient pas spécialement minces, mais qu'elles aient un beau corps. Qu'elles en aient beaucoup là (montrant la poitrine) et beaucoup là (montrant les hanches et les fessiers). [...] Normalement, la physionomie d'un homme serait avec plus de volume, plus de chair, elles préfèrent qu'ils aient plus de hanches, plus de fessiers, plus de force, de muscles, de pectoraux aussi » (participant 23).

Par ailleurs, à partir des silhouettes anthropométriques (figures A.2 et A.3 de l'annexe), plusieurs participants identifient naturellement la silhouette n° 7 comme le seuil à partir duquel un individu peut se retrouver discriminé par ses camarades⁵. Or, la silhouette n° 7 représente le seuil à partir duquel un individu est objectivement qualifié d'obèse. Autrement dit, alors que l'obésité est fortement discriminée à l'école, l'état de surpoids (correspondant aux silhouettes 5 et 6 selon les figures A.2 et A.3) tend à y être socialement accepté et même, dans certains cas, préféré.

Selon les participants, la stigmatisation de l'obésité réduit potentiellement les capacités d'un individu à étudier par l'intermédiaire de mécanismes sociaux directs : les agressions matérielles et l'exclusion par les pairs. En plus des vols de déjeuners, d'argent et d'accessoires, les agressions matérielles peuvent aussi prendre la forme d'une détérioration ou d'une destruction de l'équipement

5. « Plusieurs de mes camarades sont un peu gros, mais s'ils arrivent au numéro 7, les autres se moquent beaucoup [...] au numéro 6, ils ne se moquent pas, mais à partir du 7, oui, ça arrive » (participant 08) ; « Il y a du *bullying* pour ces trois-là (en se référant aux silhouettes 7, 8 et 9) particulièrement » (participant 10) ; « Rends-toi bien compte que les enfants du 7 au 9, personne ne les aime quasiment » (participant 18) ; « Les individus à partir du 7 sont ceux qui souffrent le plus du *bullying* » (participant 22) ; « En deuxième année Pablo était au numéro 6, mais au cours de l'année, il a commencé à grossir et ils ont commencé à le déranger sur son poids [...] à partir du 7, les gens commencent à se moquer » (participant 25).

(uniforme, outils, sac à dos, cahiers) et de la production scolaire (leçons, devoirs, rendus). Plusieurs participants soutiennent que ce type d'agression peut affecter négativement les performances scolaires de l'individu en matière de rendus et de notes. Nous reportons ci-dessous les témoignages les plus pertinents :

« Quand ils me font du *bullying*, ils me frappent, me volent mon déjeuner, mes sous [...], me crachent sur le sac à dos, me volent mes feutres, mes ciseaux et mes gommés. [...] Ils sont allés jusqu'à jeter mes cahiers par la fenêtre dans la rue, m'arracher mes feuilles de cours pour les projeter sur les passants. [...] Ce qui serait bien à l'école, ce serait d'être au numéro 4 (se référant aux silhouettes anthropométriques, figure A.3 de l'annexe), comme ça, ils arrêteraient enfin de me déranger, ils ne m'affecteraient plus dans mes études et ne me voleraient plus mes affaires. [...] En dehors des cours, ils me prennent mes devoirs et me laissent sans rien à rendre » (participant 12).

« Ils lui volent sa nourriture, sa boisson, lui jettent ses affaires à la poubelle, etc. [...] L'autre jour, un mec lui a volé sa veste d'uniforme et l'a mise dans le trou des toilettes, après il l'a attrapée avec un bâton et l'a jetée dans la rue » (participant 15).

« Il ne rend pas ses devoirs, et s'il les rend, il ne les rend pas à temps, parce qu'on lui a déchiré ou parce qu'ils ne l'ont pas laissé les rendre » (participant 23).

Il semble opportun de préciser que les agressions matérielles peuvent également contraindre l'adolescent à manquer l'école le temps de pouvoir réparer ou remplacer l'équipement détérioré, détruit ou volé par ses pairs (uniforme, sac à dos, outils). L'un des participants énonce assez bien ce phénomène :

« Ses notes ont baissé, il manquait l'école. Sa famille n'avait pas les moyens de lui acheter des affaires pour l'école et donc parfois il manquait l'école parce qu'il n'avait plus de matériel scolaire. [...] On détériore son uniforme et son matériel de travail et on cache ses trucs, ses feuilles de cours. [...] On lui bousille ses affaires et ça lui porte préjudice parce qu'il n'a pas l'argent pour les réparer » (participant 25).

En ce qui concerne l'exclusion sociale par les pairs, celle-ci contribue à réduire les résultats scolaires, car les enfants discriminés à cause de leur poids sont souvent exclus des travaux en équipe. Ils se retrouvent donc contraints de travailler avec les individus que personne ne souhaite prendre dans son équipe, notamment parce que ce ne sont pas les plus studieux. Or, les travaux en équipe sont particulièrement importants dans le système éducatif mexicain, la plupart des rendus se réalisant de la sorte.

« Il a de mauvaises notes parce qu'ils ne le mettent pas dans de bonnes équipes, car ici on travaille presque tout le temps en équipe » (participant 23).

« À chaque fois, lorsqu'on fait des travaux en équipe, ils ne la choisissent jamais, elle doit donc essayer de s'intégrer avec les enfants qui n'ont pas d'équipe » (participant 24).

Par ailleurs, l'exclusion sociale par les pairs restreindrait l'opportunité des individus discriminés à rattraper leurs potentiels retards ou cours manqués, ou tout simplement à remplacer les cours détruits.

« Quand je veux travailler en équipe avec quelqu'un, ils me disent que non, qu'ils sont déjà complets. [...] Pour la même raison qu'ils m'excluent, personne ne veut rien me prêter, personne ne veut me prêter ses cahiers » (participant 12).

En complément de mécanismes sociaux directs, il existe également des mécanismes sociaux indirects ou plutôt psychosociologiques résultant de la stigmatisation du poids. Comme le montre la figure 1 (flèche en tirets), la stigmatisation affecte l'état psychosociologique de l'individu et réduit alors son niveau de productivité (présentéisme et absentéisme). En effet, les individus victimes d'exclusion et d'intimidation par leurs pairs ont tendance à souffrir d'une perte de confiance et d'estime de soi, mais aussi à ressentir une peur chronique d'autrui et de l'école en général (phobie scolaire). Ce type de dépression peut alors s'exprimer de différentes formes.

En premier lieu, il est courant d'observer que les souffrances psychologiques marginalisent les comportements sociaux de l'adolescent le menant à l'auto exclusion ou l'automutilation. On peut supposer que ce processus de marginalisation sociale altère indirectement la productivité de l'élève à travers l'absentéisme scolaire et la perte de motivation dans les études (que nous pourrions assimiler à du présentéisme). Les quelques commentaires reportés ci-dessous font le constat de ce processus de marginalisation sociale :

« Moi j'ai une amie qui est supposée être en troisième, mais finalement non, parce qu'elle a abandonné l'école. Elle m'a dit qu'ils lui faisaient du *bullying*. Je crois que c'est parce qu'elle est un peu grosse et c'est pour ça qu'elle aurait arrêté l'école » (participant 02).

« Je sens que le *bullying* [...] peut énormément affecter une personne dans son mode d'apprentissage, dans sa façon de se socialiser avec les gens et peut mener au suicide et à des choses extrêmes. [...] Moi par exemple, j'ai commencé à avoir des crises de panique très fréquentes et des épisodes de grave dépression dans lesquels je m'automutilais » (participant 04).

« Je crois que ses notes ont baissé, mais il continue d'assister à l'école [...] parce que quand ils commencent à t'appeler *Torta* (sandwich) et bien tu commences à déprimer et tu arrêtes de rendre tes devoirs. Tes résultats baissent parce que t'es en train de souffrir » (participant 22).

« Il y a un garçon qu'ils victimisent beaucoup pour sa couleur de peau et, comment dire, parce qu'il est un peu gros. [...] Il est toujours venu, mais il ne fait plus son travail. [...] Les deux premiers mois, il avait 10/10, mais après ses notes ont baissé. Maintenant, il n'a plus que des 5/10 » (participant 23).

« (Les moqueries) ont affecté mes résultats en deuxième année parce que je manquais l'école. Quand il y avait des examens, je manquais, car je ne voulais plus étudier. Je me disais que ce serait mieux sans étudier, car je n'aurais plus à souffrir des moqueries ni rien, je serais juste tranquille à la maison, je sortirais jouer. Puis finalement, comme le garçon qui m'embêtait le plus s'est fait exclure, à partir de là, j'ai commencé à changer, parce que plus personne ne me dérangeait et je me sentais plus à l'aise sans ce garçon, parce que tous les jours quand j'arrivais, il me disait "tiens, le gros est déjà là", tous les jours, tous les jours, et moi je me disais "si tôt... et on commence déjà avec les moqueries" » (participant 25).

En second lieu, les troubles psychosociologiques attribuables à la stigmatisation du poids se traduisent parfois par un changement de mode de vie (alimentation

ou activité physique) ou d'attitude de la part de l'individu discriminé dans l'optique de se faire accepter par ses pairs. Il est probable que ces changements aient des répercussions importantes sur le niveau de productivité de l'élève.

En ce qui concerne les changements de mode de vie, ceux-ci prennent plutôt la forme d'une réduction des quantités alimentaires consommées par l'individu, celui-ci essayant de perdre drastiquement du poids. Or, dans le cas où un individu anorexique ou boulimique en situation de surpoids ou d'obésité ingère une consommation calorique inférieure à ses besoins, celui-ci peut voir ses capacités de concentration significativement réduire du fait d'un apport énergétique au cerveau insuffisant. De plus, si ces épisodes d'anorexie ou de boulimie sont maintenus à plus long terme, les capacités intellectuelles risquent d'en être irrémédiablement affectées du fait de carences en micronutriments [Duchesne *et al.*, 2010]. Les quelques exemples qui suivent illustrent clairement ce type de comportement :

« Au cours de l'année, je suis devenue boulimique, un moment, pas longtemps, parce que quand je suis allée chez le psychiatre, mes grands-parents ont commencé à me surveiller davantage. [...] J'ai été boulimique pendant 6 ou 7 mois. [...] Je voulais changer, je voulais être plus mince, comme mes camarades, pour me sentir plus à l'aise avec moi-même » (participant 04).

« On m'a parlé d'une amie, elle aussi était un peu grosse en première année et elle a commencé à arrêter de manger, et de ce fait, en début de troisième année, elle a commencé à avoir des problèmes d'anorexie. Elle a commencé à vomir du sang » (participant 22).

« Je crois qu'il y a des changements à la maison, parce que tu arrives chez toi et tu reviens triste de l'école parce qu'ils t'ont dit que tu es gros [...]. Alors tu veux te venger sur tes parents et tu changes ta façon d'être, parfois tu ne veux même pas manger » (participants 23).

« Je crois que Pablo avait arrêté de manger, il ne mangeait plus rien, on l'invitait à manger quelque chose et il disait qu'il ne voulait pas manger. Et il avait l'air très mal, comme affecté, comme s'il était dénutri, comme s'il n'avait pas de vitamines [...]. (Puis, se référant à lui-même) je leur demandais "Voulez-vous que je change ?" Et ils me disaient que non, puis riaient simplement de moi. Ils disaient "toi tu changeras jamais, tu seras toujours gros". Et arriva un moment où je ne voulais plus manger [...] je ne mangeais plus comme avant, je mangeais juste une fois par jour » (participant 25).

Six participants déclarent qu'après un certain temps d'exposition à la moquerie, certains individus stigmatisés à cause de leur poids ont changé d'attitude en devenant plus rebelles, plus agressifs et aussi plus moqueurs. D'un point de vue caricatural, ce phénomène ressemble en quelque sorte à un syndrome de Stockholm, dans la mesure où les victimes s'identifient à leurs agresseurs et vont même jusqu'à reproduire leurs comportements. Comme le souligne très clairement le participant ci-dessous, ce processus de transformation comportementale s'accompagne souvent d'un désintéressement pour l'école :

« Son attitude a changé. Avant il était plus gentil et amusant, mais maintenant il est devenu plus grossier. Je pense que c'est pour qu'ils arrêtent de le déranger. La vérité c'est que Jorge est devenu plus grossier avec ses amis, ou par exemple, ce

qui s'est passé, c'est que Jorge est devenu très moqueur. Pour la même raison qu'ils le dérangeaient, il a lui-même commencé à se concentrer sur comment déranger les autres. [...] Je crois que ses résultats ont baissé un peu, avant il s'inquiétait davantage lorsqu'on lui disait qu'il allait avoir une mauvaise note, il avait peut-être des 7/10 et des 8/10, mais maintenant, je sens que l'école ne lui importe plus, ou plutôt qu'il a arrêté de s'y intéresser. Donc, à vouloir plus déranger les autres, il a arrêté de s'intéresser à l'école » (participant 07).

Perte de productivité (lien B)

Malgré les efforts mis en œuvre lors des entretiens pour identifier de quelle manière l'excès de poids débouche sur une perte directe de productivité (par les performances physiques et les maladies associées), l'information collectée porte majoritairement sur la stigmatisation du poids. Compte tenu de la démarche utilisée, cela ne signifie pas forcément que la relation est uniquement régie par la stigmatisation du poids, mais simplement que ce canal attire particulièrement l'attention des adolescents.

Plusieurs participants font néanmoins allusion aux mauvaises conditions physiques et sanitaires qui caractérisent leurs camarades plus corpulents. La plupart ont mis l'accent sur le manque d'endurance et l'état de fatigue chronique. Deux participants résument assez bien le point de vue de tous :

« Il ne court presque pas, et lorsqu'il court, il se fatigue très rapidement » (participant 11).

« Les gros ne parviennent pas à supporter leur propre poids, ils ne peuvent presque pas marcher et ne peuvent pas courir » (participant 14).

Comme suggéré dans la littérature en épidémiologie [Ocon, 2013], il est probable que cet état de fatigue chronique affecte les capacités de concentration d'un individu du fait d'une oxygénation inefficace du cerveau, ce qui en théorie peut se répercuter sur les performances scolaires. De plus, les difficultés à réaliser une activité physique peuvent affecter les résultats aux cours d'éducation physique et sportive.

Une frontière floue

Comme le fait apparaître la figure 1 (flèches en tirets), la frontière entre la perte de productivité et le processus de stigmatisation est parfois difficile à saisir. D'une part, comme précédemment expliquées, les conséquences psychosociologiques de la stigmatisation du poids (perte de confiance et d'estime de soi, auto-exclusion, changements de comportement et d'attitude) altèrent potentiellement le niveau de productivité (absentéisme, présentéisme). D'autre part, les mauvaises conditions physiques et sanitaires peuvent également être source de discrimination et d'exclusion. Il s'avère en effet que la perte de productivité, et plus particulièrement le présentéisme, déclenche dans certains cas le processus de stigmatisation sociale. Plusieurs participants évoquent cette hypothèse qui, selon toute vraisemblance, aurait tendance à se produire durant le cours de sport et les activités récréatives en plein air :

« Il y a des filles un peu grosses dans d'autres classes. J'ai vu qu'ils se moquaient d'elles parce qu'elles ne courent pas bien, parce qu'elles sont ridicules lorsqu'elles doivent courir » (participant 19).

« Mon camarade Jésus ne fait jamais d'activité physique. Il va aux cours d'éducation physique, mais il reste assis. Un jour, il a essayé de participer, mais il est tombé et les autres ont commencé à dire "et bien alors tu trembles ? Pourquoi tu joues ?" » (Participant 24).

Conclusion

L'objectif principal de cette étude était d'enrichir les fondements conceptuels capables d'expliquer la relation causale négative entre l'excès de poids et les capacités d'un individu à étudier. À partir de 29 entretiens réalisés à Mexico auprès d'élèves du primaire et du secondaire, nous avons exploré cette problématique en utilisant une approche qualitative. Cette démarche s'est révélée particulièrement pertinente. En plus de contribuer à l'édification d'un cadre conceptuel sur lequel la littérature pourra dorénavant s'appuyer, cette étude a permis de formuler des hypothèses claires qui pourront faire l'objet d'études qualitatives et quantitatives additionnelles.

Nos résultats mettent en relief la présence des deux canaux de transmission qui régissent la relation causale entre l'obésité infantile et l'échec scolaire : (i) une perte de productivité imputable aux problèmes de santé et (ii) un processus de stigmatisation sociale. De plus, cette étude permet de mieux comprendre comment ces deux canaux s'expriment, s'articulent et se renforcent mutuellement. Alors que les mauvaises conditions physiques des individus perçus comme obèses sont source de stigmatisation à l'école (engendrant par exemple des moqueries), les troubles psychosociologiques imputables à la stigmatisation sociale altèrent potentiellement le niveau de productivité de l'élève (absentéisme et présentéisme). Par conséquent, l'approche qui consiste à dissocier l'influence de ces deux canaux ne serait pas transposable au contexte de l'étude. Autrement dit, il est en théorie impossible de quantifier séparément les effets liés à une perte de productivité et à la stigmatisation sociale.

Un autre point fort de cette étude est de souligner l'importance de l'âge dans le processus de stigmatisation. En effet, à partir de leurs expériences passées, certains participants situent spontanément l'émergence des persécutions scolaires dès la quatrième section d'école primaire, soit autour de huit ou neuf ans. Or, cet âge n'est pas anodin. Il est amplement reconnu par les spécialistes de la santé que les capacités sociocognitives de l'individu se développent considérablement à partir de huit ans, celui-ci prenant davantage conscience des autres et de leurs différences [Livingstone, Robson, Wallace, 2004]. Puhl et Latner [2007] commentent que dès la préadolescence, un changement opère dans la façon de percevoir le corps, probablement dû à l'exposition croissante de l'enfant aux normes socio-culturelles induites par son environnement (parents, pairs, tiers, médias), aux changements morphologiques, ainsi qu'à la naissance de l'intérêt sexuel. Il n'est donc

pas surprenant que des travaux en psychologie observent que dès la préadolescence, les obèses sont de plus en plus stigmatisés à l'école [Rand, Wright, 2000].

En outre, il existe des distinctions selon le genre. Comme suggéré par nos résultats et amplement documenté dans la littérature [Janssen *et al.*, 2004], les jeunes femmes utilisent des formes de discrimination dites plus indirectes (exclusion, commentaires désobligeants, etc.) que les garçons (agressions verbales, physiques et matérielles, etc.). Toutefois, les femmes sont soumises à une pression sociale particulièrement forte vis-à-vis des stéréotypes de beauté. Il n'est donc pas surprenant que la littérature quantitative montre que l'effet négatif de l'obésité infantile sur les résultats scolaires est plus prononcé pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes [Crosnoe, 2007 ; Lu, Chou, Lin, 2014].

Enfin, la principale contribution de cette étude concerne l'identification d'un processus d'acceptation sociale de l'état de surpoids dans le contexte mexicain. En effet, la stigmatisation sociale du poids serait plus intense après avoir dépassé le seuil de l'obésité. Ces résultats sont cohérents avec la littérature quantitative existante. Par exemple, Pearce, Boergers et Prinstein [2002] constatent que les adolescents nord-américains en surpoids ont le même risque de se faire discriminer que leurs semblables plus minces. Leurs résultats montrent en revanche que les adolescents ayant dépassé le seuil de l'obésité ont un risque particulièrement élevé de se faire harceler par leurs pairs. D'autres études quantitatives montrent que l'état de surpoids n'a pas d'influence négative et significative sur les performances scolaires aux États-Unis, contrairement à l'état d'obésité [Sabia, 2007 ; Classen, 2017]. Selon Janssen *et al.* [2004], ces résultats font transparaître les limites de l'indice de masse corporelle (IMC) en tant qu'indicateur de corpulence. Il est amplement admis que cet indicateur ne différencie pas les tissus musculaires et graisseux, au même titre qu'il ne capte pas la distribution de l'adiposité dans le corps [Burkhauser, Cawley, 2008]. Or, selon nos entretiens, les muscles et la force sont perçus au Mexique comme des critères de beauté pour les garçons. Pour les filles en revanche, les formes dites « généreuses » sont préférées (poitrine, hanches et fessiers), rendant selon toute vraisemblance ce type de corpulence moins propice à la discrimination. Notons que l'intérêt pour ce type de morphologie est propre à la culture latino-américaine [Viladrich *et al.*, 2009]. En comparant un échantillon d'adolescentes mexicaines à un échantillon d'adolescentes européennes, Toro *et al.* [2006] observent que les Mexicaines désirent accroître certaines parties de leur corps (hanches, fesses et jambes), tandis que les Européennes souhaitent à l'inverse réduire ces mêmes parties. On peut donc imaginer que l'état de surpoids n'est pas spécialement discriminant pour les filles lorsque l'accumulation de la graisse se concentre au niveau de la poitrine, des fesses et des hanches. Pour les garçons, il est probable que l'excès de poids ne soit pas spécialement discriminant à l'école, et en particulier lorsque celui-ci est le résultat d'un surdéveloppement de la masse musculaire ou d'une équipartition de l'adiposité dans le corps. Notons que les limites de l'IMC peuvent être compensées par l'utilisation d'indicateurs complémentaires capables de mieux capter la graisse et sa distribution. Par exemple, l'utilisation du ratio tour de taille/hauteur (plus connu sous son appellation

anglophone *waist-to-height ratio* – WHtR) peut s'avérer particulièrement pertinente. En effet, cet indicateur identifie potentiellement mieux les problèmes de stigmatisation sociale (présence de graisse abdominale socialement perçue comme non-esthétique), de même que la perte de productivité (problèmes de santé liés à l'accumulation de graisses viscérales).

Deux principales tendances peuvent *a priori* expliquer l'acceptation sociale de l'état de surpoids au Mexique, tout du moins lorsque cet excès d'adiposité se situe dans des zones perçues comme esthétiques. En premier lieu, il est possible que cette préférence pour un embonpoint modéré soit l'héritage des privations nutritionnelles qui ont sévi jusqu'aux années 1980 au Mexique. Un « surpoids esthétique » serait non seulement perçu comme un signe de beauté, mais aussi de prospérité et de bonne santé. Plusieurs références bibliographiques mettent en relief cette acceptation culturelle du surpoids. Par exemple, Guendelman *et al.* [2010] observent que 82 % des mères américaines (d'origine mexicaine) ne sont pas satisfaites du surpoids de leur enfant de 4 à 6 ans, alors que seules 29 % des mères mexicaines partagent ce sentiment. En second lieu, Classen [2017] identifie une tendance plus contemporaine capable d'expliquer le processus d'acceptation sociale du surpoids. En comparant les résultats scolaires d'une cohorte d'adolescents nord-américains aux résultats que leurs propres enfants ont obtenus plusieurs années plus tard, l'auteur observe un effet de l'obésité plus restreint parmi les nouvelles générations. L'auteur suppose alors que l'environnement social est devenu relativement plus tolérant ces dernières années vis-à-vis du surpoids, compte tenu du nombre plus important d'adolescents se trouvant dans cette situation. Autrement dit, l'excès de poids serait moins stigmatisé qu'il ne l'était au temps où l'excès de poids était un phénomène plutôt rare. De ce fait, le panorama nutritionnel d'une société aurait un rôle primordial dans la manière de considérer le poids.

Ces dernières interprétations éveillent l'intérêt de s'intéresser davantage au lien qui relie le niveau de développement et le phénomène de stigmatisation sociale du poids. Il semble en effet que différents facteurs concomitants, mais aussi paradoxaux s'expriment conjointement et influencent la façon dont le poids est perçu et stigmatisé dans les pays émergents comme le Mexique (adoption des idéaux de minceur *versus* acceptation sociale du surpoids). Dans cet ordre d'idées, de récentes études en anthropologie font allusion à une manifestation conjointe de normes sociales anti-graisses et pro-graisses dans les pays en développement [Brewis *et al.*, 2011 ; Brewis, Sturtzsreetharan, Wutich, 2018].

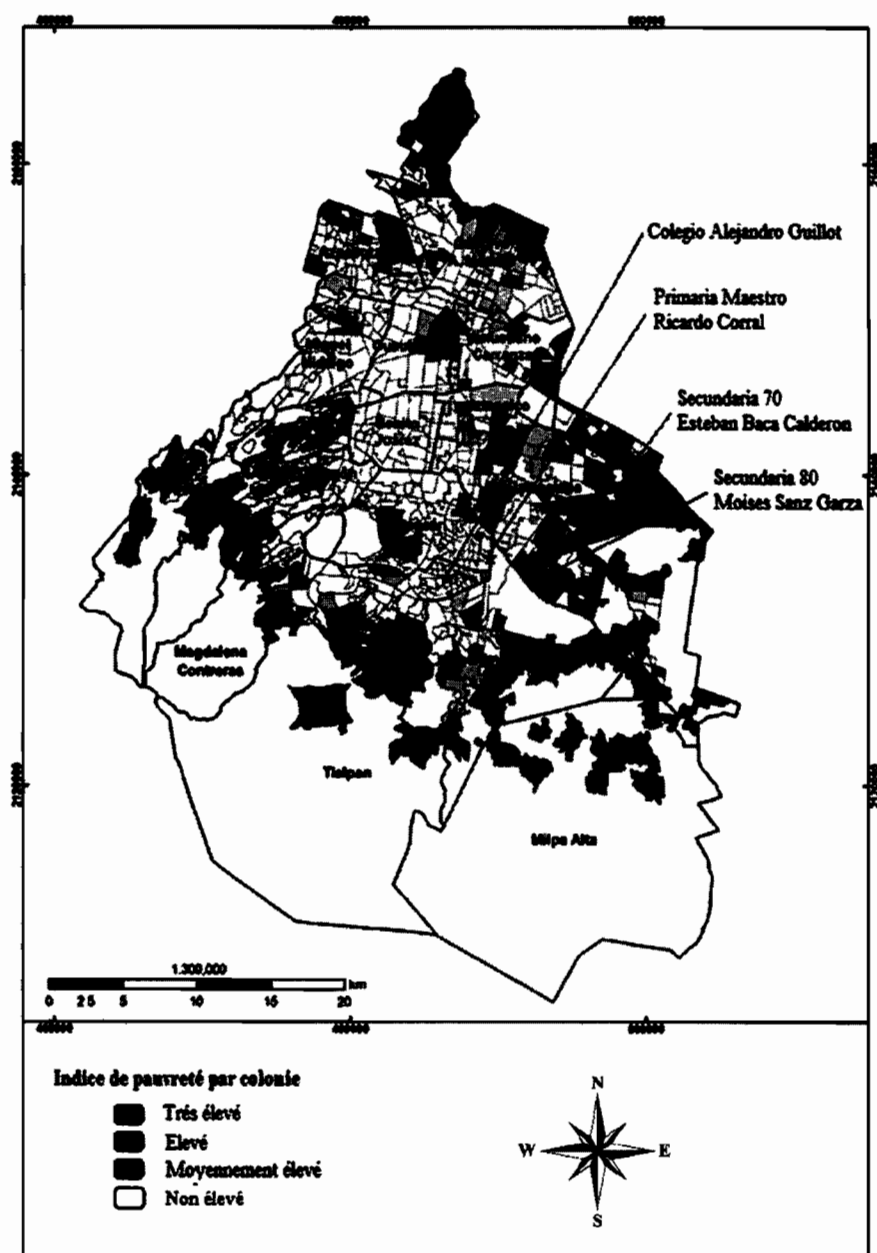
Bibliographie

- ARTHUR J., WARING M., COE R., HEDGES L. V. [2012], *Research methods and methodologies in education*, Londres, SAGE.
- BECKER G. S. [1994], *Human capital : a theoretical and empirical analysis with special reference to education* (3^e édition), University of Chicago press, p. 15-28.
- BLACK N., JOHNSTON D. W., PEETERS A. [2015], « Childhood obesity and cognitive achievement », *Health economics*, vol. 24, n° 9, p. 1082-1100.
- BREWIS A., WUTICH A., FALLETTA-COWDEN A., RODRIGUEZ-SOTO I. [2011], « Body norms and fat stigma in global perspective », *Current anthropology*, vol. 52, n° 2, p. 269-276.
- BREWIS A., STURTZSREETHARAN C., WUTICH A. [2018], « Obesity stigma as a globalizing health challenge », *Globalization and Health*, n° 14, p. 20.
- BURKHAUSER R. V., CAWLEY J. [2008], « Beyond BMI : the value of more accurate measures of fatness and obesity in social science research », *Journal of health economics*, vol. 27, n° 2, p. 519-529.
- CAWLEY J. [2004], « The impact of obesity on wages », *Journal of human resources*, vol. 39, n° 2, p. 451-474.
- CLASSEN T. [2017], « Changes over time in the relationship of obesity to education accumulation », *Eastern Economic journal*, vol. 43, n° 3, p. 496-519.
- CRESWELL J. W. [2009], *Research design : qualitative, quantitative, and mixed method approaches*, Londres, Sage.
- CROSNOE R. [2007], « Gender, obesity, and education », *Sociology of education*, vol. 80, n° 3, p. 241-260.
- DUCHESNE M., MATTOS P., APPOLINARIO J. C., FREITAS S. R., COUTINHO G., SANTOS C., COUTINHO W. [2010], « Assessment of executive functions in obese individuals with binge eating disorder », *Revista brasileira de psiquiatria*, vol. 32, n° 4, p. 381-388.
- GIEL K. E., THIEL A., TEUFEL M., MAYER J., ZIPFEL S. [2010], « Weight bias in work settings-a qualitative review », *Obesity facts*, vol. 3, n° 1, p. 33-40.
- GOFFMAN E. [1986], *Stigma : notes on the management of spoiled identity*, New York (N. Y.), Touchstone [réédition].
- GUENDELMAN S., FERNALD L. C. H., NEUFELD L. M., FUENTES-AFFLICK E. [2010], « Maternal perceptions of early childhood ideal body weight differ among mexican-origin mothers residing in Mexico compared to California », *Journal of the american dietetic association*, vol. 110, n° 2, p. 222-229.
- INSTITUTO NACIONAL DE SALUD PUBLICA [2012], *Encuesta nacional de salud y nutrition (ENSANUT), resultados nacionales*.
- JANSSEN I., CRAIG W. M., BOYCE W. F., PICKETT W. [2004], « Associations between overweight and obesity with bullying behaviors in school-aged children », *Pediatrics*, vol. 113, n° 5, p. 1187-1194.
- LANZA H. I., HUANG D. Y. C. [2015], « Is obesity associated with school dropout ? Key developmental and ethnic differences », *Journal of school health*, vol. 85, n° 10, p. 663-670.
- LIVINGSTONE M. B. E., ROBSON P. J., WALLACE J. M. W. [2004], « Issues in dietary intake assessment of children and adolescents », *The British journal of nutrition*, vol. 92, n° S2, p. S213-S222.

- LU YU-LUNG, CHOU S. J.-H., LIN E. S. [2014], « Gender differences in the impact of weight status on academic performance : evidence from adolescents in Taiwan », *Children and youth services review*, n° 46, p. 300-314.
- MIER Y TERÁN A., VÁZQUEZ I., ZICCARDI A. [2012], « Pobreza urbana, segregación residencial y mejoramiento del espacio público en la ciudad de México », *Sociologias*, vol. 14, n° 30, p. 118-155.
- OCON A. J. [2013], « Caught in the thickness of brain fog : exploring the cognitive symptoms of chronic fatigue syndrome », *Frontiers in physiology*, vol. 4, n° 63, 8 p.
- PEARCE M. J., BOERGER J., PRINSTEIN M. J. [2002], « Adolescent obesity, overt and relational peer victimization, and romantic relationships », *Obesity research*, vol. 10, n° 5, p. 386-393.
- POULAIN J.-P. [2002], *Sociologies de l'alimentation : les mangeurs et l'espace social alimentaire*, Presses universitaires de France.
- POULAIN J.-P. [2009], *Sociologie de l'obésité*, Presses universitaires de France.
- PUHL R. M., LATNER J. D. [2007], « Stigma, obesity, and the health of the nation's children », *Psychological bulletin*, vol. 133, n° 4, p. 557-580.
- RAND C. S., RESNICK J. L. [2000], « The "good enough" body size as judged by people of varying age and weight », *Obesity research*, vol. 8, n° 4, p. 309-316.
- RAND C. S., WRIGHT B. A. [2000], « Continuity and change in the evaluation of ideal and acceptable body sizes across a wide age span », *The International journal of eating disorders*, vol. 28, n° 1, p. 90-100.
- SABIA J. J. [2007], « The Effect of body weight on adolescent academic performance », *Southern economic journal*, vol. 73, n° 4, p. 871-900.
- SEIDELL J. C. [1998], « Societal and personal costs of obesity », *Experimental and clinical endocrinology & diabetes, Official journal, german society of endocrinology [and] german diabetes association*, n° 106, supplément 2, p. 7-9.
- TORO J., GOMEZ-PERESMITRÉ G., SENTIS J., VALLÉS A., CASULÀ V., CASTRO J., PINEDA G., LEON R., PLATAS S., RODRIGUEZ R. [2006], « Eating disorders and body image in Spanish and Mexican female adolescents », *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, vol. 41, n° 7, p. 556-565.
- VILADRICH A., YEH M.-C., BRUNING N., WEISS R. [2009], « "Do real women have curves ?" Paradoxical body images among Latinas in New York City », *Journal of immigrant and minority health*, vol. 11, n° 1, p. 20-28.
- WANG J., IANNOTTI R. J., NANSEL T. R. [2009], « School bullying among adolescents in the United States : physical, verbal, relational, and cyber », *Journal of adolescent health*, vol. 45, n° 4, p. 368-375.

Annexe

Figure A.1 – Localisation des écoles partenaires selon l'indice de pauvreté par colonie en 2000



Source : figure adaptée à partir de Mier y Terán, Vázquez et Ziccardi [2012].

Tableau A.1 – Description des participants

Participant	Sexe	Âge	Statut anthropométrique	Durée de l'entretien (min)	École	Section
01	Homme	13	Normal	53	Secondaire 80, Tlahuac	2°
02	Femme	14	Surpoids	52	Collège Guillot, Tlalpan	2°
03	Femme	15	Normal	40	Collège Guillot, Tlalpan	3°
04	Femme	15	Normal	49	Collège Guillot, Tlalpan	3°
05	Homme	15	Surpoids	46	Collège Guillot, Tlalpan	3°
06	Femme	14	Normal	31	Collège Guillot, Tlalpan	2°
07	Homme	14	Normal	61	Collège Guillot, Tlalpan	2°
08	Homme	12	Surpoids	50	Collège Guillot, Tlalpan	1°
09	Homme	13	Obésité	48	Collège Guillot, Tlalpan	1°
10	Homme	13	Normal	33	Collège Guillot, Tlalpan	1°
11	Homme	12	Normal	32	Secondaire 70, Iztapalapa	1°
12	Homme	15	Surpoids	33	Secondaire 70, Iztapalapa	2°
13	Homme	12	Surpoids	32	Secondaire 70, Iztapalapa	1°
14	Femme	12	Normal	28	Secondaire 70, Iztapalapa	1°
15	Homme	14	Obésité	62	Secondaire 70, Iztapalapa	2°
16	Femme	14	Normal	23	Secondaire 70, Iztapalapa	2°
17	Femme	12	Surpoids	35	Secondaire 70, Iztapalapa	1°
18	Homme	12	Surpoids	24	Secondaire 70, Iztapalapa	1°
19	Homme	13	Obésité	38	Secondaire 70, Iztapalapa	1°

20	Homme	15	Normal	46	Secondaire 70, Iztapalapa	3°
21	Homme	15	Normal	50	Secondaire 70, Iztapalapa	3°
22	Femme	14	Surpoids	33	Secondaire 70, Iztapalapa	3°
23	Femme	15	Normal	55	Secondaire 70, Iztapalapa	3°
24	Femme	14	Obésité	29	Secondaire 70, Iztapalapa	2°
25	Homme	14	Surpoids	64	Secondaire 70, Iztapalapa	3°
26	Femme	14	Normal	30	Secondaire 70, Iztapalapa	2°
27	Femme	11	Surpoids	57	Primaire, Tlahuac	5°
28	Femme	11	Normal	19	Primaire, Tlahuac	6°
29	Femme	12	Normal	62	Primaire, Tlahuac	6°

Source : auteurs, 2017.

Tableau A.2 – Thématiques de recherche

Expériences de *bullying* (fil conducteur).

Perception et discrimination du surpoids et de l'obésité.

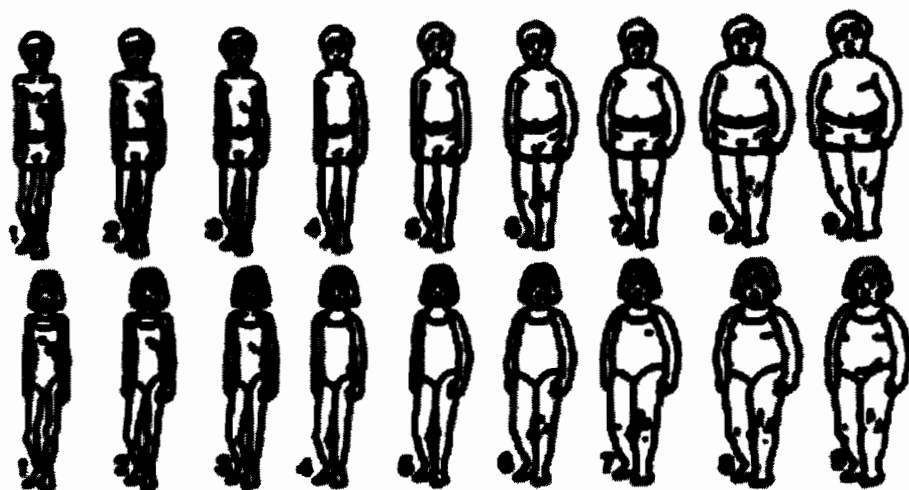
Conséquences du surpoids et de l'obésité sur la santé et l'éducation (effet productivité).

Conséquences de la discrimination liée au surpoids et à l'obésité sur la santé et l'éducation (effet discrimination).

Influence de l'âge et du genre.

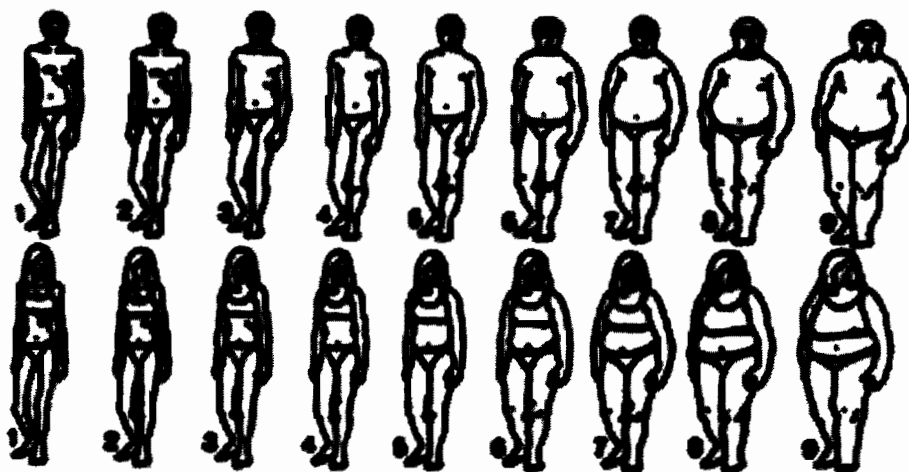
Source : auteurs, 2017.

Figure A.2 – Silhouettes anthropométriques prévues pour les enfants de 6 à 10 ans



Source : Rand et Resnick [2000].

Figure A.3 – Silhouettes anthropométriques prévues pour les jeunes de 16 à 25 ans



Source : Rand et Resnick [2000].

Croix d'Agadez, croix du Niger : imaginaire occidental du monde touareg

Audrey Boucksom*

Les Touareg occupent un territoire immense qui traverse le Sahara du nord au sud en s'appuyant sur des massifs montagneux (Tassili, Hoggar, Aïr et Adrar). Ils se désignent eux-mêmes comme *Kel tamasheq*, « ceux qui parlent la langue touareg », montrant que leur dénominateur commun est une même culture et avant tout une même langue. Ils partagent également une organisation sociale qui distingue trois strates principales : les *Imajeghen* (nobles), les *Imghad* (tributaires) et les *Iklan* (serviteurs). Il faut aussi mentionner l'existence de deux autres strates secondaires : les *Ineslemen* (marabouts) et les *Inaden* (*Enad* au singulier) (forgerons) [Bernus, 1987]. Dans cet article, il sera question de deux grands groupes touareg nigériens : les Iullemmeden (Kel Attaram vivant à l'ouest du pays dans la région de Tillabéry et les Kel Dinnik localisés à l'est dans la région de Tahoua) et les Touareg Kel Aïr, vivant dans le massif de l'Aïr situé au nord de la ville d'Agadez qui est une zone que j'ai particulièrement fréquentée lors de mes recherches de terrain au Niger dans le cadre d'un doctorat (2003 à 2006, 2007) et où les exemplaires de la croix d'Agadez (figure 1) sont omniprésents dans les lieux touristiques et artisanaux de cette zone.

Figure 1 – Croix d'Agadez



Source : Audrey Boucksom, photo prise dans la boutique de Mamane Sani Dan Jouma, antiquaire au Petit Marché de Niamey en 2008.

* Chercheuse indépendante, docteure en histoire de l'art, université de Paris I.

Ce pendentif formé d'un losange surmonté d'un cercle orné de deux petites « antennes », et dont les trois autres extrémités se terminent par un bouton conique est aujourd'hui le bijou touareg le plus connu au monde ; sa forme est passée dans le domaine de la culture populaire, puisqu'elle est reproduite dans différentes parties du globe par des Touareg et des non-Touareg (bijoutiers wolof, balinaï, florentins, etc.) [Loughran, Seligman, 2006, p. 261]. L'idée est ici de tenter de rendre compte que la récupération de motifs iconographiques locaux par des acteurs étrangers a contribué à populariser la croix d'Agadez auprès d'un public européen (et au-delà) et que les *Inaden* se sont ensuite adaptés à cet intérêt nouveau, avec les résultats qu'un bijou qui devrait être assez banal au départ soit devenu un emblème du monde touareg, et accessoirement du Niger. Derrière ces changements de statut de la croix d'Agadez émergent les bouleversements socio-culturels qu'a subis la société touareg et les sociétés africaines dans leur ensemble dans le cadre de la colonisation, puis de la mondialisation.

La croix d'Agadez, un objet énigmatique

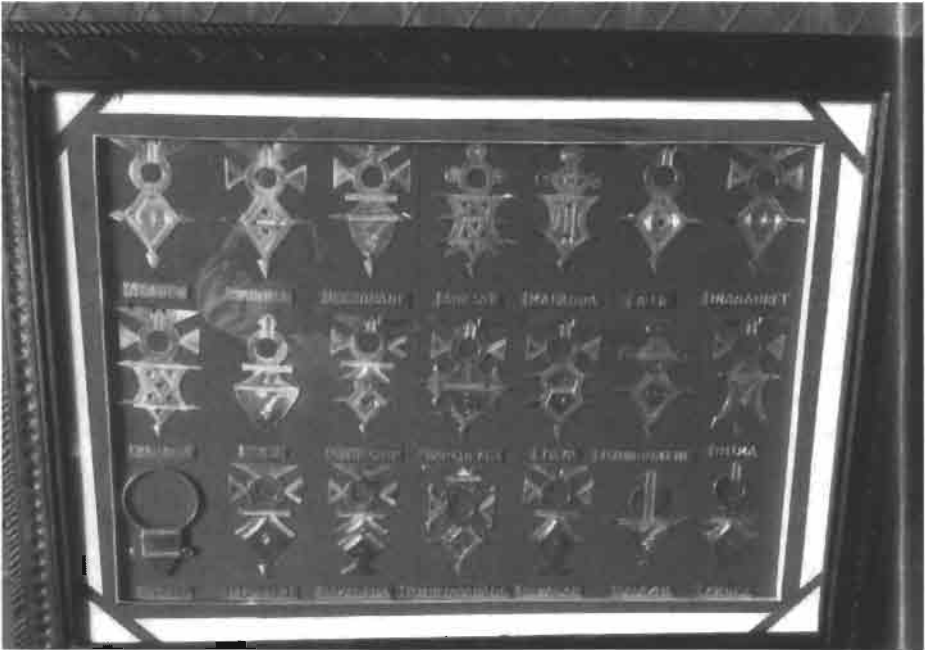
La croix d'Agadez et ses mystérieuses sœurs

Avant d'évoquer la croix d'Agadez à proprement parler, il est nécessaire d'aborder l'ensemble des pendentifs touareg qu'en français on appelle « croix » et qui ont en commun leur technique de fabrication et un aspect formel assez proche (figure 2). Auparavant, une partie de ces « croix » étaient réalisées en pierre tendre (stéatite) et appelées en tamasheq : *Talhakim*, pendant que d'autres étaient faites en argent, et nommées : *Tayit* (sing. *Tanayilt*). Contrairement à la plupart des autres bijoux Kel Aïr en argent, les *Tayit* étaient réalisées à l'aide de la technique de la cire perdue (matrice taillée dans la cire et insérée dans un moule en argile). De nos jours, ces bijoux réalisés dans leur grande majorité en métal (argent ou nickel) sont au nombre de vingt-deux dont dix-neuf sont (devenus) des emblèmes de localités ou de massifs montagneux du Niger (Aïr, Bagzan). Les trois croix qui ne sont pas présentées aujourd'hui comme des symboles territoriaux sont celles de « Mano Dayak », nom d'un chef et personnalité touareg actif lors de la première rébellion des années 1990, la croix *Karagha* qui veut dire « lit » en Haoussa, et la croix *Bartchakea* qui signifie « très décoré » en Tamasheq d'Agadez¹.

Il n'existe, à ma connaissance, aucune étude cherchant à établir les datations de ces croix (à part pour celle d'Agadez comme on le verra plus bas). Néanmoins, en faisant une recherche sur la base de données du musée du quai Branly, il est apparu que des exemplaires de sept d'entre elles ont été collectés avant la première moitié du xx^e siècle : la croix *Karagha* (deux modèles collectés par Foureau avant 1902 dans l'Aïr, dont l'un est appelé « boucle de sangle pour méhari »), la croix *Bartchakea* (un exemplaire ramené de l'Aïr par Yves Urvoy et inventorié en 1934),

1. Internet regorge de photos et de dessins de ces vingt-deux croix. Il est ainsi très facile d'en avoir des illustrations de bonne qualité.

Figure 2 – Tableau des vingt et une croix du Niger



Source : photo de l'auteure prise dans la boutique de Mamane Sani Dan Jouma, antiquaire au Petit Marché de Niamey en 2016.

la croix d'In Gall appelée en tamasheq *Tanfouk n'agraf* (un exemplaire appelé *Tebratou*, collecté à Agadez par Henri Lothe et inventorié en 1941), la croix de Timia appelée *Zakkat* (un exemplaire en argent collecté par Urvoy à Agadez et inventorié en 1934 sous le nom de *Tanfouk*, et un autre en pierre, ramené d'Agadez par Henri Lothe et inventorié en 1941), la croix de Zinder appelée *Tchineletin* (trois exemplaires collectés à Agadez par Urvoy, et inventoriés en 1934), la croix d'Iférouane appelée *Tariselt* (un exemplaire en provenance d'Agadez et inventorié en 1934), la croix de Tahoua, appelée *Teneghelt tan Tahoua* (un exemplaire d'Agadez inventorié en 1934).

Cinq autres croix existent depuis au moins les années 1950. Il s'agit des croix de l'Aïr, d'In Abangaret, de Bilma, de Crip-Crip et de Madaoua présentes dans les deux notes de B. Dudot [1955 ; 1966], mais qu'il nomme sous des appellations différentes (voir *infra*). Deux autres « croix » évoquées par Dudot, mais qui n'existent plus aujourd'hui : la croix des Kel Gress et la croix dite *Tawinast* (« chevreaux » en Tamasheq) dont les formes sont proches de la croix de Takaden et de celle de Tchintabaraden. La croix de *Tawinast* est d'ailleurs un modèle de pendentif touareg ancien porté dans la région de Gao avant 1940 (voir les deux exemplaires collectés par Henri Lhote) et dans la zone de Tahoua avant 1935 (voir un exemplaire collecté par Urvoy). La croix de « Mano Dayak » est, quant à elle,

la plus récente des vingt-deux croix du Niger. Elle a été créée en 1996, par un *Enad* nommé Assaghid [interview de El Hadji Agack, 2009] et est achetée en majorité par des étrangers occidentaux².

Au moins huit de ces croix étaient en revanche des bijoux portés principalement par les femmes touareg de la région d'Agadez. Il existe des informations photographiques et écrites attestant de cette utilisation locale à propos des croix : d'Agadez (voir *supra*), *Karagha* (texte sur l'usage accompagnant les exemplaires de « croix » conservés au musée du quai Branly), *Bartchakea* (musée du quai Branly) ; d'In Gall (musée du quai Branly, [Gabus, 1982] ; de Timia (musée du quai Branly, [Gabus, 1982]) ; de Tchintabaraden (musée du quai Branly) ; de Tahoua (musée du quai Branly, [Gabus, 1982]) ; d'Iférouane (musée du quai Branly, [Gabus, 1982]) ; de Zinder (musée du quai Branly, [Le Rumeur, 1961 ; Gabus, 1982]). On peut aussi souligner à propos de la croix des Bagzan, qu'elle serait, selon Jean Gabus, un modèle ancien de bijou (*Tassekbilt*) répandu parmi les Ioullemeden, qui trouverait son origine chez les Kanouri³ de la zone de Fachi-Bilma où il était porté sur la nuque [Gabus, 1982, p. 448]. Concernant les onze autres croix (Aïr, Takadenden, Bilma, Crip- Crip, In Abangaret, Madaoua, Abalak, In Wagar, Taghmert, Thimoumoumene, Tilya), je n'ai pu trouver de documents écrits ou visuels prouvant qu'elles aient pu servir dans un contexte autochtone, mais cinq d'entre elles (Aïr, d'In Abangaret, de Bilma, de Crip-Crip et de Madaoua) existaient avant l'indépendance du Niger, ce qui peut laisser croire qu'elles aient été utilisées (principalement) par des hommes ou des femmes touareg.

Il apparaît donc que l'histoire de ces « croix du Niger » est difficile à établir, mais on peut retenir qu'elles sont, du moins pour quatorze d'entre elles, des bijoux de plus de cinquante ans d'âge, probablement utilisés par la population touareg elle-même (croix *Karagha*, *Bartchakea*, d'In Gall, de Timia, de Zinder, d'Iférouane, de Tahoua, croix de l'Aïr, de Takadenden, de Tchintabaraden, de Bilma, de Crip-Crip, d'In Abangaret, de Madaoua, croix des Bagzan).

La croix d'Agadez, une forme énigmatique

Le terme *tamasheq* pour désigner la « croix d'Agadez » est *Teneghelt*. Ce mot est issu du mot *enghel*, c'est-à-dire « s'écouler », ce qui s'écoule pouvant être de l'eau ou tout autre liquide, tel un métal en fusion. Ce terme fait ainsi référence à la technique de fabrication de la cire perdue utilisée dans la confection de la croix d'Agadez [Beltrami, 1994, p. 2 ; Lounghran, Seligman, 2006, p. 253 ; Gabus, 1982, p. 443]. La *Teneghelt* serait née en Aïr, et de là, se serait propagée dans le reste de la zone d'influence touareg suivant trois directions : au nord pour atteindre les Ihaggaren du Hoggar, à l'ouest pour arriver dans l'Adrar des Ifoghas, en passant

2. Concernant les six croix restantes (Abalak, Bagzan, In Wagar, Taghmert, Thimoumoumene, Tilya), je n'ai pu trouver d'informations chronologiques à leur sujet.

3. Les Kanouri vivent à l'est du Niger.

dans l'Azawak chez les Ioullemeden, et au sud jusqu'en pays Haoussa (sud du Niger) où résident les Kel Gress [Gabus, 1982 ; Arkell, 1939 ; Rodd, 1935].

Si son origine géographique ne fait plus débat, il existe en revanche de nombreuses hypothèses concernant son origine stylistique. Je propose ici de faire un résumé des plus connues d'entre elles. La première consiste à voir dans la croix d'Agadez une version touareg du signe pharaonique *Ankh* de la XVIII^e dynastie [Rodd, 1926, p. 284-85 ; Palmer, 1934, p. 282 ; Killian, 1934, p. 168 ; Gabus, 1982, p. 444]. Mais cette thèse semble peu plausible selon Liu [1977, p. 20] étant donné le manque de cohérence stylistique et l'absence de formes intermédiaires permettant d'expliquer l'évolution formelle entre le *Ankh* et la *Teneghelt*. Une deuxième hypothèse envisage d'éventuelles origines carthaginoises de la croix d'Agadez [Mauny, 1954 ; Gabus, 1982, p. 445], à la suite de la découverte par Maurice Reygasse en 1926 de la tombe dite de la reine Tin Hinan à Abalessa dans le Hoggar et dont les bijoux aux influences byzantines ressemblent selon Kristyne Lounghran [2006, p. 257] aux modèles touareg que nous connaissons. Une dernière supposition considère que la croix d'Agadez a un lien formel avec le *Tanfouk* [Arkell, 1939, p. 187 ; Mauny, 1954, p. 76 ; Liu, 1977, p. 18-22 ; Gabus, 1982]. Ce bijou de pierre rouge serait originaire de Cambay en Inde occidentale, et aurait été importé par les marchands indiens qui commerçaient avec La Mecque et Médine, et de là, serait arrivé en Afrique il y a plusieurs siècles par l'intermédiaire des pèlerins Haoussa [Gabus, 1982, p. 451-452].

Toujours selon Arkell, Mauny, Liu et Gabus, à partir de la forme du *Tanfouk* serait né le *Zakkat* ou « croix de Timia ». En procédant à une étude iconographique comparée entre le *Zakkat*, le *Tanfouk n'azraf*, ce qui signifie « le Tanfouk d'argent » (croix d'In Gall), la *Tenalit* (croix de Zinder), la *Tariselt* (croix d'Iférouane), la *Teneghelt* (croix d'Agadez) et la *Teneghelt tan Tahoua* (croix de Tahoua), ces auteurs avancent l'idée que : la croix d'In Gall pourrait être une reproduction du *Zakkat*, sertie d'une agate [Gabus, 1982, p. 450-451] ; la croix de Zinder serait un modèle plus ouvragé du *Zakkat* [Urvoy, 1955, p. 19] ; et les croix d'Iférouane et d'Agadez en seraient des versions complexifiées [Mauny, 1954, p. 71 ; Urvoy, 1955, p. 19].

Ces auteurs n'expliquent toutefois pas, la présence d'excroissances décoratives sur les croix d'Iférouane, d'Agadez, et de Tahoua qui sont absentes du *Zakkat* (et par extension du *Tanfouk*). Ces embouts épurés en forme de cônes sont disposés sur trois des extrémités de ces croix à la manière des boutons décoratifs coniques ou arrondis qui ornent la croix de « Jeannette »⁴. Ces boutons décoratifs rappellent aussi ceux, arrondis, ornant l'extrémité de certains pendentifs berbères et maures en forme de losanges, et réalisés suivant la technique de la granulation. Il faut néanmoins remarquer que les bijoux touareg datant de la première moitié du

4. Il s'agit d'une croix chrétienne qui appartient à la série des cinq croix provençales qui se sont répandues en Europe comme bijoux à partir du XVII^e siècle et qui est par la suite devenue – comme les croix du Niger – des symboles territoriaux.

xx^e siècle pourvus de ces excroissances coniques sont rares, mais on peut tout de même citer le cas de l'*Eguru* dont il existe un exemplaire ancien collecté avant 1902 par Fourreau à Agadez (musée du quai Branly). Il s'agit d'un bijou réalisé à l'aide d'un moule comme les *Tayit*, et non par martelage comme la majorité des objets en métal touareg.

L'histoire de la *Tenaghelt* est donc aussi difficile à établir que pour les vingt autres croix du Niger les plus anciennes. Néanmoins, on peut affirmer que ce bijou touareg est vieux de plus d'un siècle, puisque deux exemplaires ont été collectés par l'explorateur français Fourreau, entre 1898-1900 : l'une a été ramenée de Zinder (sud du Niger), l'autre d'Agadez et sont aujourd'hui toutes deux conservées au musée du quai Branly.

La croix d'Agadez, une symbolique ambiguë

Concernant l'interprétation de la symbolique de la croix d'Agadez, de nombreux auteurs tels que Diertelen et Ligiers [1972], Rodd [1935 a, 1955], et Arkell [1935 a, b] ont suggéré qu'elle représentait le statut social et le groupe d'appartenance de son porteur. Pour Lhote [1955], elle serait une épargne et, par extension, un symbole de richesse. Mauny [1954] et Gabus [1982] ont, quant à eux, posé plusieurs hypothèses : elle pourrait être un talisman porte-chance ou un symbole sexuel ou de fertilité à l'image du signe carthaginois de Tanit ou d'Astarté chez les Phéniciens. Mais Mauny conclut : « Si la croix d'Agadez dérive d'un modèle méditerranéen à la symbolique sexuelle ou d'un prototype africain lié à la protection, il semble que les Touaregs en aient perdu la valeur symbolique, peut-être sous la pression de l'Islam et que cet ornement survit en dehors des habitudes uniquement grâce à son indéniable valeur esthétique. » [1954, p. 76] Et je serais tentée d'ajouter : ou peut-être parce qu'elle n'a jamais possédé de symbolique particulière au sein de la société touareg. En effet, les ethnologues précités ont, semble-t-il, voulu trouver à tout prix une explication symbolique liée à cette parure. Or, un bijou n'a pas forcément une symbolique précise, il peut simplement servir à embellir ou à avoir un rôle utilitaire, comme la clé de voile par exemple.

Concernant le genre du porteur, là encore c'est la confusion qui règne. Plusieurs auteurs ayant conduit des études sur les Touaregs et leur art en Algérie, au Niger et au Mali (Jean Gabus en 1972 et en 1978, Nancy Mickelsen de 1974 à 1975, Mark Milburn de 1976 à 1978 et Thomas Seligman de 1971 à 2005) ont noté auprès d'informateurs locaux que la croix d'Agadez était donnée par le père à son fils pubère [Loughran, Seligman, 2006, p. 257]. Diertelen et Ligiers ont même retranscrit les mots qui accompagnaient le rituel de présentation de la croix du père au fils : « Fils, je te donne les quatre directions du monde, car nous ne savons où tu mourras » [1972, p. 42]. Ainsi, lorsqu'on interroge des interlocuteurs touaregs, certains prétendent que les gravures autour de la croix d'Agadez représentent les constellations et qu'en son centre sont dessinés un puits et des troupeaux qui s'y abreuvent. Alors que d'autres, comme Ghissa-forgeron d'In Gall interrogé dans les années 1970 par Gabus [1982, p. 442], expliquent que les quatre

points ciselés au centre sont appelés « les yeux du caméléon » et que l'autre motif symbolise les « traces du chacal ». Cette dernière explication semble la plus plausible puisque ces motifs font partie de la gamme décorative utilisée par les *Inaden* ; les noms de ces décors ciselés ou poinçonnés font généralement référence à des animaux (faon, pintade, scarabée, caméléon, etc.), à des éléments de la nature (lune, étoile) ou à des objets du quotidien (peigne, panier, etc.) [Seligman, 2006, p. 222].

À ce flou symbolique s'accolle le problème de l'absence de preuves (écrites ou photographiques) qui atteste du port de la croix d'Agadez par des hommes, alors qu'il en existe de nombreuses concernant son utilisation par les femmes. En 1899, Fourreau prend une photo d'une femme de la région de Maradi (sud du Niger) portant une croix d'Agadez au cou [Creyaufmüller, 2006]. En 1909, René Chudeau évoque un pendentif en forme de croix porté au cou d'une femme Kel Akara, *Imghad* des Kel Ferwan. Une photo prise dans l'Adrar (région de Tahoua) dans les années 1920 représente trois femmes touareg (Kel Tacriz et Kel Rharous) toutes parées d'une ou de plusieurs croix d'Agadez et de colliers *Eguru* et *Shat shat* [Abadie, 1927]. Une photo datant des années 1950-1960 [Le Rumeur 1961] représente une jeune femme touareg portant autour du cou deux croix d'Agadez entourées de croix de Zinder. Seligman [Lounghran, Seligman, 2006, p. 257] précise de son côté que depuis sa première recherche en 1971 dans l'Aïr, il a constaté le port de la croix d'Agadez par les femmes, mais non par les hommes. Diertelen et Ligiers [1972] ont également fait état du port de ce bijou par les femmes touareg de la zone d'Ayorou (région de Tillabéry, au sud du Niger) accroché à la coiffure au niveau du front, ou comme pendants d'oreilles, ou encore attaché autour du cou. Il est à noter que de nos jours, il est extrêmement rare de rencontrer des femmes touareg portant la *Teneghelt*. Lors de mes séjours au Niger (entre 2003 et 2011), je n'ai jamais vu de femmes touareg porter la croix d'Agadez que ce soit en Aïr ou plus au sud, j'ai en revanche vu une photo prise lors du festival de l'Aïr 2014, représentant une femme touareg portant autour du cou : une croix d'Agadez, deux croix de Tahoua, un *Eguru* et plusieurs colliers *Shat Shat*. Il faut également souligner le fait que de jeunes citoyens nigériens, touareg ou non-touareg – plutôt des hommes, cette fois – peuvent porter la croix d'Agadez en pendentif, mais cela est loin d'être systématique.

La confusion sur le sexe du porteur de la croix d'Agadez a semé le trouble parmi les auteurs qui ont ainsi souvent opté pour une explication du type : la croix d'Agadez a longtemps été un « bijou traditionnel » d'homme avant d'être (aussi) portée par les femmes [Rodd, 1935a ; Étienne Nugue, Saley, 1987 ; Ligiers, Diertelen, 1972]. Or, il pourrait y avoir une autre explication : la croix d'Agadez n'a peut-être jamais été anciennement portée par les hommes touareg et les histoires cherchant à justifier son port par la gent masculine seraient de pures inventions pour répondre à un imaginaire occidental du monde touareg.

La croix d'Agadez, un objet mondialisé

De nos jours, la sphère de diffusion de la croix d'Agadez ne se limite plus au monde touareg ni aux pays sahélo-sahariens, mais s'étend à la planète tout entière. Seligman, lors d'une recherche conduite en mai 2004 sur Internet a pu répertorier plus d'une centaine de sites – touareg et non-touareg – mettant en vente des modèles de la croix d'Agadez [Loughran, Seligman, 2006, p. 261]. Comment la croix d'Agadez a-t-elle pu devenir aussi populaire de par le monde ? C'est ce dont je vais tenter à présent de rendre compte.

Les militaires français et la croix d'Agadez

Les militaires français qui ont fait partie des premiers Occidentaux en contact durable avec le monde touareg ont aussi été les premiers à s'approprier la croix d'Agadez. Elle fut utilisée sur nombre d'insignes militaires des troupes sahariennes qui étaient réalisés en France par des fabricants d'insignes homologués comme Drago. Il est à noter que la réflexion qui va suivre ne prétend nullement être une étude approfondie de l'utilisation de la croix d'Agadez par l'armée française, mais elle a pour vocation de poser l'hypothèse : du rôle des militaires français dans la popularisation de la *Teneghelt* en dehors du monde Touareg. Entre août et novembre 2013, j'ai pu répertorier une bonne trentaine d'insignes militaires utilisant la croix d'Agadez, dont plus d'une vingtaine en lien avec les unités sahariennes de l'armée française d'Afrique et en particulier celle de l'Afrique du Nord.

C'est à la veille des indépendances que la croix d'Agadez semble avoir été adoptée de manière croissante sur les insignes militaires des unités sahariennes. Ce serait à cette époque que la Compagnie Méhariste de Tidikelt-Hoggar, basée à Tamanrasset, adopta comme base de son insigne la croix d'Agadez [Loughran, Seligman, 2006, p. 259], de même concernant certains insignes des compagnies de transport et du matériel, par exemple l'insigne non homologué de la 1^{re} Compagnie saharienne de transport (1947-1952) celui de la 11^e Compagnie saharienne du matériel, homologué G 1484 en 1957. À partir de 1961 furent créées cinq Compagnies sahariennes portées de la Légion étrangère (CSPL) qui utilisèrent le motif de la *Teneghelt* comme base aux insignes de la 2^e, 4^e, et 5^e CSPL.

On peut supposer que le choix de la croix d'Agadez par les militaires français au détriment des autres bijoux touaregs, ait été guidé par la mise en avant de cette parure par les premiers auteurs européens à avoir écrit sur les Touaregs. La *Teneghelt* a été décrite pour la première fois dans l'ouvrage *D'Alger au Congo par le Tchad* [1902] de l'explorateur français Fernand Fourreau dans lequel il décrit son périple à travers le Sahara au sein de la mission Fourreau-Lamy. La croix d'Agadez a ensuite suscité un intérêt croissant parmi les Européens qui se sont intéressés aux Touaregs avec, pour commencer, le géologue français René Chudeau [1909], suivi du géographe anglais Francis Renell Rodd [1926], puis de l'ethnologue français Fr. De Zeltner [1931] et de l'archéologue anglais Anthony John Arkell

[1935 a ; 1935 b ; 1939]. Durant les années 1930-1940, la collecte de ce type de croix augmente de manière remarquable : sur les vingt-deux croix d'Agadez que j'ai pu répertorier au musée du quai Branly, vingt ont été collectées aux alentours de cette époque. Puis, dans les années 1950, elle fait l'objet de plusieurs études scientifiques [Dudot, 1955 ; de la Roche, 1955 ; Urvoy, 1955 ; Mauny, 1954]. On peut ainsi supposer que ces divers écrits à propos de la croix d'Agadez considérés comme éminemment techniques ou scientifiques par le grand public ont fait de ce bijou un « authentique » objet touareg aux yeux des soldats français qui l'auraient choisi comme symbole des territoires sahariens, ce symbole se serait ensuite diffusé au sein des institutions internationales. La croix d'Agadez a, par exemple, été utilisée dans les années 1990 par les Nations Unies pour orner l'insigne militaire des observateurs de la Minurso (Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental) [Loughren, Seligman, 2006, p. 259]. En choisissant, la croix d'Agadez comme symbole des compagnies sahariennes, les militaires français ont, semble-t-il, participé à la populariser comme symbole du monde saharien et de ses habitants.

À en croire le nom donné aux insignes militaires français en forme de croix d'Agadez et présentés sur les sites Internet, le motif de la *Teneghelt* était plus connu au sein des compagnies sahariennes sous le nom de « croix du Sud ». Cela peut s'expliquer par le fait qu'en Algérie où étaient basées la plupart de ces unités militaires, elle est considérée comme ayant un lien avec la constellation du même nom (aussi appelée la « boîte à bijoux »). Ce nom pourrait aussi faire référence à l'origine géographique de ce bijou issu de l'Aïr, massif situé au sud du Maghreb. De nos jours, la *Teneghelt* continue d'être appelée « croix du Sud » dans les différents pays du Maghreb, et notamment au Maroc, où les commerçants d'objets touristiques et les artisans tentent de la reprendre à leur compte en expliquant que cette constellation sert aux Berbères pour se diriger dans le désert, sans préciser qu'en réalité, ils en utilisent de nombreuses autres pour leurs déplacements de nuit. Cette évocation symbolique de la croix d'Agadez n'est pas sans rappeler celle se référant aux « quatre directions du monde », et racontée cette fois au Niger (voir *supra*). Il est tout à fait possible que, dans les deux cas, ces histoires racontées localement cherchaient en réalité à répondre aux attentes des interlocuteurs occidentaux (touristes ou autres). Elles seraient, en d'autres termes, des évocations d'un imaginaire touristique du monde saharien. Dans ces deux mythes, on retrouve, en effet, tout ce que l'univers saharien a de plus typique, voire « stéréotypique » : les étoiles qui orientent l'infatigable Touareg/Berbère dans le désert, les troupeaux, qui figurent parmi les biens les plus précieux pour les Touareg/Berbères ; et l'eau, si rare dans les étendues désertiques du Sahara. Si au Maroc, la *Teneghelt* est utilisée comme symbole des Berbères, au Niger elle symbolise les Touareg et la ville d'Agadez, présentée comme la cité aux portes du désert. L'attrait qu'exerce la croix d'Agadez sur les Occidentaux d'aujourd'hui s'explique par le fait qu'elle est devenue, par sa récupération par l'armée française, le symbole de l'univers saharien.

Les Inaden Kel Aïr dans la mondialisation

Si le rôle de l'armée française a eu un impact non négligeable sur la renommée internationale de la *Teneghelt*, celui des forgerons touareg, et en particulier ceux issus de la confédération des Kel Aïr, est également à souligner.

Il convient de rendre compte du contexte socio-économique dans lequel la bijouterie touareg a évolué depuis la période coloniale, en particulier chez les Kel Aïr. Les informations présentées ici s'appuient sur des données récoltées lors de ma recherche de terrain de doctorat, basée principalement sur des interviews informelles d'*Inaden* Kel Aïr que j'ai pu côtoyer, grâce à l'aide précieuse d'un forgeron de Teghazer, El Haji Agack. Ces informations orales ont été complétées et replacées dans leur contexte à l'aide de données écrites trouvées dans des documents de l'époque coloniale et conservées aux Archives du Niger et dans des écrits scientifiques, en particulier ceux de Seligman [2006] et de Grégoire [1999].

Dans les années 1930, les *Inaden* de l'Aïr, dont les nobles maîtres affaiblis par la pression du pouvoir colonial ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins, commencèrent à migrer en ville notamment à Agadez [Boucksom, 2015 a]. Cet exode rural s'accrut entre les années 1970 et 1980 à la suite des famines et des sécheresses à répétition. Mais, alors que leur ancien maître survivait difficilement grâce à l'aide humanitaire, les forgerons des villes profitèrent des retombées économiques de l'afflux d'expatriés venus travailler dans les organisations humanitaires, en réalisant des commandes pour eux. De plus, d'autres étrangers se mêlèrent à cette clientèle : les touristes venus en voiture par l'Algérie et ceux des agences de voyages, puis à partir de 1983 ceux participant au Rallye Paris-Dakar qui jusqu'en 1991, s'arrêtèrent chaque année à Agadez [Grégoire, 1999]. À partir de là, les forgerons Kel Aïr comprirent qu'ils ne pouvaient plus fonctionner uniquement selon le système des commandes. Aussi constituèrent-ils des stocks pour répondre à la demande des touristes qu'il fallait satisfaire rapidement, car leur séjour au Niger était de courte durée [Boucksom, 2015 a].

Si dans les années 1960-1970, les forgerons Kel Aïr commercialisaient leurs productions essentiellement dans les villes du Niger fréquentées par les Occidentaux (Niamey, Agadez et Arlit), à partir des années 1980, ils ouvrirent l'aire de diffusion de leurs produits à l'Afrique de l'Ouest et au Maghreb en participant, et souvent avec succès, à divers salons internationaux (salon international de l'artisanat de Ouagadougou) ou foires commerciales (Alger, Accra, Dakar, Cotonou, Abidjan, etc.). Ils commencèrent ainsi à assurer la promotion de leurs produits dans différentes capitales africaines [Grégoire, 1999]. Puis, pendant la première rébellion touareg au Niger au début des années 1990, un petit groupe d'*Inaden* Kel Aïr qui cherchait à transférer ses activités à Niamey pour pallier la désertion des touristes au nord du Niger s'installa dans le secteur du Château I. Ce quartier de la capitale nigérienne a toujours été un quartier résidentiel qui a d'abord accueilli les colons français, puis à partir des années 1960, des expatriés de diverses origines. Leur nombre croissant attira dans les années 1980 quelques antiquaires et artisans, puis les forgerons touareg de la région d'Agadez qui tissèrent

rapidement des liens avec les Occidentaux habitant ou venant visiter le quartier [Boucksom, 2015 a]. Vers le milieu des années 1990, le nombre de forgerons se multiplia, ce qui entraîna une surproduction locale de bijoux et une saturation du marché. À ce moment-là, les forgerons issus de la première vague commencèrent à voyager en Europe occidentale, puis en Amérique du Nord pour écouler une partie de leur production, car ils purent profiter des liens privilégiés qu'ils avaient établis avec les Occidentaux et de l'épargne qu'ils avaient pu se constituer au fil des années [Grégoire, 1999]. Ils furent imités dans les années 2000 par les *Inaden* du Château I issus de la deuxième vague qui participèrent, eux aussi, à faire connaître les produits artisanaux touareg et leurs savoir-faire aux habitants d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, et non plus uniquement aux touristes venus visiter le Niger [Boucksom, 2015a].

Dans ce contexte, les savoir-faire des *Inaden* ont pu être sauvegardés tout en se diversifiant. C'est ainsi que les deux principales techniques de l'art de la forge touareg (martelage et cire perdue) sont toujours pratiquées, alors que parallèlement de nouvelles techniques sont apparues (le filigrane et l'incrustation de pierre et de bois noir) [Boucksom, 2015 a]. De même, et bien que les décorations gravées ou poinçonnées soient aujourd'hui utilisées plus pour leur aspect stylistique que pour leur sens historique et symbolique, elles continuent d'être présentes dans l'ensemble de la bijouterie, lui conférant d'ailleurs son cachet touareg [Seligman, 2006, p. 221-222]. En outre, une grande quantité de nouvelles formes a vu le jour au sein de la bijouterie touareg, comme la série des « médaillons agates » inspirés de parures asiatiques [Boucksom, 2016, p. 163] pendant que d'autres comme la croix d'Agadez (et les autres croix) conservaient leur forme et leur technique de fabrication originelle. Dans ce cas, c'est le mode d'utilisation qui s'est transformé : si au départ la croix d'Agadez était portée par les femmes touareg en clé de voile, en pendentif, en pendant d'oreille ou accrochée à la coiffure, elle est aujourd'hui réalisée principalement pour des non-touareg toujours comme pendentif, mais aussi sous forme de petites boucles d'oreilles, de porte-clés, de décapsuleurs, ou encore de broches, de barrettes à cheveux, de bagues ou de bracelets [Boucksom, 2015 b, p. 91].

En adaptant une bonne partie de leur production à la demande de leurs clients occidentaux, les forgerons Kel Aïr ont été les principaux acteurs dans la reconnaissance de leur savoir-faire de par le monde. Par ce biais, ils ont largement participé à populariser la croix d'Agadez ainsi que ces sœurs en leur conférant un statut privilégié d'émissaires visuels du monde touareg.

Les croix du Niger, émissaires visuels du monde touareg

Les transformations symboliques des croix du Niger

Si les changements stylistiques et techniques des croix touareg ont été faibles, il n'en va pas de même en ce qui concerne leurs transformations symboliques. En effet, les croix les plus anciennes comme le *Tanfouk n'azraf* (croix d'In Gall), le

Tenalit (croix de Zinder), le *Tariselt* (croix d'Iférouane) ou encore le *Zakkat* (croix de Timia) ont changé de nom pour être communément appelées « croix ». Ce mot est d'ailleurs passé dans le langage courant des *Inaden* en référence à un terme technique (« *crwa* », au pluriel « *crwatän* »), et au détriment du terme « *Tanayilt* » évoqué en amont. D'autre part, elles ont acquis un nouveau nom propre les liant à une localité du Niger, de même que les cinq autres « croix » citées par Dudot, à savoir : celle dite de l'Aïr, qui était appelée dans les années 1950 croix de « Piproun » (noté ainsi par Jean Gabus, mais il est plus probable qu'il s'agisse de « Firhoun ») en référence à un ancien chef Ioullemeden de Menaka ; l'actuelle croix d'« In Abangaret » était connue comme la croix « Tagarei-Garei », nom d'une tribu maraboutique de la région d'Abalak ; celle de « Bilma » était appelée « Koufan Galabi » en référence à un village en ruine (*Koufan* veut dire « ruine » en haoussa) ; celle de « Crip-Crip » était la croix de « Koufan Tagwan » également nom d'un village détruit ; et celle de « Madaoua » était la croix de « Samia », mot haoussa qui signifie « Tamarinier » [Gabus, 1982, p. 441]. Selon Gabus, « ces rappels par le nom de petits événements locaux, d'un chef de tribu, d'une fraction, d'un site, restent dans la tradition de la toponymie saharienne » [1984, p. 441-442]. Quoi qu'il en soit, ces cinq croix ont acquis au fil du temps une nouvelle symbolique (toponymique) en matérialisant un (autre) lieu du Niger⁵.

La croix d'Agadez a suivi une évolution symbolique du même ordre, mais plus complexe : de bijou appelé *Tenaghelt*, elle est devenue « croix » alors assimilée à la ville d'Agadez, et ce, probablement au moment où les écrits scientifiques se multipliaient à son sujet. Ainsi, c'est dans les années 1950 que le terme « croix d'Agadez » semble être apparu dans les ouvrages [Dudot, 1955 ; Mauny, 1954 ; de la Roche, 1955 ; You, 1955], alors que dans les écrits antérieurs on parle de *Tenaghelt* (écrit avec différentes orthographes). Parallèlement à ce nouveau statut allégorique évoquant la ville aux portes du désert, elle a acquis une symbolique qui transcende la société touareg, pour devenir un symbole mondial du monde saharien. En tant que bijou touareg le plus connu au monde, son nouveau caractère symbolique saharien a été renforcé par la création de légendes telles que celle des « quatre directions » évoquée plus haut. D'autre part, et par un « effet boomerang » du mythe mis en place en Occident, les forgerons Kel Aïr se sont servis de son aura pour en faire leur principal émissaire visuel.

Parallèlement, et cette fois par un « effet miroir » du mythe, la croix d'Agadez est devenue un symbole de l'identité nationale nigérienne. Comme le soulignent Loughran et Seligman, le gouvernement de la République du Niger utilise la croix d'Agadez comme pièce maîtresse sur la décoration de l'Ordre national du Niger et sur l'Ordre des palmes académiques. La croix apparaît aussi sur la couverture de l'annuaire téléphonique de la République du Niger de 1989, en tant qu'insigne des projets du gouvernement, sur les timbres-poste et sur les monnaies [2006,

5. Concernant les onze autres croix (Abalak, Bagzan, In Waga, Karaga, Tagmert, Bartchakea, Tchimoumenene, Takadenda, In Abangaret, Tchintabaraden, Tilya), je n'ai pu trouver d'informations attestant d'une variation de leurs noms propres.

p. 259]. Dans ce cas de figure, la croix d'Agadez est érigée par le gouvernement nigérien non plus comme symbole spécifiquement touareg, mais comme celui de la nation tout entière. De plus, cette récupération de la *Teneghelt* par les pouvoirs et institutions publiques du Niger peut aussi être considérée comme une forme de reconnaissance nationale des savoir-faire touareg, participant là aussi à leur sauvegarde.

Le tableau des vingt et une croix du Niger

Aujourd'hui, les vingt et une croix les plus anciennes – dont la croix d'Agadez – constituent ce que les Nigériens appellent les « croix du Niger » ; elles sont souvent disposées par les *Inaden* dans des tableaux vitrés dont le cadre est recouvert de cuir, afin de matérialiser cet ensemble qui serait né dans les années 1960-1970 au sein du musée national du Niger (figure 2). En effet, si l'on se réfère au témoignage de feu Mohamed Agack, ancien président de la coopérative du centre artisanal du musée national du Niger, on apprend qu'un groupe de travail composé d'un ingénieur français, d'un avocat, et du premier directeur du musée s'était constitué pour collecter des modèles de bijoux touareg en provenance du nord du Niger ; « c'est l'ingénieur français qui était dans la région d'Agadez, qui cherchait les modèles et qui a envoyé vingt et un modèles au musée » [Bondaz, 2009, p. 378].

Sachant que Mohamed Agack est un forgeron né dans les années 1930 à Agadez-ville, et qu'il est arrivé en 1963 au centre artisanal du musée, soit un an après sa création [interview de Mohamed Agack par Saley, 1984 et par Boucksom, 2009] on peut supposer que son témoignage est assez fiable. D'autre part, on sait que le premier directeur du musée national du Niger, Pablo Toucet (1959-1974) a eu un rôle non négligeable dans l'importation de nouvelles techniques artisanales au Niger, ainsi que dans l'introduction de nouveaux thèmes, comme la série des bustes de femmes des quatre principales « ethnies » du Niger. Il est donc concevable que l'initiative de constituer un tableau de vingt et une croix touareg, et donc la systématisation de leur affiliation régionale actuelle, soit liée à l'influence dans les années 1960-1970 de cet expatrié français. En tant que directeur du musée national du Niger, l'un des objectifs de Pablo Toucet était d'appuyer les artisans du musée dans la création d'objets représentatifs de la jeune nation nigérienne, et attractifs pour la clientèle du centre artisanal qui était (et, est toujours) principalement occidentale [Boucksom, 2016, p. 168-170].

Les *Inaden* du musée (puis d'autres à leur suite) issus pour la majorité d'entre eux du groupe touareg des Ioullemeden [interview de Déré Bermo, 2016 ; Saley, 1984, p. 61] auraient alors reproduit en quantité cette collection de croix du nord du Niger pour leurs clients occidentaux et, par là même, auraient contribué à sa mise en tourisme, comme ils l'ont fait dans les années 1970 avec certains pendentifs portés par les Ioullemeden Kel Attaram de la région de Tillabéry (sud du Niger) dont ils firent des reproductions améliorées [Boucksom, 2015 a].

Bien que la croix d'Agadez soit de plus en plus reproduite ailleurs par des non-touareg dans le cadre de la mondialisation où les formes sont amenées à voyager de manière exponentielle, elle reste pourtant, de même que ces vingt et une sœurs, une ressource identitaire, économique et touristique majeure pour la société touareg d'aujourd'hui, grâce à un processus complexe qui l'a fait passer « de *produit* d'une documentation réifiée à un élément recréé par les groupes mêmes » [Bortolotto, 2011, p. 7]. La croix d'Agadez est ainsi devenue à partir de la période coloniale le produit d'une discipline et d'une démarche scientifique qui l'a élevée au rang de symbole touareg par excellence. Ce produit scientifiquement construit a ensuite été réutilisé par le monde militaire occidental qui en a fait un symbole de l'univers saharien aux yeux du monde. Dans les années 1960-1970, vingt autres bijoux touareg ayant en commun leur technique de fabrication et une certaine ressemblance formelle avec la *Tenaghelt* ont été hissés au statut de symbole de la nation nigérienne dans le cadre d'une mise en tourisme menée au sein du musée national du Niger par différents acteurs : locaux et étrangers. Ces imaginaires ont parallèlement fait l'objet d'une réinvention par les *Inaden* du musée (Ioulmeden) et du Château I (Kel Aïr) qui ont fait de ces vingt et une croix des émissaires visuels du patrimoine culturel matériel et immatériel touareg et plus largement nigérien. On peut donc conclure que la croix d'Agadez et ses sœurs, dont l'apparence et les techniques de fabrication n'ont que peu ou pas changé depuis plusieurs décennies, possèdent en revanche de multiples identités, elles-mêmes en perpétuelle mutation. Ces multiples facettes mouvantes reflètent en définitive une « construction d'images (artisanale ?) de soi et des autres » [Bondaz, 2009, p. 386].

Bibliographie

- ABADIE M. [1927], *La Colonie du Niger*.
- ARKELL A. J. [1935 a], « Forms of *talhaqim* and *tanaghilt* as adopted from the Tuareg by various west african tribes », *The Journal of the Royal anthropological institute of Great Britain and Ireland*, n° 665, p. 307-309.
- ARKELL A. J. [1935 b], « Some tuareg ornaments and their connection with India », *The Journal of the Royal anthropological institute of Great Britain and Ireland*, n° 665, p. 297-306.
- ARKELL A. J. [1939], « *T'alkhakim* and *Tangahilt* some North Africa fingerings, illustrating the connection of the Tuareg with *Ankh* of ancient Egypt », *Man*, n° 39, p. 185-187.
- BELTRAMI V. [1994], « Croix d'Agadez », *Encyclopédie berbère*, vol. 14, p. 2129-2133.
- BERNUS E. [1987], « Les Touaregs », *Ethnies*, n° 66-67, p. 77-13.
- BONDZ J. [2009], « Imaginaire national et imaginaire touristique : l'artisanat au musée national du Niger », *Cahiers d'études africaines*, n° 193-194, p. 365-89.
- BORTOLLO C. [2011], « Le trouble du patrimoine culturel immatériel », *Terrain* : <http://terrain.revues.org/14447> (page consultée le 15 juin 2013).
- BOUCKSOM A. [2009], *Arts « touristiques » en Afrique et consommateurs occidentaux, le cas de l'artisanat d'art au Niger*, Paris, université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.

- BOUCKSOM A. [2015 a], « Bijouterie touarègue moderne et bijoux transsahariens » in DEUBEL T., YOUNGSTEDT S., TISSIÈRES H., *Saharan crossroads : historical, cultural and artistic linkages between north and west Africa*, Newcastle, Cambridge scholars publishing, p. 81-104.
- BOUCKSOM A. [2015 b], « D'une mise en patrimoine de l'artisanat nigérien à une mise en tourisme : politique nationale de sauvegarde du patrimoine culturel et aide internationale au développement » in GIVRE O., RÉGNAULT M. (dir.), *Patrimonialisations croisées, jeux d'échelles et enjeux de développement*, Lyon, Presse universitaire de Lyon II, p. 79-96.
- BOUCKSOM A. [2016], « "Arts touristiques" d'Asie et d'Afrique : des formes et des images qui voyagent », in MALAQUAIS D., KHOURI N., *D'Afrique en Asie, d'Asie en Afrique*, Mont-Saint-Aignan, Presse universitaire de Rouen et du Havre, p. 159-176.
- CHUDEAU R. [1909], *Sahara soudanais*, Paris, Armand Colin.
- CREYAUFMÜLLER W. [2006], *Das Agadezkreuz : Strukturelle Bestandteile der Form der Schmuckanhänger vom Typus Agadez kreuz und seiner Modifikationen*, Aachen, Verlagsbuchhandlung Creyaufmüller.
- DIERTELEN G., LIGERS Z. [1972], « Contribution à l'étude des bijoux touareg », *Journal de la société des africanistes*, n° 42, p. 29-54.
- DUDOT B. [1955], « Notes sur la croix d'Agadès », *Notes africaines*, n° 668, p. 106-108.
- DUDOT B. [1966], « Nouvelles notes sur la croix d'Agadès », *Notes africaines*, n° 11, p. 100-103.
- ÉTIENNE-NUGUE J., SALEY M. [1987], *Artisanats traditionnels en Afrique : Niger*, Paris, L'Harmattan.
- FOUREAU F. [1902], *D'Alger au Congo par le Tchad (Mission Foureau-Lamy)*, Paris, Masson.
- GABUS J. [1982], *Sahara, bijoux et techniques*, Neuchâtel, La Baconnière.
- GRÉGOIRE E. [1999], *Touareg du Niger, le destin d'un mythe*, Paris, Orstom/Karthala.
- KILLIAN C. [1934], « L'art des Touareg », *La Renaissance*, n° 117, p. 147-169.
- LIU R. K. [1977], « T' alh-akimt (tal-hatana), a tuareg ornament : its origins, derivatives », *Bead journal*, n° 22, p. 118-122.
- LHOTE H. [1955], *Les Touareg du Hoggar*, Paris, Payot.
- LOUNGHAN K., SELIGMAN T. [2006], « The cross of Agadez (Tenaghalt tan Agadez) », in SELIGMAN T. (dir.), *The art of being Tuareg*, Stanford, museum for fine art of Stanford, p. 251-261.
- LE RUMEUR G. [1961], *L'imprévu dans les dunes*, Paris, Société continentale d'éditions modernes illustrées.
- MAUNY R. [1954], « Une énigme non résolue : origine et symbolique de la croix d'Agadès », *Notes africaines*, n° 63, p. 770-779.
- PALMER R. [1934], « The Tuareg of Sahara », *Journal of the Royal african society*, vol. 333, n° 132, p. 276-291.
- PHILLIPS R. B., STEINER C. B. [1999], *Unpacking culture : art and commodity in colonial and postcolonial world*, Berkeley (Calif.), University of California press.
- ROCHE (DE LA) J. [1955], « Notes sur les origines de la croix d'Agadès », *Bulletin de liaison saharienne*, n° 8, p. 11.
- RODD F. R. [1926], *People of the veil*, London, MacMillan & Co.
- RODD F. R. [1935], « Notes in fine de A. J. Arkell. Some tuareg ornaments and their connection with India », *The Journal of the Royal anthropological institute of Great Britain and Ireland*, n° 665, p. 297-306.

- RODD F. R. [1955], « Notes *in fine* de R. Mauny. Autour de la Croix d'Agadès », *Notes africaines*, n° 65, p. 15-19.
- SALEY M. [1984], *L'artisanat au Niger et son musée national à Niamey, de 1959-1983*, Lyon, Hautes Études des pratiques sociologiques, université de Lyon II.
- SELIGMAN T. [2006], *The Art of being Tuareg*, Stanford (Calif.), museum for fine art of Stanford.
- URVOY Y. [1955], *L'art dans le territoire du Niger*, Niamey, Institut français d'Afrique noire (Ifan).
- YOU R. [1955], « Croix d'Agadès », *Notes africaines*, n° 666, 339 p.
- ZELTNER (DE) F. [1931], « La bijouterie indigène en Afrique occidentale », *Journal de la Société des africanistes*, n° 11, p. 43-49.

Relations de travail dans le Laos rural : économie morale paysanne et éthique de l'entrepreneur

*Vanina Bouté**

Il n'existe pas d'études sur l'apparition du travail salarié dans le monde paysan au Laos. Pourtant, de façon croissante depuis ces dix dernières années, les riziculteurs sont fortement incités à abandonner une économie d'autosuffisance pour passer à la production de cultures commerciales pour des entrepreneurs laotiens et surtout, pour les concessions chinoises qui se multiplient dans le nord du pays. Quelques chercheurs ont mentionné le fait que les entreprises rémunèrent mal, voire pas du tout, les paysans qu'elles emploient, ou qu'il n'existe pas de cadre légal à l'embauche [Baird, 2010 ; Rigg, 2005]. Un article récent de Li et Littleton [2017] explore toutefois comment la notion de *Guanxi*, soit une culture de relations personnelles à travers l'échange de cadeaux, de faveurs et de banquets, est utilisée par les entrepreneurs chinois pour consolider leurs transactions économiques avec des paysans Akha du nord du Laos. Même si les auteurs ne le mentionnent pas, ce qu'ils appellent « la dimension affective des échanges » fait irrésistiblement penser au concept « d'économie morale » développé tout d'abord par Edward Thompson pour les classes populaires en Angleterre [1971], puis repris par James Scott [1976] pour expliquer les révoltes paysannes en Birmanie et au Vietnam. Chez Scott, comme chez Thompson, « l'économie morale » renvoie à une conception des relations et des transactions économiques entre le peuple et les élites, qui sont indissociables des normes sociales, des valeurs et des obligations inscrites dans les routines quotidiennes.

L'objectif de cet article est de s'interroger sur l'existence, et surtout la nature, de normes et de valeurs dans les relations de travail entre employeurs et employés, paysans et entrepreneurs laotiens et chinois dans le nord du Laos. Ces relations sont en effet nouvelles. Les paysans qui deviennent des travailleurs salariés sont originaires de zones de montagnes. Ils ont migré, non mus par des considérations économiques, mais par la nécessité de reformer des réseaux familiaux après la disparition, souvent programmée par l'État, de leur village d'origine [Bouté, 2014].

1. Département de sociologie et d'ethnologie, université de Picardie, membre du Centre Asie du Sud-Est (UMR 8170, CNRS-EHESS-Inalco).

La plupart d'entre eux imaginaient pouvoir reprendre dans les basses terres une activité agricole tournée vers l'autosuffisance, comme cela était le cas dans leur village d'origine. Mais face aux difficultés d'accéder à des terres dans les localités d'accueil, la plupart finissent par accepter des emplois journaliers. Alors que les relations de travail dans leur village d'origine étaient avant tout des relations horizontales, de coopération et d'entraide, on peut s'interroger sur les modalités du passage au travail salarié, et surtout sur les représentations qui y sont désormais associées.

À l'instar d'autres chercheurs [Bernal, 1994 ; Roitman, 2000], je considérerai que ce n'est pas parce qu'il y a intégration dans un système capitaliste, qu'il y a renoncement complet à certaines valeurs « non capitalistes ». De fait, à travail égal, les paysans préfèrent se tourner non pas vers un patron qui les rémunère mieux, mais vers celui qu'ils définissent comme un « bon patron » ; tandis que tout l'enjeu, pour ces derniers, est de retenir et de captiver une main-d'œuvre a priori volatile. C'est donc les attentes des uns, les usages des autres et leur façon d'envisager mutuellement leurs relations de travail que nous examinerons à travers quelques exemples tirés d'enquêtes ethnographiques menées dans le district de Boun Tay, dans la province de Phongsaly, la plus septentrionale du Laos¹.

De l'agriculture de montagne au salariat dans les plaines : un monde rural en plein bouleversement

Le Laos est le seul pays d'Asie du Sud-Est sans accès à la mer. Avec six millions d'habitants, il est très peu peuplé (surtout au regard de ses voisins), et essentiellement montagnard. Jusque dans les années 2000, sa population était à 80 % rurale. Sur les quelques terres planes du pays, les plaines du long du Mékong et les fonds de vallées, se trouvaient majoritairement les populations de langue lao-tai (qui forment à peu près 60 % de la population du pays) vivant de la riziculture en casiers. Les terres montagneuses étaient occupées par les 40 % de la population parlant des langues tibéto-birmanes, môn-khmères, hmong-mien, qui vivaient essentiellement de culture du riz sur brûlis, et d'un peu d'élevage. Les pratiques agricoles des habitants des villages sont presque entièrement tournées vers l'autosuffisance². La valeur essentielle est le riz qui est le principal indicateur de richesse au sein des foyers. Le travail (*asip*) est alors essentiellement considéré comme devant être celui du paysan, riziculteur ou essarteur (*saona*, *saohay*), ou du fonctionnaire (*latakone*). L'importance accordée par la République démocratique populaire lao au monde paysan était mise en avant à travers l'imagerie des

2. Cet article s'appuie sur des enquêtes ethnographiques de plusieurs mois menées dans le nord du Laos (provinces d'Oudomxay, Luang Namtha et surtout Phongsaly) entre 2012 et 2015, dans le cadre du programme de recherche européen FP7 SEATIDE – *Southeast Asia : Trajectories of inclusion, dynamics of exclusion*. Je remercie ici les deux relecteurs de *Autrepart* pour leurs commentaires stimulants sur ce papier.

3. En dehors de la production familiale d'opium dans les essarts de montagne en hiver. L'opium était cultivé légalement jusqu'en 2002 (le gouvernement prélevait officiellement des taxes sur la production). Depuis 2005, la production est interdite.

panneaux de propagande, des billets de banque, des timbres, des statues. Les uns donnaient à lire l'unité d'une nation pluriethnique à travers trois femmes d'ethnies différentes, représentées comme trois paysannes, faucille dans une main, gerbe de riz dans l'autre. D'autres célébraient l'union des travailleurs à travers les figures du fonctionnaire, du paysan, et du soldat.

Dans les années 1990, le modèle économique de développement préconisé (tant par le gouvernement que par les bailleurs internationaux comme le FMI, la Banque mondiale, ou la Banque asiatique de développement) repose sur un modèle d'agriculture supposé « moderne », celui pratiqué par les Lao, l'ethnie majoritaire, qui est la riziculture inondée, et induit la condamnation de la défriche-brûlis [Évrard, Baird, 2017]. La riziculture inondée étant difficilement réalisable en zone montagneuse, des déplacements de populations d'essarteurs furent organisés à l'échelle nationale, entraînant des relocalisations massives de villages transférés dans les plaines ou le long des routes [Goudineau, 1997]. Dans les années 2000, après l'entrée du Laos au sein de l'Asean (Association of Southeast Asian Nations), et dans le contexte d'une intégration régionale et globale accrue, à la riziculture en plaine s'ajouta la mise en avant de la production de cultures commercialisables. Les déplacements de villages en bord de route se poursuivirent afin de faciliter la production de ces cultures (thé, hévéa, café, maïs, etc.), initiées par des investisseurs étrangers (principalement chinois dans le nord du pays) ; d'autres villages furent, et continuent d'être évacués pour permettre l'aménagement d'infrastructures de taille importante (barrages, mines, concessions), souvent liées à des investisseurs étrangers [Dwyer, 2007].

On peut ajouter à ce tableau un troisième phénomène important apparu depuis 2010 (et, à ma connaissance, très peu documenté) qui, à la différence des deux premiers, ne résulte pas d'une réforme promue par le gouvernement et ne concerne pas les populations des montagnes, à savoir le développement des cultures commerciales dans les rizières en saison sèche. Ce nouveau marché est pris en charge et promu par de petites entreprises chinoises basées dans la province du Yunnan. Elles s'installent dans les provinces frontalières du nord du Laos le temps d'une saison ou de façon permanente, en établissant un partenariat avec un Laotien pour l'obtention d'autorisations administratives. Le marché consiste à proposer des semences, des intrants et des engrais aux paysans, qui fournissent en échange la terre et la main-d'œuvre (un contrat bien connu sous le terme « 2+3 » [Dwyer ; 2007]). Les cultures commerciales – jusqu'à présent principalement des piments et des haricots verts – sont plantées en saison sèche lorsque les rizières sont inutilisées, ce qui transforme tout agriculteur en producteur pour ce marché à partir du moment où il est propriétaire de sa terre.

Je prendrai comme illustration de ce processus Boun Tay, le district de la province de Phongsaly, au nord du Laos, qui connaît aujourd'hui le développement le plus spectaculaire de la province³. À l'époque de sa fondation en 1993, son

4. C'est là où j'ai mené l'enquête en janvier-février 2015 sur la thématique du présent article, mais j'y avais travaillé à plusieurs reprises depuis 2005, en particulier sur le thème de la migration. La province

chef-lieu, situé dans une petite cuvette rizicole bordée de montagnes, comportait une quarantaine de fonctionnaires et leurs familles installés à proximité d'un village de riziculteurs tai lü, Boun Tay. Très rapidement, cette localité attira de nombreuses familles issues des villages de montagnes environnants et de districts voisins. Ils s'installèrent en mettant en valeur des terres non exploitées, soit les surfaces de rizières vacantes ou les friches aménageables en rizières qui étaient disponibles jusqu'en 1998. En une vingtaine d'années, l'accroissement démographique du district fut spectaculaire : de 10 937 personnes en 1993, la population passa à environ 15 200 en 2003, et à 23 100 dix ans plus tard⁴.

À partir de 2007, la culture de l'hévéa se répandit dans les fonds de vallée. Ce fut d'abord le fait d'entreprises chinoises qui établirent rapidement des concessions et prirent possession des plus gros lopins. Elles furent rapidement imitées par des commerçants et des fonctionnaires du district, mais surtout de la capitale de province, située à une centaine de kilomètres de là, qui achetèrent des terres et firent planter de l'hévéa. Deux années après, le mouvement devint général et tous les habitants du chef-lieu qui en avaient les moyens plantèrent à leur tour de l'hévéa sur leurs terres à essarts. Se développa alors de façon exponentielle le besoin de main-d'œuvre salariée. Pour s'occuper de leurs plantations, les plus gros propriétaires emploient le plus souvent des paysans sans terres issus des alentours. Plus rarement, ils font venir des familles des villages de montagnes. Très peu payés, ces employés vivent essentiellement du riz et des légumes qu'ils cultivent entre les plants d'hévéa.

Ce recentrement des populations vers les basses terres et les villes (et, en montagne, sur les bords de route) a abouti à une certaine pression foncière [Bouté, 2014]. Le corollaire de cette pression foncière est la marchandisation de la terre, au point que certains parlent aujourd'hui « d'or vert », face aux demandes accrues pour transformer les terres en plantations [Dwyer, 2007]. À partir des années 2010, les terres cultivables ont commencé à se faire rares, et les familles (environ 15 %) installées depuis cette époque n'ont pas de rizières : elles louent des terres d'essarts pour y cultiver du riz. Ceci a ralenti le flux migratoire, et l'a progressivement réservé à ceux qui possédaient déjà un réseau de parents en plaine, capables de les faire venir⁵.

Lorsque les prix du caoutchouc s'effondrent quelques années après, le besoin de main-d'œuvre perdure grâce au développement très rapide de la culture des haricots par de petites entreprises chinoises dans les rizières en saison sèche. La

de Phongsaly est la plus septentrionale du Laos, bordée par la Chine, et par le Vietnam. Elle est essentiellement montagneuse, avec des fonds de vallée encaissés où vivent des piroguiers lao ou des riziculteurs de langue tai (Tai Lü, Dam, Deng), et dans les montagnes, des populations de langue austro-asiatique (Khmou, Bit), tibéto-birmanne (Phounoy, Akha) et hmong-mien (Hmong, Yao).

5. Soit une augmentation de 39 % entre 1993 et 2003, et de 52 % entre 2003 et 2013 – des chiffres bien supérieurs à la moyenne nationale (22 % et de 19 % pour ces deux périodes) et à celle de la province de Phongsaly (8 % et 4 %) [Steering committee for census of population and housing, 2006 ; 2016].

6. Entre 2013 et 2014, le taux d'accroissement annuel de la population du district n'a été que de 1,2 % (contre 2,1 % au niveau national).

raison de ce succès est double. Cette culture a lieu après la récolte du riz qui était jusque-là une période de chômage agricole et de vacance de la terre. De plus, cette culture est très lucrative : stimulée par les engrais fournis par les entreprises, une surface de rizière qui peine à assurer la suffisance en riz de deux personnes peut offrir deux à trois tonnes de haricot en quatre mois, soit plus de 10 millions de kips (1 240 US \$), presque le salaire annuel d'un fonctionnaire.

La récolte de ces haricots réclame une importante main-d'œuvre : en plus des traducteurs qui puissent faire le lien entre paysans et patrons chinois, des conducteurs de camions qui rapportent quotidiennement les haricots en Chine, et des contremaîtres, le travail repose essentiellement sur ceux qui cueillent et mettent en caisse les haricots, en l'occurrence une main-d'œuvre flottante qui vient quotidiennement se proposer à l'entreprise. Notons enfin que le développement d'une bourgade avec la construction de bâtiments, d'hôtels, de restaurants et, maisons privées a créé aussi des emplois non agricoles, tels que femmes de ménage, gardiens, maçons et chefs de chantier.

Le développement de l'hévéa et des cultures commerciales dans les rizières, ainsi que la demande de services liée à l'enrichissement de certains producteurs, ont entraîné une forte demande de main-d'œuvre salariée, mais le ralentissement des migrations paysannes vers Boun Tay, en raison de la pression foncière que j'évoquais précédemment, fait que la main-d'œuvre disponible manque. Un fonctionnaire de l'hôpital déplorait : « Il n'y a pas beaucoup de gens qui cherchent un travail salarié, car ils n'ont pas de temps. À peine le riz est récolté, les Chinois leur demandent de planter les haricots ». Un jeune paysan tai lü se plaignait, lui, de ne trouver personne pour l'aider à récolter : « Avec ma belle-famille, nous avons récolté presque cinq tonnes ; on pourrait obtenir encore plus, mais le problème est que tout le monde cultive des haricots et du coup, il n'y a personne pour venir travailler pour nous ». La propriétaire d'une des *guest houses* de la ville racontait elle aussi : « Les employés pour l'hôtel ? Ils viennent un instant puis repartent du jour au lendemain. Je suis fatiguée de chercher ».

Les propos tels que ceux tenus par la tenancière d'hôtel déplorant une main-d'œuvre volatile laissent penser que, les journaliers étant moins nombreux que les postes à fournir, ils trouvent aisément du travail et peuvent en changer facilement. Mais la situation s'avère plus complexe : car ce qu'on entend localement par « un travail », ou plutôt par « un bon travail » exclut un certain nombre d'emplois. Il apparaît que ce n'est ni la nature du travail ni le salaire qui le définissent, mais la nature des interactions entre employeurs et salariés.

Les paysans salariés : un changement de la notion de réciprocité

Dans son étude du Laos socialiste des années 1980, l'anthropologue Grant Evans [1990] s'intéressait à la mise en place, par le gouvernement révolutionnaire, de programmes de collectivisation visant à remplacer l'économie d'autosuffisance (*natural economy*) des paysans ; l'argument principal de Evans était que le

gouvernement avait finalement dû renoncer à ces programmes, car les paysans y avaient opposé une forte résistance, notamment parce qu'ils étaient contraires à la division et à la rémunération traditionnelles du travail, à l'échange de services, aux rôles des femmes et des enfants dans la production ainsi qu'aux relations intergénérationnelles au sein de la famille et du village. Evans [1990, p. 30] notait que cette économie morale qui imprégnait le monde paysan valait ailleurs et que les relations entre élites urbaines émergentes et paysans, quoique distantes, étaient appréciées, de façon similaire, à l'aune de règles de réciprocité.

Dans un contexte où la production de cultures commerciales et l'embauche de paysans comme journaliers apparaissent a priori comme des indicateurs du passage à une économie capitaliste, on peut s'interroger sur le devenir des relations de coopération entre paysans, ainsi qu'aux relations entre paysans et élites locales. C'est donc non aux dimensions économiques du travail que nous allons nous intéresser ici, mais aux formes de représentations qui y sont associées.

Le fait de travailler pour les autres, ainsi que les termes pour qualifier ce travail ont changé entre 2005 et 2015. Lors de mes premiers séjours au début des années 2000, le terme *asip* était employé indifféremment par les paysans et les fonctionnaires pour désigner leur principale occupation (faire la rizière, cultiver des essarts, travailler pour le gouvernement). Dix ans plus tard, *asip* désigne uniquement une occupation rémunérée. Ce qui faisait dire à certains fonctionnaires que les montagnards vivant d'agriculture d'autosuffisance n'avaient pas d'occupation (*asip*). Le travail journalier, lui, est désigné par le terme *tjang kin* (littéralement « embaucher-manger », que l'on pourrait traduire par « travail alimentaire »). Il est rarement considéré comme une occupation durable, avec pour argument qu'il est trop dépendant de la force physique (on ne peut plus l'exercer avec l'âge) ou trop aléatoire (ce qu'on gagne en un jour, on le « mange » le lendemain).

Les représentations liées au travail pour les autres ont également changé au cours de la dernière décennie. Lors de mon premier séjour il y a 15 ans, les paysans pratiquaient l'échange de journées de travail et allaient travailler dans les champs les uns des autres, surtout en période de semis. Cette forme de coopération basée sur la réciprocité, qualifiée « d'entraide » (*souaykan*), était perçue comme une manière de faire évidente, une nécessité morale. Comme le notait Grant Evans [1990, p. 212] dans les années 1990 dans la plaine de Vientiane, alors que l'échange de travail prenait place entre égaux et pouvait entraîner des compromis, le travail salarié était considéré comme le fait d'être à la merci de quelqu'un.

Les premières expériences du travail salarié semblent avoir suscité de ce fait des réactions douloureuses. La sœur de Souk, installée depuis vingt ans à Boun Tay, travaille à présent comme femme de ménage dans un hôtel chinois récemment construit ; elle se souvient qu'il y a quelques années, elle refusait d'aller travailler chez les autres : « j'avais honte (*na ay*) et j'avais peur (*yan*) », dit-elle. Singvane, originaire d'un village de montagne de Phongsaly est arrivée avec son mari à Boun Tay en 2005, à la suite de la disparition de son village,

dont toute la population avait migré vers les basses terres. Elle fut sollicitée pour effectuer un travail rémunéré mais son mari s'y opposa fermement, en dépit du fait qu'ils vivaient dans des conditions précaires ; il avait honte (*na ay*) que sa femme travaille pour des étrangers. Oun, originaire du même village s'est installée à la périphérie de la ville de Phongsaly à la même époque. Le champ de théiers qu'elle et son mari avaient acheté ne suffisait pas à leurs besoins et son conjoint a commencé à travailler comme forgeron. Quant à Oun, alors âgée de 50 ans, elle a trouvé un travail de cantinière pour une entreprise vietnamienne qui venait goudronner la route. « Tous les jours, je pleurais, et pleurais tellement j'avais honte de travailler chez d'autres gens », raconte-t-elle.

Pourtant, lorsque j'interrogeais plus avant les paysans sur cette honte, les raisons énoncées n'étaient plus tant relatives au problème d'être au service de quelqu'un d'autre, qu'au souci de ne pas savoir comment se comporter dans une situation nouvelle : « On a honte de ne pas être capable de faire le travail au début parce qu'on ne le connaît pas » ; « On a honte parce qu'on n'a pas l'habitude d'être avec des gens nouveaux qui voient qu'on n'est pas à l'aise » ; « La honte, c'est de ne pas savoir comment s'exprimer, ne pas oser parce qu'on est de petites gens (*phou noy*) ». L'inconfort ressenti par la plupart des paysans passant au travail salarié traduit certes celui lié au passage de relations horizontales (celles d'entraide que pouvaient avoir les paysans au sein d'un même village ou entre villages voisins) à des relations verticales. Mais ce n'est pas tant le passage à une relation contractuelle qui semble poser problème que l'incapacité à maîtriser les codes requis dans une situation nouvelle.

Cette maîtrise des codes requis lors de nouvelles interactions est jugée d'autant plus importante qu'elle permet d'établir de nouvelles formes de réciprocité qui doivent, pour être comprises comme telles, être validées par chacune des parties en présence. Avant de développer plus avant ce qu'employés et employeurs conçoivent devoir être les formes de réciprocité appropriées à leur relation, disons déjà que la réciprocité au Laos est une notion essentielle dans l'échange, quelle que soit sa nature, car elle permet des deux côtés de ne pas perdre (*sia*) la face (*na*) ou l'estime de soi (*piep*)⁶. Dans son essai sur la notion d'autorité traditionnelle au Laos, Amphay Doré définissait le *piep* comme le patrimoine vital de l'individu au Laos, patrimoine qui s'appauvrit ou s'accroît dans les échanges entre individus ou groupes : « On conçoit que le *piep* soit considéré comme la chose la plus précieuse pour les Lao : si l'on ne sait le garder (*vay piep*), on est déclassé (*tok san tam*) » [Doré, 1972, p. 26]. C'est ainsi que l'absence de réciprocité dans l'échange entraîne une perte de *piep* ou de face (*na*) selon les contextes, qui entraîne à son tour la honte.

7. La notion de *piep*, étroitement associée à celle de face (*na*) est définie dans le dictionnaire de Marc Reinhorn [1970] comme « l'honneur, la personnalité, la renommée, la considération ». Inversement, « perdre du *piep* » serait « se déconsidérer ».

La crainte d'une absence de réciprocité peut naître d'interactions nouvelles dont on ne maîtrise pas encore les modalités, mais aussi de la transformation des anciennes formes d'échanges qui se révèlent obsolètes dans ce contexte de changement rapide. Dix ans plus tard, lorsque je les réinterroge, ceux qui me disaient avoir honte maîtrisent à présent certains codes et savent où travailler pour ne pas ressentir de honte : la sœur de Souk dit s'être habituée à son emploi à l'hôtel ; Singvane et son mari n'ont pas de terres, mais trouvent tous les jours à s'employer, elle, pour la cueillette de haricots, lui, comme maçon, etc. Tous estiment que la honte liée au travail salarié est un signe d'inadaptation, car désormais leur subsistance dépend de nouvelles formes de transaction.

Inversement, les anciennes formes d'échanges ne semblent plus être comprises comme telles dans ces nouveaux contextes. L'échange réciproque de travail, autrefois courant pour certaines opérations (semailles, battage, réparation des maisons), est devenu rare, ou restreint au seul cercle familial. De même, les échanges de biens entre non-parents, qui étaient si fréquents dans les villages de Phongsaly lors de mes premiers séjours au début des années 2000, sont devenus inexistantes : ils permettaient pourtant d'obtenir de l'alcool de riz contre un cochon, du riz contre des produits forestiers, du gibier contre une journée de travail, etc. Comme le note Holly High [2008, p. 535] pour le sud du Laos, certains paysans qui y ont encore recours le font parfois à contrecœur, assimilant leur démarche à de la mendicité. Dans ce cas, c'est bien, à mon sens, parce que la notion de services réciproques ne semble plus aller de soi ou être comprise des deux côtés que l'échange n'est plus possible sans faire intervenir la honte.

Dans le contexte, nouveau pour le nord du Laos, d'une généralisation des relations de travail verticales, ce qui est conçu comme « réciprocité » n'est pas mesuré à l'aune du salaire versé contre la force de travail. S'assurer du recrutement et du maintien d'une main-d'œuvre extrêmement volatile, car non contrainte, dans un contexte où, on l'a vu, l'offre de travail est largement supérieure à la demande implique donc pour un employeur ou un entrepreneur de mettre en jeu autre chose que le simple salariat, soit certaines formes d'engagements conformes aux attentes de ses employés. D'un autre côté, les paysans m'affirmaient qu'il était difficile de trouver du travail, car il ne leur était pas possible de travailler pour n'importe qui.

L'un des critères pour arriver à recruter, ou à engager des paysans pour une opération contractuelle, est le don, matériel, dans un premier temps. Je ne reviendrai pas ici sur une discussion autour de la notion de don,⁷ mais disons juste qu'il s'agit de situations où le don ou la promesse de don est nécessaire pour engager une relation contractuelle entre les deux parties. Si le travail à effectuer est souvent le même, et si le profil des employeurs varie (patrons d'entreprises chinoises, contremaîtres de plantations, fonctionnaires locaux, commerçants, autres paysans), cette notion du don nécessaire et préalable à tout engagement dans une relation

8. Voir par exemple Mariani [2012] autour d'opérations de dons au Laos dans la capitale, Vientiane.

semble être comprise par beaucoup. Un entrepreneur lao de Boun Tay, Khamman, cherchait ainsi à convaincre les paysans du village de Bonoy de planter des haricots pour pouvoir ensuite les lui revendre. Ces derniers, des riziculteurs aisés, refusaient obstinément ses propositions ainsi que celles d'entreprises chinoises concurrentes. Il finit par remporter leur adhésion en faisant construire à ses frais une maison commune destinée aux réunions administratives du village. Lorsque je l'interroge, il raconte : « J'ai fait cela pour que les gens ne doutent pas de moi ». Inversement, le manquement à la promesse d'un don suffit à rompre toute forme d'engagement comme l'illustre l'exemple du village de Hatngam. Les habitants de ce village s'étaient déplacés depuis la montagne jusqu'à un fond de vallée, à l'instigation d'une entreprise chinoise qui leur avait proposé de venir travailler dans sa concession pour planter, puis saigner des hévéas. Sans s'attarder sur les péripéties de leur contrat, disons que les paysans estimaient avoir été floués par l'entreprise qui leur avait promis, en sus d'un travail salarié, une aide matérielle en contrepartie de leur déménagement (tôles pour les toits des maisons, outils, semences, etc.) et n'avait pas tenu cet engagement. Sept ans plus tard, alors que les arbres plantés par les paysans sur la concession étaient arrivés à maturité, et que la récolte du caoutchouc devenait possible, ces derniers refusèrent de saigner les arbres contre salaire, alors même que certains d'entre eux recherchaient des emplois équivalents à plusieurs kilomètres de là et que les autres se plaignaient, étant éloignés du chef-lieu du district, de ne pas avoir d'opportunité d'accéder au travail salarié. Mes interlocuteurs m'expliquèrent ce refus par un manquement de l'entreprise à leur égard : « S'ils s'étaient occupés de nous, on irait, mais ils n'ont rien fait pour nous ; ils n'ont pas tenu leurs engagements ». Ici, c'est la valeur de la parole donnée qui est essentielle ; la rupture de l'engagement donné suffit aux paysans pour refuser toute nouvelle collaboration.

Si le salaire n'est donc pas une condition suffisante pour accepter un travail, le don matériel ne permet pas seul d'engager ou de maintenir des relations de réciprocité. Au terme de leur analyse de « l'affectivité des échanges » entre entrepreneurs chinois et paysans Akha dans le nord du Laos, Li et Lyttleton [2017, p. 321] concluaient que la relation qui se manifeste par des dons matériels des premiers contre attente de services des seconds échouait souvent, car le don n'était pas reconnu comme tel par les récipiendaires. Il est donc nécessaire ici, de tenter d'analyser ce qu'entrepreneurs et paysans, employeurs et employés conçoivent être les formes de réciprocité appropriées à leurs relations. Si ces dernières, on l'a vu, s'avèrent avoir été « nouvelles » pour les paysans quand ces derniers passèrent au travail salarié, elles engagent en fait, dans un contexte de marché relativement nouveau au Laos, des formes plus anciennes de comportements, qui sont culturellement comprises par tous comme essentielles.

Bons et mauvais patrons : celui qui « mange » (*kin*) et celui qui « nourrit » (*lieng*)

Un point récurrent des échanges que j'ai pu avoir avec les entrepreneurs chinois du district était le fait qu'ils tournaient rapidement court. Souvent, en partance pour quelque part au moment où j'arrivais à les rencontrer ou de retour, mais déjà en train pour une autre activité, ils finissaient par s'excuser en reconnaissant qu'ils « n'avaient pas le temps » de prolonger nos entretiens. Dès lors, les conversations se prolongeaient éventuellement avec leurs contremaîtres, mais seulement s'il s'agissait de Laotiens, et rarement avec les ouvriers employés, ces derniers étant également tenus par le temps ; « on aimerait bien faire une pause, mais on est payé à la tâche, cela prend beaucoup plus de temps que prévu de mettre ces haricots en caisse », reconnaissait l'un ; « je vous raconte cela [sur les conditions d'embauche], mais je ne peux pas trop continuer ; ici, il ne faut pas prendre son temps, et je vois le contremaître chinois qui nous regarde », disait une autre ; « comment on peut se reposer un peu, alors qu'ils courent tous ici ? », déplorait un troisième.

Cette attitude tranche singulièrement avec celle d'autres employeurs laotiens, qu'ils soient de petits chefs d'entreprise, des commerçants ou des fonctionnaires du district. Lorsque nous arrivions sur le pas de la porte de leurs maisons, tous étaient affairés, ou affectaient de l'être : « ah, vous avez de la chance de me trouver, normalement, je ne suis jamais à la maison ». La discussion s'amorçait, non sans que tous ne rappellent plusieurs fois leur très grande activité : « je ne m'arrête jamais », « je ne m'assois jamais plus de cinq minutes », « tous les jours, je suis levée vers 6 heures et je ne m'arrête qu'à la nuit tombée ». Pourtant, les entretiens duraient souvent beaucoup plus d'une heure. Face à l'expression de ma gêne de déranger quelqu'un qui se présentait comme aussi affairé, mon hôte ajoutait à ma confusion en démontrant ostensiblement qu'il me donnait, outre des réponses à mes questions, ce qu'il avait de plus précieux : son temps. Il en offrait des démonstrations éclatantes : temps pris à faire chauffer l'eau, servir le thé, le tout sur de longs échanges sur la famille, les enfants, les études, l'embellissement de la maison et le coût des travaux, etc.

Comme avec l'interlocuteur que j'étais, prendre le temps et donner de son temps apparaît comme l'une des principales formes d'obligation réciproque (égale ou inégale, selon la façon dont elle est mise en scène) dans les relations entre salariés et entrepreneurs. Phong, employé comme gardien du nouvel hôtel flamboyant neuf d'un ancien haut fonctionnaire de la province est moins bien payé qu'un ouvrier agricole dans une plantation. Ceci se vérifie en faisant un calcul économique « rationnel », c'est-à-dire en comparant le nombre d'heures ou de jours où il est immobilisé sur son lieu de travail et qu'il ne peut donc consacrer à ses propres activités, avec le salaire qui lui est versé à la fin du mois. Mais ce n'est pas de cette façon que Phong apprécie ses conditions de travail. Comme pour de nombreux employés interrogés, il ne met pas en avant l'importance du salaire versé lorsqu'il distingue les « bons patrons » des mauvais. Le bon patron, me

dit-il, même s'il paie moins est celui qui laisse le temps de faire des pauses, en distribuant ou faisant distribuer des cigarettes et de l'alcool par exemple. C'est celui qui consacre du temps à ses employés et qui, comme me l'ont souvent répété de nombreux paysans, les « nourrit » (*lieng*). Le terme *lieng* a récemment été associé au pouvoir par les anthropologues [Van Esterik, 1996 ; Evans, 2002] : dans les institutions de l'État, un homme important (*phou gnay*) doit « nourrir » son réseau familial et les personnes qui lui ont été fidèles, c'est-à-dire leur apporter aide et assistance en cas de besoin (mariages, funérailles, santé, éducation, déplacements, etc.) en échange de leur soutien et de leur aide pour différentes actions. A. Doré [1972, p. 19] précise pourtant, dans l'étude des groupes familiaux de la région de Luang Prabang, que « donner à manger » (*lieng*) implique forcément une contrepartie : les parents nourrissent leurs enfants en attendant d'être nourris à leur tour par ces derniers dans leurs vieux jours, les animaux sont nourris dans l'expectation d'un bénéfice, les esprits (*phi*) sont nourris dans l'attente de bienfaits dispensés aux humains. Le terme a donc un sens éminemment relationnel, engageant la réciprocité. Mais, nourrir quelqu'un, c'est toujours l'obliger ; et comme le souligne Richard Pottier⁹, *lieng* en sous-tendant le sens « d'amadouer », « d'appâter », implique un lien de subordination.

Dans le contexte des relations contractuelles entre employeurs et travailleurs, le terme *lieng*, et le sentiment d'obligation, s'instaurent à travers le temps. Un bon patron, et donc un bon emploi, est celui qui permet à ses employés de profiter de pauses. Me rendant pour travailler et accompagner à deux reprises un même groupe de paysans dans la collecte des haricots, nous prîmes à chaque fois un repas en milieu de journée. Dans le premier cas, les paysans considérèrent qu'ils avaient été mal nourris par le patron, en l'occurrence un Chinois. Dans les faits, ce n'était pas la quantité ni même la qualité de la nourriture qui étaient mises en cause, mais le fait que le repas, apporté tout prêt à la pause par les soins d'un contremaître, n'avait nécessité aucune préparation de la part des employés. De ce fait, nous nous étions tout de suite mis à manger (une opération qui est généralement extrêmement rapide au Laos, les conversations étant rares lorsque l'on mange). Après les quelques cigarettes d'usage en fin de repas, nous nous remîmes à travailler. Le repas du lendemain fut qualifié de meilleur. Pourtant, lors de ce second repas, seul le riz, servi, prêt emballé, dans des sacs plastiques, fut distribué par l'employeur à tout le monde. Il avait donc fallu s'occuper de la confection du repas et nous avions procédé à la pause de la même manière qu'autrefois dans les villages de montagne. L'un était parti chercher de l'eau, un autre des légumes, etc. Durant la cuisson, tout le monde s'assit autour d'un foyer rapidement improvisé et devisa sur des opérations de la matinée ou d'autres sujets. Le temps du repas fut donc beaucoup plus long que le précédent ; aussi fut-il qualifié de « meilleur ». Dans les deux cas, nous avons reçu notre salaire à la fin de la journée, à la tombée de la nuit : 50 000 kips par personne le premier jour, 40 000 kips le second (soit environ cinq et quatre euros). Pourtant, le groupe fut unanime pour

9. *Op. cit.* in Doré [1972, p. 21].

déclarer ne pas avoir apprécié le premier jour de travail, mais aimé le second, et qualifia ce dernier de « bien » (*mouane*) en opposition au premier.

Cette situation est bien comprise de nombreux entrepreneurs laotiens. Certains m'expliquèrent comment ils arrivaient à recruter, dans une situation où la main-d'œuvre était rare, en mettant en avant, non l'accès à des conditions de travail ou un salaire meilleurs que ceux de leurs concurrents, mais des qualités propres relevant d'une éthique du comportement de l'employeur, à savoir, la générosité et le souci de ses employés. Cette attention passe, on l'a vu, par le don de nourriture : « Pour trouver des journaliers, c'est facile ; ce n'est pas seulement le salaire qui compte, il faut aussi acheter de l'eau, des cigarettes ; c'est comme cela qu'on attire des gens, car les gens ont une bouche et un ventre qui vont avec eux (*mi sop mi thong thi pay nam*) ». Elle peut aussi se manifester par d'autres types de dons matériels, on l'a vu avec l'entrepreneur racontant comment il avait infléchi la décision de villageois ne voulant pas planter des haricots en dotant leur village d'une maison collective neuve –, mais qui ne suffisent pas.

L'écoute et surtout la parole sont largement valorisées, l'importance de la parole du supérieur hiérarchique étant une donnée ancienne de la culture laotienne⁹. Un commerçant m'expliquait : « Pour faire du commerce, il faut être généreux. Si on n'a pas d'argent pour l'être, il faut utiliser sa bouche et parler aux gens avec amabilité (*vaou mouane*) ». Il concluait : « En faisant cela, on leur montre qu'avant de parler travail, on passe du temps ensemble ». Khamlek, un entrepreneur local qui me racontait son parcours, insistait sur un point : « Pour réussir, un commerçant doit bien recevoir les gens, sourire, leur donner à manger et à boire. Ceux qui ne font pas cela ne peuvent démarrer aucune affaire. Quand les Akha descendent en ville, certains ne leur donnent rien, mais moi, je leur achète une pipe à eau et du tabac, je les nourris. Ma femme et moi savons un peu de akha et nous communiquons avec eux. J'ai toujours fait cela. Quand d'autres ne pouvaient pas vendre, moi, j'ai toujours pu ». Un autre glosait encore plus explicitement : « Si tu ne sais pas parler, tu as beau être riche, les gens ne te respecteront pas (*napteu*) ». De l'autre côté, les paysans mettent également en avant l'importance de la parole dans la recherche du travail journalier : « Trouver du travail, cela ne dépend pas du réseau de parents, cela dépend de notre façon de parler » ; « Il ne faut pas être taiseux ni être intimidé : il faut parler » ; « Trouver du travail, cela dépend de la façon de parler, cela dépend de la face ». On retrouve, dans ces propos, la nécessaire réciprocité dans l'interaction : face à l'employeur, ou à l'entrepreneur, le paysan doit pouvoir maîtriser les codes nécessaires à l'engagement de la relation ; le contraire entraîne la honte ou la perte de face.

« Bien parler », c'est aussi utiliser des appellatifs de parenté pour désigner ses employés. Khamlek, de l'ethnie phounoy parle des paysans de l'ethnie akha comme de ses « parents » (*pinong*) ; la tenancière de l'hôtel prend chez elle des

10. Louis Finot [1917, p. 140] notait que le traité politique laotien *Rājasavanī* définissait l'affabilité ainsi que la parole aimable comme l'un des quatre éléments de popularité et des cinq vertus du souverain.

« petits-enfants » (*luk lane*) qui n'ont pourtant aucun lien de parenté avec elle. La réciprocité est vraie : Seng se montre fier que ses employés l'appellent tous « Grand frère Seng », car il estime avoir ainsi remporté leur confiance (*sua man*). Si ces appellatifs permettent de marquer une proximité entre employeurs et employés, il ne s'agit pas tant d'égalité dans les rapports (les employés Akha de Khamlek continuent de lui témoigner respect et marques de reconnaissance) et certains avouent ne pouvoir faire réellement confiance qu'à leurs véritables parents. Il reste que ces marques verbales de proximité permettent aux entrepreneurs de faciliter leurs affaires. Un commerçant qui achète des produits forestiers aux paysans pour les revendre en Chine m'expliquait : « Si tu ne sais pas bien parler, si tu es radin, les paysans ne viennent pas à toi. Car, au final, notre argent est avec les paysans. Si on sait leur parler, leur argent viendra à nous ».

Ces formes de générosité, de proximité, d'attentions et de confiance s'expriment généralement par les termes de « face » (*na*) et de « cœur » (*tjay*). Seng, par exemple, raconte : « Lorsque j'ai commencé mon activité de commerçant, je n'avais pas d'argent pour offrir à manger quand les paysans venaient chez moi. Mais, dès qu'ils arrivaient, j'achetais de l'eau et leur offrais à boire. Car il faut "présenter tout d'abord son visage et ses yeux" (*aou na aou ta kone*), c'est-à-dire leur faire un bon accueil ». D'autres insistent sur l'impression de franchise, d'honnêteté, de transparence qu'il faut donner : « Je veux qu'ils voient mon cœur » ; « Il faut être généreux ». Et inversement, ne pas faire ce bon accueil serait considéré, dans une certaine mesure, comme une perte de face pour les demandeurs d'emploi. « *Ya sou lang kiêt* », expliquait Taovieng, entrepreneur et chef du plus récent village de la bourgade, formule qu'il glosait de la façon suivante : « Il ne faut pas être méprisant, faire un tri entre les gens et ne parler qu'à ceux qui sont riches ».

C'est donc à la mise en scène de la sociabilité et aux rencontres qu'elle induit que se mesure le prestige d'un entrepreneur ou d'un chef. « Certaines personnes sont des maîtres (*tjao*), des chefs (*nay*), mais personne ne vient les voir. D'autres ne le sont pas, mais des gens de partout viennent leur rendre visite. C'est cela être quelqu'un d'important ». Entrer au service de quelqu'un, « se mettre à sa merci » implique qu'en échange l'employeur ou l'entrepreneur compense la perte potentielle de face que cela pourrait représenter pour l'employé par différentes façons de l'appâter (*lieng*), de nourrir la réciprocité dans la relation, que ce soit par des dons d'objets, de nourriture ou de termes familièrement affectueux.

Autrement dit, « nourrir » (*lieng*) la relation, c'est aussi établir les formes d'une relation horizontale, telles que la connaissaient les paysans. C'est à ces conditions qu'un travail peut apparaître « bien » ou « bon » à un paysan, et qu'un employeur peut constituer et maintenir son réseau d'employés journaliers. C'est à ces conditions que les employeurs laotiens se permettent d'affirmer, en désignant leurs concurrents chinois, « nous, on ne "mange" (*kin*) pas la force de travail des autres ». Dans le contexte traditionnel des relations familiales et villageoises au Laos, Doré [1972, p. 20] soulignait déjà que « manger » (*kin*) s'opposait fortement

à « nourrir » *lieng*, car le terme suggère d'emblée un rapport agonistique et une relation horizontale : « manger » chez quelqu'un, c'est potentiellement s'endetter auprès de cette personne ; de même, l'expression « les parents "mangent" la force de leurs enfants » signifie que les enfants paient leur dette à l'égard de leurs parents en les prenant en charge à leur tour, et met l'accent sur la relation horizontale entre aînés et cadets. Tout l'enjeu entre employeur et employé est donc de faire oublier la verticalité de la relation et de donner à cette dernière les formes de l'horizontalité, par la réciprocité.

Ces règles ne sont pourtant pas mises en pratique par tous les employeurs de la même manière ou avec la même intensité (« tout le monde est différent, c'est comme les doigts d'une main ») ; d'où le fait, au final, que le nombre d'employeurs jugés « bien » par les paysans s'avère relativement restreint. Et que ceux qui n'adoptent pas cette éthique du comportement peinent, jusqu'à présent, à trouver des employés.

Conclusion

Dans ce passage de la paysannerie au travail salarié, on observe la transformation même de ce qui était pensé comme un travail (*asip*). L'agriculture d'auto-suffisance qui était jusqu'il y a peu la principale activité, et même la seule activité envisageable, en dehors des quelques postes de fonctionnaires, n'est plus vraiment considérée comme un travail, du fait qu'elle ne génère pas de revenus salariés. Ceci a pour conséquence la très importante migration de paysans vers les bourgs, ainsi que le développement de l'emploi journalier. Mais ce changement n'implique pas une totale marchandisation du travail. Le travail reste conçu comme étant aussi une relation sociale, qui implique une certaine coopération entre employeur et employé. Un employé qui met sa force de travail à la disposition d'un employeur estime, implicitement, qu'il met autre chose en jeu que sa force de travail, aussi attend-il d'autres choses en retour que le seul salaire.

Un employeur qui souhaite attirer à lui employés ou « clients » doit donc pouvoir, en plus d'offrir un salaire, consacrer du temps et faire preuve de générosité. Bien sûr, ce type de coopération qui implique plusieurs formes d'échanges entre les partenaires est inégal. *In fine*, les démonstrations ostentatoires de générosité déployées par les employeurs, qui sont de fait le plus souvent non matérielles, aboutissent à placer l'employeur en position ultime de donneur, mettant implicitement en position d'obligations ses employés. En cela, les nouveaux entrepreneurs dans le nord du Laos se fondent sur des comportements, des gestes qui étaient ceux des élites pré-1975 et sont devenus ceux de cadres du Parti et de hauts fonctionnaires [Evans 2002, p. 105-106].

Faut-il alors suivre J. Roitman [2000, p. 52] qui estime que les rapports socio-historiques locaux anciens sont inhérents à l'universalisation des modes de pensée capitalistes ? En ce sens, les nouveaux entrepreneurs au Laos seraient des

« médiateurs de la modernité » [*ibid.*], qui réactualiseraient une éthique traditionnelle dans le contexte économique contemporain.

Mais, on peut également se demander s'il s'agit de formes transitoires d'autorité, dans un monde du travail qui s'avérera de plus en plus dominé par des logiques de marché. Dans le cadre de la future Asean economic community, la libre circulation des travailleurs à travers tous les pays d'Asie du Sud-Est entrera en vigueur. Les Laotiens connaissent pour l'instant mal les modalités de cette libre circulation et la redoutent, imaginant des flux concurrentiels de travailleurs chinois et vietnamiens, qui eux, feront fi des critères qui constituent un « bon » travail et accepteront n'importe quel emploi à n'importe quelle condition.

Bibliographie

- BAIRD I. [2010], « Land, rubber and people : rapid agrarian change and responses in southern Laos », *Journal of lao studies*, n° 1, p. 1-47.
- BERNAL V. [1994], « Peasants, capitalism, and (ir)rationality », *American ethnologist*, n° 21, p. 792-810.
- BOUTÉ V. [2014], « Population's mobility in northern laotian transborder areas », in FAU N., KHONTHAPANE S., TAILLARD C. (dir.), *Transnational dynamics and territorial redefinitions in southeast Asia : the greater Mekong subregion and Malacca strait economic corridors*, Singapour, Institute of southeast asian studies, p. 397-418.
- DORÉ A. [1972], *De l'hibiscus à la frangipane. Essai de sociologie politique sur la notion d'autorité traditionnelle au Laos*, doctorat de 3^e cycle, Paris.
- DWYER M. [2007], *Turning land into capital : a review of recent research on land concessions for investment in Lao PDR*, Consultancy report for the Land issues working group, Vientiane : <http://rightslinklao.org/wp-content/uploads/downloads/2014/05/Turning-Land-into-Capital-A-review-of-recent-research-on-land-concessions-for-investment-in-Lao-PDR-Part-1-of-2-Existing-literature-photo.pdf> (page consultée le 10 janvier 2017).
- ESTERIK P. (VAN) [1996], « Nurturance and reciprocity in thai studies », in DURRENBERGER P. (dir.), *State power and culture in Thailand*, New Haven, Yale university, Southeast asian studies p. 22-46.
- EVANS G. [1990], *Lao peasants under socialism*, New Haven (Conn.), Yale University press.
- EVANS G. [2002], *A Short history of Laos*, Chiang Mai, Silkworm books.
- ÉVRARD O., BAIRD I. [2017], « The Political ecology of upland/lowland relationships in Laos since 1975 », in BOUTÉ V., PHOLSENA V. (dir.), *Changing lives. New perspectives on society, politics, and culture in Laos*, Singapore, NUS press, p. 163-191.
- FINOT L. [1917], « Recherches sur la littérature laotienne », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, n° 17, p. 1-218.
- GOUDINEAU Y. (dir.) [1997], *Resettlement and social characteristics of new villages : basic needs for resettled communities in the Lao PDR*, Vientiane, Unesco/UNDP/Orstom.
- HIGH H. [2008], *Fields of desire : policy and poverty in Laos*, Singapore, NUS press.

- LI Y., LYTTLETON C. [2017], « Rubber's affective economies : seeding a social landscape in northwest Laos », in BOUTÉ V., PHOLSENA V. (dir.), *Changing lives. New perspectives on society, politics, and culture in Laos*, Singapore, NUS press, p. 301-324.
- MARIANI L. [2012], *Les avatars du don dans le Laos contemporain. Essai d'anthropologie politique*, Paris, Connaissances et savoirs.
- REINHORN M. [1970], *Dictionnaire laotien-français*, Paris, CNRS.
- RIGG J. [2005], *Living with transition in Laos market integration in southeast Asia*, Londres/New York, Routledge.
- ROFTMAN J. [2000], « Économie morale, subjectivité et politique », *Critique internationale*, n° 6, p. 48-56.
- SCOTT J. [1976], *The Moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in South-East Asia*, New Haven, Yale university press.
- STEERING COMMITTEE FOR CENSUS OF POPULATION AND HOUSING [2006], *Results from the population and housing census 2005*, Vientiane, ministry of Planning and Investment.
- STEERING COMMITTEE FOR CENSUS OF POPULATION AND HOUSING [2016], *Results from the population and housing census 2015*, Vientiane, ministry of Planning and Investment.
- THOMPSON E. P. [1971], « The moral economy of the english crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, n° 50, p. 76-136.

Fragmentation territoriale de la formalisation des récupérateurs à Lima

*Mélanie Rateau**

La production de déchets au plan mondial devrait doubler de 2010 à 2025 pouvant entraîner d'importants risques sanitaires et environnementaux s'ils sont mal gérés. Par ailleurs, cette augmentation se concentre principalement dans les pays du Sud [Bhada-Tata, Hoornweg, 2012] où les déchets recyclables sont une source de revenus pour des milliers de familles dans l'informalité. Selon des estimations récentes, 1 % de la population urbaine mondiale travaille dans le secteur spontané de la récupération et du recyclage [United Nations Human Settlements Programme, 2010]. Les autorités municipales des pays du Sud adoptent différentes positions face à cette récupération informelle, qui peuvent se caractériser par de l'ignorance, des politiques de répression, de collusion ou d'intégration [Medina, 2005]. Les politiques d'intégration ont longtemps été minoritaires, mais sont actuellement plébiscitées par de nombreux auteurs [Gupta, 2012 ; Scheinberg, Anschutz, 2006 ; Gunsilius *et al.*, 2011 ; Durand, 2012 ; Medina, 2005]. En encadrant les conditions de travail et les pratiques des récupérateurs, les municipalités peuvent réduire les risques sanitaires et environnementaux (sacs-poubelle éventrés dans les rues, par exemple), tout en préservant les retombées positives sur leur environnement (augmentation de la quantité de déchets recyclés), sur la société (inclusion sociale de populations précaires) et sur les coûts de gestion (tonnages détournés de l'élimination et donc non facturés).

Dans ce contexte, le Pérou est le premier pays au monde à avoir adopté une loi qui régit l'activité des récupérateurs, la Loi n° 29419 du 7 octobre 2009, dite Loi du recycleur, bien que d'autres pays aient déjà mené des politiques dans ce sens [Sainz, 2007]. Les municipalités districales doivent désormais prendre les mesures nécessaires pour mettre en place la collecte sélective par la formalisation et l'intégration des récupérateurs. Cet article propose une analyse des modalités d'application de cette nouvelle législation à Lima, capitale péruvienne marquée par la fragmentation territoriale. La fourniture des services publics y est prise dans

1. Doctorante au Latts (UMR 8134 CNRS) sous la direction de Sylvie Jaglin (Latts) et le co-encadrement d'Armelle Choplin (Prodig - IRD).

un « *cercle vicieux de la fragmentation* » [Metzger et al., 2014] dans lequel l'autonomie fiscale des districts entraîne des différences de moyens, puis d'inégales capacités d'actions et provoque une réponse des populations par l'autogestion. Ce système d'autogestion dans le secteur de la gestion des déchets a été identifié par Durand [2012] comme le secteur informel qui s'organise de façon spontanée en réponse à la défaillance de la gestion publique. D'après ce même auteur, l'intégration des récupérateurs à la gestion publique permettrait l'émergence d'une gestion partagée capable de s'adapter aux caractéristiques des territoires [ibid.].

En intégrant ce cadre théorique ainsi que les travaux d'Aparcana [2017] sur les modèles de formalisation, l'objectif de cet article est de comprendre comment les municipalités districales appliquent la Loi du recycleur, sachant que certaines expériences de formalisation ont été menées avant sa parution. La fragmentation territoriale entraîne-t-elle une grande diversité des modèles de formalisation ? Ou, au contraire, le nouveau cadre réglementaire harmonise-t-il les politiques d'intégration des récupérateurs ? Nous essayons de répondre à cette problématique à partir de l'étude spécifique de trois districts liméniens sur la base de données empiriques obtenues en 2014 et 2015¹, année post-élection municipale. La première partie s'applique à présenter comment le nouveau contexte réglementaire promeut l'intégration des récupérateurs dans un système de gestion des déchets fragmentée où des tentatives de formalisation ont déjà été expérimentées. Cette toile de fond initiale nous amène en deuxième partie, à regarder plus en détail les modalités d'application de la Loi du recycleur au sein des trois districts étudiés. La dernière partie part du constat que la récupération informelle reste majoritaire, mais que des conséquences sur les modèles de formalisation [ibid.] et l'adaptation de la gestion partagée aux territoires [Durand, 2012] sont déjà observables.

Reconnaissance et intégration des récupérateurs de déchets à une gestion fragmentée

La Loi du recycleur et la collecte sélective

La Loi n° 29419 de 2009, dite du recycleur, et son règlement d'application régulent l'activité des récupérateurs de déchets pour permettre leur formalisation et obligent à la mise en place de la collecte sélective au moyen de l'intégration de ces acteurs. Pour cela, les municipalités districales sont désignées comme responsables de la formalisation des récupérateurs et de la mise en œuvre de programme de collecte sélective des déchets recyclables municipaux² (*programa de segregación a la fuente y de recolección selectiva-PSF-RS*).

2. Le terrain de 2015 a été réalisé dans le cadre du projet de recherche ORVA2D (Organisation de la valorisation des déchets dans les pays en développement) piloté par le laboratoire ESO (UMR 6590) de l'université du Mans sur financement de l'AFD.

3. C'est-à-dire les déchets recyclables non organiques dont la gestion est de responsabilité municipale. Ils sont produits par les ménages ou producteurs assimilés (commerces, petites activités, etc.).

La formalisation des récupérateurs doit suivre un processus administratif adopté par ordonnance municipale, dont les grandes étapes sont dictées par la Loi du recycleur et son règlement d'application. Ainsi, les municipalités entreprennent ce processus par une campagne de recensement des récupérateurs. Ils s'enregistrent et reçoivent un justificatif leur donnant accès à une formation obligatoire, à une campagne de vaccination et à une affiliation gratuite à une assurance maladie. Les récupérateurs doivent ensuite s'inscrire au registre municipal en mentionnant obligatoirement de quelle association ils dépendent [República del Perú, 2009 ; República del Perú, 2010]. C'est une volonté de la loi d'inciter les récupérateurs à s'organiser en association.

En parallèle du processus de formalisation, les municipalités mettent en place leur PSF-RS pour mener à bien l'intégration des récupérateurs formalisés. Elles définissent des zones de collecte sélective. Les agents municipaux y sensibilisent les ménages et identifient ceux désirant participer au PSF-RS. Ces derniers reçoivent un sac de couleur pour y trier leurs déchets recyclables. Ensuite, chaque récupérateur assure la collecte de ces sacs de couleur dans la zone que lui attribue la municipalité. Une fois la collecte effectuée, les récupérateurs trient plus finement les déchets pour les vendre à l'acheteur de leur choix et ainsi tirer leur revenu.

À la suite de la publication officielle de la Loi du recycleur, l'État péruvien a lancé une campagne de subvention, dans l'objectif d'inciter les municipalités à intégrer les récupérateurs pour mettre en place la collecte sélective. Le ministère de l'Environnement définit chaque année des objectifs chiffrés pour que les municipalités travaillant leur PSF-RS avec des récupérateurs perçoivent des subventions. Par exemple, en juillet 2014, l'objectif était d'avoir 25 % des ménages urbains du district inscrits au PSF-RS [República del Perú, 2014].

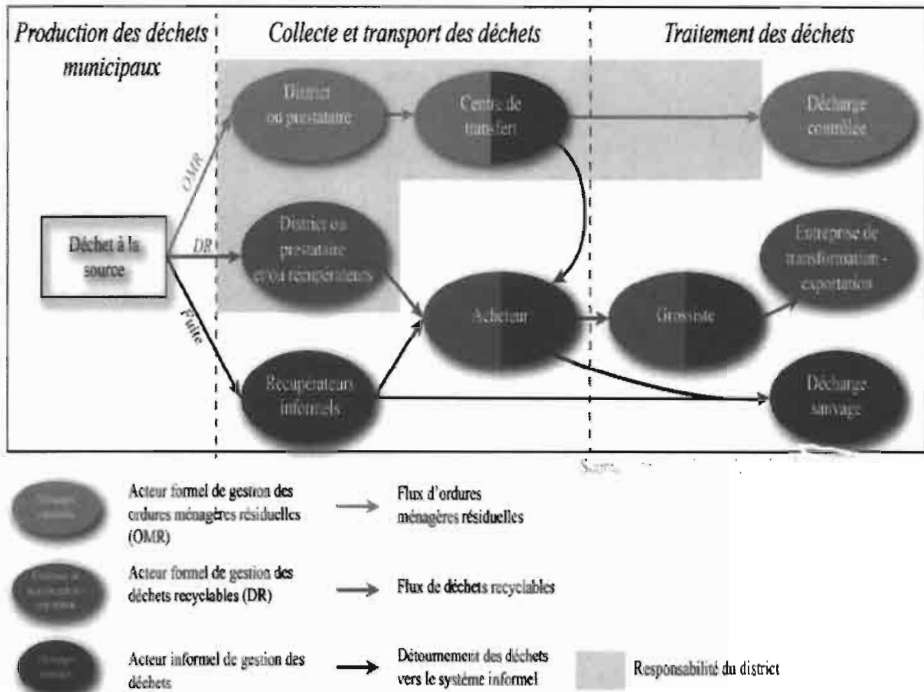
Une gestion des déchets fragmentée à Lima

La métropole liménienne est divisée administrativement entre deux provinces (Lima et Callao) et cinquante districts. La figure 1 permet de se rendre compte de la densité du maillage territorial de la métropole. Les provinces doivent assurer la planification de la gestion des déchets municipaux et leur élimination. Quant aux districts, ils sont responsables de la prestation des services de propreté de la voirie, de la collecte et du transport des déchets jusqu'au site d'élimination. Ces missions peuvent être effectuées directement par les services municipaux ou confiées à un prestataire privé [República del Perú, 2000].

Le circuit suivi par les déchets municipaux est un circuit d'évacuation qualifié d'hygiéniste [Durand, 2012 ; Durand, Bécot, Rateau, 2016]. Ces déchets sont collectés par la municipalité districale ou par un prestataire privé, puis ils sont conduits dans un centre de transfert. Dans ces lieux, une partie (recyclable) du flux de déchets est parfois détournée vers le circuit informel, alors que la majorité

termine en centre d'enfouissement ou en décharge contrôlée. Cette organisation théorique peut légèrement varier d'un district à l'autre.

Figure 1 – Circuit de gestion des déchets : entre formel et informel



Sources : Mélanie Rateau, 2014 ; Durand [2010] et données de terrain (2014-2015).

Plus récemment, depuis la Loi du recycleur, la collecte sélective fait partie des services publics de responsabilité districale. Aux côtés du circuit formel d'évacuation, les districts développent leur circuit formel de récupération (cf. figure 1). Après leur tri à la source de production, les déchets municipaux recyclables sont collectés soit par la municipalité districale, par un prestataire privé, par une association de récupérateurs formalisés ou par un mode de prestation mixte. Quel que soit le mode de prestation choisi, une politique de formalisation et d'intégration des récupérateurs doit exister sur le district. Ensuite, les déchets recyclables sont vendus. Les récupérateurs effectuent leur vente auprès des acheteurs de déchets recyclables qui, eux-mêmes, les revendent à des grossistes. Ces deux acteurs dépendent d'un même statut de « société de vente des déchets » (*empresa comercializadora de residuos sólidos, EC-RS*) réglementé par la Loi générale des déchets de 2000. En bout de chaîne, les déchets sont recyclés ou exportés en vue de leur recyclage.

À ces deux circuits formels, s'ajoute un circuit informel préexistant à la Loi du recycleur [Rateau, 2017]. Ce secteur informel est composé de personnes

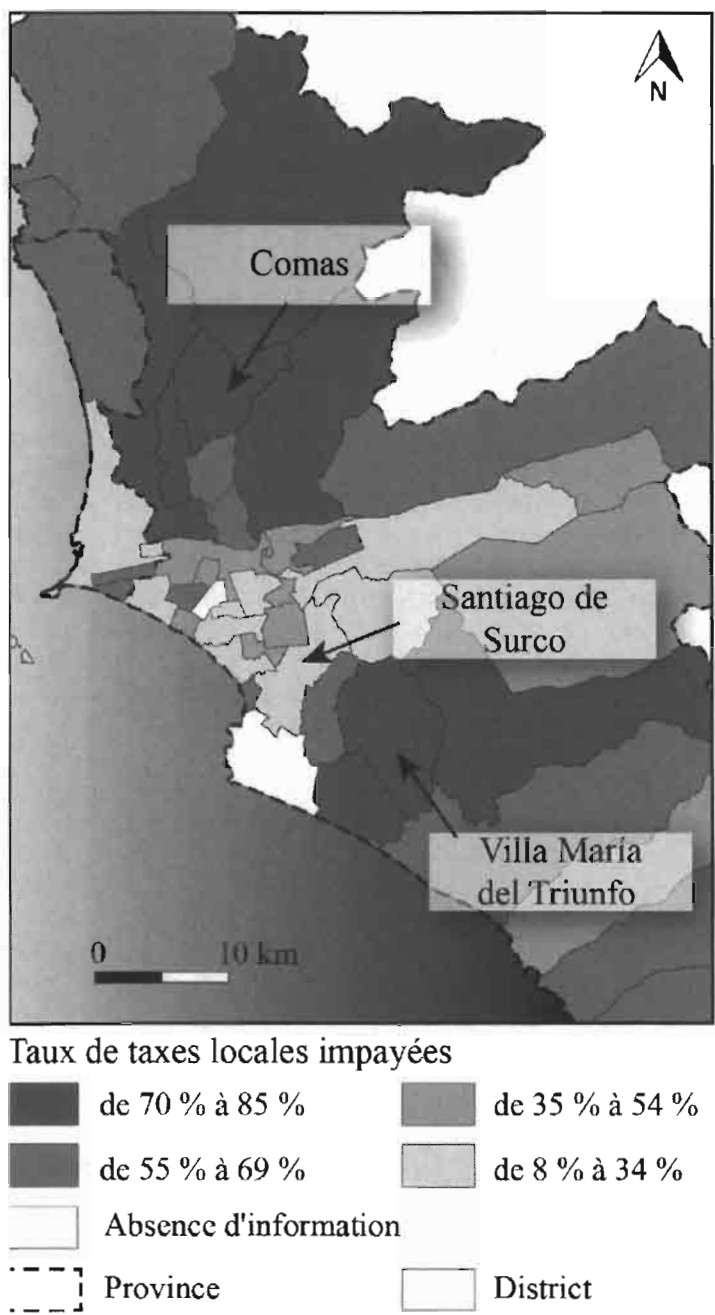
physiques (des individus et des familles) et de petites entreprises privées qui interviennent dans la gestion des déchets sans être salariées, financées, reconnues ni formellement chargées des services de gestion des déchets par les autorités concernées [Gupta, 2012 ; Gunsilius *et al.*, 2011]. Ces acteurs collectent les déchets recyclables pour les revendre à des intermédiaires informels ou fournissent un service de collecte des déchets auprès des producteurs de déchets. La partie non valorisable ou sans valeur commerciale termine dans une décharge sauvage, alors que la partie recyclable rejoint le circuit formel dès sa prise en charge par les industries de transformation ou par les entreprises d'exportation. Les caractéristiques de ce secteur en font un système d'autogestion tel que suggéré par Durand [2012].

Terrains d'étude : trois districts précurseurs

Parmi les cinquante districts de la métropole, cet article étudie les modalités d'application de la Loi du recycleur au sein de trois d'entre eux : Comas, Santiago de Surco et Villa María del Triunfo (cf. figure 2). Le district de Comas se situe au nord de la province de Lima, alors que Santiago de Surco est au centre la métropole et Villa María del Triunfo au sud. Le district de Santiago de Surco est le plus aisé de nos terrains d'étude. Il fait partie des districts de niveau moyen supérieur [Durand, Metzger, 2009] et seulement 3,3 % de sa population de 360 000 habitants se trouvent en situation de pauvreté [Municipalidad metropolitana de Lima, 2014]. Comas est un district populaire à la population de 560 000 habitants, dont 22,3 % sont en situation de pauvreté. Quant à Villa María del Triunfo, c'est un district pauvre où 37,1 % de la population de 460 000 habitants sont reconnus pauvres. La gestion des déchets est plus performante à Santiago de Surco qu'à Comas et Villa María del Triunfo au regard du taux de contrôle des déchets et du nombre de crises sanitaires déclarées [*ibid.*]. Ces deux districts sont confrontés à un problème de taxes locales impayées dépassant les 75 % [Municipalidad distrital de Comas, 2014 ; Municipalidad distrital de Villa María del Triunfo, 2011] et des difficultés d'accès aux quartiers précaires construits sur les collines des contreforts de la cordillère des Andes, compliquant la fourniture du service de gestion des déchets. Malgré ces différences, ce sont tous les trois des districts précurseurs par leurs tentatives de formalisation des récupérateurs [Minam, 2009].

La municipalité de Santiago de Surco est souvent citée en exemple pour sa gestion des déchets recyclables [Municipalidad metropolitana de Lima, 2014]. Dès 2001, elle s'est engagée dans la collecte sélective municipale avec la création de son entreprise Emuss SA et le lancement d'une campagne de sensibilisation, toujours en vigueur aujourd'hui. Les ménages, commerces et industries doivent trier leurs déchets recyclables dans des sacs orange pour les remettre aux camions de l'entreprise municipale. La collecte sélective terminée, les camions rentrent au centre de tri municipal équipé d'une plateforme avec tapis roulant pour que les agents trient finement chaque type de déchets. Une fois compactés en balles, ils sont vendus à des industries de transformation ou à des grossistes. Avant la Loi

Figure 2 – Taux de taxes locales impayées par district



Sources : Municipalidad metropolitana de Lima, 2014.

du recycleur, la municipalité s'était rapprochée des récupérateurs en leur proposant un travail au centre de tri. Certains ont accepté, mais ont rapidement abandonné. Ils estimaient leurs salaires insuffisants et continuaient à sortir récupérer les déchets recyclables la nuit.

Les municipalités de Comas et de Villa María del Triunfo se sont également essayées à la formalisation des récupérateurs avant la Loi du recycleur. À Comas, une association de récupérateurs dénommée Tambo Rio avait une autorisation verbale et donc tacite de la municipalité pour travailler dans le district [Madueño Ruiz, 2012]. Cette autorisation était sans valeur légale, mais assurait aux récupérateurs de l'association de ne plus être chassés par la police municipale. En 2008, cette association a créé sa microentreprise « *Fuerza emprendedora Lima Norte* », grâce au soutien de l'ONG Ciudad Saludable [ibid.]. Cette ONG promeut la formalisation des récupérateurs par leur constitution en microentreprise formelle. Des expériences similaires ont été menées à Villa María del Triunfo avec cette même ONG [Mendoza, 2007]. Aujourd'hui, la microentreprise « *Fuerza emprendedora Lima Norte* » n'existe plus n'ayant pas réussi à être rentable. D'après l'auteur Madueño Ruiz, c'est parce que « l'ONG défend l'idée que tous sont des entrepreneurs³ » [2012, p. 30] que cette formalisation n'a pu se pérenniser.

Diversité des modalités d'application de la loi du recycleur

Nouvelle catégorie d'acteur pour formaliser plus à Comas

À la suite de premières tentatives de formalisation, la municipalité a saisi l'opportunité offerte par la nouvelle législation pour mettre en place son PSF-RS dès 2011 en partenariat avec l'ONG Alternativa sur les trois premières années. Elle a choisi de formaliser et d'intégrer, non seulement les récupérateurs, mais également les acheteurs de déchets, ce qui est une réelle originalité du PSF-RS de Comas. L'ordonnance municipale n° 365-MDC crée une nouvelle catégorie d'acteur, non réglementée ni par la Loi générale des déchets ni par la Loi du recycleur. Il s'agit du statut d'« entrepôt périphérique de récupération, de recyclage et de commercialisation des déchets recyclables » [Municipalidad distrital de Comas, 2012]. Les conditions de formalisation établies par l'ordonnance municipale sont plus faciles à respecter pour les acheteurs de déchets que celles correspondant au statut de « société de vente des déchets », en matière de superficie de l'entrepôt, de localisation, etc. Une fois formalisés, ces acteurs doivent travailler dans le respect des règles sécuritaires, sanitaires et environnementales imposées par le district. Ils bénéficieront en échange d'une reconnaissance institutionnelle de la municipalité et du soutien matériel de l'ONG (uniformes, sacs verts, etc.).

4. Traduction personnelle.

Récupérateurs et acheteurs doivent suivre le processus de formalisation tel que dicté par la Loi du recycleur pour ensuite être intégrés à la gestion municipale. Les 17 récupérateurs formalisés (bientôt, rejoints par 23 qui sont en cours de formalisation) assurent la collecte sélective des ménages selon les horaires et dans les zones définies par le district. Ils revendent ensuite les déchets recyclables auprès de 32 acheteurs formalisés. L'ordonnance municipale impose aux acheteurs de revendre leurs déchets exclusivement à des grossistes formels et d'acheter aux récupérateurs. L'achat direct aux ménages ou aux agents des camions de collecte, par exemple, leur est désormais interdit. La municipalité de Comas n'appréhende pas la thématique du recyclage par la seule collecte sélective, mais s'intéresse également à l'étape de la commercialisation, dépassant ainsi « une description tronquée de la chaîne de récupération et de recyclage » [Cavé, 2013, p. 88] qui se focalise exclusivement sur les récupérateurs. Les acheteurs sont d'ailleurs un atout pour inciter les récupérateurs à la formalisation, car ils leur proposent un prix de rachat plus attractif s'ils sont formalisés. En effet, les déchets provenant de la collecte sélective sont plus propres, n'ayant pas été mélangés avec les déchets organiques.

Une entreprise municipale prioritaire à Santiago de Surco

Au-delà de la préexistence de l'entreprise municipale Emuss SA chargée de la gestion des déchets recyclables, la municipalité conserve l'obligation de mettre en place un PSF-RS et un processus de formalisation. Le premier a bien été adopté en 2012, mais le second se fait attendre. Le PSF-RS reprend la politique municipale mise en œuvre depuis 2001, en y incorporant toutefois une répartition des zones de collecte entre l'entreprise municipale et les futurs récupérateurs formalisés. Ces derniers sont théoriquement responsables de la collecte sélective des appartements du district et de l'intégralité d'une zone conflictuelle. À Santiago de Surco les limites administratives du district sont actuellement à l'origine d'un conflit avec le district voisin de Chorrillos. Les deux districts se disputent un territoire qui, d'après la province de Lima, appartiendrait à Chorrillos. Emuss SA ne s'y rend pas. Elle limite sa collecte aux maisons individuelles, aux commerces et aux industries du reste du district.

Les relations avec l'association des récupérateurs de Santiago de Surco, d'une quarantaine de membres, sont conflictuelles [Castellanos, 2014]. Ces derniers réclament un processus de formalisation tel qu'il existe dans les districts voisins, car jusqu'à présent, la municipalité n'a pas défini de processus de formalisation. Ce n'est que grâce au soutien de la Fédération nationale des récupérateurs qu'ils accèdent à des formations. Ils se sont organisés pour sensibiliser les ménages de la zone concédée, afin qu'ils trient leurs déchets recyclables dans un sac à part. Ils sortent ensuite de nuit pour assurer la collecte sélective et ouvrir les sacs de déchets en mélange pour récupérer la matière recyclable. Sur le reste du district, l'entreprise municipale reste prioritaire. Elle assure la collecte sélective le matin, alors que les récupérateurs n'ont le droit de sortir que la nuit. La répartition appartements/maisons individuelles n'est pas mise en pratique.

Une intégration en perte de vitesse à Villa María del Triunfo

La municipalité de Villa María del Triunfo travaille avec l'ONG Ciudad Saludable pour la mise en place de son PSF-RS et la formalisation des récupérateurs dans le cadre du projet « *proreciclador* » qui concerne plusieurs districts sud-liméniens. Les récupérateurs sont formalisés pour assurer la collecte sélective des ménages, des commerces et autres producteurs de déchets municipaux. La particularité de ce district est la remise aux producteurs de déchets participants au PSF-RS d'un bon de réduction sur les taxes locales d'enlèvement des ordures ménagères. Malheureusement, ce bon de 10 % de réduction n'a jamais réellement été appliqué, dégradant les relations entre les producteurs de déchets et les 10 récupérateurs formalisés. De nombreux abandons s'en sont suivis.

L'année 2015 à Villa María del Triunfo est marquée par l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe municipale à la suite de l'élection d'un nouveau maire, fin 2014. Cette équipe entrante a choisi d'augmenter la valeur du bon de réduction à 20 % et de faire accompagner les récupérateurs lors de la collecte sélective par des agents municipaux pour remédier aux abandons et remotiver les producteurs de déchets et les récupérateurs. De nos trois terrains d'études, ce district est le seul à ne pas avoir atteint l'objectif ministériel de 25 % de ménages inscrits au PSF-RS et n'a donc pas perçu les subventions dans leur intégralité. Ses dépenses liées au PSF-RS, essentiellement dues aux campagnes de sensibilisation, n'ont pas été compensées par les subventions ministérielles, contrairement à Comas.

Des résultats qui se font attendre

Une récupération informelle majoritaire

Les résultats quantitatifs de l'application de la Loi du recycleur sont minimes, tant en nombre de récupérateurs intégrés qu'en tonnage de collecte sélective. À Comas, ce sont 40 récupérateurs qui sont formalisés ou en cours de formalisation, soit seulement 2 % des récupérateurs d'après les estimations de l'ONG Ciudad Saludable [Ruiz Ríos, 2010]. Ces récupérateurs collectent près de 300 tonnes de déchets recyclables par an, soit moins de 1 % des déchets recyclables produits par le district. À titre de comparaison, l'entreprise municipale Emuss SA de Santiago de Surco dépasse les 2 700 tonnes par an, soit 6 % des déchets recyclables produits par le district. Les récupérateurs informels sont bien plus nombreux que les formels [*ibid.*] et les tonnages totaux qu'ils captent sont probablement plus importants. Face à cette concurrence, les récupérateurs formels sollicitent la municipalité pour les chasser. Une récupératrice formelle dénonce : « Combien de fois on leur a dit [à la municipalité] qu'on voulait qu'ils fassent des descentes de police pour qu'il n'y ait plus d'informels, les informels ne nous laissent pas travailler »⁴.

La persistance du circuit informel n'est pas la seule raison des faibles résultats des PSF-RS. Le changement de comportements des ménages est un processus

5. Entretien avec la récupératrice formelle María Elena Barrueto en 2014, traduction personnelle.

long [Durand, 2012]. Non seulement l'adoption de la pratique du tri des déchets nécessite du temps, mais elle doit s'accompagner d'une acceptation sociale des récupérateurs et d'une meilleure compréhension du PSF-RS. Trop souvent lorsque les ménages sont mécontents de la gestion municipale des déchets, ils refusent de remettre leurs déchets recyclables aux récupérateurs, pensant que le bénéfice de la vente revient à la municipalité. Leur non-participation semble être une manifestation de leur mécontentement, tout comme le refus de payer les taxes locales d'enlèvement des ordures ménagères. Cette observation contredit l'hypothèse de Durand [*ibid.*] qui suggérerait que la généralisation de la collecte sélective par l'intégration des récupérateurs serait plus difficile dans les quartiers aisés. En effet, le mécontentement dans ces quartiers y est moindre.

Malgré certaines relations conflictuelles, comme à Villa María del Triunfo, les récupérateurs témoignent dans l'ensemble de leur satisfaction à s'être formalisés : leurs conditions de travail se sont améliorées, leurs revenus sont plus stables et ils ne sont plus marginalisés [Rateau, 2017]. Ils travaillent dorénavant en respect des règles sanitaires, environnementales et sécuritaires. Par exemple, ils ne déchirent plus les sacs-poubelle en pleine rue, ils ne brûlent plus les déchets non valorisables, ils ne travaillent plus avec leurs enfants, etc. Alors que ces mauvaises habitudes restent pratiquées par les informels. Les bénéfices de la formalisation restent circonscrits à quelques rares récupérateurs et ménages inscrits aux PSF-RS, mais cette politique est encore récente et reste à consolider.

Un modèle dominant de formalisation, une diversité d'application

La fragmentation territoriale de Lima engendre une diversité des modalités d'application de la Loi du recycleur au sein de la métropole. Mais s'agit-il d'un unique modèle de formalisation ? Aparcana [2017] définit trois modèles de formalisation : le premier reposant sur « l'organisation des récupérateurs en association », le deuxième sur « l'organisation des récupérateurs en micro et petite entreprise » et le troisième sur « le recrutement de récupérateurs informels en tant qu'agent de la gestion formelle ». Les expériences antérieures à la Loi du recycleur des districts de Comas et de Villa María del Triunfo se rapportent au deuxième modèle identifié par Aparcana. Au sein de ce modèle, les récupérateurs créent leur microentreprise formelle dont le statut est réglementé par la Loi générale des déchets de 2000. La création de leur microentreprise leur assure leur formalisation. À Santiago de Surco, la formalisation proposée avant la Loi du recycleur consistait à offrir aux récupérateurs un emploi d'agent de tri au sein de l'entreprise municipale, ce qui correspond au troisième modèle d'Aparcana de « recrutement de récupérateurs informels en tant qu'agent de la gestion formelle ».

La Loi du recycleur donne un statut légal aux récupérateurs de déchets et leur offre la possibilité de se formaliser en association, ce qui renvoie au premier modèle proposé par Aparcana d'« organisation des récupérateurs en association ». L'auteur le définit précisément comme la mise en place « de pratiques de récupération, de réutilisation et de recyclage des déchets solides avec des coopératives

de recyclage organisées et responsabilisées, soutenues par des politiques publiques, intégrées dans l'économie solidaire, visant l'équité sociale et la durabilité environnementale⁵ » [*ibid.*, p. 5]. Et ce sont bien là les caractéristiques de la Loi du recycleur. Au côté du modèle de formalisation par l'entrepreneuriat et du modèle de reconversion en agent de tri, les récupérateurs peuvent désormais choisir la forme associative. Et les municipalités, quelle que soit leur capacité d'action, doivent proposer un processus de formalisation sous la forme associative. Théoriquement, les trois modèles peuvent donc coexister sur un même district, mais au regard de nos terrains, c'est bien le modèle de formalisation par l'association qui prévaut. Les différences observées ne renvoient pas à des modèles distincts, mais seulement à une diversité d'application du nouveau modèle dominant.

Tirer profit de la gestion partagée au sein des territoires

Si la fragmentation territoriale entraîne un cercle vicieux d'inégalités de capacités d'action entre municipalités et une réponse par l'autogestion [Metzger et al., 2014], l'obligation d'intégration des récupérateurs devrait permettre à toutes les municipalités de tirer profit du système informel d'autogestion en adaptant la gestion partagée aux territoires [Durand, 2012]. Il semblerait pourtant que ce potentiel soit sous-exploité. Par exemple, la municipalité de Comas doit composer avec des difficultés d'accès à la partie Est du district bordée de collines, récemment urbanisées par des quartiers d'habitats précaires. Les camions de collecte ne peuvent s'y rendre, car l'accès se fait essentiellement par des escaliers. Les ménages doivent amener leurs sacs-poubelle jusqu'à un point de regroupement accessible aux camions, ou ils font parfois le choix de souscrire au service de précollecte⁶ proposé par un acteur informel. Pourtant, les récupérateurs formalisés y assurent la collecte sélective (cf. figure 3). La municipalité de Comas, tout comme celle de Villa María del Triunfo, perd l'opportunité de proposer un double service de collecte sélective et de précollecte opéré par les récupérateurs formels, car la gestion partagée se limite à la prestation de la collecte sélective.

À Santiago de Surco, un conflit avec le district voisin concernant les limites administratives des districts impacte les modalités de prestation du service de gestion des déchets. Les deux municipalités fournissent leurs services dans cette zone. Alors que la collecte des déchets municipaux se fait quotidiennement à heures fixes de nuit et en porte à porte sur l'ensemble de Santiago de Surco, le camion poubelle utilise la méthode de collecte « au klaxon » en journée dans cette zone. C'est-à-dire que le camion klaxonne au fur et à mesure de sa collecte pour que les producteurs de déchets municipaux amènent leurs sacs-poubelle jusqu'au camion. Concernant la collecte sélective, la municipalité a mis à profit l'obligation d'intégration des récupérateurs pour leur attribuer cette zone et ainsi étendre la

6. Traduction personnelle.

7. La pré collecte désigne l'évacuation des déchets depuis leur lieu de production jusqu'au point de regroupement.

Figure 3 – Récupératrice formelle assurant la collecte sélective dans les quartiers difficiles d'accès



Source : Mélanie Rateau, 2014.

couverture du service de collecte sélective. Toutefois, le potentiel pourrait être mieux exploité si les récupérateurs avaient accès au processus de formalisation tel que défini légalement.

Le district de Villa María del Triunfo fait face à un problème de taxes locales impayées atteignant les 80 %. L'adoption d'un bon de réduction sur les taxes locales d'enlèvement des ordures ménagères comme politique d'incitation à l'inscription des ménages au PSF-RS peut sembler inefficace à première vue. Il peut même entraîner une perte de recette fiscale pour la municipalité. Une autre lecture peut être faite. En proposant un nouveau service aux ménages, accompagné d'un bon de réduction, Villa María del Triunfo tente de prouver son engagement en faveur de l'amélioration de la fourniture des services publics pour les convaincre de régler leurs taxes locales. Aussi, si les ménages remettent leurs déchets recyclables aux récupérateurs, ce sont des tonnages que la municipalité n'a pas à collecter ni à envoyer en décharge contrôlée. Ce sont des tonnages dont la gestion ne lui est pas facturée et donc des coûts évités. Les résultats sont cependant décevants sur ce territoire du fait de la non-effectivité du premier bon de réduction.

Conclusion

Depuis la Loi du recycleur de 2009, les politiques publiques péruviennes de gestion des déchets se positionnent en faveur de la mise en place de la collecte sélective au moyen de l'intégration des récupérateurs. Un des avantages de cette législation est de faire le choix de partir d'un réseau d'acteurs de la récupération existant et de promouvoir son inclusion sociale. Les municipalités districales ont dorénavant la responsabilité de mettre en place un programme de collecte sélective en parallèle d'un processus de formalisation adopté par ordonnance municipale. Du fait de la fragmentation territoriale de Lima en de nombreux districts, l'application de cette nouvelle législation s'en retrouve fragmentée.

Cet article s'est concentré sur trois districts liméniens. Tous trois ont adopté des stratégies différentes, exprimant leur liberté d'application. La Municipalité de Comas a choisi d'intégrer non seulement les récupérateurs, mais également les acheteurs de déchets en réglementant leur activité par ordonnance municipale. À Santiago de Surco, la préexistence d'une entreprise municipale de gestion des déchets recyclables ralentit la mise en application de la formalisation des récupérateurs. Quant à la municipalité de Villa María del Triunfo, elle a opté pour la création d'un bon de réduction sur les taxes locales d'enlèvement des ordures ménagères. Ce bon est attribué aux producteurs de déchets participant à la collecte sélective effectuée par les récupérateurs.

Les modalités d'application de la Loi du recycleur diffèrent d'un district à l'autre, mais correspondent à un même modèle de formalisation. Les trois municipalités districales formalisent les récupérateurs par leur organisation en association du fait que la Loi du recycleur les y oblige. Elles ont pourtant le droit d'exécuter d'autres modèles en parallèle. Auparavant, les trois municipalités

proposaient aux récupérateurs une formalisation par la création entrepreneuriale ou par leur conversion en agents municipaux de tri, mais depuis 2009, seul le nouveau modèle prévaut. La législation a indirectement harmonisé la formalisation des récupérateurs sous la forme associative.

La recherche empirique menée en 2014 et 2015 conclut que les résultats quantitatifs de l'application de la Loi du recycleur sont minimes, tant en nombre de récupérateurs intégrés qu'en tonnage de collecte sélective. La récupération informelle reste majoritaire et la marge d'amélioration est grande. Le potentiel d'adaptation au territoire reste sous-exploité, vraisemblablement parce que la gestion partagée se limite à la seule collecte sélective. Les municipalités de Comas et de Villa María del Triunfo ne peuvent assurer un service de collecte des déchets municipaux en porte-à-porte dans les quartiers construits sur des massifs au relief accidenté. Les récupérateurs y assurent pourtant la collecte sélective. Un nouveau service de précollecte opéré par les récupérateurs formels pourrait y être imaginé.

Une des limites de la Loi du recycleur est qu'elle ne réglemente l'activité que d'un seul acteur informel : les récupérateurs de déchets recyclables non organiques. Le secteur informel de la gestion des déchets ne se résume pas à ce seul acteur. Les acheteurs de déchets sont à l'interface entre les récupérateurs formalisés et les grossistes, mais pour la législation, les acheteurs et les grossistes dépendent du même statut de « société de vente des déchets ». L'activité d'acheteur de déchets n'est donc pas légalement identifiée et reste dans l'informalité. Les relations entre circuit formel et informel se complexifient. En outre, toute une chaîne de récupération des déchets organiques à destination des élevages porcins poursuit illégalement ses activités faute d'un circuit formel les concurrençant. La législation péruvienne ne facilite pas la valorisation des déchets organiques. La seule Loi du recycleur ne peut mettre fin au secteur informel de la gestion des déchets, mais elle y contribue en permettant la généralisation d'un modèle de collecte sélective inclusif.

Bibliographie

- APARCANA S. [2017], « Approaches to formalization of the informal waste sector into municipal solid waste management systems in low – and middle – income countries : review of barriers and success factors », *Waste management*, n° 61, p. 593-607.
- BHADA-TATA P., HOORNWEG D. A. [2012], *What a waste ? : a global review of solid waste management*, Washington (D. C.), The World Bank.
- CASTELLANOS T. [2014], *Implementación de la ley y reglamento que regula la actividad de los recicladores (ley n° 29419) en los gobiernos locales. Estudios de caso de la Municipalidad de San Luis y Santiago de Surco, Lima*, WIEGO (Women in informal employment : globalizing and organizing).

- CAVE J. [2013], *La gestion disputée d'un mal public impur : économie politique des ordures*, thèse de doctorat en architecture, aménagement de l'espace, université Paris-Est, Champs-sur-Marne.
- DURAND M. [2012], « La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima ? », *Flux*, n° 87, p. 18-28.
- DURAND M. [2010], *Gestion des déchets et inégalités environnementales et écologiques à Lima. Entre vulnérabilité et durabilité*, thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace, université Renne 2.
- DURAND M., BÉCAT S., RATEAU M. [2016], « La integración de los recicladores como modelo de gestión compartida de los residuos en Lima », in BANDEIRA AMARO A., VERDUM R. (dir.), *Política nacional de residuos sólidos e suas interfaces com o espaço geográfico : entre conquistas e desafios*, Porto Alegre, Editora Letral, p. 203-217.
- DURAND M., METZGER P. [2009], « Gestión de residuos y transferencia de vulnerabilidad en Lima/Callao », *Bulletin de l'Institut français d'études andines*, vol. 38, n° 3, p. 623-646.
- GUNSILIUS E., CHATURVEDI B., SCHEINBERG A., COAD A., GARCIA CORTES S. [2011], *The economics of the informal sector in solid waste management*, Eschborn, CWG (Collaborative working group on solid waste management in low-and middle-income country), GIZ (Deutsche gesellschaft für internationale zusammenarbeit)
- GUPTA S. K. [2012], « Intégrer le secteur informel pour une meilleure gestion des déchets », *Secteur privé & développement*, n° 15, p. 12-17.
- MADUEÑO RUIZ D. [2012], *El proceso de formalización de los recicladores y la reproducción de las condiciones de desigualdad en la microempresa Fuerza Emprendedora Lima Norte (FELN)*, Lima, IEP (Instituto de estudios peruanos).
- MEDINA M. [2005], « Serving the unserved : informal refuse collection in Mexico », *Waste management & research*, vol. 23, n° 5, p. 390-397.
- MENDOZA R. [2007], « Recicladores de nuevo tipo » : <http://larepublica.pe> (consulté le 22 décembre 2007).
- METZGER P., GLUSKI P., ROBERT J., SIERRA A. [2014], *Atlas problématique d'une métropole vulnérable. Inégalités urbaines à Lima et callao*, IRD, Prodig UMP 8586.
- MINISTERIO DEL AMBIENTE (MINAM) [2009], *Informe anual de residuos sólidos municipales en el Perú, Gestión 2008*, Lima, ministerio del Ambiente.
- MUNICIPALIDAD DISTRITAL DE COMAS [2012], *Ordenanza N° 365 Establecen programa de formalización de recicladores y recolección selectiva y educación ambiental de residuos sólidos en el distrito*, Municipalidad distrital, Comas.
- MUNICIPALIDAD DISTRITAL DE VILLA MARÍA DEL TRIUNFO [2011], *Plan de manejo de residuos sólidos del distrito de Villa María del Triunfo*, Villa María del Triunfo.
- MUNICIPALIDAD METROPOLITANA DE LIMA [2014], *Ordenanza n° 1803. Plan Integral de gestión ambiental de residuos sólidos de la provincia de Lima 2015-2025*, Lima.
- RATEAU M. [2017], « Conflictos de apropiación de residuos reciclables e innovaciones socioinstitucionales en Lima », *Territorios*, n° 37, p. 61-80.
- REPÚBLICA DEL PERÚ [2000], *Ley n° 27314, Ley General de Residuos Sólidos*.
- REPÚBLICA DEL PERÚ [2009], *Ley n° 29419, Ley que regula la actividad de los recicladores*.
- REPÚBLICA DEL PERÚ [2010], *Decreto Supremo n° 005-2010-MINAM. Aprueban Reglamento de la Ley n° 29419, ley que regula la actividad de los recicladores*.

- REPÚBLICA DEL PERÚ [2014], *Decreto Supremo n° 033-2015-EF. Aprueban los procedimientos para el cumplimiento de metas y la asignación de los recursos del plan de incentivos a la mejora de la gestión y modernización municipal del año 2015*.
- RUIZ RÍOS A. [2010], *Por la ruta del reciclaje en el Perú. Estudio socioeconómico de la cadena de reciclaje*, Lima, Ciudad Saludable.
- SAINZ María L.-M. [2007], « Les récupérateurs de déchets à Buenos Aires : de l'exclusion à l'intégration sociale ? », *Autrepart*, n° 43, p. 25-39.
- SCHEINBERG A., ANSCHITZ J. [2006], « Slim pickin's : supporting waste pickers in the ecological modernization of urban waste management systems », *International journal of technology management & sustainable development*, vol. 5, n° 3, p. 257-270.
- UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME [2010], *Solid waste management in the world's cities : water and sanitation in the world's cities 2010*, London, Washington (D. C.), UN-HABITAT/Earthscan.

**L'entrée de nouveaux acteurs sur la scène des projets
de développement sanitaires : altération ou maintien
du concept de santé publique ?
L'exemple de la responsabilité sociale des entreprises
pétrolières en Angola***

*Virginie Tallio***

La fin de la guerre en 2002 a permis à l'Angola de recueillir les dividendes de la paix, après plus de trente ans d'une guerre sanglante. Ce pays est non seulement considéré maintenant comme un poids lourd en termes économiques, mais aussi sur la scène politique africaine, notamment en Afrique australe. Un des plus importants producteurs de pétrole en Afrique, l'Angola a été accepté en 2015 dans le groupe des pays à revenu intermédiaire. Les indicateurs de développement humain restent pourtant alarmants dans le domaine de la santé. L'espérance de vie ne dépasse pas 52 ans à la naissance ; des épidémies de choléra frappent régulièrement le pays qui a par ailleurs le deuxième taux le plus élevé de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Mais alors qu'on pourrait s'attendre à une forte présence des ONG (Organisations non gouvernementales) de développement dans le pays, elles en sont presque absentes. Parallèlement, les projets financés ou mis en place sous l'égide des politiques de RSE (Responsabilité sociale des entreprises) – des entreprises pétrolières surtout – tiennent une place croissante sur la scène du développement, et particulièrement sanitaire. Nous allons voir dans cet article quelles en sont les conséquences, plus spécifiquement quant au modèle de santé publique qui est proposé.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la méthodologie déployée lors de cette enquête. Nous donnerons ensuite les éléments du contexte dans lequel cette recherche a pris place. Dans un troisième temps, nous ébaucherons une classification des projets de responsabilité sociale des entreprises et montrerons en quoi ils diffèrent des projets menés par les ONG. Enfin, la quatrième partie

* L'auteure remercie Jorge Chaves pour son aide dans la collecte de données sur la province de Huila.

** Makerere institute of social research, Makerere university ; LAM-Les Afriques dans le monde, Sciences Po-Bordeaux ; centro de estudos internacionais, instituto universitário de Lisboa.

illustrera nos propos en détaillant certains projets de responsabilité sociale financés par Total et Exxon-Mobil dans les provinces de Huíla et de Cunene.

Travailler sur la RSE : un terrain sensible et en évolution

Les recherches sur lesquelles s'appuie cet article ont démarré en 2008. Nous avons mené alors un entretien collectif avec les deux responsables d'un département de responsabilité sociale au siège d'une entreprise pétrolière à Luanda et plusieurs entretiens, formels ou informels, avec des responsables d'ONG internationales, à Luanda et à Huambo. La problématique de la responsabilité sociale des entreprises pétrolières comme nouvel acteur du développement ne constituait néanmoins pas à l'époque le point principal de notre recherche. Nous nous y étions intéressés en parallèle d'une autre enquête de terrain sur les politiques de santé publique en Angola, car nous pensions que ce phénomène, alors marginal, serait amené à prendre une plus grande importance dans le futur.

En septembre et octobre 2012, une enquête de terrain a été menée de manière plus approfondie sur ce sujet. De nouveaux entretiens ont été effectués, à Luanda et dans les provinces de Huíla et de Cunene, avec des responsables de départements de responsabilité sociale de compagnies pétrolières¹, des responsables d'ONG dont certains projets étaient ou avaient été financés par des entreprises pétrolières et des responsables de l'administration locale. Une analyse des rapports de responsabilité sociale ainsi que de diverses publications, notamment celles publiées à destination du personnel de l'entreprise en Angola, a aussi été conduite. Grâce à l'emploi de ces diverses méthodes de recherche qualitative, nous avons pu étudier comment les politiques de RSE s'intègrent dans le processus de développement de l'Angola et quelles sont les relations que leurs maîtres d'œuvre entretiennent avec les autres acteurs. Nous nous sommes également penchés sur les pratiques mises en place au sein de ces projets et avons cherché à voir en quoi celles-ci modifient les pratiques des ONG. La question de la rhétorique utilisée par les entreprises pétrolières pour présenter et justifier leur action dans ce domaine était aussi un point d'intérêt.

De manière générale, il nous a paru plus facile de rencontrer les acteurs en 2012 qu'en 2008. À l'époque, il fallait prouver que l'on n'était pas un activiste déguisé en chercheur dont l'objectif final serait la critique du bien-fondé et des résultats des politiques de RSE ; il fallait aussi être tenace, en relançant plusieurs fois les personnes. Les compagnies pétrolières ont été et sont encore souvent la cible de critiques concernant la question de leur apport au développement du pays dans lequel elles sont implantées. La pertinence d'une recherche sur le sujet paraissait mise en cause par les propres enquêtés, alors que généralement, les personnes dont la voix est marginalisée sont demandeuses d'études scientifiques qui amènent

1. Qui travaillent soit au plan local (Angola), soit au siège des entreprises (France).

une certaine reconnaissance sociale, quitte à tenter de les instrumentaliser et d'en manipuler les résultats [Baujard, 2005].

En 2008, la majorité des entretiens avait été obtenue grâce au nom de notre institut de recherche d'affiliation (par exemple, celui-ci était connu et reconnu par le responsable d'une personne que nous souhaitions interviewer) ou par le biais d'une connaissance commune. Conduire des recherches sur les groupes dominants entraîne à mettre en avant certains attributs sociaux afin de garantir le sérieux de la recherche menée [Chamboredon *et al.*, 1994]². Nous connaissions de ce fait les règles présidant à la présentation de soi et ainsi à la justification de notre démarche : chaque demande d'entretien était accompagnée d'une petite biographie expliquant notre parcours académique, d'une présentation de notre projet de recherche et du projet collectif dans lequel il s'insérerait, avec des liens hypertextes renvoyant à la page Internet de notre institut de recherche et du groupe de recherche auquel nous étions affiliés à l'époque pour en prouver la réalité. Pourtant, même en se conformant à ces règles de présentation, il restait très difficile d'obtenir des entretiens et de pénétrer le milieu d'enquête. Les envois multiples de courriels et les relances par téléphone restaient sans effet, ce qui explique le faible nombre d'entretiens obtenus sur cette problématique et la quasi-absence d'entretiens réalisés avec les responsables de départements de RSE des compagnies pétrolières. Quatre ans plus tard, en 2012, il semble que les recommandations eurent un effet décisif moindre dans l'obtention d'entretiens. Ils l'ont tous été rapidement sans avoir à renvoyer plusieurs fois un courriel. La légitimation de ces acteurs, devenus des bailleurs de fonds incontournables sur la scène du développement en Angola a certainement joué un rôle. Un paramètre qui rentre également en ligne de compte concerne la professionnalisation des départements de RSE. Comme nous le verrons plus loin, ces départements se sont développés et ont embauché des anciens employés d'ONG. Ces derniers sont censés avoir une réelle pratique du terrain, une connaissance des besoins de la population et de la manière dont les projets de développement peuvent y répondre. En conséquence, ces personnes sont mieux armées pour répondre aux questions que soulève l'intervention développementale de ces entités.

Pour autant, le sujet de la responsabilité sociale des entreprises pétrolières reste sensible. Même s'il est plus facile d'obtenir des entretiens de la part des personnes travaillant au siège, il est difficile d'obtenir autre chose qu'un discours stéréotypé reproduisant le discours officiel de l'entreprise. Malgré la relative ouverture du terrain, la méthode « boule de neige » nous a paru la plus efficace : nous avons donc demandé à chaque interviewé s'il pouvait nous indiquer des personnes à rencontrer et si nous pouvions nous en recommander. En fait, cette démarche nous a surtout permis de connaître l'implication de certains organismes dans cette

2. Nous nous trouvons de fait à la croisée de deux situations d'enquête contradictoires : mener une recherche sur un groupe dominant par sa situation socioprofessionnelle (les responsables de départements de RSE appartiennent aux classes sociales aisées en Angola), mais stigmatisé sur leur scène professionnelle (du développement). Ce point mériterait une ample discussion que nous n'allons pas commencer ici.

thématique telle que le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) ou Maersk qui avait mis en place un forum sur la responsabilité sociale des entreprises pétrolières dont la fonctionnalité est relative, puisque les personnes nous renvoyaient vers des employés de ces organismes travaillant sur cette problématique.

En tant qu'anthropologues, nous pensions utiliser un plus large éventail de méthodes inhérentes à notre domaine. Pour autant, certaines techniques furent difficilement applicables dans un tel contexte. Il était par exemple compliqué de réaliser des observations. En effet, les entreprises pétrolières constituent un monde fermé où il est difficile de pénétrer. Aussi avons-nous essentiellement procédé par entretiens. Il est également intéressant de noter que ce que nous n'avons pas pu observer est aussi riche de sens. En 2008, deux collectifs d'ONG existaient et étaient actifs, avec des réunions à Luanda et dans certaines provinces. Il s'agit du Conga, *Comité das ONG em Angola*, fondé en 1988, qui réunissait les ONG internationales, et du Fonga, *Forum das ONG em Angola*, son équivalent pour les ONG nationales, fondé en 1991. Leur fonction consistait à coordonner les activités des ONG participantes et à mener un travail de *lobbying* auprès des instances gouvernementales et des Nations unies. Quatre ans plus tard, ces deux collectifs existent encore sur le papier, mais n'ont plus aucune existence concrète. Il a donc été impossible de participer à certaines de leurs réunions afin de procéder à des observations ou d'effectuer des entretiens, comme nous le pensions initialement. Apparaît là un changement radical en ce qui concerne les acteurs de l'aide en Angola : les organismes devant effectuer la liaison entre ONG ont cessé d'exister faute de raison d'être. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées à cet égard, nous les confirmerons ou infirmerons plus loin dans cet article. Les ONG restantes ne voient plus la nécessité de se réunir pour échanger. Ces modalités pourraient indiquer également un glissement des centres de décision concernant l'aide au développement. Ce ne sont plus les ONG qui sont au centre de l'action techniquement, mais aussi politiquement, ce sont d'autres acteurs (dont nous verrons qui ils sont au cours de cet article). Ce changement peut être aussi le résultat d'une individualisation de leur action dans le sens où, désormais, et contrairement à auparavant, il n'apparaît plus nécessaire de communiquer ni d'informer. Le fait a été confirmé lors de notre entretien avec le responsable provincial de l'Utcah (*Unidade técnica de coordenação da ajuda humanitária* – Unité technique de coordination de l'aide humanitaire) : les ONG qui arrivent dans la province ne prennent plus la peine de passer par son bureau pour annoncer leur présence (entretien, octobre 2012, Lubango).

En résumé, la partie méthodologique est fort importante pour expliquer l'évolution du terrain. Celle-ci permet généralement de réfléchir sur les interactions entre les enquêtés et le chercheur et sur la position que celui-ci occupe vis-à-vis de ces derniers pour contextualiser et mettre en perspective ses conclusions. Dans ce cas, et grâce à la recherche longitudinale menée, le changement de statut des enquêtés a également pu être observé par le biais du changement de statut accordé au chercheur par ceux-ci. La participation des départements de RSE au

développement du pays, souvent dépeinte de manière dichotomique (les ONG seraient réellement à l'écoute des besoins de la population et les compagnies pétrolières seraient uniquement animées par la volonté d'acheter la paix sociale³), empêchant une investigation de type académique sereine en 2008. En 2012, la professionnalisation des départements de RSE a permis un rendu plus fin et plus nuancé de leurs activités, de leurs motivations et de leurs politiques, ce qui s'est ressenti dans les relations entre chercheur et objet de la recherche.

L'Angola, une économie en plein envol, une population qui reste à terre

Le contexte historique joue un rôle de premier plan dans la manière dont les acteurs du développement prennent place actuellement. La guerre civile de plus de trente ans qu'a connue l'Angola de 1975 à 2002 a fortement déterminé son développement économique⁴. Dès l'indépendance obtenue en 1976, il adopte une politique économique de type marxiste [Soares de Oliveira, 2007]. « L'économie de résistance » visant à reprendre en main l'appareil productif à partir d'une planification centrale est mise en place sous l'égide de la Loi n° 3/76 de 1976 [Ennes Ferreira, 2002]. La Loi sur l'investissement étranger n° 10/79 de 1979 encadre la participation de capitaux étrangers à l'économie angolaise de manière restrictive. Sa modification en 1988 donne lieu à une loi plus souple⁵. Deux éléments à la fin des années 1980, la crise économique et sociale du pays et le délitement du bloc de l'Est entraînent le gouvernement à modifier l'orientation économique du pays. La première étape en est le programme d'assainissement économique et financier (SEF) en 1987 que suivront le programme de récupération économique (PRE) en 1989 et le programme d'action du gouvernement (PAG) en 1990. D'autres lois telles que la Loi des activités économiques n° 10/88, la Loi de base générale des entreprises étatiques n° 11/88 et la loi de planification n° 12/88 en 1988, ainsi que l'instauration d'une économie de marché officialisée lors du deuxième congrès extraordinaire du MPLA en avril 1991⁶ renforcent ce processus [Ennes Ferreira, 1995]. Une autre loi touchant le domaine politique, mais concomitante à ces réformes économiques est la révision partielle de la Constitution, Loi n° 12/91 de 1991, qui abandonne le système de parti unique et légalise les partis politiques [Ennes Ferreira, 2002]. Les élections multipartites de 1992 jouent également un rôle dans le changement de cap de l'Angola. Pendant ces années de politique socialiste, le secteur pétrolier a joui d'un traitement de faveur⁷ puisque cette ressource était une source fiable de devises dans le contexte d'une guerre à

3. Voir, entre autres rapports, celui de Christian Aid [2004].

4. L'Angola a connu trois guerres à la suite, la première d'indépendance (1961-1974), puis de décolonisation (1974-1975) et enfin une guerre civile (1975-2002). Nous nous intéressons uniquement à la dernière pour les besoins de l'article. Se reporter à Chabal [2002], Chabal et Vidal [2007], Messiant [2008] pour une analyse du contexte politique postcolonial.

5. Loi n° 13/88.

6. Pour une étude approfondie des changements lors de cette période, voir Ennes Ferreira [1995].

7. Le choc pétrolier de 1973, deux ans avant l'indépendance de l'Angola, a fait apparaître le pétrole comme une ressource stratégique.

financer et d'une économie moribonde⁸. C'est ainsi que les compagnies pétrolières américaines ont pu continuer leurs activités malgré les lois restrictives sur l'investissement étranger. Depuis 1993, la libéralisation de l'économie s'est encore renforcée. Néanmoins, l'État joue toujours un rôle important et il reste compliqué en règle générale d'investir en Angola à l'exception pérenne et notable des entreprises pétrolières [Bertelsmann, 2012]. Il est à noter que les réformes légales de 1991-1992 ont aussi mené à la création d'organisations nationales, prémices d'une société civile [Hilhorst, Serrano, 2010] qui reste, somme toute, embryonnaire.

Durant la guerre, les ONG d'urgence étaient présentes en masse, notamment à partir de 1992 où le conflit a repris après des élections dont les résultats furent contestés par l'Unita. À titre d'exemple, l'Angola a été le seul pays où toutes les sections opérationnelles de Médecins sans frontières ont été actives en même temps. À cette époque, les ONG internationales mettaient en place leurs propres programmes ou en sous-traitaient certains aspects ou la totalité à des ONG locales (entretien responsable Utcah, Lubango, octobre 2012). Par leur intermédiaire, les biens essentiels étaient distribués et l'accès aux services de base, dont la santé, était assuré. Le pays étant divisé à l'époque entre les zones tenues par les forces gouvernementales et l'Unita [Christoplos, 1998], une grande partie de la population a dû sa survie à la présence des ONG internationales d'urgence. À partir de 2003 et plus nettement en 2005, l'activité humanitaire d'urgence s'est réduite au profit d'une action plus orientée vers le développement et la réinsertion dans la société des groupes vulnérables (anciens réfugiés, anciens déplacés internes, soldats démobilisés, etc.) [Minars, 2009]. Trouver des chiffres fiables sur la présence des ONG en Angola est compliqué : certaines ne sont pas enregistrées, car elles agissent au travers de correspondants locaux, tandis que celles qui sont enregistrées ne sont pas toujours actives. Le dernier décompte disponible date de 2008, où l'on comptait 563 ONG selon l'Utcah (448 nationales et 115 internationales) [Minars, 2008].

La présence massive d'ONG d'urgence durant la guerre ne s'est toutefois pas accompagnée d'une pénétration du pays par les ONG de développement, malgré les besoins considérables dans certains *bairros* de la capitale et surtout dans les provinces, en particulier dans les *municípios* ruraux. Malgré son apparente richesse⁹, l'Angola est l'un des pays les plus pauvres du monde, selon le classement de l'indice de développement humain qui le situe au 150^e rang sur 188 pays [Pnud, 2016]. Aussi pourrait-on s'attendre à trouver une multitude d'ONG prenant en charge la réponse à certains besoins basiques comme on le voit ailleurs, dans des contextes similaires. Tel n'est pas le cas. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour l'expliquer. Tout d'abord, le coût de la vie en Angola, particulièrement à Luanda, est tellement élevé que les ONG peuvent difficilement le supporter ni

8. Pour le rôle incontournable de la Sonangol dans le secteur pétrolier, mais également dans le reste de l'économie angolaise, se reporter à Soares de Oliveira [2007].

9. Le pays a un revenu national brut de 3,340 \$/habitant, soit 2.832 euros/habitant, ce qui le classe dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure [Banque mondiale, 2016].

le justifier dans leur budget vis-à-vis des donateurs. De plus, l'Angola est considéré comme un pays ayant suffisamment de ressources propres pour pouvoir mettre en place ses propres projets de développement, bien que la répartition des richesses n'y soit pas du tout égalitaire. Le fait d'être essentiellement connu comme étant un pays producteur de pétrole explique la réticence des bailleurs de fonds à financer des projets de développement dans ce pays, ce qui nous a été confirmé lors d'entretiens avec des responsables d'ONG internationales à de nombreuses reprises. Enfin, la crise économique implique une réduction des fonds alloués pour le développement et une redistribution vers les pays et les secteurs les plus nécessiteux [Hilhorst, Serrano, 2010]. Il est également possible que le gouvernement angolais refuse la présence d'ONG sur son sol pour des raisons d'image, car il met un point d'honneur à considérer que la guerre est finie et appartient au passé, et souhaite que l'Angola ne soit pas, ou plus, considéré comme un pays en développement. Il préfère ainsi se passer des ONG de développement et compte sur des entreprises de construction chinoises et portugaises pour construire ou réhabiliter les infrastructures. La RSE du secteur pétrolier est ainsi devenue un moyen privilégié de mise en place des programmes de développement. Il ne s'agit pourtant pas ici pour le gouvernement de reprendre en main les prérogatives délaissées durant la guerre, mais bien plutôt de les déléguer à d'autres acteurs. La position du gouvernement angolais est ambivalente à cet égard. Elle applique une politique de contenu local active par le biais de l'« angolisation »¹⁰ dont nous verrons les détails plus bas. On peut penser que cette politique est le signe d'une implication dans la distribution équitable de la rente pétrolière pour la population, mais que, pour autant, elle ne se détache pas du schéma qui prévalait auparavant : la prise en charge par des entités extérieures à l'État de prérogatives lui revenant est toujours en place, à la seule, mais notable et cruciale différence que les acteurs ne sont plus des ONG, mais les départements de RSE. Ces derniers ont des modes d'action et des objectifs différents, ce qui influe sur le modèle de santé publique proposé, auquel nous allons nous intéresser plus particulièrement.

Comme nous le mentionnions plus haut, la disparition des deux organismes de liaison entre les ONG que sont le Conga et le Fonga est significative. Il semblait que le tissu associatif angolais était suffisamment solide pour perdurer pendant la phase de développement, étant donné la forte implication des ONG notamment nationales ou locales, lors de la phase d'urgence, mais tel n'a pas été le cas. N'ont survécu que les ONG historiques telles que Adra ou Development workshop, aidées en cela par la localisation de leur siège à Luanda, laquelle facilite la rencontre avec les décideurs, qu'ils soient politiques ou financiers, et la diffusion de leurs actions. Une ONG ayant son siège en province aura des difficultés à se faire connaître d'éventuels bailleurs de fonds. Un responsable d'un bureau d'une ONG internationale nous a expliqué que les responsables des départements de RSE se déplaçaient rarement en province pour prospecter d'éventuels partenariats (entretien, Lubango, septembre 2012).

10. Pour une analyse de la « nature duale » de la politique de contenu local, on peut se référer à Oviadina [2012].

Par ailleurs, la RSE est en train de s'établir comme un acteur incontournable pour qui souhaite comprendre, agir ou étudier les politiques de développement en Afrique, au plan national comme international. Certaines tendances socio-économiques globales l'expliquent. Les multinationales, accompagnées par les agences de coopération bilatérale, considèrent le marché africain comme particulièrement prometteur, et ce, à plusieurs égards. Depuis la guerre du Golfe, la production en terres africaines notamment des ressources énergifères est considérée comme plus sûre et moins sujette aux aléas politiques qu'au Proche et Moyen-Orient [Frynas, Paulo, 2007]. En conséquence, de plus en plus d'entreprises investissent en Afrique, entraînant un redéploiement de leurs politiques et de leurs programmes de RSE sur ce continent. L'émergence d'une classe moyenne africaine a également créé de nouveaux débouchés prometteurs pour nombre d'entreprises. Les politiques de RSE peuvent ainsi constituer un avantage en termes de marketing à l'égard de consommateurs également citoyens de pays pauvres, ou à l'égard de gouvernements sensibles à la perspective d'obtenir une aide au développement. Enfin, l'apparition de nouveaux acteurs tels que les PPP (Partenariats public-privé), mais aussi certaines fondations dont, par exemple, la Bill and Melinda Gates Fondation, désormais partenaires incontournables dans des domaines comme la santé, a permis aux entreprises de pénétrer plus facilement le monde du développement [McGoey, 2012]. Les départements de RSE partagent avec eux un même univers culturel, un même langage, une même manière de travailler. Cette montée en puissance du secteur privé dans l'industrie du développement participe d'une tendance de fond de l'évolution du paradigme du développement, qui voit l'idéologie néolibérale prédominer, remettant en cause le rôle de l'État dans ses prérogatives classiques. Cette idéologie est accompagnée par l'édification des technosciences comme technique de gouvernance fondamentale, technique qui, nous le verrons, est la pierre angulaire des politiques de RSE. Il est donc très limitatif de penser la participation des départements de RSE au développement comme anecdotique et de la réduire à des questions d'image et de relations publiques. Leur professionnalisation, leur poids croissant dans le financement de projets et leur impact développemental les posent comme acteurs incontournables sur la scène du développement angolais.

La politique d'angolanisation du secteur pétrolier a été décidée par le gouvernement en 1982 [World Bank, 2003]. Deux volets expliquent plus particulièrement les mécanismes ayant mené à une implication importante du secteur pétrolier dans des projets sociaux. C'est l'obligation faite aux entreprises d'une part, d'embaucher un certain pourcentage d'Angolais et d'autre part, de réinvestir un certain pourcentage de leurs profits dans des projets sociaux, pourcentage qui est défini en fonction de leur production bpd¹¹, ces deux obligations sont inscrites dans la Loi des activités pétrolières n° 20/82 de 1982. L'angolanisation du secteur pétrolier a ainsi rendu les compagnies pétrolières incontournables sur la scène du

11. Bpd : barrel per day/baril par jour.

développement en Angola¹². Elle a eu de nombreuses conséquences impliquant la reconfiguration de cette même scène. De nombreux cadres du secteur associatif se sont fait débaucher afin de travailler dans le domaine de la responsabilité sociale, ce qui a renforcé le phénomène de délitement du secteur associatif. D'autres ont été attirés par la sécurité d'un emploi dans la fonction publique. Comme le souligne une ancienne responsable d'une ONG (entretien, septembre 2012, Lubango), l'État paye désormais bien mieux que les ONG, ce qui était loin d'être le cas pendant la guerre. Il y a donc un mouvement de va-et-vient du personnel qualifié entre les différents acteurs de la scène du développement en fonction des opportunités d'emploi et des conditions de travail offertes. Ce phénomène a finalement peu à voir avec une identification à une « idéologie », ou tout du moins à un employeur, dont on pourrait penser qu'elle anime les salariés du secteur [Baaz, 2005]. En effet, la participation des compagnies pétrolières au développement du pays est souvent dépeinte comme anecdotique, voire hypocrite, avec un unique objectif : acheter la paix sociale. Cette critique est le plus souvent formulée par les ONG qui travaillent sur le même terrain. Il pourrait donc sembler logique que les employés prennent position idéologiquement en choisissant de travailler pour l'un ou l'autre de ces acteurs. Il n'en est rien, et les carrières se font au gré des opportunités.

L'investissement des compagnies pétrolières dans le secteur social est ainsi dû à un faisceau d'éléments conduisant à l'augmentation des moyens financiers, mais également humains, autant en termes de quantité (sommes dépensées et personnel engagé) que de qualité (personnel formé). Cette situation renforce finalement la légitimation de leur présence sur ce terrain, conformément aux observations que nous avons faites dans la première section de cet article.

Les projets de RSE dans le domaine de la santé : un essai de classification

Les projets de responsabilité sociale des entreprises pétrolières en matière de santé peuvent être classés en trois catégories. Nous nous fondons pour cette classification sur les projets financés ou mis en place en Angola, mais le schéma est relativement identique dans les autres pays africains. Le premier type de projets cible les groupes considérés comme vulnérables dans l'imaginaire de l'industrie du développement, c'est-à-dire les femmes et les enfants [Dogra, 2011]. En Angola, l'exploitation du pétrole se fait *off-shore*. Même si certaines compagnies ont concentré ou continuent de concentrer leurs activités sur les régions proches de ces zones d'exploitation (c'est-à-dire Soyo pour Total et Cabinda pour Chevron), nous assistons à un élargissement du champ d'action qui couvre finalement le pays entier. Comme nous allons le voir, Total finance de nombreux projets dans la province de Cunene où elle n'a aucune infrastructure, mais où une école Eiffel

12. D'autres entreprises comme les banques financent aussi de nombreux projets, mais notre recherche a porté uniquement sur les entreprises pétrolières.

a été implantée. Auparavant, la responsabilité sociale exercée par les grandes compagnies concessionnaires était dirigée vers les groupes, souvent nommés « communautés », partageant une proximité géographique ou un lien contractuel avec l'entreprise. Ce groupe de personnes vivait près des installations de l'entreprise ou des travailleurs de l'entreprise et de leurs familles, sans distinction de genre ou de statut à l'intérieur du groupe. La RSE privilégie désormais certains groupes de personnes en fonction de leur vulnérabilité supposée, sans pour autant qu'ils aient un lien géographique ou contractuel avec l'entreprise en question. La santé publique est ici envisagée de manière fragmentaire, c'est-à-dire que ce n'est pas une population dans son ensemble qui est visée, mais simplement certains de ses éléments selon certaines règles relevant ou non de la santé publique. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour justifier un tel choix par les départements de RSE. En termes de relations publiques, il est évident que s'occuper de ces populations considérées comme les plus vulnérables a plusieurs avantages. Leur photogénie n'est plus à démontrer, et elle constitue un paramètre important pour la publicité faite autour de ces actions. De plus, la vulnérabilité de ces populations va de pair avec une certaine « innocence » : de tous les maux dont est affectée l'Afrique, maladies, guerres, famines, elles sont considérées comme victimes, les subissant. Telle est la perspective défendue par l'OMS, dont Margaret Chan, alors directrice générale de l'OMS, souhaitait voir l'action mesurée à l'aune de ses effets sur les femmes et les Africains¹³, ces deux groupes étant considérés comme ayant les besoins les plus élevés et les femmes étant de plus censées être décisionnaires dans leurs familles en matière de santé. L'intérêt de mener des campagnes et des actions en leur direction devient donc clair pour qui adhère à cette idée : en ciblant ce groupe particulier, les effets en termes d'amélioration de la santé publique se feront ressentir dans toute la société. Le ciblage des programmes de RSE vers un certain type de population ne se limite pas à des raisons d'image, mais participe à une certaine vision de la santé publique où il s'agit de garantir non pas « l'accès à tous », mais plutôt « les résultats à une majorité de la population ».

Le second groupe de projets vise des maladies représentatives de l'Afrique, essentiellement le Sida et le paludisme, qui sont regardées comme les plus importants fléaux sur ce continent [Michira, 2002], que le fait soit avéré ou non¹⁴. Les PPP sont le moyen privilégié de financement de ces projets. Une citation tirée du site Internet NetsforLife est très explicite : « *In the energy industry we operate under the belief that "If you can't measure it, you can't manage it." We apply the same principle to malaria and believe we can make the fight against this disease as integrated and efficient as our business operations through systematic and standardized measures of performance* »¹⁵. Dans cette perspective, la santé

13. Allocution devant le personnel de l'OMS lors de sa prise de fonction, 4 janvier 2007.

14. Pour avoir une idée du surdiagnostic du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans à Luanda, voir [President's malaria initiative, 2008].

15. « Dans l'industrie énergétique, nous agissons en croyant que "Si tu ne peux pas le mesurer, tu ne peux pas le gérer". Nous appliquons le même principe au paludisme et croyons que l'on peut rendre le

publique est conçue comme un ensemble de maladies à guérir ou à prévenir ; l'action verrait son succès mesuré par le calcul d'une série de taux à améliorer. La conception plus globale de la santé publique, par exemple en termes d'accès aux soins, notamment préventifs, est délaissée. Pour ce deuxième groupe de projets de RSE, la filiation avec une position de l'OMS est aussi claire. Cette approche a été favorisée par l'OMS dans les années 1980 après le succès remporté par le programme de lutte contre la variole conduisant à son éradication, mais aussi à cause des coupes budgétaires, en particulier de l'administration américaine, alors que cette vision plus globale de la santé publique avait conduit à la déclaration d'Alma-Ata en 1978. La lutte idéologique entre les tenants des politiques verticales et ceux des programmes intégrés continue : elle s'est déplacée du camp des organisations internationales à celui du secteur privé.

Enfin, le troisième groupe de projets révèle toute la singularité de l'action des entreprises pétrolières dans le domaine social par l'entremise de la responsabilité sociale. Ces projets sont hautement techniques et réclament des compétences spécifiques aux personnels de ces entreprises. Leurs promoteurs considèrent que les techniques nécessaires à leur cœur de métier peuvent être transposées dans le domaine du développement. Comme l'a souligné le responsable du département des affaires publiques d'Esso (entretien, janvier 2008, Luanda), Exxon-Mobil compte 25 000 ingénieurs sur 82 000 employés et reçoit régulièrement l'Edison Awards récompensant les innovations industrielles. Pour lui, il est donc logique que l'entreprise utilise ces compétences techniques lorsqu'elle met en place des projets de développement. Certains projets prennent en charge la formation de techniciens afin d'assurer la maintenance des appareils de radiologie ou assurent la sécurité sanitaire de la chaîne du froid nécessaire aux produits sanguins, à leur transport et à leur conservation. En conséquence, les projets mis en place sous l'égide de la RSE favorisent la diffusion de technologies, qu'elles soient basses ou hautes. Ce type de programme ne s'insère pas facilement dans l'agenda des ONG, car ce sont des projets pointus qui réclament des compétences particulières et une connaissance spécifique du milieu et de ses besoins. Ils remplissent ainsi un vide laissé par les autres acteurs du développement.

Il est intéressant de constater que les deux premiers types de projets ne diffèrent pas tellement de ceux des ONG (et s'insèrent dans la vision politique de la santé publique de l'OMS). Le troisième constitue par contre une nouveauté notable dans le type de programmes financés dans le cadre de l'aide privée au développement. En effet, les ONG s'emparent rarement de projets demandant une valeur technique ajoutée aussi forte. Au contraire, les entreprises pétrolières cherchent à utiliser et à mettre en avant leur apport spécifique par rapport aux acteurs « classiques ». Cette posture débouche sur une approche technique de la santé publique avec une haute valeur technologique alors que les ONG privilégient souvent une approche centrée sur l'accès à la santé primaire. Elle permet aussi de lutter contre certains

combat contre cette maladie aussi intégré et efficace que notre business à travers des mesures de performance systématiques et standardisées ».

goulets d'étranglement qui peuvent freiner le fonctionnement fluide des programmes de santé publique.

De fait, certaines différences notables entre les ONG et les départements de responsabilité sociale concernent leur positionnement par rapport à l'État. Premièrement, les ONG se sont habituées à faire « sans » l'État, voire « contre » lui. L'action des ONG s'est souvent construite dans le contexte des politiques d'ajustement structurel, afin de tenter de combler les failles de l'État [Fassin, 2007]. En Angola, durant la guerre, elles ont pris en charge l'accès à la nourriture et à la santé pour une grande partie de la population, car le gouvernement n'était pas en mesure de le faire ou ne le souhaitait pas [Chaulia, 2006]. Certaines ont tenté d'alerter l'opinion publique sur les besoins de la population angolaise [Chaulia, 2006]. Au contraire, les entreprises pétrolières ne peuvent pas se permettre de s'opposer frontalement aux politiques mises en place par l'État. Ce n'est pas dans leur intérêt, puisqu'il est leur partenaire principal par l'entremise de Sonangol. Les départements de RSE ne peuvent pas se mettre en porte à faux par rapport au reste de l'entreprise. Deuxièmement, les ONG, présentes en Angola tout au long de la guerre, faisaient entendre une voix alternative notamment au regard de l'histoire du conflit angolais, puisqu'elles accédaient à certaines zones où le gouvernement ne pénétrait pas. Elles sont ainsi devenues les tenantes de cette mémoire à travers des rapports de mission, des rapports de *debriefing*, ou par la transmission orale entre les travailleurs. Elles connaissaient les personnes, les institutions locales, les associations et les groupements communautaires locaux, leur histoire et leurs histoires. Une fois ces ONG parties, et alors que leur place est prise par ces nouveaux acteurs, le risque est grand de voir se réécrire l'histoire au profit des vainqueurs. Le passé est perdu et les critiques vis-à-vis du gouvernement se font plus faibles, voire inexistantes. Enfin, les départements de RSE ont rarement, sinon jamais, de liens avec des ONG au travail différent telles que les ONG d'activistes. La conception des projets des ONG sur le terrain se nourrit aussi des liens avec des ONG dont le travail s'axe plus sur le *lobbying*. Ce n'est pas le cas pour les départements de RSE dont on a vu qu'ils étaient isolés des autres acteurs du développement au plan national et dont les représentants du point de vue des sièges ne sont pas encore intégrés au paysage du développement au rang international. Ils dialoguent essentiellement avec leurs propres partenaires. La mise en place d'un Forum sur la responsabilité sociale par Maersk a fait long feu et n'a fondamentalement pas changé le mode opératoire des départements de RSE des entreprises pétrolières¹⁶. La montée en puissance des départements de RSE dans le monde du développement angolais et leur proximité avec les instances gouvernementales conditionnent la conceptualisation des projets de développement.

D'autres différences sont frappantes. Certaines campagnes sanitaires internationales couvrent plusieurs pays, non pas en fonction de leur proximité

16. Maersk a organisé en 2012 un *forum de responsabilidade social corporativa das empresas petrolíferas em Angola* dont Odebrecht, Total, BP, Chevron, ConocoPhillips, Esso Angola, Petrobras, Statoil, ENI, Sonangol et Maersk Oil font partie. Ses activités sont très sporadiques, voire inexistantes.

géographique avec l'Angola, mais parce que la compagnie y est implantée. Par exemple, Exxon finance le *PPP NetsforLife* en Angola et au Nigéria, qui sont deux importants pays producteurs de pétrole où la compagnie travaille. De même, Chevron a distribué des fonds à travers le *Global Fund to fight Aids, Tuberculosis and Malaria* pour certains pays africains : l'Angola, le Nigéria et l'Afrique du Sud. L'internationalisation des programmes de santé est une tendance à l'œuvre depuis longtemps, notamment par l'OMS qui met en œuvre conjointement ses campagnes de vaccination en Angola, en Namibie et en RDC (République démocratique du Congo). Cette disposition se justifie par le fait que les mouvements de population entre ces trois pays sont importants et engendrent la diffusion des maladies. Les raisons incitant les compagnies pétrolières à lancer des projets de santé, sur plusieurs pays qui ne sont pas adjacents, ne sont pas d'ordre sanitaire. Les projets de développement sont financés et mis en place uniquement dans les pays où l'entreprise possède une activité d'exploitation et de production du pétrole¹⁷. Aucune autre raison n'est envisagée, pas même en matière de santé publique.

La justification des fonds accordés revêt une importance primordiale. Même si elle l'était aussi pour les ONG, c'est ici le prétexte à un formatage aux règles du jeu néolibéral. Un responsable du département de RSE d'une grande entreprise pétrolière œuvrant en Angola l'explique en ces termes (entretien, janvier 2011, Paris) : « On signe un accord avec eux dans lequel on définit les règles du jeu, et nous, combien on va financer, et elles, ce qu'elles vont devoir faire pour justifier le financement. [...] Cela les oblige à se professionnaliser. Des gens qui au départ sont des gens dévoués, dédiés à leur sujet, mais n'avaient pas de méthode ». Les mots-clés ne sont plus conceptuels (capacitation des communautés, responsabilisation des femmes, etc.) [Dahl, 2008], mais techniques (justification des fonds, efficacité).

En résumé, les projets de RSE des entreprises pétrolières en Angola se distinguent par plusieurs caractéristiques. Ce sont des projets techniques, par opposition à des projets qui mettent l'accent sur la formation et la mobilisation sociale, c'est-à-dire plus politiques. Leurs résultats doivent être facilement mesurables et quantifiables pour suivre les progrès réalisés, mais aussi pour assurer une certaine emprise sur les personnes mettant en place le projet. Ils ont fait le choix d'une certaine conception de la santé publique, où certains groupes-clés sont privilégiés et où l'approche verticale est favorisée.

Les projets sur le terrain

Nous allons maintenant regarder de plus près deux projets de santé publique, l'un financé par ExxonMobil dans la province de Hufla et le second par Total dans la province du Cunene, et analyser en quoi ces projets diffèrent ou sont

17. Et également de distribution, mais cela n'est pas le propos de notre article.

similaires aux projets financés par des bailleurs classiques. Les deux provinces dans lesquelles sont établis les projets que nous allons étudier recouvrent des réalités différentes. Huíla est une province qui a accueilli de nombreux *deslocados* durant la guerre. Sa population compte 2 097 961 personnes. Le taux d'alphabétisme y est de 67,9 % pour les personnes de 15 ans et plus. Les conditions sanitaires ne sont pas si mauvaises puisque 55,9 % de la population utilisent une source d'eau adéquate pour boire et 46 % ont accès à des installations sanitaires appropriées. Le Cunene compte 648 374 personnes. Le taux d'alphabétisme y est de 60,7 % pour les personnes de 15 ans et plus. La situation y est bien pire en termes sanitaires. À peine 24,9 % de la population utilisent une source d'eau adéquate pour boire et seulement 17,7 % ont accès à des installations sanitaires appropriées [Instituto nacional de estatística, 2011].

Africare est une ONG américaine implantée en Angola depuis plus de vingt ans. Actuellement, dix projets fonctionnent sous son égide, dans les provinces de Huíla, Cunene, Malange et Kwanza-Sul, ainsi qu'une participation au plan national au programme d'éradication de la polio. Ses bailleurs de fonds sont divers : Exxon-Mobil, Chevron, World Learning, World Vision, the Bill & Melinda Gates Foundation et the African Well Fund. Deux projets sont implémentés à Huíla dont l'un est financé par ExxonMobil. Il concerne la lutte contre le paludisme, abordé sous l'angle du « paludisme communautaire ». Celui-ci prend place dans le *município* de Matala et de Caçongo. Différentes activités sont menées au sein des villages, dont une de prévention du paludisme par le biais d'actions de sensibilisation auprès des écoles, des villages ou des unités sanitaires. Des actions de formation auprès des techniciens de santé sont aussi menées. Les personnes en charge travaillaient auparavant au sein de la Direction provinciale de la santé. Elles ont été identifiées, sélectionnées et ont reçu une formation dans le cadre de ce projet. Elles agissent maintenant pour le compte de ce programme. Ce projet a aussi permis la réhabilitation de centres de santé et la distribution de moustiquaires. Les objectifs de ce projet en font un exemple des programmes que nous classons dans le second groupe de programmes de développement. Son centre d'intérêt est la lutte contre le paludisme et les activités développées en son sein sont aisément mesurables : nombre de moustiquaires distribuées, nombre de centres de santé réhabilités. Il représente un classique des projets de RSE financés généralement par les entreprises pétrolières. Réhabiliter des bâtiments et distribuer des moustiquaires sont deux activités qui permettent une large publicité à moindre frais grâce à l'affichage des logos de l'entreprise, sur les bâtiments mêmes ou sur les T-shirts des distributeurs de moustiquaires.

En ce qui concerne la genèse du projet, là encore, la situation reste classique. Africare a fait une proposition de projet à ExxonMobil qui en a conduit une évaluation et a accepté de le financer après l'avoir évalué. Par contre, l'organisation de ce projet nous semble relativement originale. Son responsable rend des comptes à ExxonMobil et au siège national d'Africare à Luanda, et non pas au coordinateur provincial des projets d'Africare, basé à Huíla. Initialement, comme nous l'avons souligné plus haut, c'est Africare qui a conçu le projet et l'a proposé

pour financement à ExxonMobil. L'ONG est donc à l'origine du projet, ce n'est pas un cas de « prêt » d'infrastructures et de ressources (tant matérielles, humaines que techniques) de la part d'Africare à ExxonMobil. Pour autant, il ne s'intègre pas dans le schéma organisationnel d'Africare, puisque le responsable ne répond pas à un supérieur provincial, mais directement à la direction nationale¹⁸.

Total finance de nombreux projets dans le Cunene. Cette province défavorisée a été choisie pour accueillir une école Eiffel. Les écoles Eiffel souhaitent être des « écoles d'excellence » que Total a voulu mettre en place dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale. L'éducation est en effet un de ses axes prioritaires. De plus, et en raison de la politique d'angolanisation du gouvernement, l'entreprise a également souhaité constituer des viviers de jeunes recevant une formation de qualité pour leur permettre par la suite de poursuivre des études universitaires et pour ensuite éventuellement rejoindre les rangs de l'entreprise. Le gouvernement a choisi d'installer ces écoles non pas dans les lieux où le nombre d'élèves était suffisamment élevé pour garantir ensuite des recrues aux écoles Eiffel avec un très bon niveau scolaire, mais dans les endroits où le manque de lycées se faisait sentir. À la base de l'engagement de Total dans le domaine sanitaire dans le Cunene se trouve donc l'implantation d'un projet phare de l'entreprise dans le domaine éducatif.

Total est ainsi impliqué dans d'autres projets dans la province qui vont au-delà de l'éducation. L'un d'eux est mis en place à travers *Medici con l'Africa-CUAMM*. Cette ONG italienne est présente depuis 1997 en Angola. Elle a choisi de focaliser ses projets sur la santé materno-infantile dans les pays où elle intervient. En Angola, elle pilote des projets dans les provinces de Cunene et de Uige. Le projet financé par Total s'intitule « *Acesso ao parto assistido e tutela da saúde materna-neonatal* ». Il vise à la gratuité des accouchements, et de manière plus large, à l'amélioration de la santé materno-infantile dans le *município* d'Ombadja à travers plusieurs composantes. Tout d'abord, des actions de formation et de soutien aux équipes mobiles sont prévues à travers l'hôpital de Chiulo. Ses infrastructures ont aussi bénéficié d'améliorations telles que la rénovation du système hydraulique et la construction d'une petite salle d'attente pour les femmes enceintes. Deuxièmement, certains centres et postes de santé du *município* ont reçu des équipements, des matériels et des formations afin de pouvoir assurer des accouchements. Cette action vise à réduire la charge de travail de l'hôpital, tout en permettant l'accès à un accouchement assisté aux parturientes. Enfin, une organisation locale d'activistes, Etangafano, a été impliquée en échange d'un financement afin de sensibiliser les populations sur certains sujets, tels que l'importance des consultations prénatales ou le dépistage du Hiv-Sida.

Total souhaitait développer un projet sanitaire dans la province et s'est mis en relation avec plusieurs ONG. Une réunion a été organisée avec l'appui de la DPS

18. Nous n'avons pas encore pu rencontrer le directeur du bureau d'Africare à Luanda ou la personne en charge du suivi de ce projet à ExxonMobil pour en connaître les raisons.

(*Direcção provincial da saúde*-Direction provinciale de la santé). Finalement, ce fut le projet de l'ONG *Medici con l'Africa-CUAMM* qui a été choisi. Selon la responsable du projet, deux facteurs ont été importants dans la décision. Le fait que le projet concerne un groupe perçu comme vulnérable a été primordial, même si Total n'était pas au début demandeur d'un projet sur la santé maternelle. Les femmes enceintes, constituant un groupe considéré par excellence comme vulnérable, sont ciblées. De fait, ce projet relève précisément du premier type de projet de RSE. Le deuxième aspect décisif dans la décision concerne l'accent mis dans le projet sur le volet rural, c'est-à-dire les équipes mobiles et les cliniques mobiles. Ainsi, ce projet a une conséquence que l'on attendrait plutôt de la part du gouvernement angolais et des politiques sanitaires qu'il met en place. Il permet une réappropriation du territoire. Plusieurs composantes du projet œuvrent dans ce sens : l'équipement des centres et des postes de santé en ressources suffisantes pour assurer les accouchements et la participation d'une organisation locale à des actions de sensibilisation de la population. Dans le cas de l'Angola qui se relève de plusieurs décennies de guerre, un tel programme permettrait au gouvernement d'inscrire sa mainmise sur le territoire de manière concrète, notamment dans le cas de zones qu'il a délaissées durant le conflit. Ce sont pourtant des acteurs privés du développement qui l'ont établi.

Ces deux projets permettent d'illustrer l'essai de classification des programmes de RSE des entreprises pétrolières en Angola. Ils sont classiques dans leur conception, mais peuvent être originaux dans leur mise en œuvre et différer des normes propres aux ONG qui les sous-traitent. Il faut en effet souligner que dans les deux cas étudiés, la compagnie pétrolière finance un projet qui a été proposé par l'ONG. Elle n'en est ni le maître d'œuvre ni la conceptrice, mais l'a choisi parmi plusieurs autres.

Conclusion : quel projet de santé publique ces projets de RSE défendent-ils ?

La participation des ONG internationales au processus de développement de l'Angola reste certainement en deçà de leurs capacités à agir dans ce pays et des besoins de la population. Pour autant, celui-ci n'est pas laissé aux seules mains du gouvernement comme on pourrait s'y attendre dans le cadre d'une reprise en mains des politiques publiques, dont nous avons vu que ce n'est pas la motivation première du gouvernement angolais, en tout cas, pas dans sa mise en œuvre classique. De nouveaux acteurs qui agissent encore dans le domaine de l'aide caritative, les départements de responsabilité sociale des entreprises pétrolières, les ont remplacés, mais leur positionnement par rapport à l'État est différent, ce qui crée une redéfinition du rôle de l'État. Ils apportent une certaine conception de la santé publique et une autre manière de travailler. L'habitus créé par la prolifération des ONG internationales d'urgence lors de la guerre en est modifié, accentué par le délitement du tissu associatif national et local. Il faut mettre cette situation en parallèle avec un problème majeur qui handicape le processus de développement

en Angola : non pas tant le manque de financement que la difficulté à trouver des personnes qualifiées pour assurer l'encadrement. En effet, la santé, mais aussi l'éducation ont souffert de la guerre. Peu de jeunes ont pu recevoir une formation poussée et sont en mesure d'assurer des fonctions d'encadrement. De plus, on l'a vu, la politique d'angolanisation du gouvernement a eu pour conséquence une fuite des cerveaux vers les entreprises pétrolières au détriment d'autres secteurs économiques, et le secteur associatif a été particulièrement touché. La circulation du personnel qualifié entre les différents acteurs de la scène du développement s'explique par ces phénomènes. Les conséquences sur le modèle de santé publique qui est adoptée sont multiples. Des groupes spécifiques sont ciblés ainsi que certaines maladies qui concentrent une grande partie des moyens mis en œuvre. Cette évolution s'insère dans le cadre d'une certaine vision prônée par l'OMS. Les programmes hautement technicisés proposés par les propres départements de RSE permettent d'éliminer certains goulets d'étranglement que peuvent rencontrer certains programmes de santé publique. Mais les projets plus polémiques, ou allant à l'encontre des projets développementaux ou politiques du gouvernement, risquent de ne pas être soutenus. Ainsi, plutôt que d'innover, les différents acteurs sanitaires proposant leurs projets à ces bailleurs de fonds préfèrent ne pas « prendre de risques » pour assurer leur financement. Il y a donc peu de chances qu'une autre vision de la santé publique émerge.

Bibliographie

- BAAZ M. E. [2005], *The Paternalism of partnership. A postcolonial reading of identity in development aid*, London, New York (N. Y.), Zed Books.
- BAUJARD J. [2005], « Ni espionne ni avocate. La place ambiguë de l'ethnologue auprès des réfugiés », in BOUILLON F., FRESIA M., TALLIO V. (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, EHESS, CEAF, p. 125-143.
- BERTELSMANN TRANSFORMATION INDEX [2012], *Angola country report* : <http://www.bti-project.org/country-reports/esa/ago/> (consulté le 26 septembre 2017).
- CHABAL P. [2002], *A history of post colonial lusophone Africa*, Londres, Hurst.
- CHABAL P., VIDAL N. (dir.) [2007], *Angola. The weight of history*, Londres, Hurst.
- CHAMBOREDON H., PAVIS F., SURDEZ M., WILLEMEZ M. [1994], « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Génèses*, n° 16, p. 114-132.
- CHAULIA S. [2006], « Angola : empire of the humanitarians », *Journal of humanitarian assistance* : <http://jha.ac/2006/07/20/angola-empire-of-the-humanitarians/> (consulté le 26 septembre 2017).
- CHRISTIAN AID [2004], « Behind the mask. The real face of corporate social responsibility », 64 p. : www.st-andrews.ac.uk/~csearweb/aptopractice/Behind-the-mask.pdf (consulté le 16 octobre 2018).
- CHRISTOPLOS I. [1998], « Humanitarianism and local institutions in Angola », *Disasters*, vol. 22, n° 1, p. 1-20.

- DAHL G. [2008], « Words as moral badges. A continuous flow of buzzwords in development aid », in HETTNE B. (dir.), *Sustainable development in a globalized world*, London, Palgrave Macmillan.
- DOGRA N. [2011], « The Mixed metaphor of "Third world woman" : gendered representations by international development NGOs », *Third world quarterly*, vol. 32, n° 2, p. 333-348.
- ENNES FERREIRA M. [1995], « La reconversion économique de la nomenclature pétrolière », *Politique africaine*, n° 57, p. 3-31.
- ENNES FERREIRA M. [2002], « Nacionalização e confisco do capital português na indústria transformadora de Angola (1975-1990) », *Análise social*, n° 162, p. 47-90.
- FASSIN D. [2007], « Humanitarianism : a nongovernmental government », in FEHER M., KRIKORIAN G., MCKEE Y. (dir.), *Nongovernmental politics*, New York (N. Y.), Zone books, p. 149-159.
- FRYNAS J., PAULO M. [2007], « A New scramble for african oil ? Historical, political, and business perspectives », *African affairs*, vol. 106, n° 423, p. 229-251.
- HILHORST D., SERRANO M. [2010], « The humanitarian arena in Angola, 1975-2008 », *Disasters*, n° 34, p. 183-201.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTATÍSTICA (INE) [2011], *Inquérito Integrado sobre o Bem-Estar da População/IBEP, Relatório de Tabelas-vol. II*, Luanda, INE.
- MCGOEY L. [2012], « Philanthrocapitalism and its critics », *Poetics*, vol. 40, n° 2, p. 185-199.
- MESSIAINT C. [2008], *L'Angola postcolonial, Guerre et paix sans démocratisation*, vol. 1, *Sociologie politique d'une oléocratie*, vol. 2, Paris, Khartala.
- MICHIRA J. [2002], *Images of Africa in the western media*, Department of curriculum and instruction, University of Minnesota (Minn.) : www.teachingliterature.org/teachingliterature/pdf/multi/images_of_africa_michira.pdf (consulté le 26 septembre 2017).
- MINISTERIO DA ASSISTENCIA E REINserção SOCIAL (MINARS) [2009], *Relatório das actividades entre 2002 e 2008* : www.minars.gov.ao/VerPublicacao.aspx?id=500 (consulté le 26 septembre 2017).
- OVADIA J. S. [2012], « The Dual nature of local content in Angola's oil and gas industry : development vs. elite accumulation », *Journal of contemporary african studies*, vol. 30, n° 3, p. 395-417.
- PNUD [S.D.], *Estudo sobre o voluntariado em Angola*.
- PNUD [2017], *Human Development Report*.
- PRESIDENT'S MALARIA INITIATIVE [2008], « Does malaria exist in Luanda ? » : www.pmi.gov/news/stories-from-the-field/stories-from-the-field---detail/does-malaria-exist-in-luanda (consulté le 26 septembre 2017).
- SOARES DE OLIVEIRA R. [2007], « Business success, Angola-style : postcolonial politics and the rise and rise of Sonangol », *Journal of modern african studies*, vol. 45, n° 4, p. 595-619.
- WORLD BANK [2003], *C.S.R. in the oil sector in Angola*, World bank technical assistance study : http://siteresources.worldbank.org/INTPSD/Resources/Angola/Angola_CSR_Report-_FINAL3.pdf (consulté le 26 septembre 2017)

Rapports de responsabilité sociale consultés

- CHEVRON [2008], *Energy partnership, 2007 Corporate responsibility report*.
- CHEVRON [2010], *The value of partnership, 2009 Corporate responsibility report*.
- CHEVRON [2011], *Partnering for shared progress, 2010 Corporate responsibility report*.

- CHEVRON [2012], *Partnering for a better futur*,. 2011 Corporate responsibility report.
- ESSO ANGOLA [2006], *Relatorio de responsabilidade empresarial e social 2005*.
- ESSO ANGOLA [2007], *Relatorio de responsabilidade social 2006*.
- EXXONMOBIL [2005], *ExxonMobil in Africa*.
- EXXONMOBIL [2010], *2009 Corporate citizenship report addressing the sustainability challenge*.
- EXXONMOBIL [2012], *2011 Corporate citizenship report*.
- TOTAL [2010], *Rapport environnement et société 2009*.
- TOTAL [2011], *Rapport société et environnement 2010*.

Sites Internet consultés

- BANQUE MONDIALE [S.D.], <http://donnees.banquemondiale.org/pays/angola> (consulté le 26 septembre 2017).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ [S.D.], *The global health observatory* : <http://apps.who.int/gho/data/node.main.688?lang=en> (consulté le 26 septembre 2017).
- UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND [S.D.], www.unicef.org/infobycountry/angola_statistics.html (consulté le 26 septembre 2017).

Notes de lecture

L'interdisciplinarité. Un enjeu pour le développement

F. BOURDIER, C. GRENIER-TORRES (dir.), Paris, coédition LAM/Karthala, collection « L'Afrique politique », 2017, 322 p.

Cet ouvrage, que l'on doit à l'heureuse initiative de Frédéric Bourdier et de Chrystelle Grenier-Torres, est un espace de dialogue entre des chercheurs ayant analysé les changements des sociétés contemporaines dans les pays du Sud à partir de regards disciplinaires ainsi que d'approches méthodologiques variées, mais ayant tous mis en œuvre une interdisciplinarité, plus encore « une interdisciplinarité plurielle » (page 253). Il mobilise un collectif de chercheurs du Nord et du Sud appartenant à des structures institutionnelles différentes. Sur des terrains multisitués (Niger, Nigeria, Mali, Rwanda, Brésil), les auteurs français, africains, brésiliens, nord-américains font émerger des ponts entre approches diverses pour traiter, sur des objets partagés, des problèmes de développement dans deux domaines principalement, l'environnement et la santé.

Cet ouvrage n'est pas présenté comme un livre d'hommage, mais c'en est un. Et un bel hommage en forme de témoignage à Claude Raynaud, anthropologue, directeur de recherche au CNRS ! Les recueils d'articles en hommage sont un genre délicat, mais ici c'est la construction de cet ouvrage qui en fait un ensemble cohérent et lui confère tout son intérêt. Le parti pris est de rendre compte du parcours scientifique d'une communauté de chercheurs issus d'un laboratoire bordelais¹ et unis dans « une

complicité établie » (page 33) sur une interdisciplinarité partagée et cultivée. Les contributeurs sont, dès les années 1970, « réunis par une même filiation intellectuelle, par un lien partagé avec une expérience institutionnelle pionnière » et « témoignent de la fécondité de l'idée interdisciplinaire et de la constance de son cheminement » (4^e de couverture).

Le livre se déploie en douze chapitres qui varient la thématique de l'interdisciplinarité et montre le rôle fondateur de Claude Raynaud dans une pratique collective de recherche et de formation. Les qualificatifs de pionnier, défricheur, précurseur, architecte, en rendent compte. J'y ajouterai celui de passeur entre Niger et Brésil, entre nature et sociétés, entre sciences médicales et sciences sociales, entre recherche et développement, entre recherches fondamentale et appliquée, entre disciplines et indisciplines, entre recherche et formation, entre recherche et action, entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud, entre chercheurs et acteurs. Quinze auteurs signent ce travail outre les deux éditeurs scientifiques qui offrent une introduction et une conclusion d'une richesse stimulante. Les auteurs ne font pas que restituer leur expérience d'interdisciplinarité. Ils adoptent une approche réflexive et c'est cette posture qui amplifie l'intérêt de cet ouvrage. Ce plaidoyer pour l'interdisciplinarité vise aussi et surtout à réparer un malentendu : témoigner à Claude Raynaud la reconnaissance que son institution, trop frileuse, n'a pas pris l'initiative de lui manifester.

Emmanuel Grégoire, dans un premier chapitre, argumente le rôle de « défricheur » (page 41) de Claude Raynaud, dans les années 1970 et 1980, et la façon dont celui-ci

1. Le Laboratoire CNRS interdisciplinaire Santé, Sociétés, Développement (SSD) a été fondé par Claude Raynaud à l'université de Bordeaux 2 Victor Segalen en 1993.

a marqué la recherche africaniste en initiant une pratique de la recherche qui sait allier dans une démarche féconde deux formes, fondamentale et appliquée, de la production de connaissance. La question des dynamiques des relations sociétés-nature dont Claude Raynaud invite à saisir la complexité et la diversité dans le livre *Sahels*² ouvre un territoire de recherche, la crise sahélienne, qui transcende des disciplines (agronomie, biogéographie, géographie, anthropologie) avec pour enjeu le développement et rend compte de nouvelles pratiques de la recherche africaniste sur le développement. Avec *Sahels*, on a un repositionnement des disciplines, mais aussi une recomposition des objets disciplinaires. Claude Raynaud y souligne « le défi de l'interdisciplinarité »... « Loin d'être une pratique scientifique aisée à appliquer ». Le chapitre 7 qui montre l'apport d'une approche, l'enquête biographique, dans un programme de recherche collectif sur le commerce transfrontalier ouest-africain en est un exemple. Ce n'est pas cette seule approche, comme l'ambitionne M. Koné, qui peut « renforcer l'interdisciplinarité » (page 193). L'intention interdisciplinaire est réelle, mais elle n'est pas justifiée de façon explicite et il reste à poursuivre ce travail pour donner à cette ambition un contenu plus précis.

La poursuite de la quête interdisciplinaire de Claude Raynaud s'ancre au Brésil, dès les années 1992, en connivence avec Magda Zanoni. Il peut y développer ses recherches, avec toute la liberté voulue, les croiser utilement, enseigner, diffuser et transmettre... C'est pourquoi je retiens deux textes publiés en 2011, enfin accessibles, car heureusement traduits en français pour cet ouvrage : les chapitres 4 (Claude Raynaud) et 11 (Claude Raynaud et Magda Zanoni).

Dans « Interdisciplinarité », Claude Raynaud souligne trois points majeurs qui sont l'évolution du questionnement de la recherche par les problèmes de société, la contribution de l'interdisciplinarité à de nouvelles formes de production de la connaissance et le rôle des

institutions d'enseignement et de recherche sur le développement des pratiques interdisciplinaires. C'est le champ d'application empirique des questions environnementales qui structure son examen de l'interdisciplinarité en des pages d'une forte densité que Claude Raynaud présente trop modestement comme « une simple introduction générale et conceptuelle à la question de l'interdisciplinarité » (page 133). C'est bien plus : une interdisciplinarité à l'épreuve de la pratique, une interdisciplinarité concrète, exigeante et productive, une interdisciplinarité qui implique les disciplines, transforme et renforce les regards disciplinaires et les fait produire des connaissances scientifiques en situation. De plus, Claude Raynaud dénonce, du fait de son vécu de chercheur et de son institution, les rigidités disciplinaire et institutionnelle, ces obstacles à une collaboration interdisciplinaire que sont les « barrières de nature institutionnelle » et « une posture défensive par rapport à un territoire de pouvoir symbolique ou institutionnel ». « Une interdisciplinarité plurielle », par Claude Raynaud et Magda Zanoni, se centre, à partir du Brésil, sur la diversité des pratiques de l'interdisciplinarité et des objectifs de formation. Les deux auteurs explorent avec conviction et, de façon détaillée, les conditions d'une formation à la pratique effective de l'interdisciplinarité et questionnent les nécessaires reformulations de la recherche. L'aspect institutionnel est très présent et à juste titre. Et il faut souligner, comme Claude Raynaud, combien les conditions pratiques de la recherche jouent un rôle déterminant pour la mise en œuvre d'une recherche interdisciplinaire. Autrement dit, il y a un effet appels d'offres, ceux-ci finançant des travaux portant sur des thématiques définies : que ce soit ceux de la Direction générale de la recherche scientifique (DGRST) : « La lutte contre l'aridité en milieu tropical » dès 1975, « Croissance urbaine en Afrique » et ceux lancés par l'ANRS dès 1988.

Chrystelle Grenier-Torres illustre sur des faits de santé une recherche, en termes de

2. Claude Raynaud [1997], *Sahels, diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, coédition GRID-Karthala-SEI, Paris, 432 p.

programme, si chère à Claude Raynaud, « à l'intersection de différentes disciplines » « avec l'objectif de "produire un nouveau savoir" » (page 80). Ne s'agit-il pas aussi de produire une réponse à un problème qui a nécessité la mise en œuvre d'une pratique interdisciplinaire ? Tatiana Engel Gerhardt et Annick Tijou Traoré, elles aussi converties très tôt à l'interdisciplinarité, mettent en avant la portée d'un objet reconfiguré, l'« itinéraire thérapeutique », à la suite de la notion de « situation de vie » forgée par Claude Raynaud. La contribution de Christopher C. Taylor réaffirme en s'appuyant sur une ethnomaladie au Rwanda l'intérêt de prendre en compte la dimension sociale, de dépasser « l'armure disciplinaire » et de penser au pluriel ce qui relève à la fois de la matérialité et de l'immatérialité (page 210) selon le cadre conceptuel élaboré par Claude Raynaud (pages 122 et 123). Dans ce chapitre 8, C. C. Taylor reconnaît lui aussi la nécessité d'une interdisciplinarité qu'il définit comme dispositif et méthode de travail. Dans un autre domaine et à partir de son parcours, José Milton Andriguetto-Filho livre un retour réflexif sur une expérience de recherche sur la pêche, à l'interface nature/science/société, et à cette occasion propose un guide pour un cheminement interdisciplinaire orienté vers l'action dans l'« héritage scientifique » (page 227) de Claude Raynaud. En tirant les leçons d'une expérience de croisement des savoirs au Niger dans une opération de développement rural qui a associé des « familles » d'acteurs (paysans, chercheurs, développeurs) (page 236), Boubacar Yamba et Ibrahim Amoukou ouvrent un vaste chantier, celui de la recherche participative. Ils analysent les modalités de la participation et les conditions des productions de savoir dans une recherche en partenariat en situation d'action. Enfin, Frédéric Bourdier dévoile des pistes prometteuses (pages 74 et 75) en lançant notamment un « appel au rassemblement » des savoirs. Il m'a semblé y lire une approche de *political ecology* qui s'est imposée dans le monde de la géographie et de l'anthropologie anglo-américaines dès les années 1980, dans les études sur l'environnement et le développement, mais

reste peu intégrée en France. « Entre le local et le global » comme le propose F. Bourdier (page 74), la *political ecology* étudie comment les conditions locales s'articulent avec les structures et les processus globaux qui mettent en jeu acteurs et pouvoirs aux différentes échelles.

Dans un autre registre de l'interdisciplinarité, le chapitre 12, rédigé par les partenaires brésiliens d'une coopération interinstitutionnelle et interuniversitaire, présente un exemple innovant, en 1993, de création d'une structure d'enseignement et de recherche interdisciplinaire en 3^e cycle dans le domaine de l'environnement et du développement. Le Brésil, terrain d'une interdisciplinarité en construction dès le début des années 1990, positionne avec pragmatisme le débat sur l'interdisciplinarité, indissociable de l'engagement de Claude Raynaud.

L'interdisciplinarité a plus besoin d'actes que d'incantations ou d'« invocations » (page 263). Cet ouvrage constitue un acte majeur dont la paternité scientifique revient à Claude Raynaud, un traceur de chemin dans une réflexion et une pratique de l'interdisciplinarité jamais interrompues sur près de quarante ans. Un regret toutefois que, dans l'ouvrage, sa bibliographie ne soit pas présentée dans sa totalité. On trouve des références à la fin de chaque chapitre, de façon éparse et trop répétitive.

L'exigence interdisciplinaire, c'est bien ce qui caractérise ce livre et en fait tout son intérêt en témoignant d'une pratique pour discipliner l'interdisciplinarité. Et n'est-il pas temps de réfléchir à de nouveaux termes pour caractériser ce type de recherches post-interdisciplinaires ? Un métissage scientifique ? Une alliance pour l'action ?

Cet ouvrage stimulant peut se lire à la fois comme un témoignage sur le parcours d'un scientifique engagé, comme une œuvre et une pensée collectives construites dans la durée sur l'interdisciplinarité ou comme une expérience à verser au dossier toujours ouvert de la synergie interdisciplinaire.

Chantal Blanc-Pamard
Géographe
Directrice de recherche
honoraire CNRS

Résumés

Valentine BECQUET, Bich NGOC LUU, Une « préférence féodale » : divergences entre les constructions sociales de la préférence pour les garçons, les représentations et les politiques publiques autour de la sélection sexuelle prénatale au Vietnam

Depuis 2003, des milliers de filles vietnamiennes ne naissent pas en raison de constructions sociales relatives aux enfants selon leur sexe, entraînant la pratique d'avortements pour enfanter un garçon. Pourtant, l'élargissement des possibilités de migration pour les filles a des répercussions positives sur leur statut par rapport aux fils, mais ces derniers conservent une valeur spirituelle centrale. Ces logiques sociales genrées divergent des logiques politiques visant à contrer des conséquences dramatiques sur la structure de la population. Les projets de lutte contre la sélection sexuelle prénatale sont inégalement compris et mis en œuvre à l'échelle locale et s'adressent davantage aux pratiques discriminatoires qu'aux causes sous-jacentes de la préférence pour les garçons.

En mobilisant des entretiens menés avec des couples et des acteurs politiques locaux en 2012-2013 dans trois provinces vietnamiennes, cet article analyse la reproduction des représentations autour de la préférence pour les garçons dans le contexte actuel, malgré les campagnes étatiques pour changer les comportements.

• Mots-clés : avortements sexo-sélectifs – constructions sociales – politiques publiques – préférence pour les garçons – valeur des filles – Vietnam

Bilampoa GNOUMOU THIOMBIANO, Idrissa KABORÉ, Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso

L'article examine l'évolution de la scolarisation et les inégalités au post-primaire au Burkina Faso ainsi que les facteurs qui y sont associés. Trois enquêtes ménages réalisées entre 2003 et 2014 ont été mobilisées. Le taux brut d'admission au post-primaire a presque doublé durant cette période. Les progrès sont plus importants pour le taux brut de scolarisation. Par contre, le taux net de scolarisation et le taux brut d'achèvement du post-primaire sont restés faibles. La mise en œuvre des politiques éducatives a permis de réduire les inégalités entre les sexes en matière d'accès au cycle post-primaire, mais le problème de maintien à l'école se pose avec plus d'acuité chez les filles, illustrant ainsi la faible performance du système éducatif. Les facteurs associés à la scolarisation au post-primaire sont d'ordre socio-économique, culturel et contextuel, avec toutefois des spécificités selon le sexe et le milieu de résidence. Le statut familial de l'enfant, la coresidence avec les parents biologiques, le niveau d'instruction et la religion du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, la distance à l'école secondaire la plus proche, la région et le milieu de résidence sont des variables significativement associées à l'accès au post-primaire.

• Mots-clés : éducation – enseignement post-primaire – inégalité – genre – urbain – rural – déterminant – Burkina Faso

Pierre LEVASSEUR, Luis ORTIZ-HERNANDEZ, Comment l'obésité infantile affecte-t-elle la réussite scolaire ? Contributions d'une analyse qualitative mise en place à Mexico

Afin de mieux comprendre la relation causale qui existe entre le surpoids et l'obésité infantile et l'échec scolaire, nous réalisons une étude qualitative à Mexico auprès de 29 élèves du primaire et du secondaire. Les conclusions issues de cette étude sont les suivantes. Tout d'abord, l'excès de poids affecte les performances scolaires à travers deux canaux interdépendants : la stigmatisation sociale et une perte de productivité. Trois principaux mécanismes régissent la relation. Tandis que la perte de productivité constitue à elle seule un de ces mécanismes, la stigmatisation sociale de l'obésité se décline en deux types de mécanismes : (i) les mécanismes sociaux directs, prenant la forme d'agression matérielle et d'exclusion par les pairs ; (ii) les mécanismes sociaux indirects se référant aux troubles psychosociologiques dont souffrent les individus stigmatisés. Enfin, le risque de se faire discriminer à cause de son poids dépend de différents facteurs individuels tels que l'âge, le genre, le niveau de corpulence et la distribution de l'adiposité dans le corps.

• Mots-clés : obésité infantile – réussite scolaire – perte de productivité – stigmatisation sociale – analyse qualitative – Mexique

Audrey BOUCKSOM, Croix d'Agadez, croix du Niger : imaginaire occidental du monde touareg

La récupération de motifs iconographiques locaux par des acteurs étrangers a contribué à populariser les vingt et une « croix » du Niger en particulier la croix d'Agadez auprès d'un public occidental (et de nos jours bien au-delà puisqu'elles sont reproduites jusqu'à Bali en Indonésie). Les forgerons touareg du Niger se sont également adaptés à cet intérêt nouveau, avec les résultats que des bijoux qui devraient être assez banals au sein de la population touareg soient devenus des emblèmes du monde saharien, et plus largement du Niger. Derrière ces changements de statut des

« croix » du Niger émergent les bouleversements socioculturels qu'a subis la société touareg, et les sociétés africaines dans leur ensemble dans le cadre de la colonisation, puis de la mondialisation.

• Mots-clés : croix – Touareg – forgerons – mondialisation – militaire – musée – Agadez – Sahara – Occident – Niger

Vanina BOUTÉ, Relations de travail dans le Laos rural : économie morale paysanne et éthique de l'entrepreneur

Cet article interroge les normes et les valeurs introduites dans les relations nouées entre employeurs et employés, paysans et entrepreneurs laotiens et chinois, qui se mettent en place progressivement depuis une dizaine d'années dans le nord du Laos. À travers quelques exemples tirés d'enquêtes ethnographiques menées dans les basses terres de la province de Phongsaly, l'article montre l'importance pour les entrepreneurs laotiens d'instaurer, pour maintenir la « face » de leurs employés, des relations de réciprocité, comme substitut aux anciennes relations horizontales de coopération entre paysans.

• Mots-clés : travail salarié – agriculture – économie morale – Laos

Mélanie RATEAU, Fragmentation territoriale de la formalisation des récupérateurs à Lima

Face aux enjeux sanitaires liés à la gestion des déchets, les politiques publiques d'intégration du secteur informel de la récupération sont longtemps restées minoritaires. Au Pérou, depuis la Loi du recycleur de 2009, les municipalités districiales doivent mettre en place un service de collecte sélective par l'intégration des récupérateurs informels. En mobilisant les concepts de modèle de formalisation et de gestion partagée, l'objectif de cet article est de comprendre les modalités d'application de cette nouvelle législation à Lima, capitale péruvienne marquée par la fragmentation territoriale. La recherche empirique menée sur trois districts liméniens souligne que le

potentiel de la gestion partagée est sous-exploité et que la seule Loi du recycleur ne peut mettre fin au secteur informel de la gestion des déchets.

• Mots-clés : gestion des déchets – récupérateurs informels – fragmentation territoriale – modèles de formalisation – Lima

Virginie TALLIO, L'entrée de nouveaux acteurs sur la scène des projets de développement sanitaires : altération ou maintien du concept de santé publique ? L'exemple de la responsabilité sociale des entreprises pétrolières en Angola

La fin de la guerre en 2002 a permis à l'Angola de recueillir les dividendes de la paix. Pour autant, les indicateurs de

développement humain restent alarmants. Par ailleurs, alors qu'on pourrait s'attendre à une forte présence des ONG de développement dans le pays, elles en sont absentes tandis que, parallèlement, les départements de responsabilité sociale des entreprises pétrolières financent ou mettent en place de nombreux projets de développement. Nous nous focaliserons sur le domaine sanitaire. Nous ébaucherons une classification des projets de responsabilité sociale des entreprises et montrerons en quoi ils diffèrent des projets menés par les ONG. Nous verrons ensuite comment ces nouveaux acteurs influencent le modèle de santé publique mis en place.

• Mots-clés : responsabilité sociale des entreprises – santé publique – développement – compagnies pétrolières – Angola

Abstracts

Valentine BECQUET, Bich NGOC LUU, A “feudal preference”: discrepancies between social constructs of son preference, perceptions and public policies on prenatal sex selection in Vietnam

Since 2003, thousands of Vietnamese girls are missing: social constructions related to the sex of children lead some couples to use abortions in order to give birth to a son. The expansion of migration options for daughters have a positive effect on their status, but they cannot substitute the central spiritual value of sons. Gendered social model differ from political rationales seeking to offset dramatic consequences on the population structure. Government's projects to tackle prenatal sex selection are unevenly understood and implemented at the local level; they address discriminatory practices rather than the root causes of son preference.

This article mobilizes interviews of couples and local political officials conducted in 2012-2013 in three Vietnamese provinces. It aims at analyzing the reproduction of son preference representations in the current context, despite state awareness campaigns to change behaviors.

• **Keywords:** Sex-selective abortions – social constructs – public policies – son preference – girls' value – Vietnam

Bilampoa GNOUMOU THIOMBIANO, Idrissa KABORÉ, Post-primary education inequalities in Burkina Faso

The article examines the evolution of schooling and inequalities in post-primary Burkina Faso and the factors associated with it. Three household surveys carried out between 2003

and 2014 were mobilized. The gross intake rate at the post-primary level has almost doubled during this period. Progress is more important for the gross enrollment rate. On the other hand, the net enrollment rate and post-primary completion rate remained low. The implementation of education policies has reduced gender inequalities in access to the post-primary cycle, but the problem of retention in school is more acute for girls, illustrating poor performance of the education system. Factors associated with post-primary schooling are socio-economic, cultural and contextual, but with specificities according to sex and place of residence. The child's family status, co-residence with biological parents, level of education and religion of the head of household, the standard of living in the household, distance to the nearest secondary school, region and area of residence are significantly associated with access to post-primary.

• **Keywords:** education – post-primary education – inequality – gender – urban – rural – determinant – Burkina Faso

Pierre LEVASSEUR, Luis ORTIZ-HERNANDEZ, How does childhood obesity affect school achievement? Contributions from a qualitative analysis implemented in Mexico City

In order to better understand the negative causal relationships between childhood overweight and obesity and school achievement, we implement a qualitative analysis based on 29 adolescents interviewed in Mexico City. Our findings suggest the following. First, excess weight affects schooling outcomes through two interdependent channels: social stigmatization and loss of productivity.

Second, three main mechanisms seem to be involved in the relationship. While the loss of productivity alone represents one of such mechanism, the social stigmatization of obesity passes through two mechanisms: (i) a direct social mechanism, including material aggressions and exclusion by peers, and (ii) an indirect social mechanism, referring to the psycho-sociological troubles that stigmatized people may express. Third, the risk of weight discrimination depends on different individual factors: age, gender, fat distribution and body-mass category.

• **Keywords:** childhood obesity – school achievement – loss of productivity – social stigmatization – qualitative analyses – Mexico

Audrey BOUCKSOM, Cross of Agadez, cross of Niger, western imaginary of the Tuareg world

The purpose of this article is to show that the recovery of local iconographic motifs by foreign actors has helped popularize the twenty-one “crosses” of Niger, particularly the cross of Agadez, to a western audience (and today far from there). Then, Tuareg blacksmiths from Niger adapted to this new interest, with the result that jewels that should be rather commonplace among the Tuareg population, have become emblems of the Saharan world. Behind these changes of status of the “cross” of Niger, emerging socio-cultural upheavals suffered Tuareg society, and more generally African societies in the context of colonization and globalization.

• **Keywords:** cross – Tuareg – blacksmith – globalization – military museum – Agadez – Sahara – Western – Niger

Vanina BOUTÉ, Labor relations in rural Laos: Lao peasant's moral economy and the ethic of the business owners

This article examines the norms and the values introduced into the relations established between employers and employees, peasants and Laotian and Chinese entrepreneurs, as that

which is being developed these last ten years in Northern Laos. Through some examples of ethnographic surveys conducted in the lowlands of Phongsaly Province, the article shows the importance for Lao entrepreneurs to establish reciprocal relations to save the “face” of their employees, as a substitute for the old horizontal relations of cooperation between peasants.

• **Keywords:** wage labor – agriculture – moral economy – Laos

Mélanie RATEAU, Territorial fragmentation of wastepickers formalization in Lima

Faced with health issues related to waste management, public policies to integrate the informal recycling sector have remained a minority. In Peru, since the Law of Wastepicker of 2009, district municipalities have to establish a waste selective collection service through the integration of informal wastepickers. Using concepts of formalization model and shared management, the aim of this work is to understand the application of this new legislation in Lima, the Peruvian capital marked by territorial fragmentation. Empirical research conducted in three districts enables us to see that the potential of shared management is underutilized and that the Law of Wastepicker cannot put an end to the informal sector of waste management alone.

• **Keywords:** waste management – informal wastepickers – territorial fragmentation – formalization models – Lima

Virginie TALLIO, The entry of new actors on the scene of health development projects: altering or maintaining the “public health” concept? The example of the social responsibility of oil companies in Angola

The end of the war in 2002 has permitted to Angola to reap the benefits of peace. Nevertheless, human development indicators are still alarming. Moreover, though one could expect a strong presence of development NGO in the country, this is not the case when in parallel, social corporate responsibility of oil

companies funds or implements several development projects. We will focus on health field. We will draw a classification of the corporate social responsibility projects and show how they differ from NGO projects. We will

then see how these new actors frame the public health model that is implemented.

- **Keywords:** corporate social responsibility – public health – development – oil companies – Angola

BULLETIN D'ABONNEMENT

AUTREPART

Parution bimestrielle (4 numéros par an)

ABONNEMENTS 2017

FRANCE	ÉTAT-UNIS
☐ Institutions 95,00 €	☐ Institutions 105,00 €
☐ Particuliers 63,00 €	☐ Particuliers 71,00 €
☐ Étudiants 55,00 €	☐ Avion 24,00 €

☐ Je m'abonne à la revue *Autrepart*

Délai pour effectuer une réclamation : 6 mois

VENTE AU NUMÉRO

53	Vieillir au Sud	 × 25,00 €	=
54	Éducation et conflits : les enjeux de l'offre éducative en situation de crise	 × 25,00 €	=
55	Variations	 × 25,00 €	=
56	Migrations et transformations des paysages religieux	 × 25,00 €	=
57-58	La famille transnationale dans tous ses états	 × 25,00 €	=
59	Inégalités scolaires au Sud	 × 25,00 €	=
60	Variations	 × 25,00 €	=
61	Les nouvelles figures de l'émancipation féminine	 × 25,00 €	=
62	Quel avenir pour la petite agriculture au Sud ?	 × 25,00 €	=
63	Les médicaments dans les Suds	 × 25,00 €	=
64	Variations	 × 25,00 €	=
65	Savoirs sur l'eau : techniques, pouvoirs	 × 25,00 €	=
66	Variations	 × 25,00 €	=
67-68	L'argent des migrations	 × 32,00 €	=
69	L'industrialisation au Sud	 × 25,00 €	=
70	Les droits reproductifs 20 ans après Le Caire	 × 25,00 €	=
71	Les jeunes du Sud face à l'emploi	 × 25,00 €	=
72	L'enfant du développement	 × 25,00 €	=
73	Parler pour dominer ? Pratiques langagières et rapports de pouvoir	 × 25,00 €	=
74-75	Variations	 × 32,00 €	=
76	Quand les Sud investissent dans les Sud	 × 25,00 €	=
78-79	Construire des patrimoines culturels en mobilité	 × 32,00 €	=
80	Variations	 × 25,00 €	=

FRAIS DE PORT	FRANCE	 × 3,02 € =
	EUROPE	Prioritaire × 6,00 € =
		Économique × 3,90 € =
	AUTRES	Prioritaire × 7,20 € =
		Économique × 4,30 € =

TOTAL NUMÉRO

Je règle aujourd'hui la somme de€ à l'ordre des Presses de Sciences Po.

- ☐ par chèque ☐ par mandat
- ☐ par carte bancaire n° expire fin / ... n° au dos
- ☐ par virement
- IBAN FR76 3006 6100 4100 01055490 168 BIC CMCIFRPP
- ☐ souhaite recevoir une facture

Nom et Prénom :

Institution :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays : Email :

Presses de Sciences Po - 117, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris, France - Tél. : +33 (0)1 45 49 83 64 - Fax : +33 (0)1 45 49 83 34

E-mail : info.presses@sciencespo.fr

Abonnements et ventes en ligne : www.pressesdesciencespo.fr

ABONNEMENTS 2018

FRANCE		ÉTRANGER	
☐ Institutions	95,00 €	☐ Institutions	105,00 €
☐ Particuliers	63,00 €	☐ Particuliers	71,00 €
☐ Étudiants	55,00 €	☐ Avion	24,00 €
☐ Je m'abonne à la revue <i>Autrepart</i>			
Délai pour effectuer une réclamation : 6 mois			

VENTE AU NUMÉRO

53	Vieillir au Sud	 × 25,00 €	=
54	Éducation et conflits : les enjeux de l'offre éducative en situation de crise	 × 25,00 €	=
55	Variations	 × 25,00 €	=
56	Migrations et transformations des paysages religieux	 × 25,00 €	=
57-58	La famille transnationale dans tous ses états	 × 25,00 €	=
59	Inégalités scolaires au Sud	 × 25,00 €	=
60	Variations	 × 25,00 €	=
61	Les nouvelles figures de l'émancipation féminine	 × 25,00 €	=
62	Quel avenir pour la petite agriculture au Sud ?	 × 25,00 €	=
63	Les médicaments dans les Suds	 × 25,00 €	=
64	Variations	 × 25,00 €	=
65	Savoirs sur l'eau : techniques, pouvoirs	 × 25,00 €	=
66	Variations	 × 25,00 €	=
67-68	L'argent des migrations	 × 32,00 €	=
69	L'industrialisation au Sud	 × 25,00 €	=
70	Les droits reproductifs 20 ans après Le Caire	 × 25,00 €	=
71	Les jeunes du Sud face à l'emploi	 × 25,00 €	=
72	L'enfant du développement	 × 25,00 €	=
73	Parler pour dominer ? Pratiques langagières et rapports de pouvoir	 × 25,00 €	=
74-75	Variations	 × 32,00 €	=
76	Quand les Sud investissent dans les Sud	 × 25,00 €	=
78-79	Construire des patrimoines culturels en mobilité	 × 32,00 €	=
80	Variations	 × 25,00 €	=

FRAIS DE PORT	FRANCE	 × 3,02 €	=
	EUROPE	Prioritaire	 × 6,00 € =
		Économique	 × 3,90 € =
	AUTRES	Prioritaire	 × 7,20 € =
		Économique	 × 4,30 € =

TOTAL NUMÉRO

Je règle aujourd'hui la somme de€ à l'ordre des Presses de Sciences Po.

- ☐ par chèque ☐ par mandat
☐ par carte bancaire n° expire fin/..... n° au dos
☐ par virement

IBAN FR76 3006 6100 4100 01055490 168 BIC CMCIFRPP

- ☐ souhaite recevoir une facture

Nom et Prénom :

Institution :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Email :

Presses de Sciences Po - 117, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris, France - Tél. : +33 (0)1 45 49 83 64 - Fax : +33 (0)1 45 49 83 34

E-mail : info.presses@sciencespo.frAbonnements et ventes en ligne : www.pressesdesciencespo.fr

CONDITIONS DE PUBLICATION

Vous pouvez à tout moment de l'année proposer soit un appel à contribution pour un numéro thématique (trois numéros par an), soit un article pour nos numéros « Varia » (un numéro par an).

Les manuscrits sont publiés en français et éventuellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction en français. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

Recommandations générales

Les manuscrits doivent être adressés par mail à autrepart@ird.fr ou par courrier à l'adresse de la rédaction. Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; la discipline ; l'institution de rattachement et un numéro de téléphone.

Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des noms, prénoms, qualités, affiliations et adresses professionnelles du ou des auteurs. Les articles ne doivent pas excéder 50 000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1 500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1 000 signes maximum) et des mots clés (10 maximum) en français et en anglais.

Le nombre maximum de notes infrapaginales est de 20.

Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont présentées en noir et blanc, elles sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excel (tableaux), Illustrator (graphiques, schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale, il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs, il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, le titre de la carte, la légende éventuelle et la provenance des données de base (source).

Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginales mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Muller S. [2009], « Les plantes à tubercules au Vanuatu », *Autrepart*, n° 50, p. 167-186.

Loriaux M. [2002], « Vieillir au Nord et au Sud : convergences ou divergences ? », in Gendreau F., Tabutin D. (dir.), *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, p. 25-42.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

Walter J. [1978], « Le parc de M. Zola », *L'Œil*, n° 272, mars, p. 18-25.

Telisk L. H. [2006], « The forgotten drug war », *Council on Foreign Relations*, 6 avril 2006 : http://www.cfr.org/publication/10373/#Online_Library_The_Forgotten (page consultée le 21 août).

ABONNEMENTS ET VENTE :

Les abonnements sont annuels et commencent au premier numéro de l'année en cours

TARIFS ABONNEMENT (1 an) :

FRANCE 95 € (institutions) – 63 € (particuliers) – 55 € (étudiants)

ÉTRANGER 105 € (institutions) – 71 € (particuliers)

ABONNEMENTS ET VENTE AU NUMÉRO EN LIGNE :

Presses de Sciences Po
117, boulevard Saint-Germain
75006 Paris, France
<http://www.pressesdesciencespo.fr>
E-mail : info.presses@sciencespo.fr

Diffusion / distribution CDE/SODIS

COMMANDE D'ANCIENS NUMÉROS :

IRD - Diffusion
32 avenue Henri Varagnat
93143 Bondy cedex, France
diffusion@ird.fr

VARIATIONS

• Valentine Becquet, Bich Ngoc Luu,
Une « préférence féodale » : divergences entre les constructions sociales de la préférence pour les garçons, les représentations et les politiques publiques autour de la sélection sexuelle prénatale au Vietnam

• Bilampoa Gnoumou Thiombiano, Idrissa Kabore,
Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso

• Pierre Levasseur, Luis Ortiz-Hernandez,
Comment l'obésité infantile affecte-t-elle la réussite scolaire ? Contributions d'une analyse qualitative mise en place à Mexico

• Audrey Boucksom,
Croix d'Agadez, croix du Niger : imaginaire occidental du monde touareg

NOTES DE LECTURE

Chantal Blanc-Pamard,
**L'interdisciplinarité.
Un enjeu pour le développement.**
Paris, coédition LAM/Karthala
par Frédéric Bourdier et Chrystelle Grenier-Torres
(dir.) 2017

• Vanina Bouté,
Relations de travail dans le Laos rural : économie morale paysanne et éthique de l'entrepreneur

• Mélanie Rateau,
Fragmentation territoriale de la formalisation des récupérateurs à Lima

• Virginie Tallio,
L'entrée de nouveaux acteurs sur la scène des projets de développement sanitaires : altération ou maintien du concept de santé publique ? L'exemple de la responsabilité sociale des entreprises pétrolières en Angola

PRESSES DE SCIENCES PO

117, Boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS
tél. : +33 (0)1 45 49 83 64
fax : +33 (0)1 45 49 83 34
Abonnements et vente au numéro :
<http://www.pressesdesciencespo.fr>
CDE / SODIS

Retrouvez la revue sur <http://www.cairn.info>

SciencesPo
LES PRESSES

IRD
ÉDITIONS



CAIRN.INFO
chercher, repérer, avancer

25€

ISBN 978-2-7246-3536-2



9 782724 635362